This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LE COMTE LOUIS TASCHER DE LAPAGERIE
HONORI FIDEI

R3.10z

600014620J

COMMENTAIRES

SUR LES

INSTITUTIONS MILITAIRES

DE VÉGÈCE.

COMMENTAIRES

SUR LES

INSTITUTIONS MILITAIRES

DE VÉGÈCE,

PAR LE COMTE TURPIN DE CRISSÉ,
Membre des Académies Royales des Sciences & Belles-Lettres de Berlin & de Nancy.

Ite, mei Comites; & cauſam dicite ferro.
Petron. de Bell. Civ.

TOME PREMIER.

A MONTARGIS,
De l'Imprimerie de CL. LEQUATRE.

Avec Approbation & Privilege du Roi.
M. DCC. LXXIX.

2318. d 2

AU ROI.

SIRE,

LORSQUE j'eus l'honneur de préſenter au Roi, votre auguſte Ayeul, l'hommage de mes premiers Eſſais ſur l'art de la Guerre, j'avois puiſé mes principes dans la conduite des Généraux ſous les ordres deſquels je m'étois trouvé; j'avois mis également à profit & leurs triomphes & leurs défaites;

j'avois étudié leurs manœuvres ſavantes, & je m'étois éclairé par leurs fautes mêmes.

La bonté avec laquelle ce Monarque accueillit mon Ouvrage, me fit un devoir d'étendre mes recherches. Dans le repos de la paix, je méditai Montécuculi, l'émule de Turenne. J'ai oſé le juger, étendre & développer ſes idées, & l'apprécier ſur ſes principes mêmes. La guerre qui ſe ralluma, fournit à mes réflexions une plus grande carriere. La pratique, aidée de l'étude, me dévoila la partie morale d'une Science la plus compliquée, la plus étendue & la plus importante de toutes, & je ne pouvois comprendre comment la crainte de compromettre un jour le ſalut & la gloire de la Patrie, n'excitoit pas les Militaires qui aſpirent aux premiers grades, à acquérir ſans ceſſe des connoiſſances nouvelles. Ils s'imaginent, ſans doute, que leur valeur naturelle, toute néceſſaire & eſſentielle qu'elle eſt, mais la derniere, peut-être, des qualités du Général, leur tiendra lieu de ſavoir. Préjugé funeſte, auquel la France doit la perte de pluſieurs batailles qu'elle auroit dû gagner.

Si l'Ouvrage que je mets, SIRE, aux pieds de VOTRE MAJESTÉ, ne ſuffit pas pour leur inſtruction, il leur fera du moins ſentir la néceſſité de joindre l'étude à la pratique.

Je ſupplie, VOTRE MAJESTÉ, de l'accueillir favorablement, afin d'attirer l'attention des Militaires ſur les préceptes qu'il renferme, ils le liront avec plus de confiance, & le deſir de vous plaire contribuera à leur inſtruction; alors, SIRE, j'oſerai me flatter d'avoir concouru à vos vues, en leur indiquant les moyens d'honorer leur Patrie, de mériter vos bontés, de ſe couvrir d'une gloire qui ne périra jamais, & enfin, de rendre à la France des Héros dignes d'un bon Roi.

Je ſuis avec le plus profond reſpect,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Le très-humble, très-ſoumis ſerviteur, & fidele ſujet,

LANCELOT TURPIN DE CRISSÉ.

DISCOURS
PRÉLIMINAIRE.

CELUI qui croit que la Science de la Guerre eſt ſimple & facile, n'en a jamais ſondé la profondeur. Eh ! comment ne ſeroit-elle pas de la plus immenſe étendue ? elle apprend aux hommes à ſatisfaire leurs paſſions, & la raiſon même en a calculé les principes ſur les plus effrénés & les plus inſatiables, l'Ambition, la Vengeance & l'Orgueil. C'eſt d'elle que dépendent les deſtinées du monde ; & dans les querelles des Nations, deux cent mille bras ſont employés aux opérations de l'art terrible & funeſte que cette Science a formé (*a*).

Toutes les Sciences ſe tiennent par un lieu commun de rapports, plus ou moins directs ; chacune

(*a*) Voyez dans la Préface de mes Commentaires ſur les Mémoires de Montécuculi, la diſtinction que j'ai établie entre la Science & l'Art de la Guerre.

Voyez dans mes Commentaires ſur les Inſtitutions Militaires de Végèce, Tom. III, Chap. XVIII. du Commentaire.

eſt circonſcrite dans un cercle de principes qui lui ſont particuliers. La Science de la Guerre, au point où elle eſt parvenue depuis l'invention de la poudre & des armes à feu, embraſſe toutes les Sciences; rien ne lui eſt étranger, tous les Arts ſuivent les Camps; & le Militaire qui veut concilier l'amour de la gloire & celui de l'humanité, doit les connoître tous, ſoit pour en diriger l'utilité, ſoit pour en prévenir ou en réprimer les abus.

Puiſſe cette Science dangereuſe parvenir à un tel degré de perfection, que toutes les Nations également inſtruites dans l'art de ſe détruire & dans celui de ſe défendre, ſe craignant mutuellement, ſe reſpectant & n'oſant plus rien attenter les unes contre les autres, renoncent à terminer leurs querelles par des combats inutiles, qui, toujours balancés par une égalité de ſuccès & de pertes, ne produiroit dans aucun parti ni victoire ni défaite.

Si l'habileté des Généraux, ſi le caractère national, le patriotiſme, l'éducation, la diſcipline, la conſtitution politique, les préjugés mêmes, ont, chez certains Peuples de l'antiquité, produit des effets

qui nous étonnent, ce n'eſt pas que la Science fut mieux connue; mais dans les grandes occaſions, la vertu leur tenoit lieu de tout, & ſuppléoit à l'art. Quand l'honneur de la Patrie étoit en danger, peu de ſavoir, joint à beaucoup de courage, faiſoit de l'Officier particulier, un Général habile, du Soldat un Héros, & du Général un Dieu. Que ne devroit donc pas produire parmi les Nations modernes, un grand courage joint à tant de découvertes, de recherches, d'expériences & de principes de tactique? Cependant, il faut en convenir, à meſure que la Science fait des progrès, les faits éclatans, les actions mémorables deviennent plus rares. Ce ne peut point être la faute de la Science en elle-même; car bien qu'elle procède méthodiquement, qu'elle ait ſa marche & ſes principes, elle laiſſe un libre eſſor au génie. Avouons-le, l'abus du ſavoir nous a jetté dans cette langueur. Cet abus eſt plus funeſte que l'ignorance; celle-ci égare la valeur, l'autre l'enchaîne; ſon effet le plus dangereux eſt de nous faire abandonner la pratique & l'expérience, pour la théorie & les ſyſtêmes.

C'eſt de cet eſprit ſyſtématique, de ces conjectures brillantes, que naiſſent ces variations continuelles dans la diſcipline & dans la conſtitution militaire. Comme cet eſprit de ſyſtême ne porte ſur aucune pratique, toute nouveauté le ſéduit, & toute ſéduction lui tient lieu d'évidence; confondant les tems & les lieux, il rend funeſtes des principes bons en eux-mêmes, par l'application qu'il en fait. S'il entend vanter chez quelque Nation voiſine un uſage qui réuſſiſſe, il ſe hâtera de le tranſporter dans ſa patrie, ſans conſulter ni la différence des caractères nationaux, ni celle des mœurs, ni celle des habitudes. Ce fut à l'incorporation des Barbares dans les Légions Romaines, & à l'introduction des uſages étrangers dans la diſcipline, qu'elle dût ſon anéantiſſement. Les Romains ne pouvant devenir ni entièrement Barbares, ni conſerver leur caractère national, n'en eurent plus aucun.

Ce fut à l'époque de la décadence de la diſcipline de l'Empire, que Végèce compoſa ſon Ouvrage. Il y recueillit ce qu'il trouva de plus précieux dans les écrits des Anciens, ſur la diſcipline militaire

des

des Romains, & il en formà une eſpèce d'hiſtoire, depuis les premiers jours de la République, juſqu'à lui, afin que ceux qui étoient chargés de former les jeunes gens, puſſent rétablir la milice par l'exemple & l'imitation des vertus antiques (*). Végèce comparoit ce que la diſcipline avoit été dans les anciens tems, & ce qu'elle fut depuis. Ses triomphes paſſés, & les vices actuels, l'éclairoient également. Il ſuivit (autant que le peu de ſecours qu'il eût le lui permit) il examina les uns & les autres dans toutes les parties de la Science Militaire.

Auſſi qu'elle différence immenſe entre l'Ouvrage de Végèce & les Commentaires de Céſar. L'un, en donnant un Traité ſur la tactique, a fait l'hiſtoire des progrès de la Science Militaire; l'autre, en traçant l'hiſtoire de ſes campagnes & de ſes victoires, a fait le plus beau Traité ſur cette Science, qu'il a toujours; ſi je puis m'exprimer ainſi, miſe en

(*) *De univerſis auctoribus, qui rei militaris diſciplinam literis mandaverunt, in hunc libellum enucleata congeſſi, ut in delectu atque exercitatione tyronum, ſi quis diligens velit exiſtere, ad antiquæ virtutis imitationem facile corroborare poſſit exercitum.* Lib. I. Cap. XXVIII.

action. Dans Végèce ; c'eſt une théorie, un tiſſu de préceptes qui réſultent naturellement de ſes connoiſſances hiſtoriques ; Céſar n'annonce ni théorie ni principes, ils ſont dans la choſe même. Il ne dit point ce qu'il faut faire, il le fait ; il inſtruit le Lecteur par des actions, & non par des diſcours.

L'étude des préceptes ſurcharge la mémoire & fatigue l'eſprit, la lecture des grands exemples élève l'ame, l'excite à l'imitation & l'agrandit : c'eſt ainſi que Céſar paroît s'être formé lui-même par l'expérience d'autrui, ſans le ſecours des théories & des ſyſtêmes. Il avoit étudié l'hiſtoire des campagnes des plus grands Capitaines, il avoit réfléchi ſur les opérations qui leur avoit procuré la victoire, il les avoit comparées avec celles qui avoient occaſionné la défaite de leurs ennemis ; en cherchant en même-tems la raiſon du triomphe & celle de la défaite, il avoit trouvé, où il s'étoit fait un principe de tactique plus ſolide que n'auroient pu le faire les raiſonnemens les plus profonds. Ainſi, l'étude de la Science Militaire ne devroit être que celle de la pratique & de l'expérience.

Cette manière d'étudier eſt indiquée par la nature même. Dans toutes les Sciences, la pratique & l'obſervation ont devancé les théories, qui n'en ſont que le réſultat; mais preſque toujours ſujet à réviſion.

Cette méthode offre encore d'autres avantages; le plus grand eſt celui de rendre l'étude de la Science Militaire plus agréable & plus intéreſſante. L'expérience qui mène à la découverte d'une vérité, la pratique de laquelle jaillit, comme de lui-même, un principe évident, exercent l'eſprit & flattent notre vanité, qui s'applaudit de ſes ſuccès, comme d'une choſe qu'elle ne doit qu'à ſon travail, & l'eſprit, plus tranquile ſur l'évidence des principes qu'il a trouvés, marche avec plus d'aſſurance & de fermeté, que lorſqu'il eſt obligé de s'en rapporter à des théories toujours inquiétantes quand on ne les a pas vérifiées ſoi-même.

Lorſqu'on s'aviſa de réduire la guerre en règles, de faire des ſyſtêmes d'attaque & de défenſe, la Science devint plus générale; mais l'étude de la Guerre en fut moins agréable, & plus longue; la

valeur même y perdit ; il ſe forma un plus grand nombre de Savans & de Raiſonneurs en état de pouvoir diſcuter ſur les points de la Science Militaire ; mais il y eut moins de vrais Militaires ; la théorie, qui n'eût dû être que la conſéquence de faits multipliés, & l'art d'appliquer les principes aux circonſtances & au terrein, ne fut qu'un réſultat d'hypothèſes plus ou moins ingénieuſes, plus ou moins hardies, d'après quelque fait particulier. Auſſi, eſt-il bien peu de théories, qui, miſes au creuſet de l'expérience, puiſſent ſoutenir l'analyſe.

C'eſt à ces théories, frivolement abſtraites, qu'il faut attribuer l'incertitude qui règne parmi nous dans la diſcipline Militaire, ſource d'un découragement général ; ces projets impoſans dans la ſpéculation, de manœvres impraticables ſur le terrein, & toutes ces nouveautés éphémères qu'adopte avec avidité la légèreté Françaiſe, mais dont l'éxécution fait bientôt ſentir le ridicule.

Ce n'eſt pas que je condamne toute théorie en général ; je ne prétends que faire voir l'avantage de la pratique ſur la théorie ; je ſais qu'il y a des princi-

pes ſûrs, dont l'évidence eſt conſtatée par l'expérience de tous les âges & de toutes les nations : j'exhorte le jeune homme qui veut apprendre la Science Militaire, par le ſecours de l'expérience, à ſe pénétrer de ſes principes ; ils l'éclaireront, ils dirigeront ſes opérations dans la pratique ; lui feront voir chaque choſe à ſa place, & lui feront diſtinguer les objets tels qu'ils ſont. L'eſprit ſyſtématique ne les voit jamais qu'à travers ſes opinions.

Soit qu'on agiſſe d'aprés l'expérience d'autrui, ſoit qu'on prenne pour règle ce qu'on a ſouvent pratiqué ſoi-même avec ſuccès, dans différentes occaſions ; l'expérience, dénuée de principes, ſeroit, ſans doute, un guide dangereux. Un Général qui, dans un jour de bataille, prendroit pour modèle Turenne ou Condé, qui ſuivroit exactement leurs principes, adaptés aux principales circonſtances où il ſe trouveroit, ſeroit certainement battu, parce qu'il eſt impoſſible que toutes ſe trouvent les mêmes. Ces diſpoſitions, mal appliquées, deviendroient mauvaiſes, d'excellentes qu'elles étoient dans l'origine.

L'expérience ſans principes, eſt inconſidérée; audacieuſe & ſujette à erreur : la théorie ſans expérience, eſt timide, vacillante, & preſque toujours funeſte. Je ne ſais à qui, ſi j'étois obligé de choiſir, je craindrois le plus de confier un poſte, ou à l'homme inſtruit par l'étude des principes ; mais qui n'auroit j'amais vu de troupes, ou au Militaire vieilli dans les camps & dans l'habitude des combats ; mais qui n'auroit jamais réfléchi ſur ce qu'il auroit vu.

Dans les Commentaires des trois Livres de Végèce, que j'offre aux Militaires, j'ai fait ce que je déſirerois que fiſſent ceux qui ont une volonté bien déterminée de ſe perfectionner dans la Science de la guerre : je n'ai fait que vérifier par mon expérience, & par celle d'autrui, la théorie de Végèce. Si j'avois entrepris un Commentaire de Céſar, il eut été plus court, parceque cet Auteur, n'inſtruiſant que par ſes actions-mêmes, je n'aurois eu qu'à extraire les principes des faits, & à les reſſerrer dans de courtes notes. Les Mémoires de Montécuculi ſont faits ſur le plan même que je voudrois qu'on ſuivit dans l'étude de la Science Militaire. Ses Mémoires ren-

ferment les principes généraux ; à la ſuite de ſes principes ſont ſes campagnes contre le Turc, terminées par la célèbre bataille de Saint-Gothard, qu'il gagna ; ſes quatre campagnes ne ſont que ſes mêmes principes réduits en pratique. Il a donné l'exemple après le précepte, quoique les campagnes de ce Général euſſent certainement précédé la compoſition de ſon Ouvrage ; & ſi ſes principes ſont précis, & quelquefois obſcurs, c'eſt pour ceux qui n'ont pas eu la précaution de commencer la lecture de ſon Ouvrage par celle de ſes campagnes.

Si tous les grands Généraux avoient écrit leur hiſtoire Militaire, il y auroit plus à profiter dans ces ſimples récits, que dans tous les ſyſtêmes de tactique dont le Public eſt innondé. La retraite des dix mille, par Xénophon, qui n'eſt que le récit des combats, des périls, des travaux qu'eurent à eſſuyer les troupes commandées par ce jeune Général, eſt plus remplie d'inſtruction que les meilleurs traités qui ayent été faits ſur les retraites & les longues marches. Là, comme dans les Commentaires de Céſar, l'inſtruction naît des faits, & les principes

ſont indiqués par les faits mêmes. Là, les évènemens découlent naturellement de leurs cauſes. Là, le Lecteur n'eſt jamais en peine de chercher la raiſon d'un ſuccès ou d'une défaite, tout eſt motivé, rien n'eſt dit au haſard : par-tout on voit, on ſent que le génie qui fait le récit d'une bataille, ou qui raconte un combat, eſt le même qui en ordonna les diſpoſitions ; le Lecteur, témoin de l'action, ſe mêle aux combattans, il s'enflâme, il croyoit ne lire qu'une hiſtoire, & il ſe trouve imbu de la théorie la plus ſavante : le principe eſt né de l'expérience.

Mais, à quoi ſervent, dans un Général, la théorie & l'expérience, ſans le génie? avec de la ſageſſe, il pourra tirer de grands avantages de la réunion des principes avec la pratique, les appliquer aux circonſtances, ſe décider dans les occaſions embarraſſantes & douteuſes, poſſéder toutes les manœuvres de la guerre, faire de bonnes & juſtes diſpoſitions rélatives au terrein & aux armes qu'il a ſous ſes ordres, éviter les piéges de l'ennemi, diriger ſagement une marche, connoître la meilleure poſition d'un camp, prendre les moyens les plus sûrs

pour

pour n'être point ſurpris, défendre ou tenter avec ſuccès le paſſage d'une rivière ou d'un pont, faire une retraite ſavante, compoſer l'avant & l'arrière-garde d'une armée, relativement au pays qu'elle doit parcourir, à la proximité ou à l'éloignement de l'ennemi; en un mot, connnoître à fond toutes les parties de la Science Militaire, & mettre en pratique tous les préceptes de l'art; c'eſt certainement beaucoup pour un Général ordinaire, qui n'aſpire point au ſublime de ſon art, & qui met ſa gloire, non à faire une campagne brillante & vigoureuſe & à avoir des ſuccès éclatans, mais à ne pas compromettre ſon armée, à agir méthodiquement, & qui, s'il n'a pas de grands ſuccès, n'eſſuyera pas de grands échecs; mais un tel Général, quelque ſoit ſon habileté & ſon expérience, ſans le génie, ne ſera jamais que méthodique & imitateur des Généraux qui l'ont précédé, & jamais il ne parviendra à la réputation des Guſtave, des Turenne, des Condé, des Eugêne, & du petit nombre d'hommes célèbres dont les noms paſſeront à la poſtérité la plus reculée.

La plus longue expérience & la plus ſçavante théorie, réunies dans le même Général, ne le ſauveront pas d'une défaite, s'il a à combattre un ennemi qui, à ces qualités, joint le génie. C'eſt le génie qui, recueillant les exemples de l'une & les principes de l'autre, diſcute, compare dans le moment tous les rapports avec toutes les circonſtances poſſibles; prend de l'expérience du paſſé, ce qui peut convenir à la circonſtance fugitive du moment, & trouve dans les principes dont il eſt rempli, des reſſources toujours nouvelles contre les difficultés renaiſſantes. Il enchaîne les obſtacles, il n'a beſoin que de lui-même pour les vaincre : dans les plus grands revers, il eſt encore ſupérieur à la fortune. C'eſt par le génie, qu'Uliſſe déſarmé, eſt plus redoutable que le Cyclope avec ſon énorme maſſue. Varus, avec toutes les connoiſſances & l'expérience de Céſar, eut été vaincu; Céſar, avec l'expérience de Varus, eut encore fixé la victoire ſur les Légions Romaines. Le génie eſt ſupérieur à la force & à la valeur; & celle-ci, mal dirigée, a ſouvent fait échouer les plus beaux projets du génie. A Dettin-

gen, il avoit inſpiré au Maréchal de Noailles une conduite à être enviée de Turenne & des plus célèbres Généraux ; elle devoit déterminer la victoire ; la valeur impétueuſe du Duc de Grammont, dérangea ce plan, & rendit incertain, entre l'ennemi vaincu & le Français qui ne vainquit point, le triomphe & la défaite.

La lecture des évènemens heureux ou malheureux, de ceux mêmes qui paroiſſent les plus indifférens au commun des hommes, eſt pour l'homme de génie un égal ſujet d'inſtruction. Pour ceux qui ne veulent qu'étudier l'Antiquité, pour les gens de Lettres, Végèce n'eſt qu'un recueil de faits propres à éclaircir l'hiſtoire Romaine ; c'eſt ſous ce point-de-vue que l'ont enviſagé les Savans qui en ont parlé. Pour le Militaire d'un eſprit ordinaire, qui ne cherche qu'à s'inſtruire de ſon art, Végèce n'a qu'une diſcipline impraticable dans nos mœurs, que des principes qu'on ne peut qu'adapter aux armes & à la méthode des Romains ; mais l'homme de génie y reconnoît cette conſtitution admirable qui rendit les Romains maîtres de l'Univers : cette

diſcipline, fondée ſur le caractère & ſur les préjugés de la Nation, qui, tantôt d'une ſévérité inflexible, & tantôt indulgente à propos, ne devoit rien au caprice, & qui dans ſon plus grand relâchement, malgré la barbarie & la lâcheté des Uſurpateurs de l'Empire, étonnoit encore. La différence des armes, celle de combattre, celle des mœurs & des uſages, n'empêchent pas l'homme de génie de tirer de cette diſcipline, des règles qu'on pourroit appliquer à la diſcipline Françaiſe, & qui lui conviendroient, ſans doute, mieux que bien des uſages étrangers, qu'elle á ſucceſſivement adoptés & abrogés.

J'ai appliqué à notre conſtitution, à nos mœurs & à nos armes, les principes de Végèce. C'eſt lorſqu'il paroît le plus éloigné de nos mœurs, qu'il m'a fait ſentir combien notre conſtitution Militaire & notre diſcipline étoient encore imparfaites, & les reſſources qu'on pourroit tirer de l'antiquité pour les perfectionner.

Je n'ai pas eu la prétention de changer les Français en Romains; j'ai eu égard dans les moyens que j'ai propoſé, à la différence des deux Peuples, cha-

que pays a ſes préjugés, ſes mœurs, ſon caractère; c'eſt à quoi quelques Légiſlateurs, & la plupart de ceux qui propoſent des réformes, ne font pas aſſez d'attention. Je l'ai déja dit, le Français, trop amateur de nouveauté, trop inconſtant, eſt trop prompt à adopter les uſages des autres Nations. Ne regarderions-nous pas comme un inſenſé celui, qui, ſéduit par les parfums & l'aſpect des campagnes de la Provence, parſémée d'oliviers & d'orangers, viendroit nous propoſer d'arracher nos plantations de noyers & d'ormes, qui bordent nos grands chemins, pour y ſubſtituer des oliviers & des orangers? Que le phyſique nous ſerve donc de règle pour le moral. Tel uſage n'eſt pas plus propre à tel peuple, que telle plante à tel pays. L'autorité, la force, pourront bien contraindre un peuple à recevoir une loi qui contrarie ſon caractère & ſes préjugés; mais la loi mal obſervée, fait des coupables, on ſe laſſe de punir, & elle tombe en déſuétude.

Avant Sully, dans un tems où l'on ne connoiſſoit d'autres moyens de réparer le déſordre des Finances, que de doubler les impôts, on entendit

ces terribles paroles ſortir de la bouche d'un Miniſtre à qui l'on repréſentoit qu'un nouveau ſubſide alloit mettre le comble à la calamité des peuples ; *ils s'y accoutumeront.* Le barbare ! il ſavoit bien que les peuples ſe contenteroient de gémir, & qu'ils feroient les derniers efforts pour ſatisfaire à la loi ; mais il ne prévoyoit pas que le pauvre cultivateur, réduit à l'extrêmité, tourmenté par les exacteurs, abandonneroit la culture des terres, & que l'impôt, refluant ſur une partie du peuple, par la déſertion de l'autre, deviendroit impoſſible, & obligeroit à révoquer la loi.

Ne pourroit-on pas, avant d'adopter légalement un uſage étranger ou nouveau concernant la diſcipline Militaire, connoître l'effet que produiroit ſon établiſſement ? Le Miniſtre ne pourroit-il pas engager les Chefs des Corps à introduire peu à peu le nouvel uſage dans leur Régiment, & à faire en même-tems des obſervations ſur le plus ou le moins de répugnance du ſoldat ? Après ſix mois d'eſſai, chaque Colonel enverroit au Miniſtre les notes qu'il auroit faites, & ſi les trois quarts des Colonels

ſe trouvoient du même avis, pour ou contre l'uſage, il ſeroit adopté ou proſcrit.

Les changemens dans la diſcipline ne ſont jamais ſans conſéquence, ils produiſent les plus grands biens ou les plus grands maux. Chez les Romains, la diſcipline trop ſévère dans le commencement, puiſqu'un combat ſuivi de la victoire, haſardé contre l'ordre du Général, étoit puni de la mort du vainqueur, fut adoucie par Scipion à la dernière guerre punique; il eſt vrai, comme Végèce l'obſerve, que l'oiſiveté & les douceurs d'une paix qui avoit duré vingt ans, avoient énervé les Romains. Marius y fit encore des changemens favorables; Céſar & Auguſte la perfectionnèrent. Avant d'arriver à cette perfection, il y eut des intervalles de relâchement, ils provenoient, dit l'Auteur des Mœurs & Uſages des Romains, *de l'avarice des Généraux, trop attentifs à leur intérêt particulier, ou des Chefs de parti, qui, dans les guerres civiles, avoient beſoin de Soldats, comme Sylla, qui les enrichit du bien des proſcrits. C'eſt ce qui fit naître le peu de docilité & l'inſolence qui parurent depuis*

dans la milice Romaine. Auguſte, lorſqu'il fut devenu ſeul maître de l'Empire, ſentant bien que c'eſt, en partie, de la diſcipline Militaire que dépend le Salut d'un Empire, fut extrémement attentif à la rétablir (*).

* Liv. VI. Chap. VII.

Mais comme il eſt dans la deſtinée des choſes humaines, qu'une fois parvenues à leur perfection, elles commencent à décliner; les vices qu'Auguſte avoit réprimés, reparurent ſous le règne de Tibère. *L'avarice des Centurions introduiſit l'abus de vendre quelquefois aux Soldats des congés, & même des exemptions de travaux, pareilles à celles dont jouiſſoient les vétérans; cet abus alla par la ſuite toujours en augmentant; enſorte que tous les Soldats qui avoient de l'argent, pouvoient s'exempter des travaux Miliaires* (**), ce qui fut une des principales cauſes de l'entier dépériſſement de la diſcipline; & comme le Militaire ne dégénère & ne ſe corrompt jamais chez un peuple, ſans que les Trônes en ſoient ébranlés, des Uſurpateurs ſe diſputèrent l'Empire, les troupes ſe mirent à l'enchère, & les barbares le renverſèrent; ce Militaire même, qui avoit rendu

** Ibidem.

Rome

Rome maîtreſſe de l'Univers, la livra aux fers de ces hordes de Conquérans féroces, vomis par le Nord. — C'eſt, ſans doute, une grande honte pour l'humanité, que tous les peuples, dans une continuelle méfiance, entretiennent à grands frais des troupes toujours armées, toujours prêtes à repouſſer l'injure, ou à ſervir l'ambition. C'eſt envain que la philoſophie, depuis quelques années, s'efforce de prouver aux Rois & aux Peuples, que la guerre eſt un outrage fait à la nature, le plus atroce & le plus abſurde en même-tems, qu'elle eſt également funeſte au peuple vainqueur & au peuple vaincu; que dans preſque toutes les grandes conquêtes, c'eſt le peuple conquérant qui reçoit les mœurs & les loix du peuple conquis; qu'après avoir long-tems abreuvé la terre de leur ſang, les nations ennemies ſe réuniſſent pour déplorer les maux qu'elles ſe ſont faits mutuellement; vérités inutiles! Sur le moindre prétexte, au ſouffle le plus léger des paſſions, la mer ſe couvre de vaiſſeaux, la terre frémit ſous le poids des armées, & juſqu'à ce que les peuples rivaux ſoient épuiſés de ſang, d'argent & de forces, ils

aſpirent à leur mutuelle deſtruction ; cependant comme toutes les Nations en général, ne ſont pas également juſtes, que les Princes qui les gouvernent, ne ſont pas exempts de paſſions, il faut que les Peuples les plus ſages, gouvernés par les Princes les plus pacifiques, ayent un état Militaire proportionné à leur puiſſance, pour ſoutenir leurs droits, repouſſer l'injure & ſe faire reſpecter. C'eſt un mal néceſſaire, & la philoſophie la plus pure ne ſera jamais qu'un remède impuiſſant contre l'ambition des Souverains & de certains Peuples ; mais c'eſt à l'étude de la Science de la Guerre que les Souverains les plus ſages ſauront exciter dans les Membres qui compoſent le Militaire, qu'ils devront leur tranquillité & le bonheur de leurs Sujets. Plus l'état Militaire ſera au point de perfection où il doit être, plus il ſera inſtruit ; moins la Nation ſera en butte aux invaſions de ſes voiſins & de ſes ennemis, plus elle acquerra de conſidération, & plus elle ſera crainte & reſpectée.

Je termine, comme Végèce a fini ſon premier Livre, par des exhortations à ſes compatriotes, de

ne pas négliger dans la paix, de tenir les Soldats en haleine, par le travail & par l'exercice. Et je dirai, en changeant l'expreſſion, & non le fond du précepte.

La valeur n'a point dégénéré chez le Français; & la terre qui a produit les Dugueſclin, les Bayard, les Turenne, les Condé, les Luxembourg, les Catinat, eſt toujours la même, elle ne s'eſt point épuiſée en les mettant au jour; mais dans la ſécurité d'une longue paix, une partie de la Nation s'eſt livrée à des plaiſirs tranquilles, & l'autre à des fonctions entièrement étrangères à la guerre (a).

Je ne ferai pas à mes compatriotes les mêmes reproches que cet Ecrivain faiſoit aux ſiens, d'avoir mis d'abord trop de négligence dans les exercices Militaires, enſuite de s'en être diſpenſés, enfin de les avoir entièrement oubliés (b); mais peut-être

(a) *Neque degeneravit in hominibus martius Calor, nec effectæ ſunt terræ, quæ Lacedemonos, quæ Athenienſes, quæ Marſos, quæ Samnites.... quæ ipſos progenuêre Romanos.... ſed longæ ſecuritas pacis, homines partim ad delectationem otii, partim ad civilia traduxit officia. Liber 1. Cap. XXVIII.*

(b) *Cura exercitu militaris primò negligentiùs agi, poſtèa diſſimula-*

ſerois-je en droit de leur dire : Vous vous êtes plus attachés à un exercice de parade & d'oſtentation, qu'à l'exercice des manœuvres utiles & vraiement Militaires; vous avez eu plus de ſoin d'entretenir l'élégance & la propreté du Soldat, que ſa force & ſa vigueur; vous l'avez plus découragé par la crainte, qu'excité par l'honneur; en un mot, vous vous êtes plus appliqué aux minuties, qu'à l'eſſentiel de la diſcipline.

Je leur répéterai ce que Végèce diſoit dans la circonſtance d'une longue paix. *Souvenez-vous que s'étant écoulé vingt années de paix, après la première guerre punique, les Romains qui, juſqu'alors, avoient toujours été vainqueurs, ſe trouvèrent ſi énervés par l'oiſiveté & par la* déſuétude (*) *des armes, que dans la ſeconde guerre punique, ils ne purent pas balancer les ſuccès d'Annibal. Ce ne fut qu'après la perte de pluſieurs Conſuls, de pluſieurs Généraux & de nombreuſes armées, qu'ayant repris l'uſage des armes, & s'étant formés de nou-*

(*) Le mot *déſuétude*, qui du latin paſſa dans notre langue, ne s'eſt conſervé que dans le Barreau. On y dit une loi paſſe en déſuétude : ce mot devroit être rétabli ; il n'y en a pas d'équivalent, à moins qu'on n'adoptât celui de *déshabitude*.

ri, ad poſtremùm olim in oblivionem perducta cognoſcitur. Lib. I. Cap. XXVIII.

veau par l'exercice, ils parvinrent à la victoire. Ne vous laſſez donc jamais d'exercer votre jeuneſſe (*a*).

Je n'ai point commenté le quatrième & le cinquième Livre de Végèce. Le quatrième a pour objet la Fortification des Anciens. Comme dans mes Commentaires ſur les Mémoires de Montécuculi, j'ai traité très en détail cette partie de la guerre, que j'ai même donné un ſyſtême de conſtruction d'après mes principes & mes idées, je n'aurois pû que me répéter.

Le cinquième Livre de Végèce traite de la Marine. J'avoue que je ne connois point, ou très-peu cette partie, & j'ai mieux aimé n'en point parler du tout, que d'en parler mal, ou de copier ce que les autres ont dit.

J'ai de même paſſé ſous ſilence les Chapitres du

(*a*) *Poſt primùm punicum bellum, viginti & quod excurrit, annorum pax: ita Romanos, illos ubique victores, otio & armorum deſuetudine enervaverit, ut ſecundo punico bello Annibali pares eſſe non poſſent. Tot itaque Conſulibus, tot Ducibus, tot exercitibus amiſſis, tunc demùm ad victoriam pervenerunt, cum uſum exercitium que militare condiſcere potuerunt. Semper ergo exercendi ſunt juniores. Lib. I. Cap. XXVIII.*

Livre troiſième, qui traitent des Chameaux & de la Cavalerie armée de toutes pièces, des Chariots armés de faulx & des Eléphans; parce qu'on ne ſe ſert plus dans nos armées de Cavalerie armée de toutes pièces, & nous n'avons ni Chameaux ni Chariots armés de faulx, ni Eléphans; & tout ce que j'aurois pû en dire auroit été abſolument inutile.

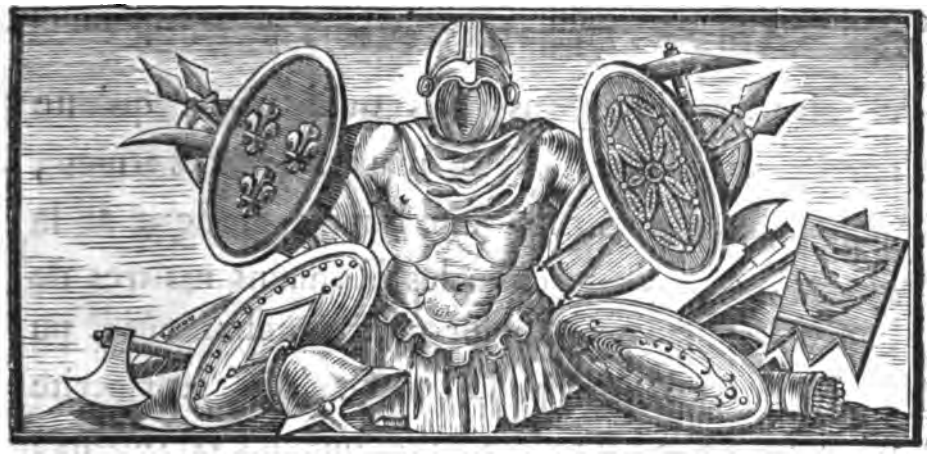

COMMENTAIRES
SUR
LES INSTITUTIONS MILITAIRES
DE VÉGÉCE.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

TEXTE,

Que les Romains ne ſe ſont rendus maîtres du Monde que par la ſcience des armes.

EN tout genre de combat, c'eſt de l'art & de l'expérience, bien plus que du grand nombre & d'une valeur mal conduite, qu'il faut attendre la

victoire : auſſi voyons-nous qu'il n'y a qu'une adreſſe ſupérieure dans le maniement des armes, une exacte diſcipline & une longue pratique de la guerre, qui ayent rendu les Romains maîtres de l'univers ; ſans cela, leur petit nombre eût-il pu tenir contre la multitude des Gaulois, leur petite taille contre la hauteur giganteſque des Germains ? On ſait que les Eſpagnols nous ſurpaſſoient par le nombre & par la force du corps ; les Afriquains, par la ruſe & par les richeſſes ; les Grecs, par les ſciences & les arts.

Mais nous ſavions mieux que tous ces Peuples choiſir de bons Soldats, leur enſeigner la guerre par principes, les fortifier par des exercices journaliers, prévoir tout ce qui peut arriver dans les divers ſortes de combats, de marches, de campemens ; punir les lâches : or, toutes ces parties de la Science Militaire élevent le courage. On ne craint point de pratiquer ce qu'on a bien appris ; c'eſt ce qui fait qu'une petite troupe aguerrie & diſciplinée, l'emporte toujours ſur une plus nombreuſe ;

breuſe ; mais moins diſciplinée ou moins aguerrie : deux défauts qui expoſent des combattans à la défaite la plus meurtriere.

COMMENTAIRE.

CHAPITRE PREMIER.

Que les Romains ne ſe ſont rendus les maîtres du Monde que par la ſcience des armes.

CROIRE qu'une armée eſt plus forte, plus redoutable par cela même qu'elle eſt plus nombreuſe en armes & en hommes, eſt un préjugé funeſte, démenti par l'expérience de tous les ſiècles, combattu dans tous les tems par les Militaires les plus inſtruits, & par les Auteurs les plus célèbres; Végèce, ſur-tout, en démontre le ridicule & le danger; mais ſes preuves & les maximes dont il les appuye, quoique fondées en raiſon, ne le ſont pas en raiſonnement. Ses principes ſont trop généraliſés, ſes réflexions trop conciſes, leur analogie trop éloignée des uſages actuels; il n'écrivit point pour la poſtérité. Son principal objet fut le rétabliſſement de la diſcipline, dans un tems & pour des troupes qui n'en connoiſſoient aucune. Il voulut retracer aux yeux de ſon

Prince les grands principes que les anciens Romains avoient employés pour aſſervir l'Univers; il n'étoit plus tems. La différence des mœurs, des intérêts, des circonſtances, en ſuppoſoit une dans les moyens, le remède ne convenoit plus au mal; & tel en fut auſſi l'effet, que les lambeaux épars de cet Empire fameux, devinrent bientôt la proie des Barbares empreſſés à ſa ruine.

Ce n'eſt cependant pas qu'on ne puiſſe tirer un très-grand avantage des préceptes que Végèce nous a laiſſé ſur le grand art de la guerre. Cet art ayant eu dans tous les tems, & ayant toujours le même objet pour but; les grands principes ſur leſquels de grands hommes en ont établi les règles, ſeront toujours les mêmes, également utiles dans tous les tems. Il ne s'agit que d'en établir la relation ſur le génie des peuples, & les adapter à leurs uſages. C'eſt ce que j'oſe entreprendre; heureux ſi, par ce nouvel effort de mon zèle, je puis ſervir encore ma patrie, & me rendre utile à cet Ordre reſpectable de l'Etat, l'ornement & l'appui de ſa gloire.

Il n'y a, dit Végèce, *qu'une adreſſe ſupérieure dans le maniement des armes, une exacte diſcipline, & une longue pratique de la guerre, qui ayent rendu les Romains maîtres de l'Univers.* J'en conviens; mais à quoi auroient ſervi cette adreſſe, cette diſcipline, cet uſage du maniement des armes, ſi ces Conquérans de la terre euſſent employés des Soldats foibles & efféminés, pour ſoutenir les efforts des Nations

belliqueuſes qu'ils avoient à combattre? Les Soldats Romains étoient, ſans doute, des hommes d'une conſtitution forte & robuſte, accoutumés à des travaux durs, à des mœurs plus dures encore, & dont l'âpreté ajoutoit à la vigueur de cette conſtitution. Voilà qu'elle eſt la véritable baſe de la force des armées; voilà qu'elles ſont les qualités premières que l'on doit exiger de l'homme de Guerre, c'eſt-à-dire, de l'homme expoſé aux plus grandes fatigues, aux plus grands ſacrifices. Cette vigueur de conſtitution eſt un don de la nature, qui ne ſe ſupplée jamais. J'étendrai mes réflexions ſur cet objet, lorſque je ſerai parvenu au Chapitre que Végèce lui a conſacré.

A ces qualités phyſiques, j'en ajoute de morales. Je voudrois que l'homme de Guerre eût un grand attachement pour ſon état, une volonté ferme & conſtante d'en remplir tous les devoirs, qu'il prît un intérêt vif au ſuccès & à la gloire des armes de la Nation pour laquelle il combat. Qui mieux que le Français eſt ſuſceptible de ces qualités? & quels ſont les moyens qui peuvent les lui donner.

Le premier ſentiment que la nature grave dans le cœur de l'homme eſt l'amour de lui-même. Cet amour eſt fondé par la ſenſibilité phyſique, & quelque ſoit la différence que le haſard de la naiſſance, de la fortune ou de l'opinion, met entre les hommes, ce ſentiment eſt toujours le même en eux, il eſt inéfaçable. L'amour de la gloire, au

contraire, le deſir de l'eſtime, ne ſont que des paſſions factices qui peuvent ſe ſuggérer par l'inſtruction, par la force de l'exemple, par le préjugé même. L'amour de ſoi inſpire la crainte, l'amour de la gloire élève l'ame, l'agrandit, enflamme le courage ; ainſi cette paſſion noble peut balancer dans le cœur de l'homme l'amour de lui-même, ſi on la lui inſpire fortement : or, de tous les hommes utiles à l'harmonie de la ſociété, il n'en eſt point qui doivent s'oublier plus entièrement que les Militaires. L'entière abnégation d'eux-mêmes, eſt le premier ſacrifice que leur état exige. Un peuple ſuſceptible d'activité, d'énergie, de vertus, de talens, doit l'être auſſi des grandes paſſions; telle eſt la nation Françaiſe, rien de plus aiſé que de les lui inſpirer. La portion de cette Nation qui ſe conſacre aux armes, en eſt plus ſuſceptible qu'aucune autre, puiſque pour l'ordinaire, l'honneur eſt le motif de ce dévouement. Son inſtitution doit donc être relative à ſon génie; & pour faire oublier au Français l'amour de lui-même, il ne faut que lui inſpirer celui de la gloire.

Mais qu'elles ſeront les moyens de lui inſpirer cette paſſion? ſera-ce par des promeſſes qui peuvent flatter ſon avarice ou ſon amour-propre? Un exemple va décider cette queſtion. Un Officier Général avoit beſoin de quelques hommes de bonne volonté, pour une entrepriſe délicate & périlleuſe. Il s'adreſſe au Régiment de Navarre, & demande

cinquante hommes de bonne volonté : perſonne ne bouge. Il croit n'avoir pas été entendu, il renouvelle ſa demande, il y ajoute des promeſſes; point de reponſe encore : enfin, cet Officier inſiſte avec le ton de l'emportement, du reproche & de la menace; alors un Grenadier s'avance & lui dit : *mon Général, il n'eſt perſonne dans le Régiment qui ne marche avec plaiſir où le devoir l'appelle, nous ſommes tous de bonne volonté, choiſiſſez.* Ce trait ſeul, peint mieux le caractère des Français, les impreſſions dont il eſt ſuſceptible, & les moyens de les lui faire naître, que tout ce que je pourrois dire. Il prouve encore que la ſévérité d'une diſcipline mal entendue, n'eſt pas ce qui peut fixer l'attachement du Soldat Français pour ſon état, pour ſes devoirs. La crainte inſpire le dégoût, elle engourdit les facultés de l'ame, rend l'homme lâche, perfide & barbare. Une malheureuſe expérience nous apprend aſſez qu'un Officier trop ſévère, a tout à redouter du Soldat maltraité par humeur & par caprice, & que ſouvent le jour d'une bataille, eſt pour ce dernier, le jour du reſſentiment.

Je reviens aux principes de Végèce, & je dis comme lui, qu'il faut inſtruire le Soldat au maniement des armes, le familiariſer aux évolutions, le rendre prompt & empreſſé à éxécuter les différens ordres qui lui ſont donnés, ſouple & docile aux loix de la diſcipline. Inſtruit de toutes ces choſes, il faudra l'aguerrir enſuite; mais c'eſt l'ouvrage des campa-

gnes & de l'expérience ; d'elles ſeules dépend ſon entière perfection.

Tant qu'un Soldat n'a pas fait la guerre, on ne doit le conſidérer que comme un apprentif ; c'eſt la différence du *Tyro*, au *Miles* des Romains, il peut parfaitement exécuter toutes ſortes d'évolutions, connoître ſes devoirs, être inſtruit de la théorie de ſon état ; mais pour être Soldat, il faut encore qu'il ſe ſoit trouvé en préſence de l'ennemi, qu'il y ait mis en pratique les principes qu'il a reçu ; en un mot, qu'il eſſaye ſon courage : ainſi une armée, quelque nombreuſe qu'elle ſoit, quelque inſtruction qu'elle ait reçue, ſi elle eſt compoſée d'hommes qui n'ayent jamais fait la guerre, ne peut être conſidérée que comme un aſſemblage d'apprentifs, dont on doit faire des Soldats.

Lorſque les circonſtances & les évènemens permettent qu'on s'aſſure de leur courage & de leur intelligence, il faut ſavoir conduire ce même courage, le retenir dans certaines occaſions, & dans d'autres, lui laiſſer toute ſon effervescence. Ceci eſt l'ouvrage du Général & des Officiers Généraux qui ſont ſous ſes ordres.

Le courage qui n'eſt pas conduit par la ſageſſe & la capacité, eſt ſouvent plus funeſte qu'avantageux, parceque ſon impulſion n'eſt pas raiſonnée, & qu'elle n'eſt que bouillante ; mais lorſqu'il eſt conduit par une ſageſſe expérimentée, agiſſante par principe & avec une valeur active, il eſt

très-rare qu'elle ne réuſiſſe pas dans ce qu'elle entreprend. Le courage ſans expérience, n'a que ſa premiere impulſion pour lui; mais cette impulſion dénuée d'ordre & d'enſemble, ſes efforts ſont toujours ſans effet.

C'eſt avec raiſon que Végèce dit : que *ce n'eſt ni du nombre, ni d'une valeur mal conduite qu'il faut attendre la victoire.* En effet, les ſuccès ne s'obtiennent que par une valeur éclairée; mais la valeur ne peut être éclairée que par la ſcience & par une longue expérience. L'une & l'autre ne s'acquièrent que par une étude profonde & une longue pratique de l'art de la guerre. L'étude eſt à la diſpoſition de chacun en particulier, il n'en eſt pas de même de la pratique; ce ne ſont que les circonſtances qui la donnent : un Souverain ſeroit injuſte, & deviendroit le fléau de ſes Peuples ſi, pour avoir toujours, ainſi que les Romains, des armées aguerries & prêtes à entrer en campagne avec un avantage marqué ſur ſes voiſins, il ſuſcitoit la guerre à des peuples foibles & éloignés de ceux qu'il redoute davantage pour, après avoir aguerri ſes armées, aller attaquer ceux-ci, ſans d'autres raiſons que de les aſſervir. Rome eſt un modèle à ſuivre pour un Conquérant; mais elle n'en eſt pas un pour un Souverain qui préfere le bonheur & la tranquillité de ſes Peuples, à quelques arpens de terre arroſés de leur ſang.

Cependant quelque juſte & quelque pacifique que ſoit

un Souverain, quelque ſoit ſon amour pour la paix, il ceſſeroit d'être juſte, & agiroit contre ce même amour, s'il n'entretenoit pas ſur pied le nombre de troupes néceſſaires pour préſerver ſes États des incurſions de ſes voiſins, s'il ne prenoit pas les moyens les plus ſûrs pour que ſes forces fuſſent aſſez redoutables pour en impoſer à quiconque voudroit entreprendre ſur ſes poſſeſſions; ſi ces mêmes forces n'étoient pas proportionnées à l'étendue de ſes Etats, à leur poſition, à ſes richeſſes, à leur population & au nombre de troupes que ſes voiſins, ou ſes ennemis peuvent avoir ſur pied.

L'ordre militaire d'un grand Royaume n'eſt pas ſeulement deſtiné à le faire reſpecter au dehors, en s'oppoſant aux invaſions, aux entrepriſes d'un Conquérant ambitieux & jaloux, il eſt fait encore pour maintenir la tranquillité intérieure de l'état; il protége le commerce, il eſt l'appui des loix. Dans des tems malheureux de trouble & d'anarchie, lorſque des intérêts de partis, des cabales, des refus opiniâtres aux ordres d'une autorité légitime, annoncent & fomentent les orages de la ſédition, quelle autre puiſſance, qu'elle autre force que celle des armes peut-on oppoſer à ces funeſtes fléaux? Comment prévenir par une activité plus prompte les malheurs qu'ils traînent à leur ſuite? ainſi, préſerver l'Etat des horreurs de la guerre, maintenir l'harmonie qui doit régner entre les différens ordres qui le compoſent, reſſerrer

reſſerrer & faire reſpecter les liens qui uniſſent les Sujets au Souverain, & le Souverain aux Sujets; tels ſont les points-de-vue ſous leſquels un Gouvernement ſage, une Nation judicieuſe, enviſagerent toujours l'ordre Militaire.

Il eſt cependant des Ecrivains qui, ſous le voile de la philoſophie, oſent abuſer du preſtige de l'éloquence, pour inſpirer aux Peuples de l'horreur contre cette partie des Citoyens qui ſe conſacrent au ſervice du Souverain & de la Patrie, qui ſe dévouent à un état qui, ſouvent, exige le ſacrifice de leur fortune, de leur vie, & toujours celui de leur tranquillité & de leur repos. *Les Militaires*, dit un de ces Ecrivains, *ne ſont que des Eſclaves ſoudoyés, prêts à exterminer leurs Concitoyens aux premiers ordres de leurs Maîtres* (*) : Comme ſi les Rois n'étoient que des tyrans; comme ſi le plus pur ſang d'une Nation, n'enfantoit que des bourreaux. Qui le croira jamais, que cet Hiſtorien qui s'eſt permis une invective auſſi ſcandaleuſe contre ce Corps reſpectable, contre les Souverains mêmes, eſt un homme revêtu du ſacré caractere d'un Miniſtre de la Religion; mais dont les paradoxes & les aſſertions rappellent ce beau vers de Racine :

(*) Hiſtoire Phil. & Polit. Tom. I. p. 72.

Eh quoi, Mathan! d'un Prêtre eſt-ce-là le langage?

Athalie, Acte II, Scene V.

Qui croira que cet homme a conſacré ſes talens, ſa plume & ſes travaux, à l'éducation Militaire de la jeune Nobleſſe, qu'il a été chargé par le Gouvernement de la rédaction d'un

Ouvrage relatif à cette même éducation purement Militaire; qu'enfin il en a été récompenſé magnifiquement par une penſion conſidérable : tant il eſt vrai que les bienfaits des Rois ne font ſouvent que des ingrats.

Les Romains avoient de petites armées; mais elles étoient inſtruites & aguerries. Leur poſition, leurs beſoins les tenoient toujours en guerre; ainſi il n'eſt pas ſurprenant qu'ils ayent vaincu des Peuples dont les armées étoient preſqu'innombrables; mais qui n'avoient pour elles que l'avantage du nombre & une valeur féroce, ſans aucun principe de la guerre. *Une armée formée & diſciplinée de longue main*, dit le Duc de Rohan (*), *quoique petite, eſt plus capable de ſe défendre & même d'acquérir, que ces armées qui ne s'aſſurent que ſur le nombre. Les grandes conquêtes ſe ſont preſque toujours faites par les armées médiocres, comme les grands Empires ſe ſont toujours perdus par leurs Peuples innombrables; & cela, parce que ceux qui avoient à combattre ces armées ſi nombreuſes, ont voulu leur oppoſer une exacte diſcipline & un bon ordre, & les autres ayant négligé toute bonne diſcipline & ordre, ont voulu récompenſer ce défaut par le grand nombre d'hommes, qui leur a cauſé toute confuſion, & n'a ſervi qu'à les faire perdre plus honteuſement.*

(*) Traité de la Guerre.

Une armée Conſulaire étoit ordinairement compoſée de deux Légions nationales & de deux d'Alliés; il n'y avoit que dans des circonſtances critiques qu'elles étoient de quatre Légions Romaines & de quatre d'Alliés; c'eſt-à-dire, que les

deux Conſuls réuniſſoient chacun leur armée. Ainſi ce n'étoit pas ſur le grand nombre d'hommes que les Romains fondoient leurs ſuccès; mais ſur la capacité & l'expérience de leurs Généraux, ſur l'ordre & la diſcipline obſervés par leurs troupes, ſur l'inſtruction de leurs Soldats, ſur leur valeur & leur amour pour la Patrie.

Il n'eſt donc pas ſurprenant qu'ils ayent vaincu les nombreuſes armées des Gaulois, qui n'avoient pour eux que leur courage ſans aucun principe de guerre, qui ne comptoient leurs forces que par le nombre, & qui ne ſe doutoient pas même que l'ordre, la diſcipline & la diſpoſition, puſſent influer ſur le gain d'une bataille. Ces Peuples, alors, étoient plus que braves, ils étoient féroces, leur courage leur tenoit lieu de tout principe; auſſi furent-ils vaincus par des poignées de Romains, qui joignoient a beaucoup d'ordre, une valeur éclairée, des diſpoſitions & des principes qui leur ont, preſque toujours, procuré la victoire.

Si les Romains n'avoient pas habitué leurs Soldats a cet ordre, à cette diſcipline; s'ils n'avoient pas eu des principes, s'ils n'avoient pas fondé leurs ſuccès ſur de juſtes diſpoſitions, *comment*, dit Végèce, *leur petit nombre eût-il pu tenir contre la multitude des Gaulois, & comment leur petite taille auroit-elle pu réſiſter à la hauteur giganteſque des Germains?* Végèce entendoit-il donc que les Germains étoient plus braves, parce qu'ils avoient une ſtature plus haute que celle des Romains. Si telle étoit ſon opinion, il ſe trompoit. La bra-

voure eſt une qualité de l'ame, indépendante de l'organiſation du corps qui la renferme, exempte ſouvent des cauſes phyſiques qui affligent le corps humain, conſervant toute ſon énergie dans les douleurs comme dans les dangers. Témoin ce Soldat Français qu'un boulet de canon a renverſé en lui emportant les deux jambes, & qui, étendu ſur le champ de bataille, charge ſon fuſil, ſe ſouleve, tire ſur l'ennemi, recharge, ſe ſouleve encore, & meurt.

La ſtature du corps, plus haute ou plus petite, de même que ſon exacte proportion, ne prouvent rien pour le courage. Il eſt vrai qu'une taille haute & bien proportionnée eſt avantageuſe, & qu'elle en impoſe au premier abord; mais ſi l'ame n'anime pas ce beau corps, il eſt ſemblable à un très-beau chêne à l'extérieur, dont le cœur eſt pourri, & qui n'eſt pas même bon à brûler.

L'ame ſe peint plus volontiers ſur la phyſionomie, ſurtout dans les yeux, parce que les traits du viſage prennent néceſſairement les impreſſions que l'ame lui communique. La fureur, la colère, la ſurpriſe, l'impatience, la fierté, la terreur, la crainte, le déſeſpoir, l'eſpérance, la douleur, la joie; toutes ſes impreſſions déſignent leur caractere ſur la phyſionomie, & ſont mortes pour toutes les autres parties du corps. Les qualités phyſiques, telles que la force, l'agilité, la ſoupleſſe, dépendent de la conſtruction du corps, & jamais de l'ame; ainſi un homme de haute taille peut être leſte, adroit, ſouple, fort, & cependant avoir peur de

ſon ombre ; tandis qu'un homme de petite ſtature, ſans avoir les mêmes avantages du corps, peut avoir le courage d'un lion. Il eſt cependant certain qu'un homme de haute taille, qui joint la force au courage, a un avantage manifeſte ſur un autre de petite ſtature, parce que ſa preſtance en impoſe à l'ennemi ; mais cela n'empêche pas l'homme de courage, quelque ſoit ſa taille, de ne pas craindre, & de ſe meſurer contre tout autre homme, fût-il un géant.

Les armées des Germains n'étoient qu'un amas d'hommes, ſans diviſions, ſans ordre, ſans diſcipline, ſans aucune diſpoſition ; ils marchoient à l'ennemi avec courage, avec intrépidité ; mais ils ignoroient l'art de multiplier leurs forces par la diſpoſition des parties qui ſe ſoutiennent & ſe protègent les unes & les autres ; art dans lequel les Romains excelloient. Les Eſpagnols, quoique plus petits de taille que les Germains, étoient très-courageux, ils différoient peu des Romains pour la force ; mais leurs armées n'avoient pas plus d'ordre, de diſcipline & de diſpoſition que celles des Germains ; auſſi furent-elles vaincues. Il en ſera de même de toute Nation qui ne fera conſiſter la force de ſes armées que dans le nombre, plutôt que dans l'inſtruction, l'union & l'enſemble de chaque corps, de chaque partie, & dans l'ordre, la diſcipline, & les diſpoſitions relatives aux circonſtances & au terrein.

Quelque peuplée que ſoit une Nation, quelques ſoient ſes reſſources relativement à la fertilité de ſon ſol & à l'éten-

due de ſon commerce, quelques avantages que lui donnent ſur les autres Nations, ſon eſprit, ſon intelligence & ſon caractere national, ils ſeront en pure perte, ſi, trop certaine de ſa ſupériorité, elle néglige les moyens de les faire valoir ; ſi ſa conſtitution Militaire n'eſt pas établie ſur de bons principes ; ſi à la tête de chaque corps il n'y a pas des Chefs fermes, inſtruits & expérimentés, ſi ceux qu'elle y placera conſultent moins le caractere national que le leur propre ; enfin, ſi les Généraux en chef, malgré leur expérience & leurs lumières, négligent, par préſomption, de faire des diſpoſitions relatives au terrein & à l'eſpece d'armes qui doit combattre. Ses tréſors & ſa population, dont elle auroit pu tirer parti & de grands avantages, s'épuiſeront ſans aucun profit pour l'Etat, ſes nombreuſes armées ſeront battues, ſes reſſources anéanties, & cette Nation qui, ſi elle eût été bien conduite, auroit fait des conquêtes, ou au moins, ſe ſeroit maintenue dans ſes poſſeſſions, ſe voit en peu de tems épuiſée d'hommes & d'argent, reduite à demander honteuſement la paix, à ſubir le joug que l'ennemi lui impoſe, & à perdre de grandes Provinces, qu'une conduite ſage & éclairée lui auroit conſervées.

L'Etude la plus utile aux Souverains, eſt celle qui leur apprendra à diſcerner le vrai mérite, la capacité, l'intégrité & les talens de ceux à qui ils remettent, pour les différens genres d'adminiſtration, une partie de leur autorité ; ne pas toujours s'en rapporter à eux, quelqu'opinion qu'ils ayent

de leur droiture & de leurs lumieres, parce qu'ils peuvent ſe tromper eux-mêmes; de connoître toutes parties d'adminiſtration civile, politique & Militaire; enfin, de ſavoir uſer prudemment de leurs forces & des reſſources que leur offrent leurs Etats pour ſe faire reſpecter de leurs voiſins, craindre de leurs ennemis, & conſerver leurs alliés.

Encore une étude capitale pour les Souverains, c'eſt celle qui les conduira à la connoiſſance des hommes en général, qui leur fera démêler, dans le grand nombre de ceux qui les approchent, les gens de mérite dans tous les genres, & qui les engagera à appeller des extrémités de leurs Etats, ceux qui pourroient contribuer à la ſplendeur de leur trône, qui leur fera connoître la nobleſſe du Royaume dans toutes ſes gradations, & leur fera ſentir la différence qu'il y a entre un Gentilhomme & un annobli, & entre un homme d'ancienne & illuſtre maiſon, avec un Gentilhomme. Les Souverains ſont d'autant plus intéreſſés à connoître leur Nobleſſe, que dans tous les tems elle a été l'honneur & le ſoutien de leur couronne, & qu'elle a répandu juſqu'à la derniere goute de ſon ſang pour leur prouver ſa fidélité & ſon amour.

Les prétendus Mignons d'Henri III, n'étoient pas de ces gens efféminés, dont pluſieurs Hiſtoriens ont voulu ternir la réputation; peut-être péchoient-ils contre les mœurs; mais ils étoient courageux, de haute naiſſance, & ne s'épargnoient pas lorſqu'il s'agiſſoit de la défenſe de l'Etat, &

d'acquérir de la gloire. La Mark fut le premier qui monta ſur la brèche au ſiége de Rouen, il avoit au front une large cicatrice de la bleſſure qu'il y reçut. Maugiron avoit perdu un œil d'un coup qu'il reçut en montant à l'aſſaut au ſiége d'Iſſoire. Joyeuſe eut la moitié de la mâchoire emportée ſur la brèche, au ſiége de la Fère, & d'Epernon y fut dangereuſement bleſſé (*). Lorſque les Souverains auront des Courtiſans de cette eſpece, ils pourront les avouer, & en leur donnant l'exemple des mœurs, ils en ſeront plus reſpectés, & leurs favoris plus à l'abri de toute médiſance.

(*) Hiſt. de l'Ordre du S. Eſprit.

Malgré la prévention juſtement établie ſur l'admirable conſtitution de l'état militaire des Romains, conſtitution excellente, relativement à leur ordre de bataille; je ne penſe pas cependant qu'ils ſoient nos maîtres dans la diſtribution des parties qui forment un corps, & dont pluſieurs réunies, compoſent une armée. Les Grecs le ſont à juſte titre dans cette partie ſi eſſentielle.

L'idée avantageuſe que l'hiſtoire nous donne de la Légion Romaine, les conquêtes que cette République à faites; enfin, l'opinion reçue par tous les Militaires en général, qu'il n'y avoit rien de ſi bien conçu, ni de ſi parfait que la Légion, perſuaderont, ſans doute, à ceux qui ne ſe ſont pas donné la peine de comparer la Légion avec la Phalange Grecque, que mon opinion ſur la Légion, relativement à la diviſion des parties, eſt fauſſe. J'eſpere dans le cours de cet Ouvrage,

Ouvrage, les ramener à mon ſentiment, & leur prouver que la Phalange étoit eſſentiellement dans les principes les plus juſtes *de la tactique*, & que la Légion étoit, à beaucoup d'égard, contraire à ces mêmes principes. Il n'en eſt pas de même de l'ordre de bataille Romain, autant celui des Grecs étoit défectueux & ſujet à de grands inconvéniens, autant celui des Romains étoit admirable. C'eſt auſſi cet ordre qui leur a procuré tant de victoires, & leur a fait conquérir une grande partie du monde connu; joint à la diſcipline exacte obſervée dans leurs armées, à l'habitude que les Soldats avoient du travail, à l'amour que chaque Romain avoit pour ſa patrie & pour la gloire; à la haute eſtime qu'il avoit pour ſon état, & aux punitions & récompenſes, les unes infligées avec juſtice & proportionnées aux fautes, les autres accordées au ſeul mérite & à la valeur.

Dans la République Romaine, les punitions étoient ſévères; mais elles n'étoient point infligées par caprices ni par humeur. Les loix militaires indiquoient les punitions. Chaque eſpèce étoit graduée ſuivant la nature du délit, les Chefs ne pouvoient l'augmenter ni la diminuer, perſonne ne pouvoit s'y ſouſtraire, elles étoient ſi claires & ſi préciſes, que le coupable ſavoit d'avance la punition qui lui ſeroit infligée; mais s'ils puniſſoient, ils ſavoient auſſi récompenſer, & les récompenſes qu'ils accordoient n'étoient point données à l'intrigue ni à la protection. Le

mérite, les talens & la valeur les obtenoient; leurs vues étoient ſages, ils n'ignoroient pas que ſi les punitions étoient néceſſaires, il falloit auſſi des récompenſes; mais que les unes & les autres devoient être peſées à la balance de la juſtice.

Leur politique devroit être ſuivie de tous les Souverains qui ont des troupes ſur pied, de grandes poſſeſſions à conſerver, de grands intérêts à diſcuter; qui ont des voiſins qui s'occupent eſſentiellement d'un art, le premier ſoutien des Empires, & d'où dépendent leur tranquillité, la gloire & le bonheur de leurs Sujets. Plus les récompenſes ſeront juſtement diſtribuées, moins les finances du Souverain en ſouffriront. Il n'y a que l'intrigue, les protections, les conſidérations mal placées, qui multiplient les récompenſes, les confondent avec les graces, & le mettent dans l'impoſſibilité de les diſpenſer au vrai mérite.

Jamais les récompenſes juſtement dues & accordées, n'ont gênées le Souverain dans ſes finances, ce ne ſont que les graces uſurpées par importunité ou par intrigue; d'ailleurs les récompenſes accordées au mérite & à la valeur ne ſortent pas toutes de ſon tréſor, il a tant d'autres moyens de récompenſer, qu'il peut, à peu de frais, ſatisfaire le vrai mérite. Il y a même certaine Nation à qui il ne faut qu'un mot du Souverain, pour leur faire affronter mille périls; mais il faut qu'il ſache le dire. Malheureuſement les inſti-

tuteurs de preſque tous les jeunes Princes deſtinés à régner un jour, étouffent en eux le germe de la bienfaiſance que la nature avoit mis dans leur cœur. Ils ne ceſſent de leur répéter qu'ils ne peuvent être trop circonſpects, qu'ils ne doivent point être trop communicatifs, & ne parler qu'à ceux qui les entourent. Je pourrois être de leur avis, ſi le trône n'étoit entouré que de gens ſages, éclairés & citoyens; mais comme la plupart n'ont d'autre vue que de ſatisfaire leur ambition, d'accroître leur fortune & celle des leurs, n'importe les moyens qu'ils employent pour y parvenir; qu'en général le trône eſt entouré d'envieux & d'ambitieux conduits par l'Egoïſme; je ne puis pas me ranger de leur côté. Suivant l'opinion de ces honnêtes Courtiſans, un Souverain ſe manqueroit à lui-même s'il honoroit d'un mot flatteur un Militaire connu par ſes talens & ſon zèle pour ſon ſervice, un Magiſtrat par ſon intégrité & ſes lumieres, un Commerçant qui feroit honneur à ſon état. Je penſe, au contraire, qu'un Souverain, loin de déroger à ſa dignité, s'éléveroit encore au-deſſus d'elle, qu'il feroit connoître à ſes peuples ſon diſcernement, la juſteſſe de ſon eſprit, & ſa bienveillance pour ceux qui méritent ſes égards & ſon attention. Si cela étoit ainſi, on verroit tous les arts accourir des quatre parties du globe, & ſe réunir pour illuſtrer la Cour de leur protecteur.

Si les Romains n'ont point connu l'importance d'une juſte

compoſition ſuivant les principes de la tactique, défaut qu'ils ont ſauvé par leur ordre de bataille, ils ont du moins ſenti qu'il étoit abſolument néceſſaire d'inſtruire les Soldats aux évolutions, & de les ſoumettre à l'ordre & à la diſcipline. Je me trompe même lorſque je dis qu'ils n'ont pas connu l'importance d'une juſte compoſition, ils n'ignoroient certainement pas que la baſe d'un bon Militaire, conſiſte dans la compoſition de chaque corps; mais ils ont erré dans les calculs qu'ils ont faits pour la diſtribution des parties qui compoſoient la Légion. Ils la croyoient bonne, & en y joignant la diſcipline la plus exacte & l'inſtruction la plus aſſidue, ils ſe perſuaderent que leur militaire étoit le premier de l'Univers. Leurs conquêtes les confirmerent encore dans cette opinion; auſſi ne changerent-ils jamais leur conſtitution relativement à la diviſion des parties, & elle a ſubſiſté juſqu'à l'extinction de la République.

N'imitons point les Romains dans leurs guerres perpétuelles. Heureuſement pour l'humanité, nous n'avons pas les mêmes raiſons qu'eux pour être toujours en guerre avec nos voiſins; mais imitons-les dans les exercices militaires, dans l'exacte diſcipline, & dans tout ce qui peut rappeller au Soldat les devoirs de ſon état. C'eſt pour éviter la guerre, qu'il faut avoir des troupes exercées, diſciplinées & inſtruites ſuivant cet axiome : *ſi vis pacem, para bellum.* Puiſque nous ne ſommes pas les maîtres de pratiquer quand

il nous plaît, préparons du moins le Soldat, par un travail modéré, à ſoutenir les fatigues de la guerre ; & pour animer le Militaire en général & exciter ſon émulation, donnons aux Chefs, juſqu'aux Soldats incluſivement, la conſidération que mérite un homme armé pour la défenſe de l'État. C'eſt de cette conſidération que naîtront le zèle, l'application, l'ordre, la diſcipline & la valeur. Tout homme qui eſt excité par un motif flatteur, devient ſupérieur à lui-même.

CHAPITRE DEUXIÈME.

TEXTE.

De quel Pays il faut tirer des Soldats.

L'ORDRE naturel demande que j'examine d'abord d'où il faut tirer des Soldats, quoiqu'il naiſſe en tout pays de braves gens & des lâches ; on voit cependant des Nations l'emporter ſur d'autres, à quoi le climat contribue beaucoup en influant plus ou moins, non-ſeulement ſur la vigueur du corps ; mais même ſur celle de l'ame. Les Peuples trop

méridionaux, disent de savans Physiciens, desséchés par l'ardeur du soleil, ont plus de jugement, mais moins de valeur ; parce qu'ils craignent que le peu de sang qu'ils ont, ne s'épuise par les blessures. Les Peuples trop septentrionaux, au contraire, ne ressentant que foiblement la chaleur du soleil, ont moins de jugement, mais plus de valeur ; parce qu'abondant en sang, ils craignent moins de le répandre.

Il faut donc tirer les Soldats de ces climats tempérés, où l'abondance du sang, suppléant à celui qu'on peut perdre par les blessures, rassure le Soldat contre la crainte de la mort, & où on trouve aussi cette intelligence qui maintient le bon ordre à la guerre, & qui n'est pas moins utile dans les combats que dans les conseils.

COMMENTAIRE.

CHAPITRE DEUXIÈME.

De quel Pays il faut tirer des Soldats.

J'AI indiqué avec quelque détail, dans mes Commentaires ſur les Mémoires de Montécuculi (*), les cauſes phyſiques & morales du plus ou moins de courage qui ſe trouve dans les différentes Nations; & c'eſt ce même endroit de Végèce que j'ai eu en vue. J'en ai, je crois, ſuffiſamment dit pour ne rien laiſſer à deſirer ſur cet article; cependant, comme M. de Monteſquieu a, tout au moins, fait naître des doutes ſur l'influence des climats, relativement à la vertu, j'ai cru pouvoir haſarder encore quelques réflexions ſur cette matière.

(*) Tom. I. Chap. XI. pag. 55. Ed. in-4°.

Végèce paroît n'avoir pas aſſez diſtingué la force & le courage, en ce qu'il fait dépendre l'un & l'autre du climat: les corps ſont épuiſés par des chaleurs exceſſives, ou engourdis par des froids très-rigoureux. L'Allemand, l'Anglais, le Français, ont un dégré de force que n'ont point l'Africain & le Lapon. L'éducation & l'habitude augmentent, entretiennent, ou font dégénérer la force. Un Payſan, un Porte-faix, & généralement ceux qui ſont deſtinés à des travaux pénibles, ſont plus robuſtes, plus capables de ſou-

tenir la fatigue ; plus propres à ſupporter les injures des élémens, la ſoif, la faim, que ceux que leur profeſſion réduit à une vie ſédentaire ; mais le courage eſt indépendant de toutes ces circonſtances ; le climat, les profeſſions, l'éducation phyſique, n'influent pas plus ſur l'homme né courageux, que ſur celui qui a apporté en naiſſant le germe des autres vertus.

Je conviens que le phyſique influe toujours ſur les qualités phyſiques ; mais il eſt rare qu'il diſpoſe des qualités morales. L'homme énervé par le climat, épuiſé par la fatigue, peut manquer de force ſans conſéquence ; mais s'il conſerve ſon courage dans l'affoibliſſement de ſes forces, on peut lui refuſer la force du corps, & jamais celle de l'ame, qui n'eſt autre choſe que du courage. Les hordes qui ont ſubjugué l'Europe, ſont ſortis du fond du Nord ; les plus fiers ennemis de Rome étoient nés ſous le ciel brûlant de l'Afrique ; & Végèce avoit ſous les yeux l'exemple des Germains, qui, ſous la conduite d'Arminius, détruiſirent les Légions de Varus. J'aurois mille faits à rapporter contre ce ſyſtême, auquel le raiſonnement eſt encore plus contraire.

Les pays qui furent les plus fertiles en Héros, ſont préciſément ceux qui, aujourd'hui, en produiſent le moins. Tel pays dans différens ſiècles, fut la terreur & l'opprobre des Nations ; tel autre a toujours conſervé ſon énergie, tandis que ſes voiſins ont paſſé ſucceſſivement du plus grand éclat à l'obſcurité la plus aviliſſante, & de l'humiliation à la gloire.

C'eſt

C'eſt donc une très-grande erreur de conſulter le climat pour les levées des gens de guerre; mais il eſt indiſpenſable de conſulter le génie des Nations d'où l'on veut tirer des Soldats. Il y en a de propres à la guerre, il y en a qui ſemblent nés pour les arts. Il eſt des Provinces en France où les jeunes gens ſe font un devoir de ſervir, il ſemble que la valeur y ſoit héréditaire; il y regne du moins un préjugé qui leur fait enviſager comme une obligation de faire pluſieurs campagnes avant de former un établiſſement. C'eſt ce préjugé ou quelqu'autre ſemblable, & non le climat, qui rend quelques Nations plus guerrieres les unes que les autres; cela eſt ſi vrai, que l'on voit des Peuples nés ſous le même ciel & la même température d'air, être très-différens les uns des autres. Dans la Louiſiane, les Natchez, les Tchikachas, les Illinois ont la réputation d'être très-braves & exellents Soldats, tandis que les Chatkas & les Arkanſas paſſent pour être lâches, pareſſeux & efféminés. Cette différence ne peut venir que des mœurs. Les uns, habitués dès leur enfance à chaſſer, à être toujours dans les forêts, ſouvent en guerre avec leurs voiſins, doivent être naturellement plus robuſtes, moins pareſſeux, & avoir l'ame plus forte; tandis que les autres, menant une vie tranquille & nonchalante, doivent avoir moins de force de corps & l'ame puſillanime : c'eſt donc dans les cauſes morales qu'il faut chercher la ſource de cette différence de

caractère, & ſur-tout de courage, qu'on obſerve entre les Nations. Il y en a encore pluſieurs qu'il ſeroit trop long de parcourir, je ne m'attacherai qu'aux principales.

Les hommes de courage ſont plus rares ſous le gouvernement deſpotique que ſous le monarchique ; ſous le monarchique que ſous le républicain. Dans le premier, le courage eſt anéanti par la crainte ; dans le ſecond, il eſt ſoutenu par l'honneur ; & dans le troiſième, il eſt animé par un intérêt plus réel. Plus l'homme ſe rapproche de ſa liberté primitive, plus il eſt forcé d'être brave, parce que l'intérêt de ſa patrie & le ſien propre, ſe confondent & n'en font qu'un ſeul. Celui qui obéit au tyran, ſait que ſa valeur eſt en pure perte, il n'a que des ſupplices à craindre & à attendre s'il obéit mal, & aucune récompenſe à eſpérer, quoiqu'il rempliſſe exactement ſes devoirs ; loin d'oſer rien prendre ſur lui dans les occaſions les plus intéreſſantes, il s'attache à ſuivre ce qui lui eſt preſcrit avec la plus froide exactitude. La timidité froide & mal adroite de ceux qui ſont chargés de faire exécuter les ordres du deſpote, eſt néceſſairement plus froide & plus mal adroite encore dans ceux qui les exécutent. Le Soldat eſclave, qui ne prend au ſuccès aucun intérêt ni de gloire, ni de patrie, ni de profit, ne combat qu'à regret & n'attend que le moment de la fuite.

Nous regardons cette cauſe comme étrangère, parce que la plus grande partie de notre Europe eſt diviſée en Mo-

narchies & en Républiques. Que nous importe, diſons-nous, à nous qui vivons ſous les loix les plus douces & ſous les meilleurs Princes, qu'un Peuple eſclave ſoit lâche ? Ce n'eſt pas dans les Etats deſpotiques de l'Orient que nous irons faire nos levées. Gardons-nous bien d'en conclure que toute ſpéculation ſur cette matière ſoit inutile aux ſujets des Etats libres. Les tyrans ne ſont pas toujours ceux que la Providence a mis à la tête des Empires ; mais ſouvent ceux en qui les Souverains remettent une partie de leur autorité. Dans les Monarchies les plus parfaites, dans les Républiques les mieux conſtituées, il eſt ſouvent des tyrans ſubalternes plus funeſtes à leurs propres concitoyens, que le deſpote le plus barbare, aſſis ſur le trône de l'Orient, ne peut l'être à ſes propres eſclaves. L'orgueil de quelques Seigneurs de Paroiſſe, la dureté d'un Intendant, la fierté d'un Prélat, la morgue de quelques Magiſtrats, l'inſolence de quelques Traitans, ſuffiſent pour éteindre le courage de toute une Province.

De toutes les vertus, l'amour de la patrie eſt celle qui donne le plus de reſſort & qui ſoutient mieux le courage : or rien ne détruit plus cet amour que la honte & l'humiliation ; que ceux qui commandent comptent ceux qui leur obéiſſent pour ce qu'ils valent, & ceux-ci en vaudront cent fois mieux. Le Peuple eſt dans la main des Grands, ils l'élèvent ou l'aviliſſent à leur gré. Leur exemple en fera

des Spartiates ou des Sybarites, des lâches ou des héros. Qu'ils le mépriſent, il ſera bientôt mépriſable; qu'ils l'aſſocient à leur orgueil, il deviendra inſolent; mais que leur grandeur d'ame lui offre des vertus à imiter, ce peuple les adorera, élevera peu à peu ſon ame au niveau de la leur, il n'y aura que leur rang qui les diſtinguera; & cette diſtinction ſera d'autant plus flatteuſe, qu'elle ſera légitimée par la vertu, le reſpect & l'amour.

Comment les victimes de l'orgueil des Grands aimeroient-elles leur patrie, lorſqu'elle réſerve ſes faveurs pour ceux qui les oppriment? De quel courage le peuple ſeroit-il animé, lorſque tout concourt à l'avilir? L'aviliſſement du peuple eſt le fléau le plus funeſte à une Nation. Les Romains nous ont prouvé que plus on élevoit l'ame du peuple, & plus la Nation avoit de force & de vigueur.

Le courage eſt ſouvent produit par certains préjugés. L'orgueil d'une naiſſance illuſtre, eſt, chez les Grands, le motif de la plupart de leurs actions; dans le Peuple, c'eſt la gloire que la Nation s'eſt acquiſe, & de laquelle il craint de dégénérer. On ne ſauroit trop élever l'eſprit du peuple; autant l'orgueil eſt inſupportable dans un particulier, autant il eſt utile dans le corps de la Nation. Les Spartiates ne durent leur ſupériorité ſur les autres peuples de la Grèce, qu'à l'opinion qu'ils avoient d'eux-mêmes. Nous avons en France des Régimens qui n'ont jamais foibli devant l'ennemi;

il y a tout lieu de croire qu'ils ſoutiendront leur réputation : cependant ces Régimens ne ſont pas mieux compoſés ni mieux exercés que les autres ; ce ſont des Français, c'eſt le même exercice, le même ordre, & la même diſcipline ; mais l'eſprit de ce Corps eſt différent. Le préjugé leur impoſe la loi d'être braves ; les autres le ſont par devoir ; ceux-ci le ſont, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, par néceſſité.

Il y a d'autres cauſes morales qui influent ſur le courage, telles que les haines perſonnelles, une férocité naturelle que l'éducation fomente, l'amour de l'indépendance & de la liberté, l'attachement à une forme de gouvernement plutôt qu'à une autre, & pluſieurs autres qui entraîneroient de trop longues diſcuſſions.

Les raiſons que donne Végèce, que les Nations voiſines du Soleil doivent manquer de hardieſſe & de fermeté, ſont plus ingénieuſes que conformes à l'anatomie & à la ſaine phyſique. Le volume de ſang qui circule dans les veines d'un Ruſſe, d'un Norvégien & d'un Suédois, eſt en même quantité que celui qui circule dans les veines d'un Eſpagnol, d'un Portugais & d'un Africain, parce que la nature eſt par-tout la même, & que dans toute l'étendue de l'univers, elle a proportionné la quantité de ſang à la ſtature de l'homme. Le climat plus chaud ou plus froid peut donner à ce ſang plus d'activité ou de fluidité ; mais ſon volume eſt toujours le même : d'ailleurs, il n'eſt pas ſurprenant que

Végèce faſſe dépendre le courage de la quantité plus ou moins conſidérable de ſang, c'eſt dans le ſang que les Anciens, qui avoient de ſi fauſſes notions de la ſpiritualité de l'ame, la faiſoient conſiſter.

Cet Auteur accorde aux méridionaux la prudence dont il prive les ſeptentrionaux ; à moins que depuis ſeize ſiècles les choſes n'ayent changées ; l'expérience ſemble prouver le contraire. Plus on approche du Nord, plus on trouve les peuples réfléchis. L'Allemand eſt plus grave, plus circonſpect que l'Italien ; l'Allemand ſe bat avec fermeté, mais avec plus de ſang froid. Le courage de ces deux Nations eſt le même ; mais celui de l'Allemand eſt plus opiniâtre, & celui de l'Italien plus impétueux.

L'abondance de ſang qu'il attribue aux ſeptentrionaux s'accorde mieux avec leur phlegme & leur prudence qu'avec l'activité qu'il leur ſuppoſe ; au lieu que la fermentation du ſang des Peuples méridionaux, occaſionnée par les ardeurs du ſoleil, doit les rendre moins forts, mais plus vifs & plus ardents.

Ce n'eſt donc pas aux climats qu'il faut avoir attention pour faire des levées de Soldats ; mais au caractère des Nations, à leur éducation, à leurs mœurs & à leurs préjugés. Il ne faut pas craindre que les circonſtances détruiſent ces préjugés, lorſqu'ils ont été ſucés avec le lait. Le Suiſſe doit ſa force à la nature de ſon pays, & plus encore

à ſes mœurs ; mais il doit ſa valeur à l'amour de la liberté & de ſa patrie dans lequel il eſt élevé : ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'eſt qu'il conſerve l'un & l'autre au ſervice des Souverains qui payent ſon ſang.

Une des plus fortes preuves que l'opinion, mère des préjugés, influe ſur le courage & non le climat, c'eſt lorſque la même armée paſſe d'un Général à un autre. Je les ſuppoſe de la même capacité, de la même valeur ; enfin, d'un mérite égal ; mais le premier eſt connu du Soldat, il a fait pluſieurs campagnes ſous ſes ordres ; le ſecond ne l'eſt pas encore, & la confiance ne s'établit pas en un jour : or, avant qu'elle ſoit établie, le Soldat n'a pas la même activité ni la même ardeur ; ainſi, juſqu'à ce qu'il ait la même opinion du ſecond qu'il avoit du premier, ſon indéciſion influera ſur les qualités de ſon ame, conſéquemment ſur celles du corps.

Ceux qui ont fait dépendre le courage, ou d'autres vertus, du phyſique, ont été obligés de chercher dans le phyſique même du climat actuel, comparé avec l'ancien, des cauſes de ſon changement ; ils ont prétendu qu'en Italie, par exemple, les dévaſtations des Barbares avoient changé la ſurface de la terre ; que la deſtruction des canaux, creuſés par les Romains, ne laiſſant plus un libre cours aux eaux, elles ſe corrompoient, & répandoient dans l'air ces vapeurs groſſieres dont on reſſent les effets à Rome & dans ſes

environs, pendant un certain tems de l'année ; mais qu'ont de commun ces vapeurs avec le courage ? Il eſt bien plus vraiſemblable d'attribuer la décadence des vertus militaires des Romains à cette foule de petits tyrans, qui, après la retraite des Barbares, ſe partagèrent leurs dépouilles & accoutumèrent les peuples à l'aſſerviſſement & à la vie oiſive.

Il n'eſt pas douteux que le courage s'affoiblit quand les mœurs ſe corrompent, & les mœurs ſe corrompent quand les principes d'un bon gouvernement ſont ſans vigueur.

CHAPITRE TROISIÈME.

TEXTE.

S'il faut lever les Soldats dans la Ville ou dans la Campagne.

DE qui doit-on attendre un meilleur ſervice, ou du Soldat levé dans la Campagne, ou de celui que l'on prend dans les Villes ? Je ne crois pas qu'on ait jamais pu douter que les gens de la Campagne ne ſoient plus propres à porter les armes : Ils ſont déja faits aux injures de l'air, & nourris dans

dans la peine, ils ſavent ſupporter les ardeurs du ſoleil, ne connoiſſent ni l'uſage des bains, ni les délices de la ville. Dans la ſimplicité des mœurs qu'ils ont conſervé, tout eſt preſque ſuperflu pour eux; endurcis aux travaux les plus pénibles, ils ſont dans l'habitude de manier le fer, de creuſer des foſſés & de porter des fardeaux.

Cependant la néceſſité oblige quelquefois de prendre des Soldats dans les villes; alors dès qu'ils ſont enrôlés, il faut les accoutumer à travailler aux camps, à marcher en troupe, à ſe contenter d'une nourriture frugale & groſſiere, à porter des fardeaux, à ne point craindre le ſoleil ni la pouſſiere, à paſſer les nuits tantôt ſous les tentes, tantôt à découvert. Après cette premiere préparation, on leur montrera le maniement des armes; & ſi l'on prévoit qu'on puiſſe en avoir beſoin pour une longue expédition, il faudra les tenir le plus long-tems qu'on pourra dans les camps, où éloignés des débauches de la ville, ils puiſſent ſe former le corps par cette vie militaire & prendre l'eſprit de leur état.

d'hommes ſans aveu devoit être néceſſairement lié par un intérêt d'autant plus fort, qu'il s'agiſſoit, non-ſeulement de défendre leur vie, mais encore d'acquérir des terres qui leur donnaſſent la ſubſiſtance. Ce double intérêt arma ce peuple, il ſe dévoua à la guerre; & dans ces premiers tems, il n'y eut dans Rome d'autre état que celui de Soldat. Ce peuple de Soldats ſe choiſit des Chefs auxquels il ſe ſoumit; mais ces Chefs, auſſi peu inſtruit de l'art de la guerre que ceux qui leur obéiſſoient, ne pouvoient donner que l'exemple de la valeur. Leur courage leur tenoit lieu de toute ſcience & de tout principe militaire. Les différens peuples que Rome attaqua, auſſi peu inſtruits qu'elle dans l'art des combats, peut-être moins valeureux ou moins ambitieux, furent bientôt ſubjugués par ce peuple qui ne faiſoit que de naître. Il devint puiſſant, ſans cependant être plus inſtruit du ſeul art ſur lequel ſes projets de grandeur étoient fondés.

Cependant l'expérience acquiſe dans pluſieurs guerres & par pluſieurs batailles, ouvrit les yeux des Romains. Ils commencerent à connoître que la valeur ſeule ne décidoit pas de la victoire, & qu'il y avoit des principes d'ordre, de diſcipline & de diſpoſitions qui étoient abſolument néceſſaires pour aſſurer les ſuccès.

Ce fut vers l'an 245 de la République, lors de l'expulſion des Rois & de la création des Conſuls, que l'expérience

& la réflexion développerent l'intelligence de quelqu'uns de ſes Généraux, & leur firent entrevoir quelques principes confus de l'art de la guerre ; mais ce ne fut qu'une lueur, & ils furent encore dans les ténèbres pendant un grand nombre d'années. Ce ne fut que l'an 480 que le Conſul Curius Dentatus, ayant vaincu Pirrhus dans la Lucanie, qu'ils reconnurent que la guerre étoit un art, qu'il avoit ſes principes ; & que ces principes mis en pratique, ſuivant les circonſtances, avoient autant & plus de part à la victoire, qu'une valeur bouillante qui ne connoît aucun danger, qui s'y précipite ; & qui, faute d'ordre, ſuccombe par trop d'ardeur.

L'ordre & la diſpoſition de Pirrhus, ſes troupes diviſées par petites phalanges, les ſecours que chacune ſe portoient réciproquement, les confirmerent dans leurs premieres idées ſur les principes de l'art de la guerre ; & quoique vainqueurs, ils comprirent que leurs ſuccès ſeroient plus aſſurés, lorſqu'ils joindroient à leur valeur naturelle, des principes de diſpoſition & d'ordre.

Le camp de Pirrhus qui étoit reſté tendu & dans lequel ils entrerent, leur fit connoître l'ordre qu'il falloit obſerver dans les camps, qu'ils avoient ignoré juſqu'alors. Annibal, à force de les battre, leur apprit à vaincre leur maître. Scipion réforma ce qu'il trouva de dur & même de féroce dans l'eſpece de diſcipline qu'ils avoient établie. Marius

donna à leurs Légions une forme & une conſtitution différentes. Céſar, ſans rien changer à la conſtitution de l'Infanterie, la ſépara de la Cavalerie & confirma cette admirable diſpoſition de combat à qui ils dûrent tant de conquêtes. Cette diſpoſition, ainſi que l'ordre & la diſcipline ſubſiſterent juſqu'à ce que les Romains, devenus riches & puiſſans, ſe laiſſerent amollir par le luxe, & qu'ils abandonnerent à des étrangers la défenſe, l'honneur & la gloire de la République.

Sous Valentinien II, Rome, quoique très-puiſſante & n'ayant rien perdu de ſes conquêtes, dégénéroit cependant depuis long-tems de ſa ſplendeur. Ce n'étoit déja plus ces anciens Romains qui ne connoiſſoient que les camps & les combats, qui n'avoient d'autres bains que ceux qu'ils prenoient dans le Tybre après l'exercice du Champ de Mars, & qui ignoroient juſqu'au nom de luxe; mais après Jules Céſar, ces mêmes Romains oublierent les vertus de leurs ancêtres; leurs richeſſes leur firent connoître des beſoins qu'ils avoient ignorés juſqu'alors; & du tems de Végèce, ils étoient abſolument déchus de ces mœurs auſteres, guerrieres & patriotiques qui avoient tant illuſtré leurs ayeux. Cependant, comme ils n'avoient encore rien perdu de leurs poſſeſſions, ils pouvoient choiſir leurs Soldats ou dans les villes ou dans la campagne; mais ceux tirés des villes n'étoient plus ce qu'avoient été leurs peres du tems des Conſuls:

l'oiſiveté, le libertinage, l'ivrognerie & mille autres vices avoient corrompus les citoyens & énervé leur courage; c'eſt, ſans doute, ce qui fait conſeiller à Végèce de choiſir de préférence les Soldats dans la campagne, comme moins adonnés aux vices qui infectoient les habitans des villes, & comme plus habitués au travail, aux fatigues & aux injures du tems.

Le conſeil de Végèce eſt juſte; & abſolument à l'avantage du militaire; mais dans cette circonſtance, il a plus enviſagé l'intérêt propre du militaire que celui de l'Etat en général; & il eſt dangereux de ſacrifier les autres états d'un Royaume à un ſeul, quelque néceſſaire & indiſpenſable qu'il ſoit. Toutes les profeſſions ſont utiles, il y en a dans le nombre qui le ſont plus les unes que les autres; l'attention du Gouvernement doit ſe porter également ſur toutes, au prorata de leur utilité; mais toutes doivent être ſoutenues, protégées & encouragées. L'agriculture doit être une des plus protégée, parce que c'eſt elle qui donne la vie aux citoyens. Or, les Soldats uniquement choiſis dans la campagne, ſeroient, en grande partie, tirés de la claſſe des Cultivateurs; & pour mieux compoſer l'état militaire, il pourroit arriver qu'on mettroit la diſette dans le Royaume, faute de bras pour labourer & enſemencer les terres. Il ne devroit donc pas être permis à ceux chargés de faire des recrues d'engager des Laboureurs; libre à eux de prendre

dans toutes les autres profeſſions ; mais ne point toucher à la claſſe des Cultivateurs, à moins d'un beſoin urgent pour completter les corps. Les recrues faites dans la campagne doivent cependant être limitées, dans la crainte d'épuiſer le fond deſtiné à la Milice. Je n'ignore pas qu'un Laboureur qui a trois charrues, conſéquemment trois Charretiers, il n'y a que le troiſième qui tire ; que celui qui en a quatre, deux tirent ; en ſuppoſant cependant que le maître Laboureur n'a pas ſoixante ans ; car s'il les a, il eſt ſenſé ne pas pouvoir mener une charrue, & alors de ces quatre Charretiers, il n'y en a qu'un qui tire ; mais les Ordonnances ſur la Milice ont tant variées, qu'on ne peut compter ſur rien. Il ſeroit à deſirer qu'elles fuſſent ſtables, & que le Cultivateur pût ſtatuer ſur quelque choſe ; mais un Subdélégué ou le Secrétaire de l'Intendance protége l'un ou l'autre ; (protection qui ſouvent n'eſt pas accordée ſans intérêt) ce protégé eſt diſpenſé de tirer à la Milice & ſurcharge d'autant une autre Paroiſſe. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que dans le tirage de la Milice, il ſe fait beaucoup d'injuſtice que l'Intendant, ſans doute, ignore ; mais qui ne ſe commettroient pas, s'il vouloit voir tout par lui-même, & s'il ne s'en rapportoit qu'à lui ſeul ; de quelque façon qu'on tire la Milice, ce ſont les Cultivateurs qui doivent être les plus ménagés.

Si les Puiſſances de l'Europe avoient la même politique

que

que les Romains, ſi leurs vues ſe portoient uniquement à la guerre; ce ſeroit, ſans doute, un bien de tirer toutes les recrues des habitans de la campagne; le militaire en ſeroit plus ſolide, & les Généraux plus certains de leurs opérations; mais heureuſement la politique des Puiſſances n'eſt pas celle des Romains qui, toujours en guerre avec leurs voiſins, donnoient des ſecours aux plus foibles contre les plus forts; moins par eſprit de juſtice & de généroſité, que pour affoiblir ceux qu'ils redoutoient davantage, & aſſervir après ceux qu'ils avoient ſecourus.

Il doit donc entrer dans la politique d'un bon Gouvernement d'avoir un bon & ſolide militaire, parce que c'eſt lui qui protége tous les autres états; mais en même-tems, je penſe qu'il eſt très-eſſentiel de purger les villes d'une foule d'habitans inutiles, qui rongent l'Etat ſans aucun acte qui lui ſoit reverſible, de ne pas tirer toutes les recrues de la campagne, pour laiſſer le fond néceſſaire à la Milice, & ſurtout de beaucoup ménager la claſſe des Cultivateurs; parce que c'eſt à ſon travail & à ſon induſtrie que ſont attachées la tranquillité de l'intérieur du Royaume, la vie des Citoyens, leur aiſance, la population & la fortune des particuliers.

J'ignore pourquoi toutes les profeſſions en général ſont aſſujetties à tirer à la Milice, & que la claſſe des Valets, la derniere de toutes, & très-abuſivement une des plus nombreuſe, en eſt exempte. On répondra ſans doute qu'il eſt

juſte que la Nobleſſe, le Militaire, la Magiſtrature exemptent leurs domeſtiques de tirer à la Milice, & que l'homme n'eſt exempt que parce qu'il eſt au ſervice d'un Noble, d'un Militaire ou d'un Magiſtrat; mais pourquoi les Valets des Traitans, des Bourgeois ſont-ils exempts auſſi? Si ce Traitant n'avoit pas une place qui l'exemptât, lui perſonnellement, s'il n'avoit pas cent mille livres de rentes, il tireroit à la Milice; mais ſi ſa charge l'exempte, cette prérogative ne doit pas s'étendre juſqu'à ſes Valets. Je demande encore pourquoi le fils d'un Marchand tire à la Milice, & que ſon Valet en eſt exempt; ſi on me répond que cela ne peut pas être, je dirai que je l'ai vu. En 1743, au mois d'Avril, on tira la Milice à Paris, j'allai par curioſité à l'Hôtel-de-Ville, je vis le fils d'un Marchand de drap, que je connoiſſois, arriver dans un fiacre avec un Laquais derriere; ce Laquais lui ouvrit la portiere, il deſcendit de ſon fiacre, monta à l'Hôtel-de-Ville, ſuivi de ſon Valet, tira à la Milice, & ſon Valet étoit derriere lui qui plaiſantoit & faiſoit des rires indécens: or, il eſt incompréhenſible comment un homme qui ne peut pas ſe ſouſtraire à la Milice, puiſſe exempter ſon Valet d'y tirer. Si c'eſt un privilége accordé à la Nobleſſe, au Militaire & à la Magiſtrature, il me ſemble qu'il ne devroit pas s'étendre juſqu'aux Traitans & aux Bourgeois.

Il y auroit, je penſe, un moyen pour, ſans attenter

entierement à ce privilége, le reſtreindre de façon que l'intérêt de l'Etat ne fut point léſé. Ce moyen ſeroit de taxer par une loi, la quantité de Valets que chaque particulier Noble, Militaire, Magiſtrat & Bourgeois pourroit avoir ſuivant ſa naiſſance & ſon état, ſans égard à ſa fortune. Tout particulier, quelque ſoit ſa naiſſance & ſon état, n'a pas beſoin de vingt ou trente domeſtiques pour le ſervir; ce n'eſt que le luxe, & non la néceſſité, qui a introduit cette quantité prodigieuſe de Valets qui, s'ils ſont devenus aujourd'hui utiles aux particuliers, privent l'Etat de membres qui lui auroient été néceſſaires, s'ils fuſſent reſtés dans leur premier état. Il eſt difficile de calculer la quantité de gens que cette claſſe de Valets ôte à la culture des terres, aux arts & aux métiers, conſéquemment au militaire. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'eſt la plus belle eſpèce d'hommes qui ſe met au ſervice des particuliers; que cette belle eſpece, habituée à une vie oiſive, à une aiſance pour laquelle elle n'eſt pas née, languit & vieillit ſous la livrée ſans ſonger, pour la plupart, à s'établir; & qu'elle eſt une des branches qui diminuent la population dans le Royaume.

Les vues d'un bon Gouvernement, doivent tendre à rendre utiles tous les Sujets de l'Etat. Comme il n'y a pas une ſeule pierre dans un bâtiment qui ne lui ſoit néceſſaire, & qui ne contribue à ſa ſolidité; de même il ne doit pas y avoir un ſeul membre dans l'Etat, qui ſoit diſpenſé de le

ſervir, ou dans les armes, ou dans la magiſtrature, ou dans le commerce, ou à la culture des terres; ou, enfin, par ſon travail; n'importe l'eſpece de ſervice & ſon importance, pourvu qu'il ſe rende utile & qu'il gagne ſa vie par ſon travail, il remplit la qualité de citoyen : or un Valet ne travaille que pour lui, rarement pour ſon maître; & il lui eſt ſouvent auſſi inutile qu'il l'eſt à l'Etat.

Je n'ai plus qu'une obſervation à faire. Il eſt d'uſage de ne tirer la Milice dans Paris, que dans les cas de néceſſité; mais puiſqu'elle y a été tirée, il dépend donc du Souverain de le faire encore, lorſqu'il le jugera à propos : or l'uſage n'eſt pas une loi ni un privilége accordé à la ville de Paris, puiſque l'exemption eſt à la volonté du Souverain. Qu'arrive-t-il de cet uſage? que lorſqu'on annonce que l'on va tirer la Milice dans toute l'étendue du Royaume, une grande partie des garçons quittent le pays deux ou trois mois avant le tirage, & vont ſe refugier dans Paris, où l'on ne la tire point, cherchent à ſe mettre en condition, & ſurchargent d'autant leur communauté. Paris ſurabonde de gens qui ne trouvent pas tous à ſe placer, ni à y travailler. Il faut cependant qu'ils vivent, ils deviennent fripons & voleurs, pour ainſi dire, par néceſſité.

Si, lorſqu'on leve la Milice, on la tiroit dans Paris, comme dans toutes les autres Villes du Royaume, cet inconvénient n'arriveroit point, & aucun habitant ne ſor-

tiroit de ſon abanlieue, parce qu'il ne ſeroit, nulle part où il ſe refugiroit, exempt de tirer à la Milice; que même ce ſeroit ceux qui, pour éviter d'y tirer ſe ſeroient expatriés de leur Ville ou de leur Village, qu'il faudroit faire Miliciens; non à la décharge de Paris ou des Villes où ils ſe ſeroient refugiés, mais à celle de leur communauté.

Si, cependant, c'eſt une bonté du Souverain de ne jamais faire tirer la Milice dans Paris, que dans le cas d'une abſolue néceſſité, je penſe que c'eſt une raiſon de plus pour fixer la quantité de Valets que chaque particulier pourroit avoir, ſuivant ſa naiſſance & ſon état; & que cette loi fut générale dans tout le Royaume, afin d'éviter dans toutes les Villes, & principalement dans Paris, le reflux des gens de la campagne, qui s'y jetteroient pour tâcher de ſe mettre en condition; mais chaque particulier étant par la loi aſtreint à n'avoir qu'un certain nombre de domeſtiques, ces réfugiés ne trouveroient point à ſe placer; & avec des précautions priſes par la Police, & par les Intendans des Provinces, relatives à ces fuyards, il ſeroit facile de les trouver, & de les renvoyer dans leur Province, conduits par des Cavaliers de Maréchauſſée; & pour les punir de leur évaſion, il faudroit qu'ils fuſſent déclarés Miliciens, ſans tirer, en diminution de ceux que devroit fournir leur communauté.

Tels ſont, je penſe, les principaux moyens pour éviter

les abus, pour conſerver des bras à la culture des terres, & pour purger les Villes des fénéans, des vagabonds & des gens ſans aveu.

CHAPITRE QUATRIÈME.

TEXTE.

De l'âge des nouveaux Soldats.

SI l'on veut ſuivre l'ancienne coutume, il eſt certain qu'on peut comprendre dans les levées ceux qui entrent en âge de puberté : ce qu'on apprend alors s'imprime plus promptement & plus profondément dans l'eſprit ; d'ailleurs, pour donner au corps la légéreté que demandent les exercices du ſaut & de la courſe, il ne faut pas attendre que les années l'ayent appéſanti ; c'eſt cette légéreté entretenue par l'uſage qui fait le bon Soldat. Autrefois, dit Salluſte, dès que la jeuneſſe étoit en âge de porter les armes, on l'exerçoit dans les camps : ne vaut-il pas mieux qu'un Soldat, tout dreſſé, ſe plaigne de n'avoir pas la force de

ſe battre, que de le voir ſe déſoler de n'être plus eu état de le faire ? Ne faut-il pas auſſi un certain tems pour tout apprendre ? car la ſcience de la guerre eſt d'une grande étendue, ſoit qu'il faille former des Archers ou en faire de bons tireurs à pied ou à cheval, ſoit qu'on veuille montrer aux Légionnaires toutes les parties de l'eſcrime, à ne point abandonner leurs places, à ne point confondre les rangs, à lancer des armes de jet d'une main ferme & aſſurée, à creuſer le foſſé, à planter avec art les paliſſades, à bien manier le bouclier, à le préſenter obliquement aux traits de l'ennemi, à parer adroitement les coups de fer & à les porter hardiment. Il eſt certain qu'un Soldat, formé à tous ces exercices, ne trouvera point d'ennemis redoutables, & que le champ de bataille n'aura pour lui que des charmes.

COMMENTAIRE.

CHAPITRE QUATRIÈME.

De l'âge des nouveaux Soldats.

IL n'étoit pas poſſible que Rome à ſa fondation, pût avoir une population ſuffiſante pour mettre de grandes armées ſur pied. L'hiſtoire nous apprend que dans ces premiers tems, elle n'avoit que trois mille hommes d'infanterie, & trois cents chevaux ; mais après avoir vaincu & ſubjugué pluſieurs Peuples ſes voiſins, Rome, par une politique auſſi ſage que conforme à ſes projets d'agrandiſſemens, accorda à ces Peuples le droit de bourgeoiſie, & les admit au nombre de ces citoyens ; alors elle ſe vit en état de mettre un plus grand nombre d'hommes ſur pied ; & ſous le règne même de Romulus, elle eut juſqu'à vingt mille hommes d'infanterie, & huit cents de cavalerie.

Quelles que puſſent être ſous Romulus les conquêtes des Romains, elles ne purent être aſſez conſidérables pour avoir ce nombre d'hommes armés, ſans enrôler, non-ſeulement des citoyens qui étoient en état de porter les armes, mais encore ceux qui, trop jeunes encore, n'auroient pas dû, dans un Etat plus peuplé, être admis à la Milice ; puiſque

Végèce

Végèce dit, *ſi l'on veut ſuivre l'ancienne coutume, il eſt certain qu'on peut comprendre dans les levées, ceux qui entrent en âge de puberté:* or, l'âge de puberté eſt à quatorze ans; ainſi il falloit, ou que les Romains fuſſent plus formés & plus forts que ne le ſont nos jeunes gens d'aujourd'hui, ou que n'ayant pas encore cette connoiſſance de la guerre, qu'ils acquirent depuis, ils ne fiſſent conſiſter la force de leurs armées que dans le nombre; ou, enfin, que prévoyant qu'ils auroient de longues guerres à ſoutenir, ils enrôlaſſent ces enfans, non pour les faire combattre, mais pour les inſtruire de bonne heure, les plier à l'ordre & à la diſcipline, & former leur corps aux fatigues & aux travaux de la guerre pour remplacer, avec le tems, ceux qui ne ſeroient plus en état de ſervir, ou qui auroient été tués; car il n'eſt pas poſſible de croire qu'ils euſſent voulu compter ces jeunes gens, pour mieux dire ces enfans, au nombre de leurs combattans. A quatorze ans, on n'eſt encore qu'un enfant, à peine ſait-on ſi on exiſte; on ne peut commencer à compter pour hommes que ceux qui ont atteints l'âge de la pleine puberté; & cet âge eſt à 17 ans; c'eſt le tems où l'homme commence à ſentir ſes forces, & où le duvet de ſes joues ſe change en barbe, & le diſtingue des femmes.

Si Végèce eut ſpécifié la pleine puberté, pour être admis à la Milice, il n'auroit laiſſé aucun doute ſur l'âge preſcrit; mais il dit, lorſqu'ils entrent en puberté: or, cet âge eſt

encore trop tendre pour eſpérer de tirer du nouvel enrôlé les ſervices qu'on doit exiger d'un Soldat. Il en eſt de même en France, lorſqu'on tire la Milice. Les Ordonnances portent que tous les garçons, depuis l'âge de ſeize ans & au-deſſus, y tireront. Quoique le ſervice du Milicien ne ſoit ni gênant ni fatiguant ; cependant, je penſe que l'âge de ſeize ans eſt trop tendre, que l'enfant tombé à la Milice n'a pas encore le tempérament fait, & qu'il n'a pas la force néceſſaire pour porter & ſe ſervir de ſes armes, ni même la taille ſuffiſante pour être admis dans un bataillon. Ce n'eſt pas là, cependant, le plus grand abus. Les Ordonnances qui preſcrivent que les enfans de ſeize ans tireront à la Milice, en engagent une grande partie à ſe marier à cet âge, pour être exempt d'y tirer; & quoique les mariés de l'année ne ſoient pas diſpenſés d'y tirer, s'il ne ſe trouve point aſſez de garçons, ils eſpèrent qu'il y en aura ſuffiſamment, & ils ſe mettent, au moins, dans une poſition conditionnelle; qu'arrive-t-il? Ces enfans ſans forces, non encore formés, qui épouſent des filles, auſſi enfans qu'eux, ne peuvent faire que des enfans foibles & mal conformés, parce qu'il n'eſt pas poſſible qu'un ſi jeune homme, qui n'eſt pas encore fait, en qui la nature n'a pas encore eu le tems de donner à ſes muſcles & à ſes fibres l'extenſion & la force qu'ils doivent avoir; conſéquemment, qui n'a pas encore pris ſa croiſſance, puiſſe faire un enfant bien conſtitué, &

qui ait, un jour, une haute ſtature. Si les Ordonnances preſcrivoient que les nouveaux mariés, depuis ſeize ans juſqu'à vingt-trois, incluſivement, tireroient à la Milice, comme les garçons, cet abus n'auroit plus lieu, parce qu'aucun ne trouveroit à ſe marier avant vingt-quatre ans, n'y ayant point de filles qui vouluſſent prendre d'engagement avec un homme ſuſceptible de tirer à la Milice (*a*). Or à vingt-quatre ans, ſur-tout dans les Campagnes, un homme a pris, non-ſeulement ſa croiſſance, mais encore toute la force qu'il aura, & il eſt en état de faire des enfans forts & bien conſtitués. Il en réſulteroit que l'eſpece d'hommes ne s'appauvriroit pas, qu'elle ſeroit plus forte, plus élevée, & que l'Etat auroit des Citoyens capables de lui rendre de bons ſervices, & de lui être utiles, tant pour la guerre que pour la culture des terres, les arts & métiers. Il eſt certain, qu'en général, la taille françaiſe n'eſt pas élevée, qu'elle eſt même plutôt baſſe que haute; cela provient en partie, de ce que les jeunes gens ſe marient avant d'avoir acquis leur croiſſance & leurs forces. S'il y avoit une loi qui défen-

(*a*) Si cette Ordonnance avoit lieu, il faudroit qu'il y fut ſpécifié qu'un homme qui à vingt-quatre ans révolus ſe marieroit, ne ſeroit point tenu de tirer à la milice, même dans la première année de ſon mariage; il en réſulteroit deux grands biens. 1°. Une plus nombreuſe population dans le Royaume. 2°. Des Enfans plus forts, mieux conformés & plus hauts de taille qu'ils ne ſont communément.

dit de ſe marier avant vingt-quatre ou vingt cinq ans, pour les garçons, & avant dix-neuf ou vingt, pour les filles, on verroit inſenſiblement la taille françaiſe, non-ſeulement s'élever; mais encore, les tempéramens être plus forts, les corps mieux faits. Quel avantage immenſe il en réſulteroit pour la Nation, ſur-tout avec le caractère qui lui eſt propre, & qui la diſtingue de beaucoup d'autres.

Quoique l'homme dans l'âge de l'adoleſcence, qui ſe prend depuis la pleine puberté juſqu'à 21 ans, ne ſoit pas encore dans toute ſa force, cependant il en approche, & l'on ne doit point faire difficulté de l'enrôler; mais on ne doit le prendre à 17 ans, qu'en tems de paix, parce que les fatigues ſont moins conſidérables, les inſtructions qu'on lui donne, les exercices auxquels on veut l'habituer doivent être proportionnés à ſes forces; alors loin de ruiner ſon tempérament, ce qui arriveroit certainement ſi on les outroit, le fortifieront & le rendront plus robuſte.

Il eſt même néceſſaire, pendant la paix, de prendre des jeunes gens de préférence, parce que, ainſi que le dit Végèce, à cet âge les leçons s'impriment plus promptement & plus profondément dans l'eſprit, on apprend plus facilement à manier ſes armes, les membres ſont plus ſouples, le corps eſt plus diſpos & n'a point encore pris d'habitude contraire à la profeſſion des armes. Les forces s'accroiſſent par des exercices journaliers, mais modérés; & le jeune

Soldat devient robuſte par les mêmes cauſes qui affoibliroient un enfant de quatorze ans.

En tems de guerre, il ne faut recevoir que des jeunes gens de dix-huit à dix-neuf ans & au-deſſus, & jamais au-deſſous, parce que les fatigues ſont plus conſidérables & plus continuées; & qu'indépendamment du ſervice du camp, des marches, des détachemens & des travaux que les circonſtances obligent de faire faire, il faut encore que le Soldat ait ſuffiſamment de force pour ſoutenir les fatigues de l'inſtruction; fatigues d'autant plus conſidérables, qu'elles ſont gênantes & monotones; conſéquemment ennuyeuſes, mais indiſpenſables.

Si cependant la Puiſſance qui eſt en guerre a, par ſa conſtitution, des bataillons ou des dépôts deſtinés à completter les Corps campés, elle peut alors enrôler à dix-ſept ans faits, parce que ces jeunes gens ne marcheront pas ſur le champ aux bataillons de ligne; ils reſtent au dépôt pour y être inſtruits, & ne marchent ſouvent qu'un an après avoir été enrôlés; mais ſi la conſtitution n'eſt pas telle que je la ſuppoſe, ſi les Corps marchent en entiers à l'armée, on ne doit recevoir dans les troupes que des jeunes gens depuis dix-huit ans & au-deſſus. Si on en recevoit au-deſſous, ce ſeroit augmenter les maſſes, ſans ajouter à leurs forces; ce ſeroit même les diminuer, parce que l'enſemble ne pourroit pas y être, que l'inſtruction ne ſeroit pas égale,

& qu'il n'y auroit pas d'unité de force ; quand même ces jeunes gens ſe plieroient facilement à l'ordre & à la diſcipline, qu'ils ſeroient promptement inſtruits à ſe ſervir de leurs armes, à marcher & à exécuter toutes les évolutions qui leur ſeroient ordonnées ; trop foibles pour ſoutenir les fatigues continuelles de la campagne, ils tomberoient bientôt malades ; & au bout de ſix ſemaines ou deux mois, l'armée ſe trouveroit avoir un non-complet auſſi conſidérable que lorſqu'elle eſt entrée dans ſes quartiers d'hiver. Ce ne ſont pas des conjectures que je donne ici, ce ſont des faits qu'on ne peut conteſter. Nous en avons fait la triſte expérience pendant les dernieres guerres, & il eſt incroyable le nombre de Soldats trop jeunes qui ont ſuccombé aux fatigues dans les hôpitaux.

Le Miniſtre qui a porté à huit ans les engagemens qui, avant, n'étoient que de ſix, a ſenti que les Régimens étant quelquefois forcés de prendre de trop jeunes gens, faute d'en trouver de plus âgés, conſéquemment de plus forts, ne pouvoient en tirer aucun ſervice pendant un ou deux ans, tant par la foibleſſe de leur âge trop tendre, que par le tems de l'inſtruction qui ne peut être hâté que relativement à leurs forces & à leur intelligence. Ce Miniſtre a donc jugé qu'en mettant les engagemens à huit ans, les recrues ſeroient en état de ſervir pendant ſix ou ſept ans, ſuivant le tems qui ſeroit employé à leur inſ-

truction ; au lieu que les engagemens n'étant que de ſix ans, on ne pouvoit compter ſur les nouveaux engagés que pendant quatre ou cinq ans ; car pendant le tems de l'inſtruction, on ne peut faire aucun fond ſur un Soldat. Ce tems lui a paru, avec raiſon, trop court, parce qu'à peine un homme étoit-il inſtruit, qu'il falloit lui donner ſon congé abſolu ; & malgré les Ordonnances, qui portent qu'on ne délivrera qu'une certaine quantité de congés abſolus, il lui a paru dur de retenir un homme malgré lui, à qui, conſéquemment, on n'inſpiroit que beaucoup de dégoût pour ſon état, & qui ne pouvoit faire qu'un mauvais Soldat ; d'ailleurs, les engagemens étant de ſix ans, renouvelloient ſi ſouvent les Corps, qu'ils étoient preſque toujours compoſés de jeunes gens, & il n'y avoit que les têtes des Compagnies, qui euſſent de la barbe. Voilà, je penſe, ce qui l'a engagé à porter les enrôlemens à huit ans ; en quoi il a penſé très-judicieuſement ; il auroit, peut-être, voulu les porter à dix ; mais il connoiſſoit, ſans doute, le caractere & le génie de la Nation ; & on doit lui ſavoir gré de les avoir mis à huit ans.

Le Miniſtre qui lui a ſuccédé, a eu des vues auſſi Militaires, plus étendues ; mais, peut-être pas aſſez bien calculées. Il a ſenti qu'il falloit exciter l'émulation dans l'eſprit du Soldat, non-ſeulement par des récompenſes proportionnées aux ſervices ; mais encore par des marques diſtinctives, qui

annonçaſſent le tems de ſes ſervices. Par une Ordonnance du 16 Avril 1771, le Roi accorde un ſol d'haute-paye, après huit ans de ſervice, à celui qui ſe rengage pour huit autres années. Deux ſols après ſeize, & quatre après vingt-quatre ans. La vétérance ne s'accorde qu'après ce dernier tems; & c'eſt à cette époque, qu'outre ſa paye, il reçoit ces quatre ſols tant qu'il ſert; s'il quitte, & qu'il obtienne ſon congé abſolu, le Roi lui accorde ſa ſolde entiere, qu'il reçoit dans le lieu qu'il a choiſi pour ſe retirer; mais de ce moment, il ne touche plus les quatre ſols d'haute-paye.

Celui qui fait un ſecond engagement, a un ſol d'haute-paye; mais s'il obtient ſon congé abſolu, ou pour cauſe d'infirmités, ou pour d'autres raiſons, ſans avoir rempli ce ſecond engagement, même l'ayant rempli, ſans en contracter un troiſième, il ne lui eſt rien accordé, & peut ſe retirer avec ſa cartouche, où bon lui ſemble.

Celui qui fait deux engagemens, & qui en contracte un troiſième, a deux ſols de haute-paye. S'il eſt forcé de demander ſon congé avant l'expiration de ce troiſième engagement, ou après l'avoir fini, pour cauſe d'infirmités, reconnues & conſtatées par le Chirurgien-Major du Régiment, le Roi lui accorde la demi-ſolde, qui lui eſt payée dans le lieu qu'il choiſit pour ſe retirer; mais il perd les deux ſols de haute-paye qui lui étoient accordés étant au Corps. S'il demande ſon congé, ſans cauſe d'infirmités, pour des raiſons de familles

famille ou autres, on le lui accorde en rendant ce qu'il a touché d'engagement, & ne reçoit point la demi-ſolde.

Après avoir récompenſé, par ces différentes hautes-payes, les ſervices du Soldat, ce même Miniſtre a cru devoir exciter ſon émulation, & l'inviter à continuer ſes ſervices par des marques diſtinctives; le Roi, par la même Ordonnance, accorde à celui qui contracte un ſecond engagement, un chevron ſur la manche gauche; deux à celui qui en a fait deux & qui en renouvelle un troiſième; & à celui qui a completté trois engagemens, & qui en contracte un quatrième, il lui accorde une plaque, ſur laquelle il y a deux épées brodées en ſautoir. Cette plaque s'attache ſur l'habit du côté gauche, à l'endroit du cœur : elle eſt la marque de la vétérance.

Cette Ordonnance eſt, ſans doute, à l'avantage du Militaire; mais je penſe qu'elle s'accorderoit mieux avec les intérêts du Souverain, ſans diminuer le fruit qu'on a droit d'en attendre, ſi on avoit fait une diſtribution différente des hautes-payes, en laiſſant, cependant, toujours ſubſiſter les marques diſtinctives qu'il eſt eſſentiel de conſerver.

Il me ſemble que la vétérance accordée après vingt-quatre ans, eſt trop prompte, parce qu'un jeune homme qui s'engage à dix-ſept ou dix-huit ans (& c'eſt le plus grand nombre) en ſuppoſant qu'il faſſe trois engagemens, ce qui le mène à vingt-quatre ans de ſervice, n'a, après ce tems

expiré, que quarante-un à quarante-deux ans : or, cet âge n'eſt pas aſſez avancé pour ne pas pouvoir ſervir encore huit ans. Ces huit ans expirés, il aura quarante-neuf à cinquante ans ; c'eſt alors qu'il eſt juſte de lui donner la vétérance ; & quoiqu'à cet âge, l'homme en général ſoit encore dans toute ſa force, le Soldat qui aura ſervi trente-deux ans, ſera ſouvent plus caſſé & plus vieux qu'un homme de ſoixante ans qui n'aura jamais ſervi, ſur-tout ſi, pendant ce tems, il a fait pluſieurs campagnes ; d'ailleurs la vétérance accordée à vingt-quatre ans, augmente & multiplie conſidérablement les retraites, par la quantité de vétérans qui ſe retirent, quoiqu'encore très en état de ſervir ; mais qui, n'ayant plus rien à eſpérer, demandent leur congé ; & le Roi, par cette Ordonnance, peut encore, pendant quinze, vingt, & même trente ans, payer un homme qui ne l'a, cependant, ſervi que vingt-quatre : or, en prolongeant le tems de la vétérance de huit ans, ſans cependant rien diminuer des avantages que l'Ordonnance actuelle donne au Soldat, rélativement à l'honorifique, les vétérances ſeront moins multipliées, on rendra le Soldat plus empreſſé à l'obtenir ; les retraites ſeront moins fréquentes, les Régimens conſerveront leurs anciens Soldats ; & le Roi ne payera plus que ceux qui ſeront abſolument hors d'état de le ſervir.

Il y a encore pluſieurs inconvéniens qui réſultent de la

même Ordonnance. Outre le ſol de haute-paye que le Roi accorde à celui qui contracte un ſecond engagement, on lui donne encore cent, cent vingt livres, & quelquefois d'avantage, pour ſon engagement, quoique l'Ordonnance ne preſcrive que trente livres; il en eſt de même s'il fait un troiſième & quatrième engagement; ces deux ſommes ſouvent répétées, ſont très-diſpendieuſes pour le Roi, & pour les Capitaines, à qui le Roi ne tient pas compte du ſurplus qu'ils donnent d'engagement; & quoique ce ſoit un bien pour un Corps de conſerver d'anciens Soldats, il n'en eſt pas moins vrai qu'ils deviennent très-coûteux.

Le ſol, les deux ſols, & les quatre ſols de haute-paye, ne nourriſſent pas mieux le Soldat, parce qu'il ne met à la chambrée que la même quantité de ſols que ceux qui n'ont point de hautes-payes: or cette quantité ſe réduit, pour l'Infanterie, à trois ſols par Soldat; ainſi les hautes-payes ne mettent auſſi que trois ſols. C'eſt donc au profit ſeul du particulier que ſont ces hautes-payes, & jamais à celui de la Chambrée; preſque toujours cet argent eſt employé au cabaret, & diſtrait le Soldat de ſes devoirs; il eſt cependant vrai que, lorſqu'il a beſoin de quelques nippes, on lui retient ſur ſa haute-paye, pour les lui acheter; mais s'il n'a beſoin de rien, il la touche entierement; & cet argent eſt employé ou à boire, ou à d'autres objets plus dangereux.

... les inconvéniens, donner au Soldat plus ... ..., une plus grande facilité pour les remplacemens, & une perpétuelle avantageuse qui lui offre un héritier, lorsque devenu vétéran, il ne sera plus en état de continuer ses services; je pense qu'on devroit augmenter la paye du Soldat de huit deniers; c'est-à-dire, de lui donner six sols quatre deniers, au lieu de cinq sols huit deniers qu'il a aujourd'hui (a); il n'est pas possible qu'il puisse vivre avec la paye actuelle. Si on ne lui faisoit pas des retenues sur sa solde, il auroit plus que suffisamment; mais on lui retient deux sols huit deniers par jour, pour différens objets, & il ne lui reste que trois sols pour vivre: or, vu la cherté des denrées, il n'est pas possible que le Soldat n'ait pas toujours faim.

Les soins du Ministère, les plus importans & les plus intéressans, sont de bien nourrir le Soldat; cette bonne nourriture contribuera a sa santé, entretiendra sa bonne volonté, & excitera son zèle pour le service. On n'y parviendra qu'en augmentant sa paye journalière de huit deniers; alors chaque Soldat mettra trois sols huit deniers à la chambrée, & il sera

---

(a) Lorsqu'on travailloit à cet Ouvrage, le Soldat n'avoit que cinq sols huit deniers. Depuis, le Roi a augmenté sa paye de huit deniers; ainsi il a aujourd'hui ce qu'on propose de lui donner, mais on a changé la facture du pain. Je souhaite qu'on s'en trouve bien, sur-tout à la guerre.

ſuffiſamment nourri; parce que chacune, qui eſt de ſept hommes, aura vingt-cinq ſols ſix deniers à manger par jour; ce qui doit ſuffire, recevant le pain.

Quand aux hautes-payes, je propoſerois que le Soldat, parvenu à l'époque de huit ans, & qui contracteroit un ſecond engagement, eut un ſol par jour de haute-paye; ce qui lui feroit dix-huit livres par an; & pour les huit ans, cent quarante-quatre livres; mais cette ſomme d'argent doit lui ſervir d'engagement, & lui être payée tous les deux ans, à raiſon de trente-ſix livres; le premier payement à commencer du jour qu'il contractera ſon ſecond engagement; deux ans après pareille ſomme, juſqu'au dernier terme. Il me paroît abſurde de donner à un Soldat un ſol de haute-paye pour huit ans qu'il a ſervi, pendant lequel tems le Roi lui a donné ſix ſols quatre deniers par jour, du pain, l'a bien vêtu; & de lui donner encore cent vingt à cent cinquante livres, pour le prier de recevoir un ſol de haute-paye pardelà les ſix ſols quatre deniers qu'il reçoit chaque jour. Sur cette ſomme de trente-ſix livres, payée tous les deux ans, il lui ſera retenu pour acheter ce dont il aura beſoin, comme bas, chauſſons, & autres nippes qu'il eſt obligé de ſe fournir; s'il n'a beſoin de rien, il touchera la ſomme entière.

Parvenu à l'époque de ſeize ans, s'il contracte un troiſième engagement, il aura deux ſols, qui lui ſeront payés

comme ci-deſſus; c'eſt-à-dire, ſoixante-douze livres tous les deux ans, à commencer du moment de ſon rengagement; & de même que ci-deſſus. Ces deux cent quatre-vingt-huit livres lui tiendront lieu d'engagement; ſi cependant il aimoit mieux toucher trente-ſix livres tous les ans, il n'y a aucun inconvénient à lui en laiſſer le choix. Les vingt-quatre ans expirés, il ne recevra pas plus qu'à ſon troiſième engagement; c'eſt-à-dire, qu'il recevra ſes deux ſols de haute-paye tous les ans, ou tous les deux ans, à ſon choix; mais n'ayant plus que huit ans à attendre pour avoir la vétérance, & une paye qui lui aſſure une honnête aiſance le reſte de ſes jours, on ne doit point douter qu'il ne reſte, & ne ſerve encore huit ans. Il y ſera d'autant plus intéreſſé, que ce n'eſt qu'à cette époque de vingt-quatre ans qu'il ſera dans la claſſe de l'Ordonnance actuelle pour la retraite avec la demi-ſolde; & qu'il ne pourra l'obtenir que ſous la même condition portée par l'Ordonnance: or, s'il n'a aucune infirmité, s'il ſe porte bien, il eſt certain qu'il ſe rengagera pour jouir, après ces huit ans expirés, (ce qui lui fera trente-deux ans de ſervice) de dix ſols par jour, qu'il touchera dans le lieu qu'il aura choiſi pour ſe retirer. Les Sergens, Fourriers, Caporaux & Appointés toucheront à proportion de leur paye. Il en ſera de même de la Cavalerie, des Dragons & des Troupes Légeres à pied & à cheval.

Par cet ordre, il n'eſt pas douteux que la diminution

qu'il y aura dans le nombre des retraites, des vétérans & des demi-ſoldes, ſera plus que ſuffiſante pour ſubvenir à la dépenſe que doit occaſionner les huit deniers d'augmentation propoſés pour la ſolde journaliere du Soldat. Au premier coup-d'œil, cette augmentation paroît augmenter la dépenſe du Roi, en ſuppoſant cent cinquante mille hommes, de 1800000 livres; mais le tems des retraites étant reculé, il y en aura beaucoup moins, & le Roi ne les payera pas ſi long-tems. Les retraites avec les demi-ſoldes ſeront beaucoup plus rares; parce qu'outre qu'elles ne ſeront accordées qu'à vingt-quatre ans, & à ceux qui, par leurs infirmités bien reconnues & bien atteſtées, ne ſeront plus en état de ſervir, ſi un Soldat ſe ſent aſſez de forces & de ſanté pour continuer ſes ſervices, il aimera mieux reſter encore huit ans pour avoir les dix ſols par jour, que de ſe retirer avec ſa demi-ſolde, qui ne ſeroit jamais que trois ſols deux deniers; & qu'il n'eſt pas certain d'obtenir, qu'autant qu'il ſera prouvé qu'il ne peut plus ſervir. Comme la plaque accordée aujourd'hui à vingt-quatre ans révolus, ne coûte rien au Roi, elle peut être donnée au Soldat qui aura rempli ce terme; mais il ne pourra avoir les dix ſols de retraite, qu'après trente-deux ans révolus.

J'ai dit plus haut que le tems de l'inſtruction étoit long; mais que relativement à l'âge & à la foibleſſe des nouveaux enrôlés, il ne falloit pas la pouſſer trop vivement. L'inſ-

truction, chez les Romains, étoit beaucoup plus longue qu'elle ne doit l'être aujourd'hui pour nos troupes, parce que les armes étoient plus variées ; qu'il y en avoit de différentes eſpeces, qui toutes demandoient une inſtruction particuliere. La Légion étoit compoſée de quatre ordres de Soldats armés différemment. Les *Vélites* avoient une épée à l'eſpagnole, dont la lame étoit à deux tranchans ; elle avoit quinze pouces de longueur, large à la poignée & diminuoit inſenſiblement juſqu'à la pointe. Outre cette épée, ils avoient ſept javelots (*) de trois pieds de longueur, dont le bois étoit de la groſſeur du doigt. Le fer avoit environ ſix pouces de longueur, étoit très mince, afin qu'il ſe pliât par la peſanteur de la hampe, lorſqu'il étoit entré dans la cuiraſſe ou dans le bouclier de l'ennemi, & qu'étant rompu ou courbé, il ne pût plus s'en ſervir. Les *Haſtates* avoient une épée ſemblable à celle des Vélites, deux grands javelots & cinq fleches plombées qu'ils plaçoient dans la concavité de leur bouclier. Les *Princes* étoient armés comme les Haſtates. Les *Triaires* avoient une épée ſemblable à celle des autres ordres ; ils n'avoient ni fleches plombées, ni javelots ; mais à leur place, ils avoient le *pilum* qui étoit à-peu-près de la longueur d'un ſponton. Il y avoit auſſi dans les armées romaines des Archers & des Frondeurs ; mais ces eſpeces de troupes faiſoient nombre dans les Légions des alliés. Outre ces armes offenſives, chaque Soldat avoit des

(*) Coutumes des Romains, Livre V, Chapitre III.

armes

armes défenſives, elles conſiſtoient en un caſque, une cuiraſſe & un bouclier ; cette derniere arme défenſive demandoit une inſtruction particuliere pour pouvoir s'en ſervir utilement & ſavoir l'oppoſer de biais aux coups pour en affoiblir la force. Lorſqu'un *Haſtate* paſſoit dans l'ordre des *Princes*, il n'avoit point d'inſtruction particuliere à recevoir, parce que les armes étoient les mêmes ; mais lorſqu'un Soldat Prince étoit jugé digne d'être mis dans l'ordre des *Triaires*, il falloit l'inſtruire à ſe ſervir du *pilum*. Il n'en eſt pas de même des troupes actuelles de l'Europe. Toute l'infanterie des différentes Puiſſances a les mêmes armes, un fuſil armé de ſa bayonnete. Conſéquemment l'inſtruction en uſage chez chaque Nation eſt la même. Dès qu'un Soldat eſt inſtruit à manier ſes armes, à s'en ſervir avec adreſſe ; qu'il ſait marcher les différens pas & exécuter les évolutions qui lui ſont ordonnées, il ne faut que l'entretenir & ne lui pas laiſſer oublier ce qu'il a appris. Le point le plus eſſentiel eſt de bien marcher ; il faut l'y ramener ſans ceſſe. C'eſt de ce *bien marcher* que dépendent l'union & l'enſemble abſolument néceſſaires dans un corps de troupes, qui, quoique compoſé de pluſieurs individus, n'en doit faire qu'un. L'Ordonnance pour les différentes évolutions, pour le maniement & le port des armes, pour les différens pas, doit être peſée avant que de la donner, & ne pas être changée tous les ſix mois, ainſi qu'on l'a déja vu pluſieurs fois. Pour

ſe diſculper de l'incertitude de ſes principes, on croit qu'en donnant une inſtruction proviſoire, on cachera aux yeux des Militaires cette incertitude impardonnable ; c'eſt un eſſai qu'on veut faire, dit-on, avant que de ſe déterminer ſur tels ou tels principes, comme ſi les principes de la *tactique* n'étoient pas invariables pour tous les états militaires de l'Europe, relativement à l'ordre & au mouvement. La tactique n'eſt autre que *la ſcience de l'ordre & du mouvement* : or, il ne peut y avoir qu'un ordre ; & cet ordre conduit infailliblement aux divers mouvemens néceſſaires pour exécuter toute eſpece d'évolution & de manœuvre. S'il n'y a point d'ordre dans la compoſition de la maſſe générale de l'armée, il ne peut y en avoir dans les différens corps qui compoſent cette maſſe. Conſéquemment, aucun dans les diviſions & ſubdiviſions de chaque corps ; donc il ne peut réſulter qu'une très-grande confuſion dans les mouvemens, parce que l'ordre primitif n'exiſte pas ; d'ailleurs ces changemens, ſi ſouvent réitérés, font le plus mauvais effet poſſible ; ils dégoûtent l'Officier, rebutent, fatiguent le Soldat, & n'excitent pas en eux cette confiance qu'il ſeroit à deſirer qu'ils euſſent dans ceux qui les commandent.

Quoique la Légion Romaine ait eſſuyé pluſieurs changemens, ils n'ont jamais été que relativement à ſa force, & jamais aux diviſions & aux ſubdiviſions, qui, quoique plus

ou moins fortes, n'ont point augmenté en nombre. A la création de la Légion, il n'y avoit que trois ordres de Soldats, *les Haſtates*, *les Princes & les Triaires*. Dans la ſuite on créa les *Vélites*, qui firent un quatrième ordre; mais jamais la diſpoſition pour le combat n'a variée. Lorſque Curius Dentatus eut vaincu Pirrhus dans les champs de la Lucanie, le même ordre de bataille ſubſiſta toujours; mais il rectifia la forme des camps Romains, ſur celle de Pirrhus, parce qu'il y reconnut plus d'ordre. Qu'un camp ſoit diſpoſé d'une façon ou d'une autre, peu importe, pourvu qu'il ſoit en force; cette forme différente ne peut choquer le caractère d'une Nation; mais une diſpoſition qui n'eſt pas relative à ce même caractère, quelque bonne qu'elle ſoit pour une autre Nation, ne vaut rien pour celle dont le génie y eſt oppoſé.

Oſons être Romains. Faiſons mieux, ſoyons ce que nous ſommes, & ceſſons de vouloir être les ſinges des autres Nations qui rient de nos doutes & de notre indéciſion. Ayons plus de confiance dans nos lumieres; & avant d'admettre aucune nouveauté dans notre Militaire, examinons-là, calculons-là, & voyons ſi elle eſt analogue à notre caractère, à nos uſages, à nos principes, ou ſi elle y eſt oppoſée. Puiſons dans notre propre fond, ſans aller chercher chez l'étranger, des idées que pluſieurs de nos compatriotes ont eu; mais qui n'ont pas trouvé faveur, parce qu'elles étoient

préſentées par des Français. Gardons par devers nous les qualités qui nous ſont propres, la valeur, l'activité & l'amour de la gloire. Prenons des Romains leur amour pour la patrie, le reſpect pour leurs ſupérieurs, l'obéiſſance prompte aux ordres qui leur étoient donnés, l'activité dans le travail, le zèle pour tout ce qui peut intéreſſer l'Etat. Dépouillons-nous de cette baſſe jalouſie qui dément le caractère franc & loyal du Français; inſtruiſons-nous des devoirs de notre état, & rempliſſons-les avec aſſiduité; alors, ſans ſonger aux récompenſes que nos ſervices pourront nous mériter, nous nous croirons payés par les ſuffrages du Souverain & de la Nation, ſatisfaits d'avoir pu contribuer en quelque ſorte, au luſtre & à la gloire de la Patrie, & au bonheur & à la tranquillité de nos concitoyens.

CHAPITRE CINQUIÈME.

TEXTE.

De la taille des nouveaux Soldats.

JE ſais que le Conſul Marius exigeoit pour la Cavalerie légère & pour les premieres cohortes de chaque Légion des hommes de ſix pieds (*a*), ou au moins de cinq pieds dix pouces ; mais le peuple Romain étoit plus nombreux alors, & plus porté à la guerre. Le goût des emplois civils, n'emportoit pas, comme aujourd'hui, la plus brillante jeuneſſe ; ainſi, dans l'impoſſibilité où nous ſommes aujourd'hui de réunir la taille & la vigueur, il faut préférer celle-ci. Homère nous y autoriſe en nous repréſentant Tidée comme un homme de très-grand courage quoique de très-petite taille.

(*a*) Le Pied Romain étoit plus petit de 13 lignes que notre Pied-de-Roi ; ainſi un Soldat Ron ain de ſix pieds, n'avoit, ſuivant notre meſure, que cinq pieds cinq pouces ſix lignes.

COMMENTAIRE.

CHAPITRE CINQUIÈME.

De la taille des nouveaux Soldats.

ON remarque que dans les tems les plus reculés, toutes les Puiſſances ont toujours préféré d'enrôler des hommes de haute taille à ceux d'une moindre ſtature; les Romains, ſur ce point, ont penſé comme leurs prédéceſſeurs; leurs ſucceſſeurs ont penſé comme eux; & toutes les Puiſſances penſent comme les Grecs & les Romains. En effet, un homme de haute taille en impoſe davantage au premier aſpect; il prévient plus en ſa faveur. Il eſt certain qu'une troupe dont la taille eſt élevée eſt plus belle; qu'elle ſatisfait les yeux; mais il y a une condition abſolument néceſſaire, c'eſt qu'elle doit être égale; car ſi elle ne l'eſt pas, & que ces hommes de haute taille ſoient entremêlés de petits, les uns & les autres ſe dépareront mutuellement. On eſt communément dans l'idée qu'un homme de haute taille eſt plus fort, plus leſte, plus ingambe. Cela eſt vrai, s'il eſt bien conſtitué, ſi toutes les parties de ſon corps ſont bien proportionnées; mais ſi elles ne le ſont pas, & s'il n'eſt que grand, il ſera plus foible, il aura plus mauvaiſe grace qu'un homme plus

petit, qui ſera bien pris dans ſa taille. Fréderic-Guillaume II, Roi de Pruſſe, avoit la fureur des hommes de la plus haute taille. Il vouloit ſur-tout que les Soldats des bataillons de ſes Gardes euſſent ſix pieds. En 1734, il donna vingt-quatre mille livres à un Capitaine de Dragons Français, pour un Dragon de ſa Compagnie qui avoit ſix pieds (*a*); il fit l'impoſſible pour attirer à ſon ſervice un Capitaine du Régiment des Gardes Françaiſes, qui avoit ſix pieds (*). Charles-Fréderic, ſon ſucceſſeur, aujourd'hui ſur le trône, n'a pas le même ſyſtême. Il veut bien des hommes de taille, forts & robuſtes; mais il a réformé ces coloſſes qu'il faut laiſſer à ces Princes qui, pour conſerver un air de ſouveraineté, entretiennent un ou deux bataillons qui leur ſervent de Gardes; mais qui ne ſont point deſtinés à faire la guerre. Comme ces bataillons ne ſont que pour le coup-d'œil & la parade, qu'il y arrive peu de changemens, parce que les dangers n'y ſont pas fréquens, & qu'ils ſont en petit nombre, il eſt facile à ces Princes de les avoir de la plus belle taille & des mieux faits; mais il n'eſt pas poſſible qu'une Puiſſance qui a cent cinquante à deux cents mille hommes ſur pied, puiſſe vouloir que toutes ſes troupes ſoient à l'inſtar de ces bataillons de parade.

(*) Ce Capitaine ſe nommoit Vallon.

(*a*) Dans un Gouvernement qui auroit été plus Militaire que n'étoit alors celui de France, on n'auroit pas permis ce trafic indécent, & le Capitaine auroit dû être caſſé. On ſut ce trafic, & on en rit.

Les Romains, au rapport de Végèce, choiſiſſoient pour leur cavalerie légionnaire des hommes de ſix pieds. Cette taille revenoit, ainſi qu'on la pu voir dans la note du texte, à cinq pieds cinq pouces ſix lignes de notre meſure. Il n'eſt pas douteux qu'un Cavalier doit être d'une taille plus élevée qu'un Fantaſſin; moins pour ſatisfaire le coup-d'œil, que pour qu'il puiſſe facilement monter à cheval: or, le cheval d'un Cavalier devant avoir quatre pieds dix à dix pouces & demi, il faut que ſa taille y ſoit proportionnée. Comme celle des Romains étoit généralement peu élevée, ils compoſoient preſque toute leur cavalerie de Thraces qui étoient grands, très-courageux, fort bons cavaliers, & qui menoient parfaitement leurs chevaux.

On a en France la manie des hommes de haute taille pour toutes les troupes en général. Il eſt ſans doute néceſſaire que la cavalerie ſoit élevée, par la raiſon que j'ai dit plus haut; mais s'il étoit poſſible de limiter la taille du Cavalier, elle ne devroit être que depuis cinq pieds cinq pouces, juſqu'à cinq pieds ſept à huit pouces au plus. Tout ce qui excéde cette taille eſt trop grand, parce qu'il eſt rare que les hommes au-deſſus de cinq pieds huit pouces ſoient bien proportionnés, conſéquemment bien faits: or il faut qu'un Cavalier ſoit fort, qu'il ſoit leſte; & il n'aura jamais ces qualités, s'il n'eſt pas bien proportionné. Celle du Fantaſſin, depuis cinq pieds trois juſqu'à cinq ou ſix pouces au plus. Celle du Dragon,

cinq

cinq pieds quatre à cinq pouces au plus. Cette fixation cependant ne peut pas être exactement exécutée, parce qu'on engage un homme à dix-ſept ou dix-huit ans, qui n'a pas encore pris ſa croiſſance; & qui, au bout de deux ou trois ans, de cinq pieds deux ou trois pouces qu'il avoit, ſe trouve en avoir cinq pieds neuf à dix. Cela eſt rare; mais cela s'eſt vu & peut ſe voir encore: or, on ne peut pas renvoyer d'un Régiment d'Infanterie ou de Dragons, un homme qui, d'ailleurs, ſe conduit bien, parce qu'il a une taille fort au-deſſus de celle qui convient à l'eſpece d'arme à laquelle il eſt attaché; mais on peut preſcrire à ceux qui ſont chargés de faire des recrues, tant pour l'Infanterie que pour les Dragons, de ne point engager des hommes au-deſſus de la taille qui convient à l'un & à l'autre arme; devant être réſervés pour la Cavalerie.

Preſque tous les Colonels d'Infanterie s'attachent à avoir des hommes de la plus haute taille, de jeunes Grenadiers de cinq pieds ſept à huit pouces, & ſans barbe; mais leſtes & de belle figure. Avant la derniere guerre, les Grenadiers ſe choiſiſſoient entre eux; cet uſage eſt aboli; les Grenadiers ne ſont plus conſultés, c'eſt l'Etat-Major & les Officiers de Grenadiers qui les choiſiſſent; j'ai même oui dire qu'on faiſoit plus; un bel homme ſe préſente pour s'engager, à condition qu'il ſera Grenadier, on ne balance point; & ſans ſavoir s'il a les qualités requiſes, on le fait Grenadier,

ſans autre raiſon que celle de ſa haute taille ; il eſt vrai que les Grenadiers en font bientôt juſtice, & qu'ils ſavent en peu de jours ce qu'il a dans l'ame ; mais cela n'empêche pas que cette conduite des Chefs, ne ſoit ni militaire ni juſte ; qu'elle ne dégoûtent de vieux Soldats qui pourroient prétendre à la grenade & qui en ſont exclus, parce qu'il arrive une recrue de belle taille. Il ſeroit à deſirer qu'on rendit aux Grenadiers la prérogative de choiſir leurs camarades, ils en ſeroient meilleurs ; la Compagnie ſeroit plus unie, ils ſeroient tous ſolidaires les uns pour les autres ; & une Compagnie, ainſi compoſée, ſe feroit toute hacher en pieces, plutôt que de foiblir.

On ſeroit preſque tenté de croire que, depuis quatorze à quinze ans, nous ſommes tombés en démence ; d'autant plus que dans pluſieurs Corps, on choiſit auſſi les Officiers à la taille. La manie aujourd'hui eſt de ſatisfaire les yeux, & l'on donne des louanges outrées à un Régiment qui ſera tout compoſé de coloſſes ; qui aura des Grenadiers ſans barbe, mais grands, bien faits & de jolies figures ; tandis qu'on ne regardera pas un Régiment compoſé de Soldats plus petits ; mais qui aura beaucoup de chevrons & pluſieurs plaques ; qui aura des Grenadiers à mouſtaches qui auront fait la guerre, & des Officiers qui, quoique plus petits de taille, auront prouvé qu'ils en valoient bien de plus grands. Les femmes, le peuple admirent & ſe récrient à la vue de ces beaux Ré-

gimens, & ne jettent pas même un regard ſur les bons ; mais le peuple eſt toujours peuple, & les femmes toujours femmes dans cette circonſtance. Ce qui doit paroître ſurprenant, c'eſt qu'il y a des Officiers Généraux qui devroient ſavoir apprécier la bonté d'un Régiment, qui ſe laiſſent cependant ſéduire par les yeux & ſe mettent au niveau du peuple & des femmes.

Ce qui fait préférer un homme de haute taille à un de petite ſtature, c'eſt qu'il a réellement meilleur air ſous les armes ; & qu'en général un homme de belle taille & bien fait, marche mieux, fait des pas plus alongés ſans ſe gêner ; conſéquemment les évolutions ſe font plus promptement, & on peut les multiplier, ſi cela eſt néceſſaire, ſans le fatiguer. Quand au courage, il ſe trouve dans un petit homme comme dans un grand ; il en eſt de même de la force ; il n'eſt perſonne qui n'ait vu de ces coloſſes renverſés par des hommes de cinq pieds deux ou trois pouces ; mais nerveux. On a vu de ces hommes de la plus haute taille, pâlir à l'aſpect de l'ennemi ; & d'autres d'une très-petite ſtature, grandir, pour ainſi dire, à meſure qu'ils approchoient de lui. Qui fut jamais plus courageux, qui poſſéda plus éminemment les qualités du cœur & de l'eſprit, que ce fameux Hernand-Teillo-Porto-Carréro qui ſurprit Amiens, ſous le regne de Henri IV, & qui défendit cette ville avec tant d'opiniâtreté & de valeur, lorſque ce brave Prince en fit le ſiége.

Ce général Eſpagnol étoit ſi petit que lorſque les Français entrerent dans Amiens après la capitulation, & qu'ils virent les armes d'Hernand-Teillo, qui avoit été tué pendant le ſiége, ils crurent que c'étoit les armes d'un enfant.

Il eſt cependant vrai qu'une troupe compoſée d'hommes de haute taille a un aſpect majeſtueux ; elle paroît même plus à craindre & plus redoutable qu'une compoſée d'hommes plus petits. Cela eſt ſi vrai, que l'idée que l'on a eu en donnant des bonnets aux Grenadiers, n'a pas été ſeulement de les diſtinguer des Soldats factionnaires ; mais encore de les faire paroître plus grands, dans l'eſpérance qu'ils en impoſeroient à l'ennemi, tant par l'opinion qu'on doit avoir de leur valeur, que par la haute taille que leurs bonnets leur prêtent. Lorſque les Romains marchoient à l'ennemi, ils ôtoient l'étui de cuir qui couvroit leur caſque, afin que les rayons du Soleil réfléchiſſans ſur l'airain, leur armée parut plus redoutable à l'ennemi. Leur caſque étoit ſurmonté d'un cimier ; les uns avoient un dragon, les autres un lion, d'autres un aigle ; & ce cimier étoit ombragé de plumes de différentes couleurs, qui élevoient l'homme fort au-deſſus de ſa taille. Sans aller chercher des tems ſi reculés, on peut voir au Cabinet d'Eſtampes de la Bibliotheque du Roi, un tournois fait entre les Chevaliers de la Toiſon d'or, ils ſont tous repréſentés à cheval, armés de pied en cap. Leurs caſques ſont ſurmontés de cimiers & de plumes qui

les ombragent ; il y en a même dans le nombre de ſi élevés, qu'ils devoient prêter à l'homme, deux pieds pardelà ſa taille ordinaire. C'eſt par les yeux que la crainte ſe communique à l'ame, pour peu qu'elle ne ſoit pas bien aſſurée ; & l'homme foible ſe groſſit les objets à meſure qu'il s'en approche. Le Soldat ennemi, quelque ſoit ſa taille, lui paroît un géant contre lequel il n'oſe ſe meſurer, parce que plus il lui paroît redoutable, plus il ſe trouve foible & petit. Il ne faut cependant pas croire que ce ſentiment de crainte ſoit général dans une armée ; ſi cela étoit, les troupes de Frédéric-Guillaume II, Roi de Pruſſe, auroient fait la conquête de l'Europe, relativement à leur très-haute taille ; & dans l'hiſtoire de ce Prince, on ne voit que la Place de Stralſund & l'Iſle de Rugen qu'elles prirent en 1715, conjointement avec les Danois, ſur les Suédois. Et en 1735, un corps de troupes pruſſiennes, commandées par le Roi en perſonne, vint joindre ſur le Rhin l'armée de l'Empereur Charles VI, commandée par M. le Prince Eugêne ; mais comme le Rhin ſéparoit notre armée de celle des Alliés, nous ne pûmes pas juger ſi ces géants Pruſſiens auroient imprimés quelque ſentiment de crainte dans le cœur de nos Soldats.

Malgré les avantages de la haute taille, ce n'eſt pas ce qu'il faut principalement rechercher dans le Soldat ; mais la conformation du corps ; c'eſt elle qui dénote ſa force ou ſa foibleſſe ; & pour mieux s'en aſſurer, il faut s'informer

quelle eſt ſa profeſſion. On doit enrôler de préférence les gens habitués à travailler & à manier des outils péſans, à ſouvent même expoſer leur vie par l'eſpece de travaux que leurs profeſſions exigent; parce qu'il eſt à croire qu'ils doivent beaucoup mieux valoir que ceux dont la profeſſion eſt ſédentaire, qui travaillent toujours à couvert, qui ne manient point d'outils qui demandent de la force, & qui ne riſquent jamais ni d'altérer leur ſanté, ni de perdre la vie.

(*) Liv. VI, Chap. IV. Polybe (*) dit, *qu'il falloit avoir dix ans de ſervice militaire pour entrer dans les charges civiles*, & Végèce dit, *que les charges civiles ayant attiré la plus belle jeuneſſe de l'Etat, on ne pouvoit plus choiſir dans cette jeuneſſe les hommes de haute taille, pour les enrôler;* mais Polybe avoit écrit ſon Hiſtoire environ 630 ans avant Végèce, & il y a toute apparence que, ſous Valentinien, la loi qui obligeoit chaque citoyen à ſervir dix ans avant que d'obtenir une charge civile, étoit abrogée. Cette loi étoit conforme à l'eſprit de conquête des Romains; il étoit néceſſaire d'obliger chaque citoyen à ſervir dans les armées, avant que d'embraſſer aucune autre profeſſion; mais ſous Valentinien, les conquêtes des Romains étoient ſi étendues, qu'il ne leur devoit pas être difficile, malgré l'abrogation de cette loi, de choiſir dans les ſujets de l'Empire, ceux qui étoient en état de porter les armes pour completter les Légions; d'ailleurs, il y avoit long-tems que la diſcipline militaire

étoit très-relâchée ; que même elle étoit, pour ainſi dire, oubliée. Les citoyens ne s'empreſſoient plus de venir s'enrôler, on étoit forcé de prendre ceux qui vouloient bien ſe préſenter ; & cette diſette d'hommes faiſoit qu'on s'attachoit moins à la taille, que du tems des Conſuls, où le peuple ſe préſentoit de bonne volonté, lorſqu'on le convoquoit pour lever la Milice. Si dans la ſuite ils avoient pu ſe paſſer de prendre des affranchis & des eſclaves, pour en faire des Soldats, ils n'auroient pas regretté cette belle jeuneſſe, qui ſe deshonora à Pharſale, dans la crainte d'être bleſſée au viſage, & de perdre une partie de ſes agrémens.

Il n'en eſt pas de même en France, relativement aux charges civiles ; ce ne ſont pas ces charges qui rendent rares les hommes de haute taille, ni même ceux d'une taille plus ordinaire. Un citoyen qui ſe deſtine à la Magiſtrature, ou à la culture des terres, ou au commerce, ou à quelqu'autre état que ce puiſſe être, n'eſt pas obligé, avant d'embraſſer telle ou telle profeſſion, de ſervir un certain tems dans les troupes ; mais ce qui cauſe la diſette des hommes en général, & la difficulté qu'on trouve à recruter, c'eſt le peu de conſidération qu'on a pour le Soldat ; ce ſont les punitions, ſouvent infligées par humeur ; punitions qui ne ſont pas toujours graduées ſuivant la nature de la faute, & ſouvent déſavouées du Miniſtere ; enfin, ce ſont pluſieurs autres cauſes que je ne me permet pas de détailler ; mais que les

Militaires inſtruits ſavent comme moi : c'eſt à ces différentes cauſes qu'il faut attribuer le dégoût du Soldat, & qu'il ne ſe rengage point, lorſque ſes huit ans ſont expirés ; delà la difficulté qu'on a à recruter, & à completter les Corps ; conſéquemment de ce qu'ils ſe renouvellent ſi ſouvent. Il en réſulte que les jeunes gens, pour éviter de tirer à la Milice, ſe marient trop jeunes, ainſi que je l'ai dit (*). Ces Mariages précoces, joints à la mauvaiſe nourriture que les peres & meres donnent à leurs enfans (*a*), ſont les principales raiſons de la foibleſſe & de la mauvaiſe conſtitution de ces enfans, qui, pour la plupart, ne ſont propres à aucun métier. Si ces jeunes gens euſſent attendu cinq ou ſix ans à ſe marier, ils auroient donné le tems à la Nature de ſe développer. Ils auroient pris leur croiſſance,

(*) Liv. I, Chap. III, du Commentaire.

(*a*) Les Peres & Meres ne ſont point reſponſables de la mauvaiſe nourriture qu'ils donnent à leurs enfans, ils ne peuvent les nourrir que ſuivant leurs facultés ; mais ces mêmes facultés, déja très-médiocres, ſe trouvent diminuées conſidérablement par la quantité d'impôts mis ſur les denrées de premiere néceſſité. Si on joint à ce malheur qui afflige la plus grande partie des Provinces du Royaume, celui de la variation du prix des bleds, qui, très-ſouvent, eſt porté à des ſommes qu'ils ne peuvent atteindre. Ces conſidérations, qui ſont de la plus grande importance, conduiront ſans doute le Gouvernement à des réflexions qui lui fourniront les moyens d'affranchir de tout impôt ces mêmes denrées de premiere néceſſité, & d'établir une loi ſtable qui fixera le plus haut prix des bleds dans l'intérieur du Royaume.

& ſeroient devenus forts & d'un bon tempérament ; mais ils reſtent dans l'état où ils étoient lorſqu'ils ſe ſont mariés, parce qu'ils ont interceptés les ſucs qui auroient donné plus d'étendue & plus de force à leurs muſcles, & à leur corps en général.

CHAPITRE SIXIÈME.

TEXTE.

A quelles marques on reconnoît les jeunes Gens propres à la guerre.

CELUI qui ſera chargé de choiſir des Soldats, ne ſauroit trop chercher dans les yeux, dans les traits du viſage, dans la conformation de toutes les parties du corps ce qui promet un bon Soldat ; car certains ſignes annoncent la vigueur, non-ſeulement dans les hommes, mais encore dans les chevaux, dans les chiens même, dans les abeilles. Si l'on en croit Virgile, il y en a, dit-il, de deux ſortes ; on reconnoît l'activité des unes à leur figure agréable, aux petites écailles

brillantes dont elles ſont couvertes ; la pareſſe des autres, à leur figure hideuſe, à la langueur, à la péſanteur avec laquelle elles ſe traînent. Il faut donc examiner ſi le jeune homme qu'on deſtine à la guerre a l'œil vif, la tête droite, la poitrine large, les épaules traverſées de muſcles, les bras longs, le poignet fort, le ventre peu étendu, la jambe menue, le gras de la jambe & le pied débarraſſés de chairs ſuperflues ; mais reſſerrées au contraire, par la dureté des nerfs qui s'y entrelaſſent. Lorſque vous appercevrez ces marques, préférez-les à la haute taille ; car il vaut beaucoup mieux qu'un Soldat ſoit vigoureux que grand.

COMMENTAIRE.

CHAPITRE SIXIÈME.

A quelles marques on reconnoît les jeunes Gens propres à la Guerre.

LORSQUE l'on veut conſtruire un édifice, il faut d'abord chercher un terrein ſolide ſur lequel on puiſſe aſſeoir les fondemens. Il faut enſuite amaſſer une quantité de matériaux, proportionnée à la grandeur du bâtiment projeté; choiſir ces matériaux de la meilleure qualité. Cela fait, on prend un bon Architecte & d'excellens Piqueurs ſous lui, pour conduire l'ouvrage, pour la coupe des pierres, & avoir l'œil ſur les Ouvriers. Il en eſt de même pour former un bon & ſolide Militaire. Le terrein ſur lequel on aſſeoit les fondemens de l'édifice, c'eſt la conſtitution générale du Militaire, diviſée par Corps, & ces Corps par parties. Les bons matériaux, c'eſt l'eſpece de Soldats qui compoſent chaque Corps. Le bon Architecte eſt le Miniſtre qui donne le plan de la conſtitution, & qui veille à ce qu'une fois établie, elle ne s'altère jamais, tant pour ſa forme que pour l'eſpece d'hommes qu'on y reçoit, & qui a l'œil attentif ſur l'ordre & la diſcipline qui doivent y être exactement obſervés. Les

bons Piqueurs, ce ſont les Inſpecteurs & Officiers Généraux employés dans les différentes parties du Royaume, pour veiller à ce même ordre & à cette même diſcipline, à l'inſtruction des troupes, & à l'uniformité des principes relatifs à cette même inſtruction. Les ſeconds Piqueurs, ce ſont les Chefs des Corps qui veillent à l'exécution exacte des loix militaires, qui entretiennent dans leurs Corps l'union & l'uniformité indiſpenſables dans tout état Militaire; enfin les Mâçons, ce ſont les Officiers particuliers attachés à chaque Compagnie, qui, tous, doivent agir de concert pour que toutes les parties qui compoſent un corps, ne faſſent qu'un tout parfaitement uni.

Végèce donne des préceptes vagues, & très-incertains, ſur le choix du Soldat. Des yeux vifs, l'arrangement des traits du viſage, & la belle conformation des membres, ne ſont pas des preuves certaines qu'un homme eſt plus propre à la guerre, qu'un autre qui n'aura pas ces qualités extérieures. Il eſt cependant vrai qu'un homme bien proportionné doit avoir de la force, être plus libre dans ſes membres, & plus adroit qu'un homme mal fait. Quelque ſoient ces avantages, ils ne ſont cependant qu'un préjugé en faveur du nouveau Soldat; mais ils ne prouvent ni ſon intelligence, ni ſon courage.

Il faut diſtinguer dans l'homme les qualités phyſiques, d'avec les morales. La force eſt une qualité phyſique, la

valeur eſt une vertu morale qui ſe manifeſte dans les occaſions; mais qu'on ne peut pas deviner. Le courage ſe trouve dans un homme foible & qui a le tempérament débile, comme dans un autre fort & vigoureux; de même un homme bien conſtitué, & très-robuſte, peut être puſillanime. On a vu de très-beaux hommes qui avoient les yeux très-vifs, le port noble & fier, que toutes ces qualités extérieures abandonnoient au moindre danger, tandis que d'autres, peu avantagés des dons extérieurs de la Nature, étoient braves comme Alexandre. On a vu des hommes tranquilles & ſans aucune vivacité extérieure, être remplis de bon ſens, & pétiller d'eſprit, & d'autres vifs, parlant ſans ceſſe, n'avoir pas le ſens commun, & n'être que des étourdis.

J'ai dit (*) que le corps n'étoit pas toujours l'image de l'ame; cependant dans beaucoup de circonſtances, il dévoile l'impreſſion que les différens événemens font ſur elle. La fierté, l'audace, l'intrépidité dans les dangers, viennent de l'ame, & le corps n'en eſt que l'agent; il en eſt de même de l'effroi, de la peur, de la timidité, & de pluſieurs autres ſentimens; tous émanent de l'ame, mais le corps les manifeſte. On ne ſe trompe point ſur la force du corps, parce qu'elle eſt en évidence; mais ce n'eſt qu'aux actions qu'on peut connoître l'ame: or ce n'eſt pas lorſqu'on engage un homme, quelque grand & bien fait qu'il ſoit, quelque ſoit ſa phyſionomie & la vivacité de ces yeux, que l'on peut

(*) Ch. 1. du Comment.

voir s'il a du courage, il faut que l'occaſion lui permette de le mettre en avant.

Les indices dont parle Végèce, quoiqu'avoués par des gens d'expérience, ſont très-incertains. Il n'eſt pas douteux qu'il y a des proportions connues qui font augurer aux connoiſſeurs qu'un cheval eſt bon ou mauvais; mais quelque bien pris qu'il ſoit dans tous ſes membres, ils ne peuvent être certains de ſa bonté, qu'autant qu'ils le monteront pluſieurs fois pour éprouver ſa force, la ſolidité de ſes jambes, de ſes jarrets & de ſes reins; car à l'examen ſimple du cheval, ils ſe trompent ſouvent. Il y a des pays où les chevaux ſont faits comme s'ils avoient été jettés au moule; mais nourris dans des pâturages trop gras; ils n'ont ni nerfs ni vigueur. Il en eſt de même d'un homme, quoique grand, large d'épaule & la jambe bien faite; ſi cet homme a de gros os & beaucoup de chair, & qu'il ait les muſcles délicats, certainement il ſera foible; au lieu qu'un homme qui aura de petits os, peu de chair, & dont les muſcles ſeront évidens dans la conformité de ſes bras & de ſes jambes, il il y a tout lieu de croire qu'il doit être fort. C'eſt la bonne nourriture qu'à eu le cheval, qui, lorſqu'il eſt bien proportionné, lui donne de la force & de la vigueur; de même c'eſt la bonne éducation que l'on donne aux enfans, jointe à la bonne nourriture qui les rend forts & leur fait un bon tempérament.

Une qualité bien eſſentielle qu'il faut chercher dans le Soldat, outre la force & le tempérament, c'eſt la bonne volonté ; ſans elle le Soldat eſt un corps ſans ame, ſes forces ne ſont point agiſſantes ; & ſi elles le ſont, ce n'eſt que par la crainte des châtimens. Son ame eſt engourdie, parce qu'elle n'eſt pas dans la ſituation qui lui eſt propre. Elle eſt ſemblable à une boule qui roule lorſqu'elle eſt pouſſée ; mais qui reſte immobile du moment qu'elle n'eſt plus agitée.

La bonté & la ſolidité d'un Corps, & du Militaire en général, dépendent non-ſeulement de cette bonne volonté & de l'inſtruction uniforme que l'on donne à chaque Corps ; mais encore dans cet eſprit que l'on nomme dans les troupes, *eſprit de Corps* : c'eſt cet eſprit qu'on ne peut trop établir & maintenir dans le militaire, & qui le rend, pour ainſi dire, invincible : c'eſt cet eſprit qui réunit tous les individus, & n'en fait qu'un par l'enſemble & l'union qui y ſont : de cet eſprit émane l'eſtime qu'ils ont les uns pour les autres, & le reſpect pour leur Corps. Ils ſe rappellent avec plaiſir les actions où ils ſe ſont trouvés & la gloire qu'ils y ont acquis. De ce ſentiment, il s'enſuit qu'ils s'animent tous mutuellement pour ne pas dégénérer de cette même gloire.

C'eſt cependant cet eſprit de Corps ſi important, que quelques Chefs peu éclairés, quoi qu'ils euſſent la plus grande opinion de leurs talens & de leur mérite, ont cherché depuis quelque tems à abolir, pour lui ſubſtituer un

dégoût & un anéantiſſement général par une ſévérité outrée qui tenoit de l'eſclavage. La profeſſion des armes eſt un état d'honneur qui ne s'établit & ne ſe ſoutient que par l'honneur, & jamais par la crainte & la ſervitude.

Tant que cet eſprit de Corps a exiſté, car il eſt preſqu'entierement éteint aujourd'hui, un Soldat avoit la plus grande opinion de la valeur de ſon Régiment. Il étoit perſuadé que ſes drapeaux ne pouvoient marcher qu'à la victoire. Ce ſentiment animoit chaque Soldat & le rendoit ſupérieur à lui-même ; il influoit ſur toute l'armée en général, parce que chaque Corps, imbu du même eſprit, s'efforçoit de ſoutenir la réputation de valeur qu'il avoit acquiſe dans différentes occaſions. Un ſeul trait ſuffira pour prouver que l'eſprit de Corps eſt de la plus grande conſéquence à conſerver, & qu'il eſt auſſi eſſentiel que l'ordre & la diſcipline.

En 1762, le Roi donna une nouvelle forme à toutes les troupes. Les noms de chaque Régiment furent changés ; les Régimens de Gentilhommes prirent des noms de Provinces ; il leur donna un nouvel uniforme ; & dans les premiers tems de ces changemens, il n'étoit pas poſſible d'avoir l'ordonnance nouvelle aſſez préſente à l'eſprit pour reconnoître un Soldat de tel ou tel Régiment ſans le lui demander. J'étois à la campagne, je me promenois ſur le grand chemin, je vis paſſer un Soldat qui paroiſſoit haraſſé de la route & d'un gros havreſac qu'il portoit ſur ſon dos ; je

je l'arrêtai & lui demandai de quel Régiment il étoit. Ce Soldat s'arrête, ſe redreſſe & me dit qu'*il étoit du Régiment d'Auvergne, & qu'il ne le changeroit pas pour un autre.* Vous avez raiſon, mon ami, lui dis-je, c'eſt un Régiment de grande réputation. *Cela eſt vrai, mon Officier*, me répondit-il, *& de plus elle eſt méritée.* La réputation qu'a votre Régiment, n'empêche pas que les autres n'ayent la leur à eux & auſſi meritée; *cela eſt juſte*, me répondit ce Soldat; *mais la nôtre eſt à nous, & il n'y a pas un de mes camarades qui ne penſe que l'ennemi tremble à la vue de nos drapeaux.* Je lui donnai ſix francs pour boire à la ſanté du Roi, il me remercia, en me diſant : *je reçois ce pour boire de vous, mon Officier, je ne l'accepterois pas de tout autre qui n'auroit pas l'avantage de ſervir notre Roi.* Et il ajouta d'un ton grivois & en riant, *d'ailleurs on ne doit rien refuſer de ſon camarade.* Ce Soldat n'avoit tout au plus que cinq pieds trois pouces & demi à quatre pouces; il n'étoit ni bien ni mal fait, il n'avoit rien de remarquable dans la phyſionomie; mais à ſes propos, il étoit aiſé de voir qu'il eſtimoit ſon état, qu'il avoit le plus grand reſpect pour ſes drapeaux, & qu'il ne pouvoit être qu'un bon Soldat. Il ſeroit à deſirer que le Roi en eût beaucoup comme celui-là dans ſes troupes. Il ne ſeroit pas néceſſaire qu'il eût un militaire auſſi nombreux pour ſe faire craindre de ſes ennemis, & reſpecter de ſes voiſins.

CHAPITRE SEPTIÈME.

TEXTE.

Des Profeſſions qu'on doit admettre ou refuſer dans la Milice.

IL y a encore des attentions à faire ſur les métiers qu'exercent ceux qu'on veut enrôler. Pour moi, je voudrois qu'on exclût de la Milice les Pêcheurs, les Oiſeleurs, les Pâtiſſiers ou gens de cuiſine, les Tiſſerands, & en général tous ceux qui exercent des profeſſions de femmes. On fera bien, au contraire, de préférer les Forgerons, les Charpentiers, les Bucherons & les Chaſſeurs de bêtes fauves. Si le ſalut de la République dépend de choiſir pour Soldats, non-ſeulement les mieux faits, mais les plus courageux de ſes ſujets; ſi les forces de l'Empire & la gloire du nom Romain ont leur principe dans ce premier choix, tous les détails en ſont importans; c'eſt pourquoi le ſoin des levées eſt une commiſſion ſi délicate; &

l'on ne doit pas la donner indifféremment à tout le monde, puiſqu'elle demande des talens que les Anciens ont admiré dans Sertorius, parmi tant d'autres qualités militaires.

On doit même chercher, autant qu'on peut, la naiſſance & les mœurs dans la jeuneſſe à qui on confie la défenſe des Provinces & la fortune des armes : on fait ordinairement un brave Soldat d'un homme bien né, l'honneur l'oblige de vaincre en l'empêchant de fuir ; mais ni les exercices, ni les camps ne donnent des ſentimens à ceux qui en manquent. Des armées levées ſans choix, ne deviennent jamais bonnes ; nous l'avons appris par notre expérience. Tant de pertes que les ennemis nous ont fait éprouver par-tout, ne doivent s'imputer qu'au relâchement qu'une longue paix avoit introduit dans les levées, à ce goût dominant qui entraîne les meilleurs citoyens dans les charges civiles, à la négligence & à la lâcheté des Commiſſaires qui rempliſſoient indiſtinctement les Milices, & faiſoient des Soldats de miſérables que les particuliers dédaignoient pour valets. Un

mérite ſupérieur & une application particuliere dans ceux qui ſeroient chargés des levées, corrigeroient ces abus.

COMMENTAIRE.

CHAPITRE SEPTIÈME.

Des Profeſſions qu'on doit admettre ou refuſer dans la Milice.

(*) Chapitre V du Commentaire.

JE ne répéterai point ce que j'ai déja dit (*), relativement aux Profeſſions qui doivent être préférées à d'autres; mais j'inſiſterai toujours ſur l'importance de faire un bon choix, ſur la manière dont ſe doivent faire les enrôlemens, & ſur la bonne foi, en tout point, que l'on doit garder au Soldat, tant pour ce qui lui à été promis en l'engageant, que pour le tems qu'il doit ſervir par ſon engagement.

Les Etats les plus utiles & les plus néceſſaires à un Royaume, ſont, ſans doute, le Cultivateur, le Militaire, la Magiſtrature & le Commerce. Toutes les autres Profeſſions qui ſervent aux Arts, contribuent à ſa ſplendeur; mais elles ne ſont que de ſeconde néceſſité. Il y en a encore un, qui, de droit, doit être mis le premier, parce que ſes

fonctions ſont de deſſervir les Autels, de faire aimer & reſpecter l'Etre ſuprême, de pratiquer & d'enſeigner ſon culte, & de mettre un frein à la corruption des mœurs ; cependant de ces cinq principaux états abſolument néceſſaires, tous, hors un ſeul, reçoivent une éducation relative à leur état. Le jeune homme qui ſe deſtine à l'Egliſe, reçoit une éducation conforme à la ſainteté de l'état qu'il embraſſe ; & ce n'eſt qu'après de mûrs examens, tant ſur ſes mœurs que ſur ſes études, qu'il y eſt admis.

Le Cultivateur inſtruit ſon fils dès qu'il eſt en âge de comprendre ce qu'il lui enſeigne, ſoit à ouvrir un ſillon avec ſa charrue & à ſemer ; il lui montre comment il faut travailler la terre, la fumer, & enfin la rendre meuble ; les tems où il faut ſemer le froment & le ſeigle, celui où l'on ſeme les menus grains ; ce qu'on nomme les mars, parce qu'ils ſe ſement dans ce mois. Le pere eſt intéreſſé à inſtruire ainſi ſes enfans, parce que lorſqu'ils ſont en âge, il ſe repoſe ſur eux pour les gros ouvrages, ils lui tiennent lieu de Charretiers, & lui ſont de la plus grande utilité.

Le Magiſtrat qui deſtine ſes enfans à ſon même état, les fait inſtruire des Loix du Royaume, les leur fait expliquer & interpréter ; leur met devant les yeux différentes cauſes, les leur fait rapporter, pour connoître, par lui-même, s'ils ont l'eſprit juſte, & s'ils y ont de l'ordre ; enfin, il les met en état de lui ſuccéder, ou d'occuper une charge dans

le Barreau. Ces places ſont ordinairement remplies par une claſſe de Citoyens dont l'éducation eſt relative aux charges importantes qu'ils doivent un jour occuper.

Il en eſt de même du Commerçant. Le pere qui y deſtine ſes enfans, leur fait apprendre le calcul, les met dans un comptoir, leur enſeigne les différentes marchandiſes qui conviennent à tel pays, & celles qui ſont de débit dans tel autre; le prix de ces marchandiſes. Quelles ſont les denrées qu'ils doivent échanger contre ces marchandiſes, & à quel prix ils doivent les prendre. Il les met au fait des correſpondances; enfin, il les inſtruit de toutes les parties qui concernent le Commerce.

Le Gouvernement n'a pas beſoin d'exciter les peres & meres à donner à leurs enfans une éducation conforme à ces différens états, ils y ſont naturellement intéreſſés, ſur-tout le Cultivateur & le Commerçant, parce que leur fortune en dépend. Les deux autres le ſont par honneur & par devoir: il n'en eſt pas de même du pere qui deſtine ſes enfans à l'état Militaire, leur honneur & leur devoir y ſont cependant intéreſſés; mais ils n'y mettent pas la même attention. J'ai dit dans mes Commentaires ſur les Mémoires de Montécuculi (*), que le Militaire étoit de droit dévolu à la Nobleſſe; conſéquemment tous ceux qui ſont Gentilhommes peuvent & doivent prétendre aux emplois militaires; mais ce droit qu'ils tiennent de leur naiſſance, ne leur donne pas

*) Tom. I. Liv. I. Ch. II.

les talens néceſſaires pour remplir dignement ces emplois, ſi, préalablement, ils ne s'inſtruiſent des devoirs de l'état auquel il ſe deſtinent, & s'ils ne reçoivent pas de leurs parens une éducation relative à ce même état; mais il ſemble que plus les peres & meres ſont élevés en dignités, ou par les emplois qu'ils occupent, ou par leur naiſſance, & moins ils ſe donnent de ſoins pour l'éducation de leurs enfans; ils croiroient, pour ainſi dire, déroger à leur dignité s'ils veilloient eux-mêmes à cette éducation. Dès que leurs enfans ſortent des mains des femmes, ils les mettent au Collége, moins pour qu'on leur enſeigne le latin, qu'ils n'apprennent point, que pour s'en débarraſſer. Ils les confient à un Gouverneur qu'on leur donne pour un homme de mérite, & mettent ſans examen ce qu'ils ont de plus cher entre les mains d'un homme qu'ils ne connoiſſent point, dont ils ignorent les mœurs, les talens, le caractère; ſeulement parce qu'il leur a été recommandé. Dans le nombre, il peut s'en trouver qui réellement ont du mérite, des talens & des mœurs; mais ſur cent, il y en a les trois quarts & demi qui ne cherchent qu'à vivre, qui ne ſavent rien, dont les ſentimens ſont ſi bas, qu'ils ſeroient mieux placés dans une anti-chambre qu'auprès d'un jeune homme qu'on deſtine à l'état militaire. Si le bonheur veut qu'il tombe entre les mains d'un homme qui ait des mœurs, de la ſçience, du mérite & une ame élevée, ils ſont les premiers à étouffer

ces qualités, & à mettre obſtacle à la bonne éducation que cet honnête Gouverneur voudroit donner à ſes éleves, par les humiliations qu'ils lui font eſſuyer, par leur hauteur ridicule envers lui ; parceque la plupart des peres & meres n'ont pas aſſez de ſens commun pour voir que ce Gouverneur les repréſente, & que plus ils auront d'égards pour lui, plus ils ſe diſculperont du tort qu'ils ont de ne pas ſe charger eux-mêmes de l'éducation de leurs enfans ; mais ils ne voyent qu'un homme à qui ils donnent des honoraires, & jamais celui qui les repréſente auprès de leurs enfans.

Ce qui peut juſtifier les peres & meres de ne pas ſe charger d'inſtruire eux-mêmes leurs enfans, c'eſt que la plupart n'en ſont pas capables. La vie diſſipée qu'ils ont mené dans leur jeuneſſe, les a éloigné de toute étude. Sans ceſſe imaginant de nouveaux plaiſirs, ſpectacles, bals, petits ſoupers, intrigues ſecretes ; ils n'ont jamais eu le tems de s'occuper utilement. Les enfans viennent, grandiſſent, les années s'accumulent, les graces de la jeuneſſe diſparoiſſent, & ils ſe trouvent l'ame & l'eſprit dénués de tout ce qui pourroit ſervir à l'éducation de leurs enfans ; ainſi ils font ſagement de les confier en d'autres mains : heureux encore, s'ils trouvent des perſonnes capables de les élever, de les inſtruire, de leur élever l'ame, & de leur donner des mœurs. Sortis du collége, ils les mettent à l'académie ; & au bout d'un an, ils leur obtiennent un emploi dans quelque Régiment,

ment, ſans qu'ils ayent la moindre teinture des obligations qu'ils s'engagent à remplir, & ſans qu'il ſachent même s'ils auront les qualités néceſſaires pour ne pas ſe deshonorer dans leur nouvel état.

Tels ſont élevés la plûpart des enfans de condition, & que l'on deſtine aux armes. Il eſt ſurprenant qu'on néglige ſi fort leur éducation, eux qui, par leur naiſſance, ſont deſtinés à être les défenſeurs de l'Etat & les ſoutiens du Trône. A la conduite des peres & meres, on les croiroit encore enſévelis dans la barbarie des anciens Gaulois, qui s'imaginoient que rien ne pouvoit réſiſter au courage; que l'armée la plus nombreuſe & celle qui attaquoit avec le plus d'impétuoſité, étoit ſûre de la victoire.

La naiſſance ſuffit, ſans doute, pour obtenir un emploi militaire, le courage pour le conſerver; mais ſi l'un & l'autre ne ſont pas joints à l'étude & à l'expérience, on végétera toute ſa vie dans un art qui ne ſouffre pas même la médiocrité. J'avoue que l'expérience ne peut pas précéder l'emploi qu'on obtient; mais le zèle & l'étude doivent devancer la grace que l'on demande; & l'application continuelle à s'inſtruire de l'art auquel on s'eſt conſacré, doit juſtifier le choix que le Souverain fait d'un jeune homme, pour lui donner un grade militaire.

Après le choix de l'Officier, qui n'eſt pas arbitraire, & d'où dépend l'excellence du militaire, c'eſt celui qu'il faut

faire du Soldat. Il ſeroit à deſirer que ce choix pût tomber ſur les meilleurs citoyens du peuple & ſur ceux qui ont du bien, ils auroient alors un intérêt perſonnel à défendre la Patrie; mais les tems ont changé, & les égards que l'on avoit pour le militaire, juſqu'au regne de Charles VII, & depuis ce regne, ſous celui de Henri IV, juſqu'à la mort funeſte de ce grand Prince, n'étant plus les mêmes, il n'eſt pas ſurprenant que ceux qui, parmi le peuple, ont quelque bien, ou peuvent vivre d'un trafic honnête, ne prennent point le parti des armes. Juſqu'au regne de Charles VII, c'étoit la Nobleſſe du Royaume qui compoſoit la plus grande partie du militaire; il n'y avoit qu'un Gentilhomme de nom & d'armes qui pût être ce qu'on appelloit un homme d'armes; & dans l'Infanterie, il n'y étoit reçu que ce qu'il y avoit de meilleur dans le Tiers-état. Lorſque Charles VII donna un autre forme au militaire; qu'il réforma les troupes des Communes & les ſoudoyers, il inſtitua des Compagnies d'ordonnances; il les fixa à quinze, & elles ne furent compoſées que de Gentilhommes. Elles ſe ſoutinrent de même ſous Louis XII, & juſqu'au commencement du regne de François I; mais peu à peu on ſe relâcha ſur le choix des Gendarmes, ainſi qu'on peut voir dans une Ordonnance de ce Prince, de l'année 1514; où il eſt dit qu'en certains cas pour faire obſerver la diſcipline dans les logemens, *le Capitaine ou le Lieutenant députeront quelques Gens d'armes*

Gentilhommes, & des plus gens de bien. Ce qui prouve que parmi le nombre, il y en avoit qui n'étoient point Gentilhommes : cependant Henri III, par une Ordonnance de 1575, ordonne que *tout Archer des Ordonnances ſera de noble race.* C'eſt à l'inſtitution des Compagnies d'Ordonnances, par Charles VII, que le Pere Daniel (*) fixe la décadence de ce qu'on appelloit Chevalerie; c'eſt-à-dire, de cette eſpece de Corps illuſtre compoſé de Seigneurs & de Gentilhommes, & en même-temps de *Bannerets* & des autres Chevaliers auxquels les jeunes Seigneurs & Gentilhommes ne s'attachoient plus; parce que la qualité de Banneret, de Chevalier, ne donnoit plus aucun commandement.

(*) Hiſt. de la Mil. Franç., Tom. I, L. IV, Chap. I.

Dans la ſuite, les Compagnies d'Ordonnances furent réformées; on forma des Régimens, & chaque emploi fut donné à la Nobleſſe. Ces emplois qui, dans les commencemens, ſe donnoient, devinrent vénales; alors la porte des grades ſupérieurs fut fermée à une grande partie de cette même Nobleſſe, mais pauvre; & dont les ancêtres avoient occupé les plus grandes charges dans le militaire; & elle a été ouverte à des gens riches. Il faut eſpérer qu'il viendra un tems où l'on reconnoîtra l'abus de la vénalité, qu'elle ſera abolie; & que la Nobleſſe pauvre, mais reſpectable par ſon ancienneté, rentrera dans ſes droits.

Une raiſon encore pour laquelle les levées ne ſont plus telles qu'elles étoient autrefois, c'eſt que l'état de Soldat

n'eſt plus autant conſidéré ; que même l'Officier aide encore à le rabaiſſer fort au-deſſous de lui-même. Le Tiers-état qui a quelque bien, ne s'enrôle plus ; & on ne trouve que des miſérables, des libertins, des gens ſans aveu, & des vagabonds pour completter les Corps ; encore eſt-ce ſouvent dans le vin, quelquefois par ſurpriſe ou par force. Quel fond peut-on faire ſur de tels Soldats ? La plupart manquent de zele & de volonté ; on les excéde d'exercices monotones, on en change tous les ans, on leur farcit la tête d'évolutions qu'il ſeroit dangereux d'exécuter devant l'ennemi ; enfin on les conduit par la crainte plus que par honneur ; & la verge de l'autorité eſt ſans ceſſe ſuſpendue ſur leur tête.

C'eſt en vain que l'Officier prétend acquérir de la conſidération en rabaiſſant le Soldat ; il en acquerroit bien davantage en l'élevant au-deſſus de ſon état. Il a tant de moyens pour le faire rentrer dans les bornes du reſpect, s'il s'en écartoit jamais, qu'il ne riſque point de ſe compromettre en le traitant avec plus de diſtinction & d'égards. Quoique l'on puniſſe très-ſévérement les Soldats qui manquent à leurs devoirs, cela n'empêche pas qu'on ne s'en faſſe aimer ; ſi la punition eſt juſte & proportionnée à la faute, jamais le Soldat n'en murmurera ; & ſi on craint de le punir, il mépriſera ſes Officiers & deviendra indocile. Il faut donc ſavoir punir ; mais punir à propos, c'eſt prétendre à l'eſtime ſans renoncer à l'amitié ni à la confiance. Celui qui n'eſt que

craint eſt obéi ; mais cette obéiſſance n'a qu'un principe ; c'eſt celui de la diſcipline ; & elle n'eſt ni auſſi démonſtrative, ni auſſi prompte, ni ſi efficace que celle qui vient de l'affection, de l'eſtime & de la confiance. De cette différence de ſentiment, il réſulte que la valeur des troupes eſt moins en évidence, que la diſcipline eſt moins bien obſervée ; parce que le Soldat n'eſt pas excité par un motif flatteur, & qu'il craint toujours, même en faiſant ſon devoir, de ſubir des punitions dictées par l'humeur & par le caprice.

La trop grande ſévérité dégénere en abus ; la trop grande douceur tombe dans le même inconvénient. La trop grande ſévérité dégoûte, rebute le Soldat & le fait déſerter. La trop grande douceur le rend négligent, pareſſeux, & lui fait perdre abſolument tout eſprit de diſcipline & de ſubordination. Il faut prendre le milieu entre ces deux extrêmités ; mais tous les hommes en place & en autorité ne ſavent pas ſe ſervir de cette balance, ni ſaiſir à propos le moment où il faut punir, & la nature de la punition qui doit être infligée ; de même, ils ne diſtinguent pas toujours lorſqu'il faut récompenſer, & l'eſpece de récompenſe qu'il faut donner. On a vu le Marquis d'Uxelles, ſous le regne de Louis XIV, défendre Mayence avec la plus grande valeur, avec les connoiſſances & l'activité d'un excellent Officier Général, & la plus ſage opiniâtreté ; enfin, forcé de ſe rendre après ſept ſemaines de tranchée ouverte, faute de munitions de

guerre, revenir à Paris & recevoir du peuple des insultes non méritées, que le Miniſtere eut la foibleſſe de ne pas punir avec la plus grande ſévérité. Vers ce tems-là, le Maréchal d'Humieres, battu à Valcour-ſur-la-Sambre, par M. le Prince de Waldeck, fut à la vérité, rappellé; mais il étoit protégé, & de plus, l'ami de M. de Louvois; il fut reçu à Verſailles comme s'il avoit ſauvé l'État.

De cette conduite des Officiers Généraux ſupérieurs & particuliers, il s'enſuit que les pertes que fait l'État, ou par la mort des Soldats, ou par la déſertion, ou par la nonchalance qu'ils ont à remplir leurs devoirs; ou enfin, par le dégoût qu'on leur donne pour leur état, & qu'on leur rend inſupportable, procurent à l'ennemi plus ſage, des avantages manifeſtes; parce qu'il a l'art de conduire & de traiter ſes Soldats ſuivant leur génie & leur caractere; qu'il ſe garde bien de réformer un Soldat qui a fait la guerre, quelque ſoit ſa taille, & qui ne demande point ſon congé; qu'il n'envoye point la retraite à un ancien Officier qui a la volonté, & qui eſt très en état de ſervir, pour le remplacer par un jeune homme ſans expérience; mais grand, bienfait & protégé: ainſi, quelques nombreuſes que ſoient nos armées, tant qu'on regardera le Soldat comme une eſpece d'automate, qui ne ſent rien & qui n'eſt ſenſible à rien; tant qu'on n'aura pas pour lui les égards qu'il mérite; tant qu'on ne s'attachera qu'à ſatisfaire le coup-d'œil; qu'on négligera ce

qui peut contribuer à la ſolidité des Corps, nos armées ſeront ſans forces; & ſeront, malgré leur beauté, leur admirable tenue, leur exercice ſi ſouvent répété, battues par un ennemi moins brillant; mais plus militaire, qui connoît le prix d'un Officier qui a fait la guerre, celui d'un vieux Soldat, & l'eſtime que l'on doit faire de l'un & de l'autre.

A la paix de 1762, jamais la France n'a eu des armées plus aguerries, ni ſur leſquelles on dût compter davantage; cependant il s'en falloit beaucoup qu'elles fuſſent auſſi belles qu'en 1757, premiere campagne de cette guerre; mais elles avoient fait ſix campagnes; & dans le nombre des Soldats, il y en avoit encore beaucoup qui avoient ſervis ſous Saxe & ſous Lowendal. Aujourd'hui les Troupes ſont ſuperbes; mais il y a très-peu de Grenadiers & de Soldats qui ayent fait la guerre; parce qu'à la paix on a renvoyé ceux dont la taille ne quadroit pas avec la fureur qu'on a d'avoir des hommes de la plus haute ſtature; que d'autres, dégoûtés, ont pris leur congé; & d'autres, par infirmités, ont obtenu les Invalides. On les a remplacés par des jeunes gens de haute taille; il eſt vrai qu'on les inſtruit journellement, qu'on s'efforce de mettre dans toutes les troupes en général, un ordre & une diſcipline très-exacte; & on eſpere que la Nation étant naturellement valeureuſe, ces nouveaux Soldats ſeront bientôt à l'inſtar de ceux qu'on a congédiés. Je le deſire comme

Français, comme Militaire & comme Citoyen ; mais ces braves gens, que leur petite taille a fait réformer, outre leur courage éprouvé, avoient encore l'expérience pour eux ; & l'habitude qu'ils avoient de voir l'ennemi de près, étoit encore un avantage que les Soldats actuels ne pourront avoir qu'après deux ou trois campagnes

Quant aux jeunes Officiers qui ont remplacé ceux à qui, malgré leur expérience, on a envoyé la retraite, quoiqu'ils ne la demandaſſent point, je ſuis certain de leur zèle & de leur valeur ; mais n'ayant point fait la guerre, ils n'ont pour eux qu'une théorie ſéche ; & je doute fort qu'ils puiſſent faire oublier ceux à qui ils ont ſuccédé. Quant à ces ſuperbes Grenadiers, ſans barbe, & à ces Soldats de haute taille, qui n'ont jamais vu que le terrein ſur lequel on les exerce, je les attends à la premiere guerre pour en juger, & je deſire que ce ſoit à la ſatisfaction des Généraux & de la Nation.

CHAPITRE

CHAPITRE HUITIÈME.

TEXTE.

De la marque de la Milice.

MALGRÉ les ſoins qu'on aura apporté à choiſir les nouveaux Soldats, il faut les éprouver pendant quelque temps avant que de leur imprimer les marques de la Milice. Il ſeroit imprudent de s'en rapporter abſolument aux apparences de la figure qui ſont ſouvent trompeuſes; & ce n'eſt que dans les exercices qu'on peut décider ſi les hommes ont la légéreté & la force qu'exige la profeſſion des armes, s'ils ont de l'intelligence pour apprendre leur métier, & s'ils ſont nés avec du courage. Tous ceux qui manqueront de ces qualités, doivent être renvoyés ſur le champ; parce que c'eſt moins le nombre qui gagne les batailles que la valeur. Alors on marquera pour la Milice ceux qu'on aura jugé véritablement propres à faire des Soldats, & l'on

commencera à leur montrer le maniement des armes dans les exercices journaliers ; mais l'oiſiveté d'une longue paix a aboli la pratique. Qui trouvera-t-on aujourd'hui qui puiſſe enſeigner ce qu'il n'a jamais appris ?

Nous ſommes donc obligés de rechercher dans les livres les anciens uſages ; mais les Hiſtoriens ſe contentent de rapporter les faits importans, les événemens de guerre, & paſſent ſous ſilence, comme choſes connues de leur tems, les détails dont nous avons beſoin aujourd'hui. Les Lacédémoniens, les Athéniens, & pluſieurs autres Peuples de la Grèce, ont laiſſé là-deſſus des recueils de préceptes, ſous le nom de *tactica* ; mais il ſeroit honteux à des Romains, d'emprunter de quelqu'autre Nation des maximes militaires, eux dont la domination, reſſerrée d'abord dans les bornes les plus étroites, n'en a preſque plus d'autres que celles de l'Univers.

C'eſt ce qui m'engage à étudier nos Auteurs Militaires, pour en compoſer cet Eſſai. Les écrits de Caton le Cenſeur, les Ouvrages de Corn. Celſe

& de Frontin ; ceux de Paterne, cet Auteur ſi profond ſur les matieres de la guerre, les Ordonnances d'Auguſte, de Trajan & d'Adrien, ſont les ſources où j'ai puiſé ; car je n'avance rien de moi-même ; je ne fais que des extraits des Ouvrages dont je viens de parler.

COMMENTAIRE.

CHAPITRE HUITIÈME.

De la marque de la Milice.

SI nous avions aujourd'hui la même facilité qu'avoient les Romains, pour completter les Corps ; & qu'en faiſant, ainſi qu'eux, une convocation du peuple, on pût choiſir dans ce même peuple les recrues dont on pourroit avoir beſoin, je ſerois de l'avis de Végèce ; mais comme cet uſage n'a pas lieu, que chaque Corps envoye des Officiers & des bas Officiers pour recruter, il n'eſt pas poſſible de les éprouver avant que de les admettre & de les recevoir ; le ſeul moyen pour s'aſſurer de leur bonté, ou au moins de leurs diſpoſitions & de leur bonne volonté, ſeroit d'avoir des bataillons de re-

crues, ou des dépôts pour chaque Régiment, où les recrues ſeroient exercées & inſtruites avant que d'être envoyées aux bataillons de ligne; alors il ſeroit aiſé à ceux qui commanderoient ces bataillons ou ces dépôts, de juger d'un homme, tant pour ſes mœurs que pour ſon intelligence & ſon zele.

Par l'uſage actuel de faire des recrues, on eſt forcé de prendre ce qui ſe préſente. Autant qu'il eſt poſſible on choiſit les mieux faits, les plus forts & ceux qui paroiſſent de la meilleure volonté; mais on n'eſt pas toujours à même de choiſir; & l'on eſt ſouvent obligé d'engager des hommes qu'on ne prendroit pas, s'il y avoit plus de facilité à recruter: cependant à force d'exercice & d'inſtruction, on parvient à rendre un homme de recrue, quelque balourd & empeſé qu'il ſoit, auſſi leſte & auſſi diſpos qu'il étoit avant, emprunté dans tout ſon corps. En ſix mois on a l'art de le débourer, de délier ſes membres & de les rendre ſouples. Son intelligence ſe développe, il acquert de l'adreſſe; enfin, après un certain tems, on le rend méconnoiſſable à lui-même; on donne à ſon ame un eſſort qu'elle n'avoit pas avant; & d'un automate, pour ainſi dire, on en fait un homme.

Végèce dit *qu'après avoir éprouvé le nouveau Soldat, on lui imprime la marque de la Milice.* Il ne dit pas dans ce Chapitre quelles étoient ces marques; mais au Livre ſecond, Chapitre cinquième, il dit: *qu'on leur imprimoit ſur la peau*

des marques inéfaçables (a). Ces marques étoient des piquures qu'on leur faiſoit ſur la main ou ſur le bras, qui repréſentoient la premiere lettre du nom de l'Empereur ; elles s'appelloient *ſtigmata*, & étoient très-différentes de celles qu'on imprimoit ſur le front des eſclaves fugitifs & des calomniateurs qui ſe marquoient avec un fer chaud, & de celles des eſclaves affranchis qui avoient la tête raſée, l'oreille percée, & portoient ſur la tête une eſpece de petit chapeau ou toque (*). Ces marques ſur le front étoient flétriſſantes ; celles des affranchis n'avoient d'autre objet que de les diſtinguer des eſclaves & du peuple libre ; & celles des Soldats étoient honorables, elles prouvoient qu'on les avoit jugé digne d'être admis dans les Légions.

(*) Mœurs des Romains. Tom. I. Liv. II. Ch. XV.

Ces marques n'étoient pas en uſage ſeulement chez les Romains, elles l'étoient antérieurement chez les anciens Scythes, dont les Colonies tranſplantées en Dannemarck & delà en Ecoſſe, reçurent des naturels du pays le nom de *Pictes*, à raiſon de leurs corps peints & piqués. Les premiers Européens qui découvrirent l'Amérique, trouverent différens Peuples de ce vaſte continent qui ſe peignoient

(*) *Nam victuris* (*) *in cute punctis milites ſcripti & matriculis inſerti jurare ſolent.*

(*) Il y a dans le texte latin *puncturis* ; mais Stewechius, dans ſes Commentaires ſur Végèce, écrit *victuris*.

le corps, & gravoient ſur le corps de leurs guerriers les plus courageux, ces mêmes figures dont autrefois les Scythes & les Romains ſe couvroient quelques parties. J'ai vu au Sauvage amené en 1769, de l'Iſle *Taïti*, par M. de Bougainville, toutes ſortes de figures imprimées ſur ſon corps. Les Voyageurs modernes, les Miſſionnaires & ceux de nos Officiers qui ont ſervi dans nos Colonies Françaiſes de l'Amérique, atteſtent tous que le même uſage y eſt encore obſervé aujourd'hui, & nous apprennent quel eſt le procédé des Sauvages pour s'incruſter ſur la peau, en traits inéfaçables, cette eſpece de broderie. Les Sauvages en général, & particulierement ceux qui habitent la Louiſiane, le long du fleuve Miſſiſſipi, ſe parent le corps de toutes ſortes de piquures ſymboliques, indépendamment de la peinture dont ils ſe couvrent le viſage comme ornement, & pour ſe rendre hideux & intimider leurs ennemis.

La maniere dont ſe fait cette opération chez les Sauvages, varie; c'eſt communément l'ouvrage des femmes. Après que la piquure eſt deſſinée & bien exactement ponctuée ſur la peau avec une arrête de poiſſon ou avec une aiguille, elles répandent ſur la figure formée par les piquures, de la poudre à canon & y mettent le feu; ce qui forme bientôt l'empreinte la plus durable. Chez les Nations où la poudre n'eſt pas en uſage, elles brûlent de la paille, en délayent la cendre avec de l'eau, & ſe ſervent de cette compoſition

très-ſimple pour que la figure ponctuée ne s'efface plus; mais la méthode que le plus grand nombre de ces Nations ſuit aſſez généralement, c'eſt qu'après que la piquure eſt deſſinée, d'y paſſer des couleurs pulvériſées que les Sauvages tirent de l'écorce des arbres, mêlées avec une terre rouge ou eſpece de cinabre. Ils détrempent ce mélange dans du jus d'herbes cauſtiques qui pénetrent la piquure & les rendent inéfaçables.

Il y a tout lieu de croire que les Romains ſe ſervoient à peu près d'un de ces deux derniers procédés pour imprimer à leurs Soldats la marque militaire, qui n'étoit autre choſe qu'une marque diſtinctive & honorable. Chez les Scythes, elle étoit un uſage national. Chez les Américains, elle eſt à la fois diſtinctive, preuve de valeur & ſymbole diſtinctif de chaque Nation.

Les nouveaux enrôlés, chez les Romains, ne portoient pas d'abord les marques militaires, & ce n'étoit qu'après les avoir éprouvés pendant quatre ou cinq mois, quelquefois davantage, qu'on leur accordoit ces marques. Juſqu'au moment où ils la recevoient, le nouvel enrôlé ſe nommoit *Tyro, apprentif;* mais dès qu'il avoit la marque militaire, il s'appelloit *Miles, Soldat.*

M. le Beau, dans ſon dixième Mémoire ſur la Légion (*), explique parfaitement la maniere dont les Romains levoient leurs Soldats. Il dit, qu'outre les nouveaux enrôlés, il y avoit encore des ſurnuméraires, que l'on nommoit *Acreſſen-*

(*) Acad. des Inſcrip. & Bell. Lettres. Tom. XXXII.

tes, qui, quoiqu'ils ne fuſſent pas encore comptés dans la Légion, étoient cependant préférés aux *Tyrones*, appellés *Juniores*.

Il étoit néceſſaire que les Romains donnaſſent à leurs Soldats une marque qui pût les faire reconnoître lorſqu'ils étoient dans Rome; parce qu'alors, n'étant pas armés, & leur vêtement n'étant pas différent de celui du peuple, ni d'une couleur affectée à chaque Légion, il étoit néceſſaire, & même décent, que le premier état de la République fut diſtingué des autres états; auſſi la marque militaire étoit elle ſur le deſſus de la main, afin qu'elle fut en évidence.

Ces marques, aujourd'hui, pourroient avoir leur utilité, mais par des motifs différens; parce que l'uniforme que porte, en tout tems, le Soldat, le diſtingue du peuple; mais elles auroient l'avantage d'empêcher la déſertion, ou du moins de la rendre plus rare; cependant je penſe qu'il ſeroit dangereux de laiſſer entrevoir au Soldat, que la marque donnée, pourroit avoir ce motif. Il faudroit la lui faire enviſager comme une diſtinction & un honneur, comme une preuve de la confiance qu'on a en lui, & comme une récompenſe de ſon zèle & de ſon application.

En ſuppoſant que, par la conſtitution générale du Militaire, il y eût des dépôts affectés à chaque Régiment deſtinés à recruter les bataillons de ligne, ces dépôts ſeroient à l'inſtar des *Tyrones* Romains, & les Soldats des bataillons de

de ligne ſeroient les *Milites*. Tant qu'un Soldat reſteroit au dépôt, il ne recevroit pas la marque militaire, & on ne la lui donneroit que lorſqu'il ſeroit jugé aſſez inſtruit pour paſſer aux bataillons de ligne. La cérémonie, pour donner cette marque, doit ſe faire avec pompe, & en préſence de tout le Régiment; l'appareil doit en être impoſant; & cette marque ne doit paroître avoir d'autre objet que de diſtinguer le Soldat de l'apprentif & du peuple.

En ne lui donnant cette marque que lorſqu'il ſera aux bataillons de ligne, on éloignera encore de ſon idée qu'elle peut avoir un autre objet que celui de le diſtinguer des apprentifs; parceque ne lui étant donnée que lorſqu'il paſſe aux bataillons de ligne, il eſt pendant ſix mois, même plus, ſans avoir la marque; & pendant ce tems, il peut déſerter ſans aucune marque que ſon uniforme, qu'il peut échanger contre un autre habit, afin de n'être pas reconnu.

Je ne propoſe point de donner la même marque que celle des Romains, quoiqu'elle n'ait aucun inconvénient; mais il pourroit ſe trouver, dans le grand nombre, des Soldats qui y répugneroient, ou par la douleur qu'elle peut cauſer, lorſqu'on l'imprime ſur la main, ou par d'autres motifs dont on ne peut donner aucune raiſon. Celle que je propoſe ſe peut donner ſans douleur, ni cauſer aucune répugnance au Soldat. Cette marque ſeroit de percer l'oreille gauche, dans le cartilage d'en-bas, & d'y mettre un anneau d'argent, avec

défenſe à tout autre Sujet de l'Etat, de quelque qualité & condition qu'il fut, qui ne ſeroit pas au ſervice, de prendre cette marque, uniquement réſervée pour le Militaire; mais, je le répéte, il faut qu'elle lui ſoit préſentée comme une prérogative accordée à ſon état, à l'excluſion de tous les autres.

Je ſuis perſuadé que cette marque, donnée ſous ce point de vue, il n'y auroit pas un ſeul Soldat qui ne s'efforçât de la mériter & de l'obtenir. En ſuppoſant qu'un Soldat voulut déſerter, il caſſeroit, ſans doute, ſon anneau, parce qu'une fois paſſé dans l'oreille, il doit être fermé avec une vis, dont la tête ſeroit enſuite limée; mais quand même il caſſeroit ſon anneau, il ſeroit toujours reconnu à ſon oreille percée, parce que l'ouverture faite dans le cartilage doit être aſſez grande pour qu'elle ne puiſſe jamais ſe refermer. Par cette marque, qu'un Soldat ait ſon uniforme, ou non, il ſera toujours reconnu & diſtingué du peuple; la déſertion deviendra plus difficile: & lorſqu'un Soldat aura obtenu ſon congé, & qu'il ſe retirera dans ſon village, ou ailleurs, il ſera ſûr, au moins, de n'être pas confondu avec les autres habitans. Si on veut y joindre quelques diſtinctions & prérogatives, telles que celles que je propoſe d'accorder aux Soldats retirés après trente-deux ans de ſervice, aux vétérans & aux Invalides retirés chez eux (*), on verra la déſertion diminuer conſidérablement, il y aura peu de

(*) Tom. I, Chap. XVI. du Commentaire.

mutation dans les Régimens, & il ne partira que ceux abſolument hors d'état de ſervir.

Il y a cependant une obſervation à faire ſur toute marque en général donnée au Soldat, qu'on la conſidère comme une marque d'honneur, ou comme diſtinctive, pour le reconnoître. Il y a des Soldats, qui, par leur zèle, leur intelligence & leur valeur, parviennent à être faits Officiers. Il eſt poſſible que cette marque ne les repugne, parce qu'on peut avoir de la valeur & de l'intelligence, & n'avoir pas aſſez de ſens commun pour voir que l'état de Soldat honore, loin de dégrader; & que, parvenu à être fait Officier, c'eſt un degré de puls d'eſtime qu'on acquiert dans l'eſprit de ceux qui ſavent priſer un homme ſur ſes talens & ſur ſa valeur, & non ſur ſa naiſſance, qui n'eſt que l'effet du haſard; cependant, comme l'amour-propre eſt inſéparable du cœur de l'homme, il eſt poſſible qu'un Soldat, devenu Officier, ne veuille faire oublier qu'il a été Soldat, & qu'il eſt, ainſi qu'on le nomme très-improprement, *Officier de fortune*; alors l'anneau d'argent, ou la fente faite dans le cartilage de l'oreille, lui rappelleroient ſans ceſſe ſon premier état, & l'indiqueroient à ceux qui le verroient. Il eſt facile de remédier à ce petit inconvénient, & de ſe prêter à la foibleſſe de l'eſprit humain. Je propoſe que toute perſonne, de quelque qualité qu'elle ſoit, qui obtiendroit un emploi Militaire, ſe fit percer l'oreille gauche, ainſi que le Soldat, &

qu'au lieu d'un anneau d'argent, il fût d'or. Le Soldat qui parviendroit au grade d'Officier, changeroit ſon anneau d'argent contre un d'or, ſon amour-propre ne ſouffriroit point, il n'y auroit que ſon âge qui pourroit le déceler.

Cet anneau auroit encore un avantage relatif aux Officiers; celui qui, par le tems de ſes ſervices, n'auroit pas encore obtenu la croix de Saint Louis, ſeroit, au moins, reconnu pour Officier lorſqu'il ne porteroit pas ſon uniforme, on le diſtingueroit d'avec ceux qui ne ſervent pas, & qui portent l'épée par droit de naiſſance, ou par abus. Il auroit encore un avantage reverſible à l'Etat; tout Soldat retiré, par congé abſolu, avec un ou deux chevrons, ou la plaque, n'oſeroit certainement pas mendier ſon pain; celui, retiré avec la plaque de la vétérance, qui auroit ſes dix ſols par jour, & un habit tous les cinq ou ſix ans, ne mandiroit certainement pas; il en ſeroit de même de celui retiré avec ſa demi-paye, qui reçoit auſſi un habit; il n'y auroit donc que ceux retirés ſans demi-paye, ceux d'un chevron, & ceux qui n'auroient fait qu'un congé de huit ans, qui pourroient peut-être ſe laiſſer aller à ce genre de vie, que la pareſſe trouve très-douce; mais ils ſeroient reconnus à leur oreille percée; d'ailleurs cette marque diminueroit beaucoup le nombre des vagabonds, des mendians, & des fripons.

Végèce ſe plaint que *l'oiſiveté d'une longue paix avoit*

aboli la pratique des exercices militaires ; & que même on ne trouvoit plus de ſon tems, perſonne qui put enſeigner l'art de la guerre, ni les principes militaires des anciens Romains.

Ont peut dater du conſulat de Marius, l'an 647 de Rome, & 107 ans avant J. C., l'époque de la décadence des Légions. M. le Beau, dans ſon premier Mémoire ſur la Légion Romaine (*), marque quatre époques principales, où cette Milice éprouva des changemens qui altérerent ſa conſtitution ; la premiere ſous Marius, la deuxième ſous Auguſte, la troiſième ſous Caracalla, & la quatrième ſous Claude le Gothique.

(*) Acad. des Inſcript. & Bell. Lettres, Tome XXV.

Sans entrer dans des détails auſſi étendus que ceux de ce ſavant Académicien, je parcourrai ces quatre époques, je ſuivrai l'ordre des tems, & je prouverai que la décadence de la Milice Romaine avoit commencé près de cinq ſiècles avant le regne de Valentinien ; tems auquel Végèce écrivit ſes Inſtitutions.

Marius, ſorti de la lie du peuple & l'un des plus grands hommes de l'ancienne Rome, fut donné pour Lieutenant à Métellus. Elevé au conſulat malgré les Patriciens, qu'il haïſſoit, parce qu'il en étoit mépriſé, il changea abſolument l'ordre pour les levées des Légions. Avant lui, on ne choiſiſſoit pour Soldat que les citoyens des cinq premieres claſſes, qui avoient quelque bien ; mais Marius, qui vouloit ſe rendre le peuple favorable, & à qui il devoit ſon élé-

vation, fit entrer dans les Légions les derniers du peuple & les plus miſérables. En leur mettant les armes à la main, il ſe les attacha; mais il avilit la profeſſion des armes; & ſon fils, qui avoit hérité de la haine que ſon pere portoit à la Nobleſſe, aſſiégea le Sénat avec ces mêmes Légions, fit maſſacrer ſes ennemis, & jetter leurs corps dans le Tybre.

Auguſte, en montant ſur le trône l'an 724 de Rome, & 30 ans avant J. C., inſtitua, par les conſeils de Mécène, une Milice permanente; il établit vingt-cinq Légions perpétuelles, & les fixa dans les Provinces frontieres. Il en réſulta que ces Légions, ne ſe recrutant plus que dans les pays où elles étoient fixées, les levées ne ſe faiſant plus dans Rome, l'eſprit militaire ſe perdit entierement dans ſes citoyens; & les Commandans de ces Légions, éloignés du centre de l'Empire, s'arrogèrent une autorité fort au-deſſus de celle de leurs prédéceſſeurs, & preſqu'indépendante de celle de l'Empereur. Ces Soldats, toujours armés, eurent du mépris pour les citoyens qui reſtoient paiſiblement dans Rome, ils étendirent même ce mépris juſqu'à l'Empereur, qui ne faiſoit plus la guerre que par ſes Lieutenans; & ces Légions, formées en grande partie d'étrangers, ſe regarderent comme un corps abſolument ſéparé du peuple Romain.

Caracalla, qui régna 181 ans après Auguſte, aida encore à l'affoibliſſement de la conſtitution militaire, en donnant

à tous les ſujets de l'Empire le droit de bourgeoiſie. Rome ceſſa, dès ce moment, d'être le centre de l'Empire, ou du moins, ne fût plus diſtinguée des autres villes. La Milice Romaine qui avoit été ſi valeureuſe tant que les Légions avoient été compoſées de Romains, ſe relâcha dès qu'on y admit des Etrangers & des Sujets de l'Empire qui avoient obtenu le droit de bourgeoiſie. L'entrée des Légions ouverte à tant de différens Peuples, leur fit perdre cette ſupériorité qui les diſtinguoit des troupes auxiliaires, elles ceſſerent de vaincre; & la plupart des regnes ſuivans furent marqués par la défaite des Légions.

L'Empereur Claude, qui monta ſur le trône l'an 258 après Jeſus-Chriſt, & environ cinquante-ſept ans après Caracalla, mit, pour ainſi dire, le comble à la décadence de la conſtitution militaire, en admettant des Barbares dans les Légions. Les Empereurs qui lui ſuccéderent, ne corrigerent point ces abus; on lit même que Conſtantin donna aſyle, ſur les terres de l'Empire, aux Sarmates, qui avoient été chaſſés de leur pays par leurs Eſclaves, & qu'il enrôla dans ſes troupes ceux qu'il trouva les plus capables de porter les armes (*). Les Empereurs qui lui ſuccéderent n'eurent pas aſſez de lumieres ni de force, pour remettre les Légions ſur leur ancien pied; le vice y étoit ſi invétéré, qu'il ne leur fut pas poſſible d'y remédier; ainſi il n'eſt pas ſurprenant que ſous le regne de Valentinien ſecond, il n'y eut plus per-

(*) Hiſtoire du bas Empire, Tom. I, L. V, § XXVII.

ſonne capable de montrer les exercices militaires, & qui eut aucun principe relatif à la guerre.

Végèce fut obligé de chercher, dans les livres, les anciens uſages; il dit que *les Hiſtoriens, s'étant contentés de rapporter les faits importans & les événemens qui ont amené la guerre, paſſent ſous ſilence, comme choſes connues de leurs tems, les détails dont nous aurions beſoin aujourd'hui.* En effet, quels ſecours peut-on tirer des hiſtoires, relativement à la diſcipline, à la conſtitution, aux manœuvres, & généralement à tout ce qui peut regarder l'art de la guerre? L'Hiſtorien le plus exact, raconte le fait, en marque l'époque; mais il n'entre point dans le détail des diſpoſitions des deux armées, il ne dit rien de la ſituation du terrein, ni des cauſes qui ont fait perdre ou gagner une bataille. S'il vouloit entrer dans ces détails, non-ſeulement il perdroit ſon objet de vue; mais il donneroit ſouvent des conjectures pour des certitudes; il feroit faire aux deux Généraux des diſpoſitions auxquelles ils n'ont, peut-être, jamais ſongé; & certainement il raiſonneroit très-mal ſur la partie militaire.

Les Ouvrages qui traitent des principes militaires, peuvent & doivent citer des faits qui appartiennent à l'hiſtoire; mais ces citations ne ſont que pour appuyer les principes qu'ils établiſſent. Ce ſont des autorités qui convainquent le Lecteur de la bonté des préceptes. Voilà les ouvrages utiles à tous les Militaires, même à ceux qui ont le plus d'expérience,

parce

parce qu'ils ſont plus en état d'en connoître la vérité & la bonté. Quelqu'inſtruit qu'on ſoit, on ne ſait pas tout ; il n'y a que les ignorans qui croyent tout ſavoir ; mais en liſant ces différens Ouvrages, les premiers trouvent toujours quelque choſe à apprendre ; & les ſeconds, s'ils veulent lire avec réflexion, reviennent bientôt de l'opinion qu'ils ont, qu'ils n'ignorent de rien. Ces mêmes Ouvrages exigent dans l'Auteur une étude profonde de cet art, une longue pratique & une grande expérience. Il faut qu'il ait lu & médité l'hiſtoire de tous les tems & de tous les Empires, pour citer à propos les actions des grands Capitaines, qui peuvent avoir rapport aux principes établis ; il faut qu'il ſache ſa langue, pour ſauver au moins au Lecteur, par une diction ſimple, mais exacte, l'aridité des préceptes, & faire enſorte que l'ouvrage amuſe l'eſprit en l'inſtruiſant.

Végèce n'étoit point Militaire, il lui manquoit donc la théorie, la pratique & l'expérience abſolument néceſſaires pour entreprendre un pareil Ouvrage que celui qu'il dédia à l'Empereur Valentinien ; auſſi eſt-il d'une ſéchereſſe qui répugne au Lecteur ; d'ailleurs, ainſi qu'il le dit, il n'avoit aucun des ſecours qu'il auroit pu tirer des Ouvrages qui traitent de la guerre, qui, de ſon tems même, étoient devenus très-rares. Il fut obligé d'avoir recours aux Ouvrages de Caton le Cenſeur, de Cornel. Celſe, de Paterne, de

Frontin, & aux Ordonnances d'Auguſte, de Trajan & d'Adrien.

Caton le Cenſeur avoit écrit ſept Livres; le premier, le deuxième & le troiſième, furent inutiles à Végèce, parce qu'ils traitent des actions des Rois de Rome, & de l'origine de chaque Ville d'Italie; les quatre derniers, de la première & deuxième guerre punique, & de ce qui ſe paſſa juſqu'à la première guerre de Galba, en Luzitanie. Ces quatre Livres purent lui être de quelques ſecours; mais quelques bons qu'ils fuſſent, ils avoient probablement l'inconvénient de l'hiſtoire, qui, pour être bonne, doit ſuivre les événemens, donner les cauſes qui les ont fait naitre, & ne point entrer dans les détails d'une bataille ou d'un combat, d'une marche d'armée; enfin de la conduite d'un Général pendant la campagne.

Cornel. Celſe, vivoit ſous les regnes d'Auguſte, de Tibère & de Caligula. Il avoit écrit ſur la réthorique, ſur l'art militaire, ſur l'agriculture & ſur la médecine. Il reſte très-peu de choſe de ſon Ouvrage ſur la réthorique; celui ſur la médecine exiſte encore; mais ceux ſur l'art de la guerre & ſur l'agriculture, ſont entièrement perdus; ainſi on ne peut pas juger de leur bonté; d'ailleurs, quelque ſoit l'étendue des connoiſſances d'un Savant, il n'eſt pas poſſible que des Ouvrages, ſur des matières ſi différentes, puiſſent être

tous de la même bonté; il y en a toujours quelqu'uns qui prévalent ſur les autres.

Paterne, ou Paternus, avoit été Général de l'armée romaine, ſous l'Empereur Marc-Aurèle. Ses Ouvrages ſur l'art de la guerre ne ſont pas venus juſqu'à nous; mais Végèce les ayant ſous ſa main, a pu en tirer de grands ſecours; parce qu'un Général qui écrit ſur la guerre, entre dans des détails qu'un ſimple Hiſtorien ignore abſolument; & ſes principes doivent être d'autant plus ſûrs & meilleurs, qu'ils ſont l'ouvrage de la réflexion & de l'expérience.

Frontin vivoit ſous le règne de Veſpaſien, il compoſa un Ouvrage intitulé *Stratagêmes*, & un Traité des Acqueducs de Rome. L'un & l'autre ſont parvenus juſqu'à nous. Ses Stratagêmes ne ſont que des idées très-reſſerrées, qui ne contiennent que des ruſes, & peu de préceptes; cependant, en étendant ces mêmes idées, un Militaire inſtruit peut en faire dériver de très-bons préceptes; mais Végèce n'étoit pas dans ce cas, c'étoit un Praticien qui s'entendoit peut-être beaucoup mieux en matière de juſtice, qu'en faits de guerre, & qui n'auroit certainement pas oſé étendre les idées d'un homme de guerre, dans la crainte de les rendre non-ſeulement obſcurs, mais encore de tirer de fauſſes conſéquences du précepte même.

Nous ne ſommes pas dans la même poſition que Végèce. Ce ne ſont pas les Ouvrages ſur la guerre qui nous man-

quent, il y en a de toutes les eſpeces, tant anciens que modernes: dans le grand nombre, il y en a quelques uns de très-bons, beaucoup de mauvais, & d'autres qui ne ſont que puériles.

Il faut diſtinguer pluſieurs eſpeces d'Ouvrages ſur la guerre. Les uns ſont abſolument élémentaires, & n'enſeignent purement & ſimplement que les premiers principes; mais ils s'en tiennent à ces premiers principes, ſans en faire aucune application; ces Ouvrages ſont purement didactiques, & ſont bons pour ceux qui commencent à ſervir.

Il y en a d'autres didactiques & ſyſtématiques. Ceux-là ne doivent être lus que par ceux qui ont pratiqué; parce que leur expérience les mettra en garde contre les différens ſyſtêmes propoſés dans ces Ouvrages qui, ſouvent préſentés avec les charmes de la diction, même avec des raiſons expoſées avec force & énergie; mais captieuſes, ſont très-capables de ſéduire ceux dont les principes ne ſeroient pas aſſurés.

D'autres ſont didactiques, ſyſtématiques & dogmatiques. Ces ouvrages ſont plus utiles, parce qu'ils renferment des principes appuyés par des exemples, d'où l'Auteur tire des conſéquences qui en démontrent la bonté; mais il faut un Militaire très-éclairé pour connoître ſi ces conſéquences ſont exactes, juſtes; ſi elles ſont relatives aux principes établis, & ſe garantir en général de tous ſyſtêmes qui exigent de

grandes réflexions, avant que de les adopter ou de les rejetter.

D'autres ſont purement dogmatiques. Ceux-là ne peuvent être inſtructifs que pour des Militaires très-verſés & expérimentés ; mais ils ſont pour la plupart, inintelligibles pour beaucoup de Militaires ; & ſur-tout, pour les jeunes gens qui commencent à ſervir.

D'autres, enfin, ſont dogmatiques & critiques. M. de Feuquieres eſt dans ce genre : on l'accuſe d'être partial, & de ne pas toujours expoſer les faits comme ils ſe ſont paſſés ; mais qu'importe, ſi les conſéquences qu'il en tire ſont juſtes, il n'en inſtruit pas moins.

Ce ne ſont pas les Ouvrages qui manquent, ce ſont les Lecteurs qui ſont devenus rares ; & dans le nombre de ceux qui liſent, il y en a qui n'ouvrent ces Ouvrages que par eſprit de critique, ou par maniere d'acquit, pour dire qu'il les ont lus, perſuadés qu'il ne leur apprendront rien qu'ils ne ſachent. Ces Ouvrages utiles reſtent couverts de pouſſiere dans la boutique du Libraire, tandis que les cabinets de la plupart de nos jeunes Militaires, ſont changés en boudoirs & ne ſont ornés que de porcelaines, de bronzes & de magots de la Chine. S'ils ont quelques livres, ce ſont des romans, des feuilles périodiques, de jolies pieces de vers ornées de gravures, qui ſouvent en font tout le mérite, & des gazettes qui mentent preſque toujours ou ne diſent rien d'intéreſſant. Mais on n'y voit aucun livre relatif à l'état

qu'ils ſe font honneur de profeſſer, & d'où ils tirent tout leur luſtre.

Le luxe introduit dans Rome, fut la principale cauſe du relâchement de la diſcipline militaire. C'eſt ce même luxe qui s'eſt accrû en France ſi conſidérablement, depuis près de cent ans, à qui eſt dû le peu d'application de la plupart de la jeune Nobleſſe pour s'inſtruire des principes du ſeul art qu'elle peut & doit profeſſer; cependant le général de la Nation a conſervé cet eſprit guerrier, qui, dans tous les tems, l'a diſtingué de pluſieurs autres Nations; mais que ſert le courage ſans la ſçience des combats? S'il étoit poſſible que le Français, ſans changer de caractere, ſans ceſſer d'être vif, enjoué, pût modérer ſon goût pour les plaiſirs, & donner un tems à l'étude de l'art qu'il lui eſt ſi important de ſavoir; cette Nation, naturellement brave, mais légère & ſouvent inconſéquente, deviendroit une pépinière d'excellens Militaires, capables de commander un jour les armées. Elle a en elle-même tout ce qu'il faut pour y parvenir, eſprit, ſagacité, intelligence, activité, courage; il ne lui manque que de vouloir s'inſtruire. La Nature a fait les trois quarts du chemin en ſa faveur, qu'elle faſſe le quatrième, elle y trouvera ſon avantage & ſa gloire; la conſidération qu'elle a dans l'Europe ſera juſtifiée; ſi elle a des ennemis, elle ſaura s'en faire reſpecter & craindre; ſi elle a des envieux, tant mieux; c'eſt un malheur que de n'être pas envié.

CHAPITRE NEUVIÈME.

TEXTE.

Il faut exercer les nouveaux Soldats au Pas militaire, au Saut, & à la Courſe.

LA premiere attention doit être d'accoutumer les nouveaux Soldats au pas militaire ; car rien n'eſt plus important dans une marche, ou dans une action, que d'y conſerver l'égalité des mouvemens entre les Soldats ; ce qui ne ſe peut faire qu'en les exerçant continuellement à marcher vîte & du même pas : des troupes qui vont à l'ennemi d'un pas déſuni & ſans obſerver exactement les rangs, courent toujours grand riſque de ſe faire battre. Une troupe d'infanterie fera vingt mille de chemin en cinq heures d'été d'un pas ordinaire ; mais un pas plus alongé lui en fera faire vingt-quatre mille dans le même nombre d'heures. Si le Soldat alonge ou preſſe davantage ſes pas, il ne marche plus, il court ; or la courſe n'a ni intervale, ni tems déterminé. Il faut cependant y accoutumer les jeunes Soldats ; car c'eſt par la courſe qu'ils

fondront ſur l'ennemi avec plus d'impétuoſité ; qu'ils occuperont les premiers un poſte avantageux ; qu'ils devanceront même l'ennemi, quoiqu'il eut marché le premier pour s'en ſaiſir ; qu'ils iront promptement à la découverte, & reviendront encore plus promptement en rendre compte ; qu'ils tomberont bruſquement ſur les fuyards, &c.

Il eſt bon d'exercer le Soldat à ſauter, afin que ni foſſés, ni retranchemens ne l'arrêtent. De plus, dans une action, un Soldat agile qui, avec ſon javelot, s'avance contre ſon adverſaire en courant & en ſautant, l'étonne, l'étourdit, & lui darde ſon coup avant que celui-ci ait pu ſe mettre en défenſe.

Salluſte rapporte que le grand Pompée diſputoit d'agilité avec les meilleurs Sauteurs ; de vîteſſe, avec les Coureurs les plus légers ; de force, avec les Soldats les plus vigoureux : & comment auroit-il pû tenir tête à Sertorius ſi, par de fréquens exercices, il ne ſe fut préparé lui-même, & ſes troupes, aux combats autant qu'il en avoit beſoin contre un ſi redoutable adverſaire.

COMMENTAIRE.

COMMENTAIRE.

CHAPITRE NEUVIÈME.

Il faut exercer les nouveaux Soldats au Pas militaire, au Saut & à la Courſe.

QUOIQUE nos armes ne ſoient plus les mêmes que celles des Romains; que la façon de combattre ſoit abſolument changée, cependant les préceptes de Végèce ſur l'inſtruction du Soldat ſont excellens. Il eſt plus eſſentiel & même plus important aux Nations actuelles de bien marcher pour conſerver leur enſemble & exécuter les différens mouvemens ordonnés, qu'il ne l'étoit peut-être aux Romains; parce que la diſpoſition pour combattre de ceux-ci étoit très-différente de la nôtre. Ils combattoient par diviſions ſéparées & ſur trois lignes. Chaque diviſion, quoiqu'alignée ſur celle de ſa droite & de ſa gauche, marchoit cependant indépendante des autres & combattoit l'ennemi qui ſe trouvoit devant elle (*a*). Il leur ſuffiſoit donc que chaque diviſion marchât

(*a*) Si on comprend les Vélites, ou les légerement armés, les Romains ſe rangeoient ſur quatre lignes; mais il ne faut compter que les trois lignes des peſamment armés.

d'un pas égal, & qu'elle conſervât ſon enſemble pour que l'attaque fut égale ſur tout ſon front.

Il n'en eſt pas de même de notre diſpoſition, elle eſt alongée; les diviſions de chaque bataillon, quoique marquées, ſe joignent, & toutes dépendent les unes des autres. Le premier bataillon d'un Régiment doit ſuivre la marche & le mouvement du ſecond; & celui-ci ſe régler ſur le premier. Il en eſt de même d'une ligne que l'on fait marcher en avant, quoique diviſée par bataillons; cependant ces bataillons dépendent les uns des autres, tant que la ligne marche, & que le même commandement ſert pour toute la ligne; d'ailleurs les armes de jet des Romains ne reſſembloient point aux nôtres. Le javelot ſe lançoit avec la main & avoit tout au plus vingt ou trente pas de portée. Les javelots lancés, le Soldat Romain mettoit l'épée à la main & joignoit l'ennemi corps à corps. Nos armes de jet ont une portée bien plus conſidérable, & il eſt néceſſaire de conſerver l'union & l'enſemble pendant le tems qu'on les fait agir, pour que les feux ſoient égaux, que la ligne ne ſe rompe point, que la droite n'avance pas plus que la gauche, & que le centre ne devance pas les aîles. C'eſt ſans doute une machine à mener qu'une ligne alongée ſuivant notre diſpoſition, parce qu'elle ne fait qu'un même corps; & quelque foible que ſoit une ligne ſur un ordre auſſi mince, elle l'eſt encore davantage, lorſqu'elle ne marche pas également.

Comme notre façon de combattre n'eſt pas celle des Romains ; que nous avons cru devoir admettre celle des Nations contre leſquelles nous pouvons être en guerre ; qu'à leur imitation nous faiſons conſiſter notre force dans le feu ; que conſéquemment nous avons, pour ainſi dire, changé le caractère de la Nation ; qu'en admettant l'ordre de combat des Pruſſiens & des Allemands, nous leur donnons un avantage manifeſte ſur nous, parce qu'ils agiſſent ſuivant leur caractère ; & que cette façon de combattre eſt diamétralement oppoſée au caractere pétulant de la Nation Françaiſe, il faut au moins tâcher de réparer, par la promptitude des mouvemens, les défauts de notre ordre de combat ; & ce n'eſt qu'en inſtruiſant le Soldat à bien marcher les différens pas militaires, qu'on peut parvenir à les accélérer.

Quant même nous ſerions aſſez heureux pour revenir de la fauſſe opinion, qui paroît preſque générale, que le feu décide les batailles, nous ne devrions pas diſcontinuer d'inſtruire les troupes à garder entre elles l'enſemble abſolument néceſſaire pour exécuter les commandemens. C'eſt de cet enſemble que dépendent la préciſion & la célérité des manœuvres. La bayonnette au bout du fuſil, eſt notre ſeule arme blanche : or, il eſt eſſentiel que chaque troupe arrive enſemble, pour que l'ennemi reçoive la même impulſion ſur tout le front de la troupe attaquée ; & cette impulſion ne peut avoir ſon effet, qu'autant que chaque troupe mar-

chera d'un pas égal, plus vîte, ou plus lentement, ſuivant les circonſtances.

La Nation Françaiſe eſt une de celles de l'Europe qui a le plus fait la guerre; cependant il n'y a qu'environ trente ans qu'elle a ouvert les yeux ſur un point auſſi eſſentiel. Il lui a fallu l'exemple de ſes voiſins, pour en connoître toute la néceſſité. Cependant les Grecs & les Romains, dont tous les Auteurs ſont remplis, auroient dû lui apprendre qu'il y avoit un pas militaire; que ce pas étoit plus lent ou plus accéléré, ſuivant les circonſtances; mais toujours uniforme. Il y a près de quatorze ſiecles (*) que l'Empire Français eſt fondé, qu'il a des troupes ſur pied, qu'il fait la guerre; & il a été près de treize ſiecles & demi dans l'ignorance de ſes premiers principes.

(*) Hiſt. de la Monarchie Françaiſe, par du Bos.

A quoi peut-on attribuer cette négligence? Ce ne peut être qu'au caractère de la Nation, qui, vive, pétulante & courageuſe, ne s'eſt jamais donné le tems de réfléchir, même ſur ſes propres intérêts, & qui a toujours trop compté ſur ſon courage. Elle a battu les ennemis, dit-elle, elle les battra encore; je le ſouhaite; mais lorſqu'elle a battu ſes ennemis, ils n'étoient pas plus inſtruits qu'elle; & dans le vrai, elle a été auſſi ſouvent battue, qu'elle a ſur eux remporté de victoires; mais aujourd'hui, que ces Nations joigne la ſçience des combats à l'expérience, le courage du Français, dénué de principes, blanchira devant ces Na-

tions, qui, avec une valeur auſſi conſtante, réfléchiſſent, calculent, & ne ſe décident ſur l'objet qui les intéreſſe, qu'après s'être convaincu du principe, elles connoiſſent l'importance de l'emploi du tems, & ne croyent pas l'avoir perdu, lorſque, par celui qu'elles ont mis à réfléchir ſur un principe & à l'approfondir, elles ont trouvé la vérité. Elles voudroient, pour ainſi dire, pouvoir lui couper une aîle, pour qu'il ne paſſât pas ſi vîte; au lieu que le Français ſembleroit vouloir lui en ajouter deux, pour qu'il paſſât plus rapidement.

Que ce ſoit l'Etranger, les Ouvrages des anciens ou nos réflexions, qui nous ayent fait voir la néceſſité abſolue d'inſtruire nos Soldats à marcher d'un pas égal & uniforme, cela devient aujourd'hui très-indifférent, puiſque nos troupes ſont exercées ſur ce principe, & que nous avons adopté le pas militaire; mais il eſt eſſentiel de ſavoir en quoi il conſiſte.

Il y a pluſieurs ſortes de pas militaire, tous ſont cadenſés & meſurés. Les uns ſont plus lents, les autres plus vîtes. Il y a le pas ordinaire, le pas allongé, le pas redoublé & le pas précipité; il y a encore le pas oblique & le pas en arriere.

Le pas ordinaire eſt le pas de marche, lorſque l'armée ſort de ſon camp pour en aller occuper un autre, ou lorſqu'elle s'ébranle pour marcher à l'ennemi.

Le pas alongé & redoublé, eſt en uſage lorſqu'on ap-

ce même coup-d'œil, qu'à l'inſtruction des troupes. Je dis donc que ce moyen eſt vicieux, en ce qu'un homme, qui doit parcourir une ligne droite en marchant devant lui, s'écartera toujours de la direction de cette ligne, ſi ſa vue n'eſt dirigée ſur des objets qui lui tracent cette ligne; avantage qu'il ne peut point avoir, s'il porte ou s'il tourne la tête à droite ou à gauche. Il eſt d'ailleurs ſuffiſamment démontré qu'une propenſion naturelle, nous fera toujours pencher vers l'objet que nous fixerons.

Le grand point que l'on ſe propoſe en faiſant marcher bien enſemble, & bien alignée, une ligne d'Infanterie, eſt que cette ligne arrive ſur un terrein où elle doit combattre en corps & en maſſe ferme & ſolide. Plus elle ſera alignée, plus les individus qui la compoſent ſe prêteront une force mutuelle, & plus la ligne ſera ſolide dans toute ſon étendue. Il ſuffit donc qu'elle acquiere cette ſolidité au moment où elle doit combattre.

En partant de ce principe, voici ce que je deſirerois qu'on eſſayât: c'eſt une idée qui m'eſt venue & que je n'ai pas éprouvée; auſſi je ne la donne pas comme axiôme; je propoſe ſeulement d'en faire l'eſſai.

Je ſuppoſe une ligne pleine A, compoſée de deux bataillons, devoir ſe porter à une diſtance donnée B pour combattre. Je diviſe chaque bataillon en dix pelotons ou Compagnies, compris la Compagnie des Grenadiers & celle des Chaſſeurs. Je

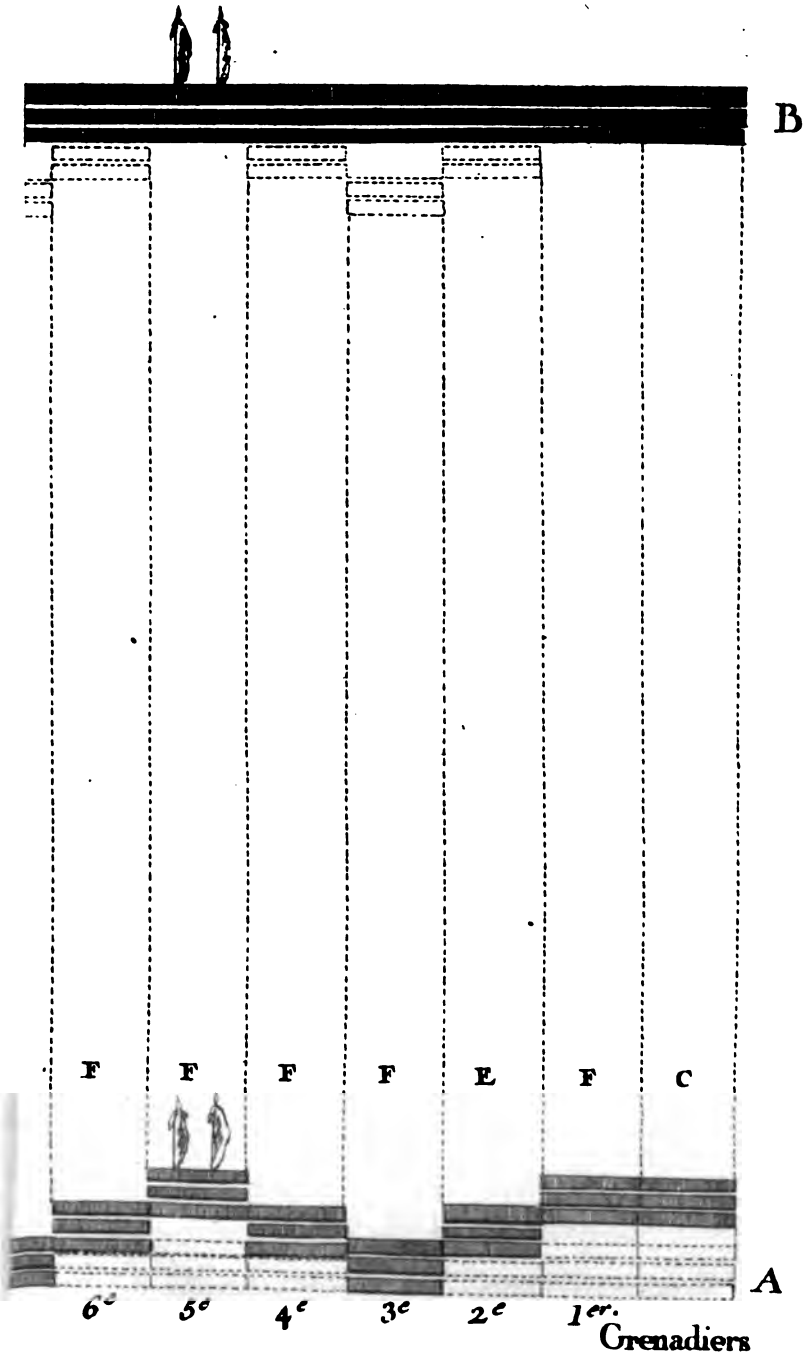
B
F
F
F
F
E
F
C
A
6e
5e
4e
3e
2e
1er.
Grenadiers

Je place les Grenadiers C aux deux extrémités de la ligne, les Chaſſeurs D au centre, & les Drapeaux E au cinquième peloton, à compter par la droite & par la gauche, ſans compter la Compagnie des Grenadiers. Les Compagnies ou pelotons de Fuſiliers F occupent, ſuivant leur rang ordinaire, les deux intervales qui ſéparent les pelotons des Grenadiers C & des Chaſſeurs D. (*Voyez la planche première, figure première*).

Les deux bataillons ainſi ordonnés, & formant ſur trois rangs la ligne pleine A, exactement alignée, on annonceroit ainſi le premier commandement :

Prenez garde à vous pour marcher en avant.

A cet avertiſſement, chaque peloton ſe ſerreroit ſur ſon propre centre, de maniere cependant qu'il n'y ait point d'intervales trop ſenſibles entre eux.

Deuxième commandement.

Les pelotons d'alignement en avant.

A ce commandement, les Compagnies des Grenadiers, celles des Chaſſeurs, le premier, le cinquième peloton de chaque bataillon, à compter par la droite & par la gauche de la ligne, feront quatre pas en avant, & s'arrêteront. Les deuxième, quatrième, ſixième & huitième auſſi de chaque bataillon, feront deux pas & s'arrêteront, les troiſième & ſeptième ne bougeront. Par ce mouvement ſimple, les pelotons ſe trouveront diſpoſés de maniere que le troiſième rang du

premier, du cinquième, de la Compagnie des Chaſſeurs, s'alîgneroit ſur le premier du deuxième, quatrième, ſixième & huitième pelotons, & que le troiſième de ces quatre pelotons, ſeroit aligné ſur le premier du troiſième & du ſeptième.

Troiſième commandement.

Marche.

A ce commandement, toute la ligne marcheroit du même pas, en conſervant toujours la diſpoſition dont je viens de parler. Parvenue ſur le terrein où elle doit former un corps ſolide (autant qu'une ligne ſur trois rangs peut l'être) on commandera :

Alte.

Alors tous les pelotons s'arrêteront dans le même ordre qu'ils ont obſervé dans leur marche ; & pour reformer la ligne, il ſuffira de commander :

Alignement.

A cet ordre, les troiſième & ſeptième pelotons de chaque bataillon n'auront que quatre pas à faire pour ſe porter ſur l'alignement des Grenadiers, des Drapeaux & des Chaſſeurs, qui ont toujours été en avant ; les deuxième, quatrième, ſixième & huitième, auſſi de chaque bataillon, n'auront que deux pas à faire pour ſe porter ſur le même alignement. Ce qu'on peut faire avec deux bataillons, peut ſe faire de même avec douze, & davantage. (*Voyez la planche première, figure deuxième*).

Lorſque toutes les troupes ſauront parfaitement marcher le pas militaire, qu'elles ſauront ſuivre le mouvement que la caiſſe leur indiquera; enfin qu'elles ſauront exécuter les différens pas ordonnés, il faut ſuivre les principes des Romains, & les inſtruire à la courſe.

Quel empêchement y auroit-il qu'on exerçât nos Soldats à la courſe? Le Français eſt leſte, diſpos; il y a peu de Nation plus propre à cet exercice, non pour la faire courir par bataillon ou par Régiment; mais pour l'habituer à marcher par bataillon, par Régiment ou en ligne, au pas précipité ſans ſe déſunir, & ſans être eſſouffiée. Lorſqu'une troupe ſaura, dans une courſe modérée, garder l'enſemble & reſter alignée, il lui ſera aiſé de marcher le pas précipité, ſans ſe déſunir; union très-intéreſſante à conſerver, ſur-tout au moment de l'attaque.

L'inſtruction de la courſe n'eſt pas pour l'employer vis-à-vis de l'ennemi; mais pour inſtruire le Soldat à marcher leſtement & long-tems, ſans être fatigué. Il ſeroit abſurde de vouloir faire courir un ou pluſieurs bataillons, ou une aile entiere d'Infanterie ſur l'ennemi; & bien plus abſurde d'exiger que chaque Soldat courut également, & du même pied. Tout homme peut ſuivre le même mouvement au pas de marche, au pas redoublé; mais il n'eſt pas poſſible que chaque homme puiſſe courir également, tous n'ont pas la même agilité & la même reſpiration; ainſi la propoſition que

je fais d'inſtruire le Soldat à la courſe, n'eſt que pour leur donner plus de légéreté, pour qu'ils marchent avec plus d'aiſance, & plus long-tems le pas redoublé & le pas précipité, qui ſont les deux pas d'attaque.

Il eſt eſſentiel que le Soldat joigne l'ennemi avec ſa reſpiration libre, pour pouvoir employer toutes ſes forces; tout homme hors d'haleine eſt incapable d'aucun effort; c'eſt donc à l'habitude qu'il aura de courir & de marcher long-tems, qu'on s'aſſurera de pouvoir exécuter des marches longues & forcées, qu'il faut faire dans mille circonſtances qui ſe préſentent dans une campagne.

Dès qu'un Soldat eſt enrôlé, la premiere inſtruction eſt de lui apprendre à ſe tenir droit ſans affectation & ſans qu'il ſoit gêné dans la poſition qu'on lui donne; que ſa tête ſoit d'à plomb ſur ſes épaules, qu'elles ſoient égales, ni trop en arrière ni trop en avant. Lorſqu'on eſt parvenu à le faire tenir droit ſans contrainte, on lui apprend à marcher & à porter la jambe en avant, ſans que la poſition du corps ſoit dérangée; c'eſt-à-dire qu'il faut que le corps ſoit toujours d'à plomb ſur les hanches. Lorſque le pied gauche ſe porte en avant, l'épaule gauche ne doit point ſuivre le même mouvement; mais reſter dans ſa poſition horizontale à l'épaule droite; lorſque le pied droit ſe porte en avant, il en eſt de même. Lorſque le pied poſe à terre, il doit tomber d'à plomb. Pour porter la jambe en avant, il faut plier le genou; mais lorſque le pied ſe repoſe,

le jarret doit être tendu. Le Soldat, par ce moyen, marchera plus ferme, & ſon mouvement en avant ſera plus déterminé.

Cette inſtruction doit précéder celle du port des armes, & ne le faire marcher que lorſqu'il eſt abſolument libre dans ſes membres, alors on le joint à d'autres Soldats; mais toujours ſans armes, & on les fait marcher enſemble d'un pas égal & meſuré; c'eſt-à-dire, qu'ils partent du même pied, & continuent de même juſqu'à ce qu'on leur commande *alte*. Ce pas eſt plus ou moins précipité, ſuivant la meſure indiquée par la caiſſe. Voilà ce qu'on appelle le pas militaire; qu'il ſoit lent, redoublé ou précipité, n'importe, il doit toujours être uniforme, partir du même pied pour que les Soldats ne ſe coudoient pas & qu'ils gardent l'enſemble qui leur eſt abſolument néceſſaire.

On demandera peut-être, pourquoi partir plutôt du pied gauche que du droit? La raiſon en eſt ſenſible. Avant que de mettre le corps en mouvement, il faut qu'il ait ſon équilibre. Le Soldat porte ſon fuſil ſur l'épaule gauche, s'il partoit du pied droit, toute la peſanteur du corps, augmentée encore par le poids du fuſil, ôteroit certainement cet équilibre, parce qu'en levant le pied droit, toute la peſanteur ſe porte ſur la gauche; au lieu qu'en partant du pied gauche, le poids ſe diviſe & devient égal. On dira peut-être auſſi, lorſque le Soldat a poſé ſon pied gauche, & qu'il porte le pied droit en avant, le poids n'eſt plus diviſé, & il eſt tout

entier ſur la gauche. Je réponds que le Soldat étant en mouvement & le branle de l'équilibre pris, cette différence, s'il y en a, n'eſt pas ſenſible. Si le Soldat portoit ſon fuſil du bras droit le long de la cuiſſe, il faudroit partir du pied droit par la même raiſon.

Il y a tout lieu de croire que les Romains partoient du pied gauche, parce que, quoiqu'ils portaſſent deux ou trois javelots de la main droite, ils avoient leur bouclier au bras gauche; & dans la concavité de ce bouclier, il y avoit quatre à cinq fleches plombées: or, ce poids étoit plus conſidérable que celui des deux ou trois javelots; ainſi ils avoient la même raiſon que nous, de partir du pied gauche.

Ils faiſoient vingt mille de chemin en cinq heures, en marchant le pas ordinaire, ce qui revient à cinq de nos lieues; & lorſqu'ils marchoient d'un pas plus alongé, ils faiſoient vingt-quatre mille dans le même eſpace de tems. Cette célérité de marche ne provenoit que de l'habitude où ils étoient des exercices de la courſe, de celles qu'ils avoient de porter des fardeaux, & de l'ordre exact qu'ils obſervoient dans les marches.

Que l'on compare nos marches d'armées avec celles des Romains, on y verra une très-grande différence. Nos armées employent ſouvent toute une journée pour faire quatre à cinq lieues, tandis que les Romains faiſoient ce trajet en cinq heures en marchant le pas ordinaire; pluſieurs raiſons

cauſent cette lenteur. Le peu d'habitude qu'ont nos Soldats des exercices du corps ; le peu d'ordre qui s'obſerve dans les marches ; les chemins que chaque colonne doit tenir, ſouvent & preſque toujours mal ouverts, ce qui oblige les troupes à marcher tantôt ſur quatre, tantôt ſur huit de front, au lieu de toujours marcher ſur le même que celui qu'elles avoient en partant de l'ancien camp ; la négligence des Officiers Généraux qui conduiſent les colonnes qui, tantôt marchent vîte, tantôt plus lentement, ce qui cauſe des lacunes dans les colonnes, que la queue ne peut pas ſuivre ; & que lorſqu'on fait *alte* à la tête pour que la queue puiſſe joindre, le Soldat de la tête, échauffé de la marche précipitée qu'il a fait pour ſuivre les Généraux, ſe refroidit pendant cette *alte* ; & lorſqu'il ſe remet en marche, ſes membres refroidis, ne lui permettent plus de marcher avec la même aiſance. Si l'on marche trop lentement à la tête, la queue eſt obligée de faire *alte* ; l'armée n'avance point, & elle n'arrive que très-tard ſur le terrein où elle doit camper. Il faut donc que le pas ſoit toujours le même ; que de tems en tems les Tambours battent la marche afin de guider les Officiers & les Soldats ſur le pas qu'ils doivent conſerver ; les troupes s'en fatigueront moins, elles feront plus de chemin en moins de tems ; & en ſuppoſant que le Général fit partir l'armée de ſon camp à quatre heures du matin, pour en aller occuper un autre à cinq lieues de celui d'où elle part,

ſi elle marche toujours d'un pas égal ; ſi les chemins ſont bien ouverts pour que les troupes conſervent le même front que celui qu'elles avoient en partant de l'ancien camp ; ſi on ne permet à aucune femme ni enfans, ni à aucun bagage de marcher avec les colonnes de troupes, à l'exception des chevaux des pelotons qui portent les tentes des Soldats, il eſt prouvé que l'armée pourra entrer dans ſon nouveau camp, au plus tard à dix heures du matin. Ce ſera ſix heures de marche pour faire cinq lieues. A dix heures du matin, la chaleur n'eſt pas exceſſive ; ainſi le Soldat ne ſera ni fatigué, ni échauffé de ſa marche, & on lui épargnera bien des maladies. Quant aux équipages, ou ils ſont une colonne à part, ou ſont diſtribués à chaque colonne, marchant après les troupes. Si la marche ſe fait ainſi que je l'ai dit plus haut, ils ſeront tous dans le camp à midi ; mais l'eſſentiel eſt que l'armée arrive de bonne heure ; qu'elle ſoit campée avant la grande chaleur ; que le Soldat ait le tems d'aller au bois, à l'eau, & qu'il puiſſe manger ſa ſoupe de bonne heure.

De cette célérité de marche, il réſultera que le Général aura toute la journée pour reconnoître les environs de ſon camp ; que les Officiers Généraux, *de jour*, placeront mieux les gardes d'infanterie & de cavalerie, qui ne peuvent l'être que proviſionellement, lorſqu'on n'arrive que le jour tombant ou de nuit ; que les Officiers de l'Etat-Major de l'armée pourront reconnoître ce même jour les colonnes qu'il faut

ouvrir

ouvrir pour marcher ſur la droite ou ſur la gauche, ou en avant, ſuivant les projets du Général. On aura même le tems de tracer des redans ou des redoutes en avant de chaque Régiment; même de les commencer, ſi la poſition l'exige. Si la chaleur eſt exceſſive, & qu'il ne ſoit pas poſſible d'employer des Soldats pour le moment, du moins on a le tems de les tracer; & lorſque le Soldat a bien repoſé, on commande des travailleurs le lendemain dès trois heures du matin pour élever ces redans ou ces redoutes.

De la façon dont nos armées marchent, on croiroit le plus ſouvent qu'elles ſont en déroute; les Soldats ne gardent aucun rang; l'un porte ſon fuſil ſur l'épaule, l'autre dans le bras, d'autres la croſſe en haut, d'autres lient leurs fuſils avec les bâtons des tentes; & ſi l'ennemi ſurvenoit & attaquoit l'armée dans ſa marche, elle ſeroit hors d'état de ſe défendre par le déſordre qui regne dans toutes les colonnes.

Une colonne d'Infanterie en marche, doit toujours être ſur douze de front, & une de Cavalerie, ſur ſix. S'il y a des ponts à conſtruire ſur des ruiſſeaux ou des torrens, ils doivent avoir dix-huit à vingt pieds de largeur; & non pas huit ou dix, comme on en a vu beaucoup dans les deux dernieres guerres. Il y a encore une autre attention à avoir, très-eſſentielle pour le bon ordre, c'eſt qu'aucun Officier & Soldat ne doit quitter ſon poſte ſans la permiſſion de ſes ſupérieurs. Si un Soldat ſort des rangs, avec permiſſion, il

doit remettre ſon fuſil à ſon camarade, qui le lui rend à ſon retour. C'eſt à l'arrière-garde de chaque corps à avoir attention que les Soldats ſortis des rangs, pour quelques beſoins, rejoignent promptement leur compagnie.

Quand l'ordre ſera ainſi établi dans les troupes, les marches ſe feront ſans obſtacles, les changemens de camp ſeront ſubits, on dérobera facilement une marche à l'ennemi, on ſe ſaiſira promptement d'une poſition intéreſſante & avantageuſe; enfin, le Général ſera moralement certain d'exécuter ſes projets, quand à la partie des marches.

Les ſuccès d'une campagne ne dépendent pas toujours d'une victoire; mais ſouvent des poſitions que l'on prend, de l'art & de l'adreſſe à prévenir l'ennemi dans un poſte qu'il voudroit occuper, à le tourner ou à le prendre en flanc; enfin, à ſavoir s'oppoſer à ſes mouvemens. Ces opérations ne peuvent ſe tenter & s'exécuter qu'avec des armées qui marchent bien, & qui obſervent dans les marches & dans les camps, l'ordre & la diſcipline la plus exacte.

Après l'exercice de la courſe, auquel il eſt bon d'habituer le Soldat, Végèce dit encore, *qu'il faut lui apprendre à ſauter des foſſés, des haies, & autres obſtacles que le terrein préſente.* Cet exercice eſt utile, parce qu'il peut ſe trouver mille occaſions où il faut franchir des foſſés, gravir des montagnes, paſſer des ruiſſeaux peu larges, mais profonds, & ſur leſquels le tems ne permet pas d'établir des

ponts. Lorſqu'on a des troupes habituées à ſurmonter de pareils obſtacles, on ne ſe trouve arrêté nulle part.

Comme ſur un champ de bataille, le terrein n'eſt pas auſſi uni que celui qu'on prépare pardelà les glacis d'une place, pour y inſtruire les troupes en détail, il faut qu'elles ſachent vaincre les difficultés qu'elles trouvent devant elles; c'eſt pour cette raiſon, qu'en tems de paix, il ne faudroit jamais exercer les troupes ſur des terreins préparés; mais dans les plaines, dans les montagnes, dans les bois & dans des pays coupés de ruiſſeaux, de ravins & de brouſſailles, pour les familiariſer avec toute eſpece de terrein; enfin, tous les exercices qui auront pour but de rendre le Soldat leſte & diſpos, ne peuvent être que très-utiles. Les marches ſe feront avec plus d'ordre, elles ſeront plus accélérées; le Soldat, habitué aux exercices du corps, marchera plus long-tems ſans ſe fatiguer; il y aura moins de malades; les armées, en général, ſeront plus en état de faire la guerre, & plus complettes après quatre mois de campagne, qu'elles ne le ſont aujourd'hui au bout de ſix ſemaines ou deux mois.

Pompée, ajoute Végèce, au rapport de Salluſte, *diſputoit d'agilité avec les meilleurs Sauteurs, de vîteſſe avec les Coureurs les plus légers, de force avec les Soldats les plus vigoureux.* En s'exerçant ainſi, Pompée s'entretenoit dans ſa force & dans ſon agilité; mais il avoit encore un motif

très-intéreſſant, c'étoit l'exemple qu'il donnoit à ſes Soldats: comme alors on combattoit corps à corps, le plus fort, le plus adroit & le plus courageux, étoit preſque ſûr de vaincre l'ennemi qui lui étoit oppoſé. Les javelots étoient lancés avec plus de roideur; & lorſqu'on ſe ſervoit de l'épée, l'agilité, l'adreſſe & la force, donnoient une ſupériorité marquée.

Il n'en eſt pas de même aujourd'hui, dira-t-on, nous n'avons point de javelots à lancer, nous ne combattons point avec l'épée, c'eſt avec le fuſil armé de ſa bayonnette que nous marchons à l'ennemi pour le combattre; pourvu que nos Soldats ſachent ſe ſervir de leurs armes, ſoit pour le feu, ou avec la bayonnette, cela ſuffit. J'en ſuis d'accord; mais pourquoi ne l'inſtruit-on à ſe ſervir de ſon arme que pour faire feu? pourquoi néglige-t-on de lui apprendre à ſe ſervir de ſa bayonnette? pourquoi ne lui pas donner une épée, à l'inſtar de celle des Romains, dont il pourroit ſe ſervir avec avantage, lorſque, trop près de l'ennemi, l'arme longue devient inutile? La bayonnette, cependant, eſt aujourd'hui l'arme principale du Soldat Français, comme le ſabre l'eſt à la Cavalerie; mais ce n'eſt pas ici le moment de diſcuter l'avantage de l'arme blanche ſur l'arme à feu, ſurtout pour la Nation Françaiſe. J'inſiſterai toujours pour qu'on habitue le Soldat à tous les exercices du corps relatifs à ſon état, il en ſera plus vigoureux & plus diſpos,

marchera plus long-tems & plus aiſément ; tout terrein lui ſera familier ; & les troupes, en général, ne trouveront aucun obſtacle qui puiſſe les empêcher d'exécuter les manœuvres qui leur ſeront ordonnées.

Quant aux Officiers Généraux & Supérieurs, l'exemple de Pompée eſt une leçon pour eux. Je puis me permettre de donner des conſeils aux premiers ; aux ſeconds, je les leur donne comme précepte ; & ſans ſe compromettre les uns & les autres, je penſe qu'ils pourroient prendre pour modèle ce grand homme. J'ajouterai, cependant, que la guerre eſt un état d'activité qui ne permet aucune négligence, aucun ſentiment de pareſſe ni de molleſſe ; que les terreins préparés ne ſont bons que pour y exercer les recrues ; & mettre de l'enſemble dans les Corps ; mais qu'une fois cet enſemble mis au point de perfection qu'on peut le deſirer, c'eſt en raſe campagne qu'il faut exercer les Corps ; que, ſans ceſſe, on doit réfléchir ſur un art qui eſt auſſi profond que ſublime ; & que le terrein, tel qu'il ſe préſente, eſt le creuſet où l'on peut juger ſi les manœuvres ſont bonnes ou mauvaiſes, & ſi les troupes, en général, ſont inſtruites.

CHAPITRE DIXIÈME.

TEXTE.

Qu'il faut apprendre à nager aux Soldats.

ON doit, en été, apprendre à nager aux nouveaux Soldats; car lorſqu'il ne ſe trouve pas de pont pour le paſſage d'une riviere, on eſt obligé de la paſſer à la nage, ſoit qu'on pourſuive l'ennemi, ſoit qu'on en ſoit pourſuivi. D'ailleurs, ſi la fonte des neiges ou les pluies enflent les torrens, le Soldat qui ne ſait pas nager, enfermé entre l'ennemi & le torrent, ſe trouve dans un double péril. C'eſt pourquoi les anciens Romains, qu'une infinité de guerres & de dangers avoient perfectionnés dans l'art militaire, placerent le Champ de Mars près du Tybre, afin que les jeunes gens, couverts de ſueur & de pouſſiere après leurs exercices, puſſent ſe laver & ſe nettoyer auſſi-tôt, & ſe délaſſer ainſi en nageant des fatigues de la courſe.

Il eſt donc eſſentiel d'accoutumer à cet exercice, non-ſeulement les gens de pied, mais encore les Cavaliers, les chevaux, les Valets même, afin qu'aucun d'eux ne ſe perde, faute de ſavoir nager dans le beſoin.

COMMENTAIRE.

CHAPITRE DIXIÈME.

Qu'il faut apprendre à nager aux Soldats.

L'EXERCICE de la natation devroit être pour tous les hommes à portée de le cultiver, un des premiers objets de leur inſtruction phyſique. Mille événemens dans le cours de leur vie, les expoſent à la perdre dans les eaux. Combien de victimes échapperoient aux dangers de cet élément ſi elles avoient appris à les affronter en apprenant à nager ? Si la nature avoit refuſé à l'homme la faculté de traverſer les flots, comme elle lui a refuſé celle de traverſer les airs ; toujours extrême en ſes projets, on l'auroit vu chercher tout ce que l'art & l'invention auroient eu de plus ingénieux pour apprendre à nager ; on l'auroit vu s'expoſer aux dangers des haſards, eſſayer des épreuves auſſi ridicules, &

peut-être auſſi funeſtes que celles qu'on a vu s'exécuter de nos jours pour apprendre à voler : mais telle eſt l'inconſéquence de l'homme, qu'il cherche toujours à s'écarter de la nature, au lieu de mettre à profit les avantages qu'elle lui a prodigués.

Si l'art de la natation faiſoit partie de l'éducation de la jeuneſſe, non-ſeulement il préviendroit les malheurs trop fréquens de la perte d'un grand nombre de citoyens; mais il contribueroit encore à la vigueur du tempéramment & à la ſanté de l'homme.

La propreté du corps a toujours été regardée comme un moyen qui pouvoit, plus que tout autre, le rendre robuſte & ſain : voilà pourquoi tous les Légiſlateurs anciens avoient érigés en pratiques religieuſes les purifications & ablutions; voilà pourquoi les Romains avoient dans tous les lieux ſoumis à leur Empire, des bains publics qu'ils faiſoient conſtruire à grands frais; & dont les veſtiges captivent encore aujourd'hui notre admiration.

Je ne m'étendrai point ſur les avantages précieux qui réſulteroient de pareils établiſſemens publics, & dont les Peuples les plus éclairés & les plus ſages nous ont donné l'exemple. Je me borne à cette réflexion bien naturelle, c'eſt que les Gouvernemens modernes me paroiſſent dédaigner trop les Gouvernemens anciens, ſur-tout dans les points d'adminiſtration qui tendroient à l'avantage des Peuples qu'ils dirigeoient.

De

De tous les hommes utiles à la ſociété, il n'en eſt point à qui l'exercice de la natation ſoit plus néceſſaire qu'aux Militaires ; il n'en eſt point qui courent autant de dangers qu'eux. Expoſés ſouvent à traverſer des rivieres par force ou à la hâte, on en voit des milliers périr dans les flots, qui ſeroient échappés à ce genre de mort, s'ils avoient ſu nager. Souvent on entreprendroit des coups déciſifs, ſi l'on n'étoit pas obligé, pour les exécuter, de traîner après ſoi cet attirail gênant de pontons, de planches & de Charpentiers, dont le moindre corps de troupes ne peut ſe paſſer pour paſſer une riviere quelqu'étroite qu'elle ſoit.

Je ne prétends cependant pas dire que, parce que tous les individus qui compoſent une armée ſauroient nager, il fût très-facile de faire paſſer à toute une armée un fleuve, une riviere même à la nage. L'artillerie, les bagages rendroient ce projet impoſſible, il leur faut néceſſairement des ponts ; & le vrai moyen de ſimplifier l'attirail des ponts eſt de diminuer le nombre prodigieux de bagages que nous traînons à la ſuite des armées ; mais je prétends qu'un Général entreprendroit plus ſouvent des paſſages de vive force ; qu'il inquiéteroit plus ſouvent un ennemi campé ſur la rive oppoſée d'une riviere, ſi toutes ſes troupes ſavoient nager. Je dis encore que dans le cas d'une défaite, une armée qui trouveroit dans ſa retraite une riviere ſur ſon paſſage, franchiroit cet obſtacle, & la feroit même ſervir à ſa défenſe.

Il eſt vrai qu'une armée romaine avoit un avantage que nous n'avons pas, elle pouvoit, ſans quitter ſes armes, paſſer les plus grandes rivieres à la nage ; parce que mouillées ou non, elles n'en étoient pas moins propres à l'attaque & à la défenſe. Il n'en eſt pas de même des nôtres, ſur-tout depuis que le feu a pris faveur ſur l'arme blanche; ainſi, comme il faut que le Soldat puiſſe ſe ſervir de ſes armes, que l'eſpece qu'il a renferme le feu & l'arme blanche ; que ſon fuſil mouillé, il ne lui reſteroit plus que ſa bayonnette, parce qu'on lui a retranché l'épée, il ne ſeroit pas prudent de le priver de la moitié de ſes armes ; & quoique dans la circonſtance d'un paſſage de vive force, il ſoit plus avantageux de marcher à l'ennemi bayonnette baiſſée que de s'amuſer à faire un feu qui ne décide rien, il faut qu'il puiſſe ſe ſervir de ſes deux armes ; il en ira à l'ennemi avec plus de confiance & d'activité.

L'uſage continuel que les Romains avoient du travail les rendoit propres à faire de longues marches, ſans en être incommodés ni fatigués ; nul obſtacle ne les arrêtoit : falloit-il gravir des montagnes, traverſer des fleuves à la nage, marcher pendant les plus grandes chaleurs & les plus grands froids ; ils ſurmontoient toutes ces difficultés, & rien ne leur paroiſſoit impoſſible.

Que manque-t-il à nos Soldats pour être à l'inſtar des Romains ? Le Français eſt, en général, mieux conſtitué,

plus leſte & plus fort que ne le ſont les Peuples d'Italie, il a un courage que ſa vivacité rend encore plus ardent; il eſt vrai qu'il ſe rebute facilement, par l'impatience qu'il a d'atteindre au but auquel il s'eſt propoſé d'arriver, ou parce que ſon amour-propre eſt révolté de trouver de la réſiſtance, ou des obſtacles à ce qu'il veut entreprendre; mais il eſt plus aiſé de le faire revenir de ſon impatience & de l'eſpece de découragement qu'il paroît avoir, lorſqu'il trouve de la réſiſtance, qu'il ne l'eſt de retenir ſon courage. Avec des propos qui flatteront ſon amour-propre, il reviendra bientôt de ſon premier étonnement, & marchera avec ardeur où il lui ſera ordonné. Sa volonté eſt toujours la même, lorſqu'on ſait intéreſſer ce même amour-propre & la gloire de la Nation; mais il lui manque l'habitude des exercices du corps, & la plus légere fatigue l'atterre.

Quoique né ſous un ciel tempéré, le chaud & le froid l'incommode, ſes armes même, lui paroiſſent trop peſantes. Semblable à ces Romains, du tems des Empereurs, qui abandonnerent le caſque & la cuiraſſe, comme trop peſans; parce que la diſcipline militaire s'étant relâchée, ils confierent la défenſe de leurs poſſeſſions à des mercenaires étrangers, & perdirent non-ſeulement l'habitude de combattre, mais encore celle du travail le plus léger: cependant les ancêtres de ces mêmes Romains, que l'on nous dépeint petits de taille & beaucoup moins forts que les Gaulois d'où

nous deſcendons, & que les Germains, que ces mêmes Romains vainquirent, portoient, lorſqu'ils étoient en marche, des poids de ſoixante livres; mais pendant la paix, ils s'entretenoient dans l'habitude de courir & de ſauter tout armés, des haies, des foſſés, de gravir des montagnes; enfin de franchir les difficultés que le terrein leur préſentoit. Dans les exercices du Champ de Mars, ils ſe ſervoient d'épées, de javelots, de fleches plombées, beaucoup plus peſantes que celles avec leſquelles ils combattoient l'ennemi; & lorſqu'ils s'étoient bien échauffés à ces différens exercices, ils ſe jettoient, couverts de ſueur & de pouſſiere, dans le Tybre: ainſi, en s'entretenant dans l'habitude de nager, ils accoutumoient leur corps à paſſer ſubitement du chaud au froid, ſans qu'ils en fuſſent incommodés. Des armées compoſées de tels Soldats, devoient être invincibles; auſſi conquirent-elles une grande partie de l'Univers.

Quelle différence de nos Soldats aujourd'hui, avec les Soldats Romains du tems des Conſuls. Je ne parle pas ſeulement des Français; mais encore de ceux de toutes les Nations de l'Europe. On les exerce, ſans doute, on leur enſeigne tout ce qui eſt relatif à leur état; mais pourquoi ne leur pas donner ce qui, en les amuſant, fortifieroit leurs corps, & les rendroit propres à toutes ſortes de travaux.

(*) Grandeur & décad. des Romains.

M. de Monteſquieu dit (*) que *nous n'avons plus une*

juſte idée des exercices du corps : un homme qui s'y applique trop, paroît mépriſable, par la raiſon que la plupart des exercices n'ont plus d'autre objet que les agrémens ; au lieu que chez les Romains, tout, juſqu'à la danſe, faiſoit partie de l'art militaire. En effet, quels ſont les exercices auxquels s'adonne aujourd'hui la jeuneſſe Françaiſe? Lorſqu'elle quitte le collége, d'où elle ſort preſqu'auſſi ignorante qu'elle y eſt entrée, on la met à l'Académie pour y apprendre à monter à cheval, à faire des armes, à voltiger & à courir les têtes ; mais la plupart de ces exercices ſont aujourd'hui négligés, ſur-tout celui de voltiger & de courir les têtes. Les peres & meres appréhendent que leurs enfans ne ſe bleſſent en voltigeant, & ne ſe donnent quelques efforts ; ce qui ne peut cependant pas arriver par la gradation des principes qu'on leur donne ; mais un amour mal entendu des parens, leur fait négliger une inſtruction, non-ſeulement très-utile pour ceux qui ſe deſtinent aux armes ; mais encore, qui les rendroit forts, leſtes & diſpos.

Il y a quarante à quarante cinq ans que la jeuneſſe reſtoit trois à quatre ans à l'Académie, & qu'elle n'en ſortoit que lorſqu'elle ſavoit bien monter à cheval, voltiger & courir les têtes ; aujourd'hui, on ſe croit très-ſavant après un an d'inſtruction, priſe très-légèrement avec indifférence & ſans application. Les talens ni les diſpoſitions ne ſont cependant pas plus communs aujourd'hui, qu'ils ne l'étoient de ce tems-

Mars, où tous les Soldats iroient s'exercer, non-ſeulement aux évolutions & aux exercices journaliers, relatifs à l'inſtruction, mais encore à la courſe, au ſaut & à d'autres jeux qui tous, tendroient à les rendre agiles, forts & adroits ? Il faudroit ſeulement mettre un ordre qui, ſans les aſſujettir à cette exacte diſcipline militaire, entretiendroit entre eux l'union qui doit régner entre de braves & honnêtes camarades, dont l'état eſt conſacré par l'honneur & la franchiſe.

Je ſuppoſe Metz, où il y a toujours une forte garniſon; il y a près de cette Place un terrein deſtiné pour exercer les troupes. Il ſeroit contre tout ordre & toute police que la garniſon ſortît en même-tems pour ſe rendre, ſans armes, au Champ de Mars, pour s'exercer au ſaut, à la courſe & à pluſieurs autres jeux. Je ſuppoſe ſeize bataillons en garniſon à Metz : quatre ſortiroient le Dimanche vers les quatre heures après midi, commandées par des Officiers qui ne ſeroient point de ſervice dans la Place, déduction faite des Soldats qui doivent reſter à leur poſte. Ceux parmi les Soldats qui voudroient jouer aux barres, il leur ſeroit marqué un emplacement à cet effet, qui ſeroit déſigné par des piquets, & qu'ils ne pourroient pas dépaſſer. Ceux qui joueroient à la balle à la main, auroient de même un terrein qui leur ſeroit affecté & qu'ils ne pourroient pas dépaſſer. Ceux pour le ſaut, de même ; mais moins étendu. Il ne devroit être permis à aucun Soldat de parier ni argent, ni vin, ni bierre ;

l'honneur

l'honneur d'avoir été plus adroit, d'avoir mieux couru, ou d'avoir mieux ſauté, ſeroit la récompenſe. Le Jeudi d'enſuite, les quatre autres bataillons ſortiroient à la même heure, pour les mêmes exercices. Le Dimanche ſuivant, quatre autres, & le Jeudi d'après, les quatre derniers. Les ſeize bataillons ſortis, ce ſeroit le tour de la Cavalerie. Comme les Régimens de Cavalerie ſont moins nombreux, qu'il y en a de garde, & d'autres qui doivent reſter aux écuries, le reſte ſortiroit le même jour, pour le même objet. Toute la garniſon ſortie, les quatre premiers recommenceroient; & ainſi de ſuite, depuis le mois de Mai, juſqu'au quinze Août; tems où doivent commencer les grands exercices militaires, où la récolte eſt faite, conſéquemment où l'on peut exercer les troupes dans la campagne. Ces jeux ne doivent point diſtraire de l'inſtruction; les autres jours de la ſemaine doivent y être conſacrés. Je ne fais point mention dans ces jeux, de l'eſcrime. Je l'adopterois cependant, ſi on rendoit au Soldat une épée, à l'inſtar de celle des Romains; mais juſqu'à ce qu'on l'a lui ait rendue, cet exercice eſt inutile.

Ces jeux dureroient depuis quatre heures après midi, juſqu'à ſept, à commencer du dix Juin juſqu'au dix Juillet, où le ſoleil ne ſe couche qu'à huit heures quelques minutes. Depuis le premier Mai juſqu'au dix Juin, on ſortiroit à trois heures après midi, & l'on rentreroit à ſix heures. Il en ſeroit de

même depuis le dix Juillet juſqu'au quinze Août; tems auquel ces jeux ceſſeroient. Les Officiers qui ne ſont point de ſervice dans la Place, doivent être préſens, & ſe diſtribuer à tous les jeux, pour y maintenir l'ordre, pour juger ceux qui auroient le mieux couru, ou mieux ſauté, ou mieux joué à la balle. Il ſeroit même d'un très-bon exemple s'ils s'exerçoient entre eux, & s'ils admettoient à leurs jeux ceux qui, parmi les Soldats, s'y ſeroient diſtingués. A ſix ou à ſept heures, ſuivant le tems, l'Officier Commandant feroit rappeller; alors tous les jeux ceſſeroient, chaque Soldat iroit remettre ſon habit, dans la crainte qu'ayant chaud, il ne prit du froid, & ne gagnât une pleuréſie, ou quelqu'autre maladie. Les quatre bataillons ſe mettroient alors en bataille, & après l'appel, rentreroient en ordre dans la Place.

Ces exercices, qu'on ne préſenteroit aux Soldats que comme des jeux, exciteroient leur zèle, leur émulation, & leur allégeroient les momens pénibles de leur état; ils s'habitueroient peu-à-peu à courir & à ſauter; ils ſe fortifieroient le tempérament; & lorſqu'on les exerceroit militairement, ils ne ſeroient pas fatigués après deux heures de manœuvres. S'il eſt queſtion de marcher & de camper, on aura des Soldats robuſtes, que les plus longues marches n'étonneront pas; s'il faut combattre, ils réſiſteront plus long-tems à la fatigue d'un combat opiniâtre: enfin, il y aura moins de malades, moins de traîneurs dans les marches, & le Général ſera plus aſſuré de ſes opérations.

Les séveres amateurs d'une discipline outrée & perpétuelle s'éléveront, peut-être, contre ces momens de récréation que je propose de donner aux Soldats. Ils diront que, si on s'écarte un seul instant de cette exacte discipline, le relâchement s'introduira bientôt dans les troupes. Je pense bien différemment, & je suis persuadé qu'elle s'y maintiendra bien plus sûrement & plus exactement. A Rome, les exercices du Champ de Mars, qui n'étoient que des jeux, mais tous relatifs au Militaire, détruisirent-ils la discipline? Ce ne fut que lorsque les Romains abandonnerent le Champ de Mars, qu'elle commença à s'énerver, & elle s'anéantit entierement parmi eux, lorsque devenus riches, ils se livrerent à la volupté la plus honteuse, & abandonnerent la défense de leurs possessions à des mercenaires étrangers : or, nous n'abandonnons point la défense de l'Etat à des étrangers, il y a de l'ordre & de la discipline dans nos troupes; & l'espece de liberté honnête & momentannée que je propose de donner aux Soldats, liberté toujours soumise à l'ordre & à la volonté des Chefs, loin de diminuer la discipline, ne fera que la rendre plus stable & plus exacte; d'ailleurs, elle ne doit être que la récompense du zèle & de l'application qu'ils apporteront aux instructions qu'on leur donnera.

Cette sévérité mal entendue, que quelques Officiers affectent d'établir parmi les troupes soumises à leurs ordres, ne convient point à une Nation susceptible de grandes passions.

On peut, tout au plus, la mettre en uſage à l'égard de ces ames avilies & dégradées, qu'aucune impreſſion noble ne peut mouvoir. On dit que les loix militaires ſont des loix de ſang; principe faux & barbare, digne de la férocité de ces Conquérans deſpotes, qui ne conſiderent les hommes que comme des eſclaves, que la crainte ſeule peut ſoumettre.

Je ſais que le maintien de la diſcipline exige une grande fermeté; mais c'eſt à la prudence à la diriger. Tel ſaura mieux la faire obſerver, qui aura le talent de la faire aimer. Ce talent eſt rare, ſoit que les Officiers ne veulent pas prendre la peine d'étudier le caractere & le génie de leur Nation, ſoit que le cercle étroit de leurs idées ne roule que ſur les principes d'une routine erronnée. Quelques uns, cruels par nature, ou vains par caractere, ne font valoir la portion de l'autorité qui leur eſt confiée, que la verge à la main & la menace à la bouche; d'autres, inquiets & turbulens, veulent, à quelque prix que ce ſoit, ſe faire remarquer; delà ces innovations, ces changemens qui frappent le plus grand nombre, parce que le plus grand nombre n'eſt pas le plus inſtruit; mais qui dégoûtent les ſubalternes preſqu'autant qu'une ſévérité mal entendue. Tels ſont les vrais motifs de cette grande négligence dans le ſervice, ſouvent même de cette mauvaiſe volonté qu'on remarque dans la plupart de nos Militaires, des retraites de la part des Officiers, du peu de renouvellement d'engagemens de la part des Soldats; & toujours de la déſertion.

CHAPITRE ONZIÈME.

TEXTE.

Maniere d'exercer les nouveaux Soldats au Pilier & au maniement des armes.

L'EXERCICE du pieu, comme on le voit dans les écrits des Anciens, étoit très-propre à façonner les nouveaux Soldats. On leur donnoit le bouclier rond d'oſier qui peſoit le double de ceux dont on ſe ſervoit à la guerre, & des armes de bois une fois plus lourdes que l'épée dont elles tenoient lieu. Avec ces eſpeces de fleurets, on les faiſoit eſcrimer le matin & l'après-midi contre le pieu. Cet exercice ne fut pas moins utile aux Gladiateurs qu'aux Soldats; & les uns & les autres ne ſe diſtinguerent jamais dans le cirque & ſur le champ de bataille, qu'après cette préparation. Chaque Soldat plantoit ſon pieu de façon qu'il tint fortement, & qu'il eût ſix pieds hors de terre; & c'eſt contre cet ennemi qu'il s'exerçoit,

tantôt lui portant ſon coup au viſage ou à la tête, tantôt l'attaquant par les flancs, & quelque fois ſe mettant en poſture de lui couper les jarrets, avançant, reculant & tâtant le pieu avec toute la vigueur & l'adreſſe que les combats demandent. Les Maîtres d'armes avoient ſur-tout attention que les Soldats portaſſent leurs coups ſans ſe découvrir.

Il faut auſſi que les nouveaux Soldats apprennent des Maîtres d'armes, l'exercice qu'on nomme le maniement des armes (*), & dont on fait encore quelqu'uſage; tous les jours l'expérience démontre qu'on tire plus de ſervice, dans les batailles, des Soldats qui ſavent l'eſcrime que des autres; les Anciens étoient ſi perſuadés de l'utilité de cet exercice, qu'ils donnoient double ration aux Maîtres d'armes. Les Soldats qui n'avoient pas bien profité des leçons, recevoient leur ration en orge, & on ne la leur rendoit en bled que lorſqu'ils avoient fait preuve de leur capacité en préſence des Tribuns & des autres Officiers de la Légion.

(*) Maniement des armes, nommé chez les Rom. l'eſcrime.

Rien n'affermit davantage le bonheur & la

gloire d'un Etat, qu'un grand nombre de Militaires bien inſtruits; ce ne ſont pas en effet des habillemens chargés d'or, d'argent, de pierreries, qui nous feront reſpecter ou rechercher de nos ennemis, c'eſt la terreur de nos armes.

En beaucoup d'occaſions, dit Caton, les fautes ſont réparables; mais à la guerre, la punition les ſuit de trop près pour qu'on ait le tems de les réparer. Une partie de ceux qui ont manqué de courage, ou qui n'ont pas ſu ſe battre, demeurent ſur le champ de bataille, & les autres une fois épouvantés, ne ſe croyent plus dignes de diſputer la victoire à leurs vainqueurs.

COMMENTAIRE.

CHAPITRE ONZIÈME.

Maniere d'exercer les nouveaux Soldats au Pilier & au maniement des armes.

J'AI joint le Chapitre treizième à celui-ci ; Végèce y parle du maniement des armes ou de l'eſcrime. Comme l'exercice du pieu & celui de l'eſcrime ont beaucoup d'analogie entre eux, j'ai cru bien faire de les réunir, afin de ne pas partager l'attention du Lecteur.

Les Romains, ſans ceſſe occupés des exercices qui pouvoient les rendre forts & adroits, ne négligeoient aucun de ceux qui tendent à ce but ; & quoique l'exercice du pieu n'eut pas une utilité auſſi démontrée que celui de l'eſcrime, cependant ils y exerçoient leurs Soldats ; parce qu'il ſervoit à rendre leurs membres ſouples & leur corps plus diſpos ; & les armes de bois dont ils ſe ſervoient dans ces ſortes d'exercices, étant plus peſantes que celles qu'ils portoient à la guerre, les rendoient plus forts & leur faiſoient paroître celles-ci plus légeres.

Quelqu'avantage que les Romains retiraſſent de l'exercice du pieu, celui de l'eſcrime leur étoit plus eſſentiel. L'exercice

cice du pieu ne rempliſſoit qu'une partie de l'objet qu'ils ſe propoſoient. Il eſt facile de frapper un pilier en haut, en bas, au centre, de droite & de gauche, d'eſtoc & de taille; dès qu'il n'y a point d'oppoſition, on eſt le maître de ſes coups; mais l'objet étoit mieux rempli par l'exercice de l'eſcrime, où deux perſonnes font aſſaut l'une contre l'autre, ou à la pointe avec des fleurets, ou à l'eſpadon avec des baguettes. Les deux combattans s'étudient chacun à chercher dans les yeux de ſon adverſaire, à y lire ſes deſſeins; ils tâchent de cacher les leurs, ils font des feintes, ils engagent le fer, reculent, avancent; & enfin, s'ils trouvent un moment favorable, ils le ſaiſiſſent pour frapper. L'exercice du pieu, n'avoit pas cet avantage, le Soldat n'avoit point à parer, au lieu que par l'eſcrime, il falloit joindre la force à la ſoupleſſe & à l'adreſſe; ainſi, je penſe que l'exercice de l'eſcrime étoit beaucoup plus utile aux Romains que celui du pieu.

Les armes principales des Romains étoient le javelot & l'épée; il leur étoit donc eſſentiel d'apprendre à lancer le javelot, & à manier l'épée avec force & adreſſe. Les armes actuelles de toutes les troupes de l'Europe, demandent une inſtruction toute différente; avec elles, il ne faut ni parer, ni riposter; d'ailleurs ſi cet art étoit néceſſaire, la nature l'indique; & tout homme que l'on veut frapper oppoſe naturellement l'arme qu'il tient dans ſes mains pour ſe garantir,

& s'il trouve jour, il porte lui-même des coups à ſon adverſaire. Un enfant qu'on veut frapper, oppoſe ſes bras, s'il n'a pas le tems de fuir, au coup qu'on veut lui donner; mais cet art eſt inutile avec un fuſil; & lorſqu'une troupe marche décidément à l'ennemi bayonnettes baiſſées, il eſt rare que celui-ci l'attende.

Je n'approuve point la punition que les Romains infligeoient à ceux qui n'avoient pas bien profité des leçons. Végèce dit, *qu'au lieu de la ration en bled, ils la recevoient en orge, & qu'elle ne leur étoit rendue en bled, que lorſqu'ils avoient fait preuve de capacité en préſence des Tribuns & des autres Officiers de la Légion.* Ce n'eſt jamais par l'eſpece de nourriture, plus ou moins bonne, qu'il faut punir le Soldat. Comme ſa ſanté intéreſſe l'Etat, il ne faut pas lui infliger une punition qui puiſſe l'altérer; & dans tout Gouvernement Civil, Militaire & Politique, le Souverain doit porter toute ſon attention pour que ſes peuples, en général, ſoient bien nourris. Sa principale puiſſance dépend du nombre de ſes ſujets, qui, forts & vigoureux, cultivent les terres, travaillent & font proſpérer le commerce, les arts & métiers. De ſes ſujets, il en prend une partie pour former ſes armées, & défendre celle utile à l'intérieur du Royaume; & il lui eſt intéreſſant que les défenſeurs de l'Etat ſoient bien conſtitués, & qu'ils ayent une bonne & ſuffiſante nourriture. Dans tous les cas, on ne doit jamais punir le Soldat en lui

donnant une moindre nourriture, ſoit en eſpece ou en quantité; il y a aſſez d'autres punitions, ſans lui en infliger une qui puiſſe nuire à ſa ſanté.

Végèce a raiſon de dire, que *rien n'affermit davantage le bonheur & la gloire d'un Etat, qu'un grand nombre de Militaires bien inſtruits.* Il ne veut pas dans cette circonſtance, entendre ſeulement que les Soldats ſont inſtruits de leurs devoirs, à manier & à ſe ſervir de leurs armes; il veut encore entendre, conduits par de bons Officiers Généraux, ſupérieurs & particuliers; mais que ſerviront à ces troupes bien inſtruites des Officiers ſupérieurs & particuliers, tous excellens qu'ils ſont, ſi les Officiers Généraux chargés de les conduire, n'ont pas la capacité néceſſaire pour les faire agir à propos? Ne pouvant rien dire, & ſoumis aux ordres de ces Officiers Généraux, ils ne peuvent que ſuivre ceux qu'on leur donne. Il en eſt d'un état militaire, quelque bien conſtitué qu'il ſoit, relativement aux parties qui le compoſent, comme d'un bâtiment qui n'auroit que les quatre murailles, & auquel on auroit négligé de conſtruire les angles en bonnes pierres de taille, pour l'empêcher de tomber. Je compare le Militaire aux quatre murailles non-ſoutenues, & les angles mal conſtruits, aux Officiers Généraux faits pour inſtruire les Corps & les commander à la guerre. Si la pierre de ces angles n'eſt pas bonne, & s'ils ſont mal conſtruits, le bâtiment écroulera bientôt. De même, ſi

les Officiers Généraux ne ſont pas inſtruits, s'ils ne ſont que guerriers, ſans être militaires, l'armée ſera mal conduite; & elle perdra, malgré l'intelligence des Officiers ſupérieurs & particuliers, malgré même ſa bonté intrinſeque, la plupart des batailles qu'elle livrera ou recevra; & on aura encore la cruauté de lui imputer l'ineptie des Officiers Généraux.

Une armée eſt une machine très-compliquée & très-difficile à conduire, il y a tant de reſſorts qui la font agir, que ſi un ſeul manque, tous les autres deviennent inutiles; on ne peut que très-difficilement répondre des événemens, lorſqu'ils dépendent de la volonté des uns, de l'intelligence & de la capacité des autres: cependant avec de l'ordre, de la diſcipline & des Soldats bien inſtruits, on parvient à ſe rendre maître de leur volonté; mais il n'eſt pas auſſi aiſé de s'aſſurer de l'intelligence & de la capacité des Officiers Généraux. Ce n'eſt qu'à l'œuvre qu'on peut les connoître; & cet eſſai devient ſouvent funeſte à l'armée, & à l'Etat en général.

S'il ne falloit que du courage pour être bon Officier Général, il n'y auroit point de choix à faire; mais il faut tant d'autres qualités, que, dans le grand nombre, ce choix devient très-difficile. Les uns, élevés dans l'Infanterie, ne connoiſſent rien à la Cavalerie; lorſqu'ils en ont ſous leurs ordres, ils en ſont embaraſſés, & ne ſavent où la placer. D'autres, élevés dans la Cavalerie, ſont de la même igno-

rance relativement à l'Infanterie. D'autres, élevés dans l'Artillerie & le Génie, ne connoiſſent que leur canon, & tout ce qui a rapport à des angles, à des baſtions, à des demi-lunes, &c.; mais ils ignorent abſolument la force de l'Infanterie, celle de la Cavalerie, & le terrein qui leur eſt propre.

Le titre ſeul d'Officier Général, devroit cependant les convaincre qu'ils ſont dans la néceſſité indiſpenſable de s'inſtruire à fond de la force, de la propriété des différentes armes qui compoſent une armée, & du terrein qui leur eſt propre pour combattre avec avantage; comme ils peuvent avoir ſous leurs ordres ces différentes armes, ils doivent être inſtruits de leur uſage, & connoître les circonſtances où il faut s'en ſervir. Ils doivent être aſſez inſtruits de la partie de l'Artillerie, pour en connoître les portées, & ne pas ridiculement ordonner à un Officier d'Artillerie, de tirer ſur des troupes phyſiquement hors de portée; connoître ſi une batterie eſt bien placée, & ſi elle remplit l'objet qu'on ſe propoſe. Il en eſt de même du Génie. Un Ingénieur doit être bon Mathématicien, connoître à fond tous les ſyſtêmes de fortification, ſavoir les apprécier, & ſur-tout l'attaque & la défenſe des Places. Quoique ces études ſoient capitales & abſolument néceſſaires, je ne prétends pas exiger des Officiers Généraux qu'ils ſoient des Vaubans & des Coehorn; mais ils doivent en être ſuffiſamment inſtruits pour pouvoir

diriger une tranchée, pour juger ſi un boyau eſt enfilé ou non de la Place & pour le rectifier ; enfin, ils doivent avoir aſſez de connoiſſances pour n'être pas toujours obligés de conſulter des Ingénieurs, & recourir à des lumieres étrangeres pour diriger leurs attaques.

A Rome, c'étoit le Peuple qui nommoit les Généraux d'armées, & ils étoient confirmés par le Sénat ; Rome, dira-t-on, étoit une République, cela eſt vrai ; mais l'intérêt & la gloire de l'Etat nous ſont-ils moins chers qu'ils ne l'étoient à la République Romaine ? Le Souverain a-t-il moins à cœur la ſplendeur de ſa couronne & le bonheur de ſes Peuples, que les Romains n'avoient à cœur de s'agrandir ? Non, ſon amour pour ſes Sujets, la gloire du nom Français, & l'intérêt général de la Nation, dont il eſt le Chef, ſont au même dégré que pouvoit être la frénéſie des Romains, d'être le premier Peuple de l'Univers.

On prétendroit fauſſement que le Souverain dérogeroit à ſon autorité, s'il écoutoit la voix de la Nation, dont les ſuffrages tomberoient plutôt ſur un Général que ſur un autre. C'eſt pour le Souverain, c'eſt pour la Patrie, que la Nation prend les armes & qu'elle combat ; c'eſt elle qui ſacrifie ſes biens & expoſe ſa vie pour ſoutenir les droits & les prérogatives de ſa couronne : or, comme c'eſt elle qui met tout au jeu, il paroît juſte qu'elle ſoit au moins écoutée ; d'ailleurs le Souverain y eſt intéreſſé, comme

pere de ſes Sujets & comme Souverain ; & par cet acte de juſtice, il écartera de ſon trône, dans la circonſtance la plus importante, cette hydre, dont chacune des têtes eſt caractériſée par l'intrigue, la cabale, la ſoupleſſe, l'orgueil, le faux amour-propre, l'ignorance & l'envie ; mais le choix qu'il fera par la voix du Peuple, lui fera confier la défenſe de l'Etat en des mains capables de ſe charger de cet honorable emploi.

Depuis quarante-ſix ans que je ſers, dans leſquels j'ai fait dix-ſept campagnes, une étude continuelle de l'art de la guerre, j'ai été à portée de voir beaucoup d'abus dans le Gouvernement Militaire. Je n'eſpere pas les corriger ; mais du moins, j'oſe les faire connoître : heureux ſi des Lecteurs en autorité, ſont aſſez éclairés pour ne pas ſe les diſſimuler ; s'ils ſont aſſez bons citoyens pour en inſtruire le Souverain, & s'ils ont aſſez de nerf, de fermeté & d'amour de la Patrie, pour prendre ſes ordres afin de les extirper juſqu'à la plus petite racine.

CHAPITRE DOUZIÈME.

TEXTE.

Qu'il faut frapper d'eſtoc & non de taille.

L'ANCIEN uſage des Romains étoit de frapper d'eſtoc. Ils ſe moquoient même d'un ennemi qui ne leur oppoſoit que le tranchant de l'épée, tant ſa défaite leur coutoit peu.

En effet, les coups tranchans, quelque vigoureux qu'ils ſoient, ſont rarement mortels; puiſque les armes défenſives & les os en préſervent les parties les plus néceſſaires à la vie.

La pointe, au contraire, pour peu qu'elle entre de deux pouces, peut offenſer des parties nobles, & par conſéquent être mortelle.

D'ailleurs on ne peut frapper de taille ſans découvrir le bras & le côté droit; au lieu qu'on reſte tout-à-fait couvert en frappant d'eſtoc, & qu'on bleſſe ſon ennemi avant qu'il ait le tems de parer.

parer. Voilà pourquoi nos Anciens préféroient l'eſtoc à la taille.

Afin d'y former le nouveau Soldat, ils le chargeoient de ces eſpeces d'armes peſantes dont on vient de parler (*); de ſorte que paſſant aux armes d'uſage, qu'il trouvoit plus légeres, il en ſentoit augmenter ſa confiance & ſon ardeur.

(*) Voyez le Texte du Ch. précédent.

COMMENTAIRE.

CHAPITRE DOUZIÈME.

Qu'il faut frapper d'eſtoc & non de taille.

SUIVANT le texte de Végèce, il paroît qu'il n'eſt queſtion dans ce Chapitre que de l'Infanterie, parce que la demi-pique, les javelots & les fleches plombées lancés, il ne reſtoit pour toute arme offenſive au Soldat légionnaire, que ſon épée; ainſi le précepte de Végèce, qu'il faut frapper d'eſtoc & non de taille, eſt relatif à la façon de combattre de l'Infanterie Romaine.

Les recherches que l'on pourroit faire ſur ce précepte, relativement à l'avantage de l'eſtoc ſur la taille, ſeroient très-inutiles aujourd'hui, que toute l'Infanterie des Puiſſances

de l'Europe eſt armée d'un fuſil & d'une bayonnette, ſurtout pour nous autres Français, depuis que, très-mal-à-propos, on a retranché l'épée au Soldat; il eſt vrai qu'on a donné aux Grenadiers & aux bas Officiers des Compagnies factionnaires, de petits ſabres un peu courbes, faits également pour ouvrir des chemins à travers des haies, & pour l'utilité qu'ils en retireroient dans un combat; mais je ſerois d'avis qu'on rendît au Soldat une épée, telle que je la propoſe dans ce Chapitre; ils en pourroient, dans l'occaſion, tirer un parti avantageux. D'ailleurs, il me paroît décent qu'un Soldat qui n'eſt pas de ſervice, quoiqu'il ſoit diſtingué par ſon uniforme, ait une arme à ſon côté. Les Romains, dira-t-on, ne portoient point d'armes en tems de paix; pluſieurs Nations n'en portent point, cela eſt vrai; c'étoit l'uſage chez les Romains, ce l'eſt chez ces Nations, ce ne l'eſt pas en France, en Allemagne, en Pruſſe, en Eſpagne. L'Officier, chez ces différentes Puiſſances, eſt toujours armé, le Soldat doit l'être auſſi, quoiqu'il ne ſoit pas de ſervice; & cette arme lui ſera néceſſaire dans bien des circonſtances, où ſon fuſil armé de ſa bayonnette lui ſeroit inutile.

L'épée que je propoſe pour le Soldat doit avoir vingt pouces de lame, tranchante d'un côté avec un dos de l'autre, avoir quinze lignes de largeur à la poignée & dans toute ſa longueur; à l'extrémité du côté du dos, elle

doit être échancrée en demi-cercle pour que la pointe ſoit très-aigue. Cette épée ſe porteroit comme les Grenadiers portent leurs ſabres, & ne gêneroit point le Soldat ni dans le port de ſes armes, ni en marche, ni dans les différentes manœuvres, & lui ſeroit d'un très-grand ſecours dans une bataille.

Comme la principale arme du Soldat ſera toujours ſon fuſil armé de ſa bayonnette, & que l'épée que je propoſe qu'on lui donne, n'eſt qu'un moyen de plus d'attaquer & de ſe défendre dans des circonſtances où l'arme longue pourroit lui être inutile, il me paroît plus important d'examiner s'il eſt plus avantageux à la Cavalerie de frapper d'eſtoc que de taille.

L'arme principale de la Cavalerie eſt le ſabre; le mouſqueton & les deux piſtolets qu'on lui donne, ne ſont pas d'une utilité bien démontrée; cependant il y a des occaſions où elle doit ſe ſervir de l'un & de l'autre; mais elles ſont rares : lorſque le Cavalier eſt en védette, il doit ſe ſervir de ſon mouſqueton pour avertir. Dans un combat, il peut être preſſé par pluſieurs ennemis & être forcé de ſe ſervir de ſes piſtolets pour en diminuer le nombre. Son mouſqueton peut encore lui ſervir lorſque, ſurpris dans un quartier, il n'a pas le tems de monter à cheval. Dans cette fâcheuſe circonſtance, il s'empare des haies, ferme les iſſues du quartier avec des charrettes, ſe met derriere & ſe défend avec

ſon mouſqueton ; il eſt vrai qu'alors cette Cavalerie eſt dans une mauvaiſe poſition ; mais ce cas peut ſe trouver, & malheureuſement s'eſt vu ; alors ſon mouſqueton lui eſt de quelqu'utilité, l'eſpece de défenſe qu'elle fait, lui donne au moins le tems de ſe reconnoître, de faire monter une partie des Cavaliers à cheval, & de tâcher de ne pas tout perdre. Quant aux deux piſtolets, je penſe qu'il ne faudroit lui en donner qu'un : j'en donnerai la raiſon dans ce Chapitre. Il s'agit dans ce moment d'examiner s'il eſt plus avantageux au Cavalier de pointer que de ſabrer.

Cette queſtion a ſouvent été agitée, & les ſentimens ont toujours été partagés. Les uns veulent que le Cavalier frappe d'eſtoc, les autres de taille ; d'autres, ſans décider ni pour l'un, ni pour l'autre, veulent qu'on arme le Cavalier de façon qu'il puiſſe pointer ou ſabrer, ſuivant la poſſibilité qu'il en aura ; mais il ne veulent pas l'aſſujettir à une ſeule maniere de combattre.

Ceux qui veulent que le Cavalier frappe d'eſtoc, mettent en avant l'opinion de Végèce, qui dit que *les coups tranchans, quelques vigoureux qu'ils ſoient, ſont rarement mortels, au lieu que les coups de pointe, pour peu qu'ils entrent de deux pouces, le ſont preſque toujours ; & il ajoute qu'on ne peut frapper de taille ſans découvrir le bras & le côté droit, au lieu qu'on reſte tout-à-fait couvert en frappant d'eſtoc.* Ils prennent encore pour autorité la Cavalerie eſpagnole ; mais

ils n'ont, ſans doute, pas fait attention que cette Cavalerie eſt montée ſur des chevaux beaucoup plus ſouples, plus aiſés à manier que les nôtres & beaucoup plus vigoureux; qu'en général, le Cavalier Eſpagnol monte mieux à cheval que le Français; & qu'étant plus maître de ſon cheval, dont les mouvemens ſont plus ſouples, il lui eſt plus facile d'ajuſter ſon coup de pointe, qu'au Cavalier Français, dont le cheval eſt moins bon, qui ne ſe manie pas auſſi aiſément, qui eſt plus peſant, & qui n'eſt pas auſſi bien monté.

Ceux qui veulent que le Cavalier frappe de taille, ſuivant l'uſage de la Cavalerie françaiſe, donnent pour raiſon qu'il eſt plus aiſé à un homme à cheval de frapper que de pointer; parce qu'en s'élevant ſur ſes étriers, il peut parer à tous les coups qu'on veut lui porter; & que, dans cette poſition élevée, il peut frapper devant lui, à droite, à gauche, ſans craindre de toucher ſon cheval; d'ailleurs, ajoutent-ils, le Cavalier croit paroître plus redoutable à l'ennemi lorſqu'il éleve ſon ſabre pour frapper, que lorſqu'il le tient dans la poſition horizontale.

Ceux qui ſont de l'opinion qu'il faut laiſſer au Cavalier ſon libre arbitre pour frapper d'eſtoc ou de taille, diſent pour raiſon, qu'il y a des circonſtances à la guerre où il eſt impoſſible de frapper de taille, d'autres où l'on ne peut pas pointer; mais que pour faciliter l'une & l'autre maniere au Cavalier, il faut lui donner une arme qui en ſoit ſuſcep-

tible, & proſcrire celle qui ne peut ſervir qu'à l'une ou l'autre maniere.

Ceux qui veulent que la Cavalerie frappe d'eſtoc, arment le Cavalier à l'eſpagnol, & lui donnent une épée de quarante-deux pouces de lame, plate, étroite & très-roide.

Ceux qui veulent qu'il frappe de taille, lui donnent une épée dont la lame a trente-trois pouces, quinze lignes de largeur près de la garde, & treize à la pointe qui eſt faite en langue de carpe. Cette lame eſt à dos & ne peut abſolument ſervir qu'à frapper de taille, parce que la pointe n'eſt pas aſſez aigue pour percer, à moins d'un coup porté avec force.

Ceux qui ſont de l'avis que le Cavalier peut, ſuivant les circonſtances, pointer ou ſabrer, lui donnent une épée dont la lame a trente-ſix pouces de longueur, douze lignes de largeur vers la garde & diminue inſenſiblement juſqu'à la pointe; de ſorte qu'à un pouce de cette pointe, elle n'a plus que ſix lignes; & de ce pouce reſtant on en forme la pointe.

Si ceux qui laiſſent au Cavalier la liberté de pointer ou de frapper de taille, avoient voulu réfléchir ſur l'épée qu'ils lui donnent, ils auroient vu qu'elle n'eſt propre ni à l'un ni à l'autre. Cette arme eſt trop longue & trop étroite pour avoir du coup; elle eſt foible, pliante & fouette comme une baguette, donc elle ne peut pas pointer. Si le Cavalier frappe

de taille, outre qu'il ne fera pas grand mal à l'ennemi, ſur dix coups qu'il lui portera, il y en aura, au moins, la moitié qui porteront du plat ; s'il veut frapper d'eſtoc, quelque peu de réſiſtance qu'il trouve, ſoit un bufle ou une côte, ou la lame pliera, ou elle ſe caſſera ſi la trempe eſt trop ſeche.

Je penſe, cependant, que ceux qui laiſſent la liberté au Cavalier de pointer ou de frapper de taille, voyent plus juſte que ceux qui veulent l'aſtreindre à l'un ou à l'autre. Il n'eſt pas douteux que dans une mêlée de Cavalerie, il y a des momens où il eſt plus avantageux de pointer, d'autres où on ne peut frapper que de taille. Il eſt vrai que la Cavalerie françaiſe, depuis l'abandon des lances, a toujours frappé de taille ; & ſi elle s'eſt ſervie de la pointe, c'eſt dans des occaſions où, après avoir attaqué & rompu une ligne d'Infanterie, elle eſt reſtée dedans, & a frappé d'eſtoc ceux des ennemis qui vouloient ſe mettre en défenſe ; mais elle a toujours frappé de taille lorſqu'elle a attaqué de la Cavalerie. Que le coup de pointe cauſe une bleſſure mortelle, & que le coup de taille ne faſſe que bleſſer, peu importe, ſi l'ennemi eſt mis hors de combat. Ce n'eſt pas la quantité de morts & de bleſſés, qui aſſure la victoire, ce ſont les diſpoſitions du Général, les ſecours qu'il porte à propos, les mouvemens juſtes qu'il fait faire à ſes troupes, la célérité & la préciſion des manœuvres ; & enfin les attaques faites

avec vigueur & enſemble. Les morts & les bleſſés ſont un mal néceſſaire ; mais ils ne décident ni pour ni contre ; ainſi je ſuis du ſentiment de ceux qui veulent laiſſer au Cavalier la liberté de frapper d'eſtoc & de taille ; mais il faut lui donner une arme propre à l'un & à l'autre, & non pas celle qu'ils lui donnent, qui ne peut remplir ces deux objets.

Celle que je propoſe doit avoir trente-quatre pouces de lame, être à dos, large de quinze lignes à la poignée, & diminuer inſenſiblement juſqu'à la pointe ; de ſorte qu'à cette pointe, elle ait treize lignes. Le dos de la lame doit ceſſer à ſix pouces & demi de ladite pointe ; il doit y avoir une échancrure faite en demi-cercle du côté du dos, dont l'extrémité formera la pointe, & qui ſera très-aigue. Cette lame ſera ſuffiſamment longue, elle aura du coup s'il faut frapper de taille ; le Cavalier pointera facilement, la lame ſera ferme, ſolide & légere, & pourra ſervir aux deux uſages. La garde doit être de fer plat, & être aſſez élevée pour que le Cavalier puiſſe tourner facilement ſon ſabre dans ſa main, pour frapper de revers, en avant ou à gauche.

Si ceux qui veulent que le Cavalier pointe, ont pris leur opinion d'après Végèce, elle ne me paroît pas fondée ; parce que dans le texte de Végèce, il eſt queſtion de l'Infanterie, & nullement de la Cavalerie : or, un homme à pied, armé d'une épée courte, eſt toujours le maître de s'approcher ou de s'éloigner de l'ennemi ; s'il s'en éloigne, c'eſt qu'il ne

trouve

trouve pas jour à lui porter un coup d'eſtoc ou de taille, ou qu'il trouve de la difficulté à parer le coup que celui-ci veut lui porter; s'il s'en approche trop près, comme ſon arme eſt courte, il peut toujours la manier facilement, quelque confuſe que ſoit la mêlée. Il n'a d'ailleurs à ſonger qu'à lui-même. Sa volonté le porte où il veut & comme il veut; au lieu qu'un Cavalier a néceſſairement deux objets lorſqu'il marche à l'ennemi, celui de conduire ſon cheval, & celui d'attaquer. Si la moitié de ſon attention ſe porte à conduire ſon cheval, l'autre moitié eſt fixée ſur le deſſein qu'il a d'ajuſter ſon coup de pointe: or, l'attention partagée, la force & l'adreſſe ne peuvent pas avoir le même effet que ſi elle ne l'étoit pas. Si le Cavalier n'ajuſte pas ſon coup de pointe, & que ſa longue épée paſſe entre le corps & le bras; alors, emporté par le mouvement du cheval, il ne pourra que difficilement retirer ſon arme; & dans cette poſition, elle lui devient inutile. L'ennemi, dont l'arme eſt plus courte, peut le frapper où & comme il lui plaît; ſi malheureuſement celui qui a la longue épée donne ſon coup de pointe dans la cuiraſſe, quelque bonne que ſoit ſon épée, elle caſſera ou pliera juſqu'à la garde, par la vive impulſion du cheval; & ſi elle ne caſſe ni ne plie, elle lui échappera des mains, ou lui caſſera le poignet, par la raiſon de cette même impulſion; ainſi, ſi l'ennemi a une arme plus courte, c'eſt-à-dire de trente-quatre pouces, il eſt certain qu'il pourra

le frapper d'eſtoc ou de taille, comme il le voudra, ſans que celui-ci puiſſe oppoſer aucune arme pour ſa défenſe.

Dans les premiers tems de la République Romaine, les Cavaliers n'avoient qu'une veſte, ſans aucune arme défenſive qu'un bouclier de cuir; & pour armes offenſives, une grande épée, une pique & des javelots. Dans la ſuite, à l'imitation des Grecs, ils porterent le caſque, la cuiraſſe & le bouclier; mais ils garderent toujours leurs armes offenſives.

Cette grande épée paroît juſtifier ceux qui veulent que la Cavalerie françaiſe ſoit armée avec des épées, dont la lame ait quarante-deux pouces de longueur; cependant, comme nulle part il n'eſt fait mention de la longueur préciſe de cette arme, & qu'on rapporte ſeulement qu'elle étoit longue, il eſt probable qu'elle ne fut regardée grande, que relativement à celle de l'Infanterie, qui n'avoit que quinze à ſeize pouces. Le mot de Céſar, à la bataile de Pharſale, *Soldats, frappez au viſage*, peut être pris, à la vérité, dans les deux acceptions, d'eſtoc ou de taille; mais Céſar ſavoit que la Cavalerie de Pompée étoit compoſée de la plus belle jeuneſſe des Chevaliers Romains; il ſe perſuada qu'elle aimeroit mieux fuir que de ſe voir défigurée; ainſi le mot *frappez*, dans cette circonſtance, vouloit dire de taille & non d'eſtoc.

On objectera peut-être encore que, dans les tems les plus reculés, dans les tems où l'Univers étoit en armes, où tous

les Peuples ne connoiſſoient que la guerre, & vivoient dans les camps, les armes longues étoient reconnues pour les meilleures pour la Cavalerie, ainſi que pour l'Infanterie; que la lance, ainſi que s'exprime Montécuculi, étoit la reine des armes; que la pique, pour l'Infanterie, étoit excellente avant l'invention des armes à feu; que M. le Maréchal de Saxe la conſeille même aujourd'hui, cependant avec des proportions différentes, & ſans que l'Infanterie ſoit abſolument dépourvue d'armes à feu. Tout cela eſt vrai, je conviens qu'il faut des armes longues à l'Infanterie; mon opinion eſt la même qu'elle a toujours été; & l'on a pu voir dans mes Commentaires ſur Montécuculi (*), que je propoſe de donner au Soldat des bayonnettes de dix-huit à vingt pouces de longueur, au lieu de treize qu'elles ont aujourd'hui; mais je ne ſuis pas du même avis pour la Cavalerie, en obſervant cependant les proportions néceſſaires pour le genre de combat qu'elle doit rendre; car une épée à l'uſage de l'Infanterie Romaine, ou telle que celle que je propoſe pour nos Soldats, ſeroit trop courte; de même une épée de quarante-deux pouces de lame, ou une de trente-ſix, ſeroient trop longues, par les raiſons que j'ai dit plus haut; celle de trente-ſix pouces, telle qu'eſt celle dont la Cavalerie & les Dragons ſont armés aujourd'hui, ne peut être légere qu'aux dépens de la ſolidité; & ſi elle avoit la largeur qu'elle devroit avoir pour être ſolide, elle ſeroit trop peſante.

(*) Tom. I. Liv. I. Ch. II.

Quoique les Romains recommandaſſent à leurs Soldats de pointer, on voit cependant par l'exercice du pieu, qu'ils leurs apprenoient auſſi à frapper de taille. Il eſt certain qu'étant armés d'une épée large, courte & droite, ayant au bras gauche un bouclier, ils pouvoient frapper d'eſtoc en ſe couvrant la tête & une partie du corps avec ce même bouclier; c'étoit même la poſition la plus aiſée à prendre, & la plus ſûre. Nos Soldats, aujourd'hui, n'ont aucune arme défenſive, ils ne ſont point armés comme étoient les Romains; ainſi la queſtion ſi l'on doit pointer ou frapper de taille, ne peut regarder que le Cavalier : or, il eſt facile de réſoudre ce problême, en lui laiſſant la liberté d'agir comme il le voudra, ſuivant la poſſibilité qu'il aura de frapper d'eſtoc ou de taille; mais pour qu'il puiſſe remplir ces deux objets, il faut que ſon arme ſoit également propre à l'une & à l'autre attaque.

Il ne me reſte plus à parler que de la maniere dont on devroit armer la Cavalerie, elle porte aujourd'hui une épée dont la lame a trente-ſix pouces de longueur, elle eſt à dos, large de douze lignes à la poignée & de ſix à la pointe; elle eſt foible, fouette comme une baguette : enfin, c'eſt l'épée la plus mauvaiſe qu'on ait pu choiſir. La Cavalerie a encore un mouſqueton & deux piſtolets. J'ai dit au commencement de ce Chapitre de quelle utilité pouvoit être le mouſqueton; mais elle ne doit jamais s'en ſervir dans une

attaque, ce ſeroit un ſûr moyen de ſe faire battre. Elle peut cependant s'en ſervir dans une retraite, lorſque ſuivie par des Huſſards, il eſt néceſſaire de les éloigner de la maſſe des troupes en retraites : pour cet effet, on détache des petites troupes à droite, à gauche & en arriere, qui ne s'éloignent des eſcadrons dont elles ſont détachées, que de quinze ou vingt pas au plus ; ces petites troupes ſe ſervent alors de leurs mouſquetons pour empêcher les Huſſards d'approcher de trop près, & ſervent à garder les flancs & les derrieres de la ligne de Cavalerie en retraite. Quant à ſes deux piſtolets, ils peuvent ajouter à ſa défenſe dans une ſurpriſe de quartier, pourvu que l'ennemi s'approche de près ; ils peuvent, par la même raiſon, être de quelqu'utilité aux petites troupes détachées pour couvrir les flancs & les derrieres des troupes ſuivies & attaquées ; mais dans une bataille, lorſqu'un Cavalier tire un coup de piſtolet, il faut que la mêlée ſoit vive & très-opiniâtre ; dans cette circonſtance même, pour n'être pas gêné par ſon mouſqueton, on le lui fait mettre en bandouliere ; ainſi ſa principale arme eſt ſon épée. Il eſt donc intéreſſant de la lui donner bonne, qu'elle ne ſoit pas trop peſante, ni trop longue, ni trop courte ; qu'elle ſoit ſolide & de bonne trempe. Celle que j'ai propoſé plus haut, me paroît remplir ces différens objets ; cependant comme cette épée, quelque bonne qu'elle puiſſe être, peut ſe caſſer ou échapper de la main du Cavalier,

je propoſe de ne lui donner qu'un piſtolet, celui de la fonte gauche; de ſubſtituer à celui de la droite une hache d'armes, dont un côté ſeroit la hache, & l'autre un marteau d'un pouce en quarré, & dont la hampe ou le manche auroit vingt-ſix pouces de longueur & quatre de circonférence. Cette hache d'armes ſeroit renfermée dans un étui de cuir attaché où l'on met la fonte droite. Si l'épée du Cavalier caſſe ou lui échappe de la main, en prenant ſa hache d'armes, il frappera des coups mieux aſſurés qu'avec la meilleure épée. Cette hache auroit encore pluſieurs avantages, outre celui de ne pas laiſſer le Cavalier ſans armes, s'il venoit à perdre ſon épée, elle faciliteroit à la Cavalerie le paſſage dans des pays de haies & de brouſſailles, parce qu'en faiſant mettre pied à terre à plus ou moins de Cavaliers, ils ſe feroient bientôt un paſſage en faiſant des ouvertures dans les haies. Le marteau lui ſerviroit à enfoncer les piquets des tentes, la hache à les épointer & à en faire de nouveaux s'il en manquoit; d'ailleurs cette arme, outre ſon utilité, ſeroit moins chere que le piſtolet, ſon étui ne couteroit aucun entretien; & pour cent ſols, on pourra avoir la hache & ſon étui.

CHAPITRE TREIZIÈME.

TEXTE.

De l'exercice du Javelot, de celui des Fleches, de la Fronde & des Fleches plombées.

POUR revenir à mon ſujet, je dis qu'il faut exercer le nouveau Soldat au pilier avec des dards & des javelots plus peſans que ceux dont on ſe ſert à la guerre. Lorſqu'il aura acquis de la facilité à les manier, un Maître lui enſeignera à les lancer avec un certain tour de bras qui leur imprime un plus grand degré de force, & qui les dirige au pilier même, ou du moins très-près : exercice propre à augmenter l'adreſſe & la vigueur.

Il faut auſſi faire tirer au pilier, le tiers ou le quart des nouveaux Soldats avec des arcs de bois & avec des fleches dont on ſe ſert dans les jeux. Cet exercice demande des Maîtres habiles ; car il faut l'être pour former l'Archer à bien manier ſon arc, à lui donner toute la tenſion

poſſible, à tenir la main gauche ferme & immobile, à conduire la droite avec méthode, à fixer également ſon œil & ſon attention ſur l'objet qu'il a pour but; en un mot, à tirer juſte, ſoit à pied, ſoit à cheval.

On ne peut répéter trop ſouvent, ni trop attentivement, cette eſpece d'exercice, dont Caton démontre l'utilité dans ſon Traité ſur la Diſcipline Militaire. Ce ne fut qu'après avoir formé d'excellens Archers, que Claudius vainquit un ennemi juſqu'alors ſon vainqueur.

Scipion l'Africain, prêt à livrer combat aux Numantins qui avoient fait paſſer l'armée Romaine ſous le joug, n'imagina rien de plus propre à le rendre ſupérieur, que de mêler dans chaque centurie des Archers d'élite.

Il eſt encore fort utile de former les nouveaux Soldats à lancer des pierres, ſoit avec la fronde, ſoit avec la main. Nous devons, dit-on, l'invention & l'uſage de la fronde aux premiers habitans des Iſles Baléares. Ils portoient ſi loin les précautions pour s'y perfectionner, que les meres ne

ne donnoient pour aliment aux enfans dès leur bas âge, que ce qu'ils avoient abattu à coups de fronde.

La pierre qui part d'une fronde, ainſi que de toute autre machine, eſt plus meurtriere que quelque fleche que ce ſoit, contre un ennemi armé de toutes pieces; car quoiqu'elle ne cauſe point de fracture à aucun membre & qu'elle ne tire point de ſang, elle ne laiſſe pas de porter des coups mortels. Auſſi nos Anciens s'en ſervoient-ils comme d'une arme d'autant plus commode, qu'elle ne charge point le Soldat. Elle eſt auſſi d'un uſage fréquent à la guerre, ſoit qu'on ait à combattre ſur un terrein pierreux, ſoit qu'on ait à défendre l'approche d'une montagne, d'une colline, d'une ville, ou d'une fortereſſe.

Il eſt bon d'exercer le nouveau Soldat à lancer ces dards nommés *plumbatæ*. Nous eûmes autrefois en Illirie deux Légions de trois mille hommes chacune, qui les lançoient avec tant de force & d'adreſſe, qu'on les diſtingua par leur ſurnom honorable de *Martio barbuli*. On leur dût pendant long-tems un ſi grand nombre de victoires, que

les Empereurs Dioclétien & Maximien les appellerent *Joviens* & *Herculiens*, les préférant à toutes les autres Légions. Ils portoient toujours cinq de ces dards cachés dans l'intérieur de l'écu ; de ſorte qu'en les lançant à propos, tel qui ne paroiſſoit armé que de la lance & de l'écu, faiſoit tout d'un coup fonction d'Archer, bleſſant hommes & chevaux avant qu'on en vînt aux mains, & même aux traits.

COMMENTAIRE.

CHAPITRE TREIZIÈME.

De l'exercice du Javelot, de celui des Fleches, de la Fronde & des Fleches plombées.

JE joins dans ce Chapitre ces quatre eſpeces d'exercices que Végèce ſépare en quatre, parce qu'ils ont à peu près les mêmes principes, & qu'ils menent au même but ; d'ailleurs ces exercices détaillés ne nous ſeroient d'aucune utilité, parce que nous ne nous ſervons point de ces différentes armes ; auſſi dans mon Commentaire, je ne compte faire mention

que de l'inſtruction relative à nos armes actuelles, qu'il eſt bien plus eſſentiel de détailler que celles pour lancer un javelot, jetter une pierre, tendre un arc, & jetter des fleches plombées.

Plus on réfléchit ſur la maniere que les Romains employoient pour inſtruire & diſcipliner leurs Soldats, & plus on ſe perſuade que leur principal objet étoit d'en faire des hommes forts, robuſtes, leſtes & adroits. Je comprends bien que leurs différens exercices ne doivent pas être les mêmes pour nous, parce que nous ne ſommes pas armés comme eux. On s'imagine peut-être que les exercices d'inſtruction ſuffiſent pour rendre notre Soldat auſſi vigoureux & auſſi capable de ſupporter les fatigues, que l'étoit le Soldat romain; on ſe trompe. Ils lui apprennent à marcher, à manier ſes armes avec adreſſe; mais ils ſont inſuffiſans pour le rendre robuſte & le préparer aux fatigues de la guerre; ils ne lui rendent pas les membres plus forts, ils ne forment point ſon tempérament; & je ne doute pas que nos Soldats aujourd'hui, quelque bien exercés qu'ils ſoient, ne ſupporteroient pas trois mois de campagne un peu vive, ſans qu'il y ait beaucoup de malades; parce que pendant la paix on ne leur fait faire aucun exercice qui puiſſe fortifier leur tempérament.

N'y auroit-il point de notre négligence ſur un objet auſſi important? Depuis environ cinquante à ſoixante ans, toutes

les Puiſſances de l'Europe, à l'imitation des Barbares, ne comptent la force de leurs armées que par le nombre d'hommes qui les compoſent, & paroiſſent, pour ainſi dire, avoir oublié que la valeur jointe à l'ordre, gagne plus de batailles que la multitude. Sous Henri IV, ſous Louis XIII, & même au commencement du regne de Louis XIV, une armée de trente à trente-cinq mille hommes étoit regardée comme très-formidable. Aujourd'hui il faut des armées de quatre-vingt à cent mille hommes, ſans quoi on ne ſe croiroit pas en état de tenir campagne. On a plus fait, depuis environ vingt-cinq à trente ans, on a triplé l'artillerie. Telle Puiſſance qui, avant ce tems, avoit quarante ou cinquante pieces de canon pour une armée de ſoixante mille hommes, en a aujourd'hui deux cents pieces pour une pareille armée. Cette grande quantité d'artillerie peut ſuppléer, peut-être, au courage d'une Nation qui ne ſeroit excitée que par des cauſes étrangeres; mais celle qui eſt courageuſe par caractere, n'a beſoin, pour être animée, ni du fracas impoſant de l'artillerie, ni du bruit continuel de la mouſqueterie: ſon génie ſeul l'entraîne; & ſi l'on profite du moment de ſon impulſion, il franchit tous les obſtacles, il cherche à joindre l'ennemi, le joint en effet & le bat. Tel étoit le Français, tel étoit au moins ſon avantage ſur toutes les Nations contre leſquelles il pouvoit être en guerre, avant que la manie de l'imitation lui fit perdre cet aſcendant &

cette ſupériorité qu'il devoit à ſon courage naturel & à ſa vivacité. Parce qu'il a vu ſes voiſins faire conſiſter toute la force de leurs armées dans le feu, il a cru qu'il balanceroit cette force par le même moyen. De cette fauſſe opinion, il en eſt réſulté deux inconvéniens ; le premier, c'eſt que ſa valeur lui devient preſqu'inutile, parce que ſa vivacité eſt retenue, qu'il ne ſe meſure plus avec ſon ennemi ; & que comme lui, il ne fait plus la guerre qu'à coups de canon & à coups de fuſil. Le ſecond, c'eſt que l'exercice des troupes n'eſt plus relatif qu'à cette maniere actuelle de combattre ; & le Soldat français n'a plus de moyens pour fortifier ſon corps par des exercices vigoureux, ſuſceptibles de le rendre propre aux fatigues de la guerre.

Nous ne faiſons pas la guerre, dira-t-on, auſſi ſouvent que les Romains ? Cela peut-il être une raiſon pour ne pas profiter de la paix pour rendre nos Soldats forts & en état de ſupporter les plus longues & les plus grandes fatigues ? pour ne pas les rendre adroits ? pour ne pas donner à leurs bras, la force & la ſoupleſſe dont ils ont beſoin dans un combat ? Il eſt vrai qu'on les exerce très-ſouvent ; ces exercices les entretiennent dans l'uſage de ſe ſervir de leurs armes avec grace & célérité, à marcher également, & à exécuter toutes les évolutions dont un bataillon, ou pluſieurs, peuvent être ſuſceptibles ; mais ce ne ſont pas ces exercices qui fortifieront leur tempérament, qui rendront leurs bras

forts & nerveux, & qui habitueront leur corps à ſupporter le chaud, le froid, la faim & la ſoif, ſans être incommodé.

Je le répéte, les exercices en forme de jeux que j'ai propoſés dans le dixième Chapitre de ce Volume, ſeroient très-propres à remplir ces différens objets; ils fortifieroient ſon tempérament en l'amuſant. Le corps, ainſi que l'eſprit, a beſoin de repos; d'ailleurs c'eſt le moyen d'alléger au Soldat ce qui pourroit lui paroître de gênant & de pénible dans ſon état; c'eſt lui faire ſentir que ce même état n'eſt pas un eſclavage, qu'il eſt libre, quoique ſoumis à l'ordre & à la diſcipline la plus exacte; & que les exercices du Champ de Mars, en ce qui regarde les jeux propoſés, n'ont d'autre objet que de le rendre fort & adroit, & de lui faire goûter cette honnête liberté qui appartient à tous les hommes; & dont il eſt eſſentiel de le faire jouir, pourvu qu'elle ne le diſtraie pas de ſes devoirs. Lorſque le Soldat ſera ainſi habitué à agir de ſon corps, qu'il aura fortifié ſes membres & ſon tempérament, on pourra, ſans craindre qu'il ne tombe malade, l'employer à fortifier des camps, à réparer les Places frontieres, même les grands chemins du Royaume; & en leur donnant douze ſols chacun, outre leur paye, lorſqu'ils travailleront aux Places frontieres ou aux grands chemins, ils ſeront très-contens, & feront plus d'ouvrages que les Manœuvriers qu'on y employeroit & que l'on payeroit plus cher.

Nos armées ſont compoſées d'Infanterie, de Cavalerie, d'Huſſards, de Dragons & de Troupes Légeres à pied & à cheval. L'arme de l'Infanterie eſt un fuſil armé de ſa bayonnette ; j'y ajouterois l'épée courte que j'ai propoſé dans le Chapitre précédent ; ſon inſtruction conſiſte à bien marcher, à s'aligner, à garder ſes points-de-vue, à ſe ſervir de ſes armes avec adreſſe & célérité, à agir indifféremment ſur toute eſpece de terrein, à prendre toutes les formes que les circonſtances exigent, à ſimplifier ſes évolutions, à accélérer ſes manœuvres, que les uns & les autres puiſſe ſe faire près de l'ennemi, comme en étant éloigné, ſans que celui-ci puiſſe trouver jour à attaquer avec avantage, lorſque la manœuvre s'exécute. Telle doit être l'inſtruction de l'Infanterie, il ne faut d'autres maîtres pour la lui enſeigner que les Officiers de chaque Corps, ſous l'autorité des Officiers Généraux, qui, eux-mêmes, ſont ſoumis aux Ordonnances. Je ne parle point de l'ordre & de la diſcipline ; l'un & l'autre ſont ſenſés établis ſi le Soldat eſt inſtruit.

La Cavalerie combat à cheval. J'ai dit dans le Chapitre précédent quelles devroient être ſes armes ; ainſi il n'eſt queſtion ici que de ſon inſtruction relativement à la maniere de s'en ſervir, & à ſes évolutions. Il ne faut pas plus de maîtres au Cavalier qu'au Soldat, pour lui apprendre à manier ſon épée à cheval, à ſe ſervir de ſon mouſqueton

& de ſes piſtolets : c'eſt aux Officiers à prendre ce ſoin. L'arme principale du Cavalier eſt ſon épée ; il ſemble qu'on devroit lui apprendre à s'en ſervir à cheval. Cette inſtruction cependant eſt, non-ſeulement négligée, mais même elle n'a point lieu dans aucun Régiment. Un homme peut très-bien faire de l'eſpadon à pied, ou manier un fleuret, & être très-embarraſſé de ſon ſabre lorſqu'il eſt à cheval. A pied, il n'a devant lui que ſon adverſaire qui puiſſe l'empêcher de manier ſon arme comme il lui plaît ; à cheval, outre l'adverſaire qu'il a devant lui, il a encore à prendre garde de ne pas toucher la tête de ſon cheval, ſes épaules, la croupe même & ſes propres genoux. Ce ſont autant d'obſtacles qui nuiſent aux différentes poſitions qu'il veut prendre, ou pour frapper de taille, ou pour parer : or, il ne peut les ſurmonter que par un long exercice, & par une grande habitude à manier ſon épée à cheval. L'inſtruction pour le mouſqueton, conſiſte à lui apprendre à le dégager promptement de ſa place, à le charger, à le préſenter pour l'inſpection, à le mettre dans la poſition où il doit être lorſque le Cavalier eſt en védete, & à le remettre en ſon lieu. Il en eſt de même pour les piſtolets ; mais il faut l'inſtruire à les tirer à cheval dans un blanc, qu'on place à cet effet à trente pas, tantôt ſur la droite & tantôt ſur la gauche de la carriere. Le Cavalier part, met ſon cheval au galop, & ajuſte ſon coup dans le blanc.

Lorſqu'il

Lorſqu'il eſt inſtruit de ces différens exercices, & que ſon attention ne ſe porte plus que ſur les évolutions, il faut lui démontrer que la force de la Cavalerie conſiſte dans l'enſemble & dans l'union intime de tous les individus dont une troupe eſt compoſée. Toute Cavalerie qui en attaquera une autre avec ſes armes à feu, doit être enfoncée & battue par celle qui eſſuyera ce premier feu, qui n'eſt pas dangereux, & qui tombera ſur elle l'épée à la main, ſans lui donner le tems de quitter ſon mouſqueton, pour prendre ſon épée. Toute Cavalerie qui en verra d'autre marcher à elle au trot ou au petit galop, & qui reſtera immobile, ſera culbutée & battue ſans reſſource. Toute Cavalerie qui ne marchera pas également, & qui, dans ſon attaque, ſera déſunie, courra le plus grand danger d'être battue. Il eſt donc de la plus grande importance de perſuader à la Cavalerie que l'union dans toutes les manœuvres, eſt ſa principale force; que l'épée eſt la ſeule arme avec laquelle elle doit combattre, ſans en excepter la hache d'arme, ſi quelque jour elle eſt admiſe à la place du ſecond piſtolet; qu'elle doit toujours marcher à l'ennemi, & faire enſorte que ſon impulſion de mouvement ſoit ſupérieure à la ſienne.

Les Huſſards combattent à cheval; mais cette troupe eſt très-différente de la Cavalerie; ils ſont armés d'un ſabre courbe, d'un mouſqueton pendu à une large bandouliere, & de deux piſtolets. Dans pluſieurs Régimens hongrois,

& de ſes piſtolets : c'eſt aux Officie
principale du Cavalier eſt ſon é
apprendre à s'en ſervir à che
eſt, non-ſeulement négli
dans aucun Régiment.
l'eſpadon à pied, ou
raſſé de ſon ſabre
devant lui que
manier ſon ar
verſaire qu'
ne pas to
même
nuiſe
fr

'Huſſards qui,
l'arme, qu'ils
e qu'elle a
ne pointe
e un mar
Régiment
& une
omp
ſu

ol.
ıabre & a
a feu, dont ils
.ıerie ; mais leur inſtruc-
& à la maniere d'attaquer, eſt
.e ; parce que ſi la force de la Cavalerie
.emble, celle des Huſſards eſt dans la multipli-
.es attaques faites dans différentes parties, & qui ſe ſuccedent les unes aux autres ; mais toujours ſoutenues d'un Corps, ſur lequel les troupes qui ont attaqué ſe retirent, au cas qu'elles y ſoient forcées. Comme les Huſſards ne ſont pas montés aſſez avantageuſement pour ſe meſurer en troupe contre de la Cavalerie, il ne peuvent que la déſunir ; mais un eſcadron d'Huſſards ne peut ni ne doit eſpérer de rompre par ſon choc un eſcadron de Cavalerie, qui ſera bien commandé.

Les Huſſards doi… pieds huit pouces à l… Comme par leur i… pays, il faut c… & légérem… , conſéqu… ; mais … réci… …

…ge ; alors il pouvoit être … n lorſqu'il ſert dans les … cette Nation, qui, … nger, perdent de … rs exiſtant, n'a … reprochent …r le ſang … comme … qui … s

…r ou …

…ur, ou la facilité qu… eſpece de Cavalerie ; car toutes les Natio… propres à ce genre de guerre. Je ne connois que le Hon… grois, le Tartare & l'Allemand, dont on puiſſe former de bons Corps d'Huſſards. Le Français eſt brave ; mais il a trop de pétulance, & ne doute pas aſſez. L'Italien en a bien la fineſſe ; mais il n'a peut-être pas aſſez de ſolidité & de patience. L'eſpagnol en a bien la valeur ; mais il eſt trop grave, & n'a pas aſſez d'activité. L'Anglois eſt trop fougueux, & n'eſtime pas aſſez ſon ennemi.

Des trois Nations que j'admets pour ce genre de guerre, l'Allemande eſt la ſeule qui ait beſoin d'une inſtruction ſuivie ; parce que cette eſpèce de guerre ne lui eſt pas auſſi naturelle qu'aux deux autres ; mais elle y eſt promptement faite ;

au ſervice de l'Empereur, il y a beaucoup d'Huſſards qui, outre ces armes, portent encore une hache d'arme, qu'ils nomment *balta*, ou *ſakagne*, ſuivant la forme qu'elle a. La *balta* a une hache d'un côté, & de l'autre une pointe. La *ſakagne* a une pointe d'un côté, & de l'autre un marteau à pointe de diamant. Lorſque j'avois un Régiment d'Huſſards, tous les Officiers de mon Régiment, & une grande partie des Huſſards, ſur-tout les têtes des Compagnies, portoient de ces *balta*; & s'en ſont ſervis avec ſuccès dans beaucoup de circonſtances.

Les Huſſards doivent recevoir les mêmes inſtructions que le Cavalier, relativement au maniement du ſabre & à l'uſage qu'ils doivent faire de leurs armes à feu, dont ils ſe ſervent plus ſouvent que la Cavalerie; mais leur inſtruction, quant aux manœuvres & à la maniere d'attaquer, eſt abſolument différente; parce que ſi la force de la Cavalerie eſt dans l'enſemble, celle des Huſſards eſt dans la multiplicité des attaques faites dans différentes parties, & qui ſe ſuccedent les unes aux autres; mais toujours ſoutenues d'un Corps, ſur lequel les troupes qui ont attaqué ſe retirent, au cas qu'elles y ſoient forcées. Comme les Huſſards ne ſont pas montés aſſez avantageuſement pour ſe meſurer en troupe contre de la Cavalerie, il ne peuvent que la déſunir; mais un eſcadron d'Huſſards ne peut ni ne doit eſpérer de rompre par ſon choc un eſcadron de Cavalerie, qui ſera bien commandé.

Les Huſſards doivent être montés ſur des chevaux de quatre pieds huit pouces à huit pouces & demi; mais légers & ſouples. Comme par leur inſtitution, ils doivent éclairer & fouiller un pays, il faut que cette reconnoiſſance ſe faſſe avec exactitude & légérement; s'ils étoient montés ſur de plus grands chevaux, conſéquemment peſans, la reconnoiſſance ſe feroit également; mais elle ne ſeroit pas auſſi prompte : les momens ſont précieux à la guerre.

Preſque toutes les Puiſſances de l'Europe ont des Huſſards; les unes plus, les autres moins, ſuivant le beſoin qu'elles croyent en avoir ou les fonds qu'elles peuvent aſſigner pour les entretenir, ou la facilité qu'elles ont de lever & de recruter cette eſpece de Cavalerie; car toutes les Nations ne ſont pas propres à ce genre de guerre. Je ne connois que le Hongrois, le Tartare & l'Allemand, dont on puiſſe former de bons Corps d'Huſſards. Le Français eſt brave; mais il a trop de pétulance, & ne doute pas aſſez. L'Italien en a bien la fineſſe; mais il n'a peut-être pas aſſez de ſolidité & de patience. L'eſpagnol en a bien la valeur; mais il eſt trop grave, & n'a pas aſſez d'activité. L'Anglois eſt trop fougueux, & n'eſtime pas aſſez ſon ennemi.

Des trois Nations que j'admets pour ce genre de guerre, l'Allemande eſt la ſeule qui ait beſoin d'une inſtruction ſuivie; parce que cette eſpèce de guerre ne lui eſt pas auſſi naturelle qu'aux deux autres; mais elle y eſt promptement faite;

& lorſqu'elle eſt parfaitement inſtruite, je lui trouve des qualités que n'a peut-être pas le Hongrois. Quant aux Tartares, on eſt d'accord ſur leur valeur; mais ils ne ſont pas aſſez diſciplinés; & cette indiſcipline les rend plus propres à faire la guerre à des Payſans, & à dévaſter un pays, qu'à combattre l'ennemi. Je ne parle point du Polonois, il y a ſi long-tems que cette Nation n'a fait la guerre, qu'il eſt à craindre que le repos & l'oiſiveté n'ayent énervés en elle cette haute valeur dont elle a donné de ſi grandes preuves ſous le regne de Sobieski; d'ailleurs, la conſtitution même de cette République eſt vicieuſe, en ce que tout ce qui n'eſt pas noble eſt ſerf; le Peuple n'a point de motif capable de lui élever l'ame, ni de reſſorts propres à exciter ſon courage; mais ſi jamais la Nation veut ſe réunir, ſi la Nobleſſe veut affranchir le Peuple de la ſervitude, cette Nation, qui ne tient aujourd'hui qu'un très-petit point dans l'ordre politique, en butte aux caprices & à l'ambition des Puiſſances qui l'entourent, redeviendra ce qu'elle étoit du tems de Sobieski. Il ne faut qu'un homme pour opérer ce grand changement; alors on comptera les Polonois au nombre des Nations guerrieres de l'Europe.

L'Hongrois eſt aujourd'hui inſtruit & diſcipliné; & ſans avoir perdu ſa façon de combattre, qu'il tient des anciens Scythes, il eſt ſoumis aux ordres qu'on lui donne, il fait la guerre avec honneur; au lieu qu'autrefois il la faiſoit avec

férocité & dans l'eſpoir du pillage ; alors il pouvoit être comparé au Tartare. Il eſt très-bon lorſqu'il ſert dans les armées de l'Empereur ; mais ceux de cette Nation, qui, par légéreté, paſſent dans un ſervice étranger, perdent de leur valeur intrinſeque ; leur courage, toujours exiſtant, n'a cependant pas la même activité, parce qu'ils ſe reprochent intérieurement de ſe voir comme obligés de verſer le ſang de leurs freres ou de leurs proches. Il en eſt d'eux comme de tous ceux des autres Nations qui s'expatrient, & qui vont vendre leur ſang à des Souverains & à des Peuples qui ne les ont ni vu naître, ni élevés, ni nourris. Les qualités militaires qu'ils avoient lorſqu'ils ſervoient leur Souverain légitime, paroiſſent s'éclipſer dès qu'ils l'abjurent ; & s'ils ne ſont pas mépriſés de la Nation qui les adopte, ils en ſont au moins négligés & délaiſſés. C'eſt le ſort de preſque tous les déſerteurs qui abandonnent leur Patrie pour en adopter une autre ; mais lorſqu'il ſert ſa Patrie & ſon Souverain, le Hongrois eſt un excellent Soldat.

Son ancien uſage étoit de combattre ſans ordre ; aujourd'hui il le connoît ainſi que les diſpoſitions, il a des principes & ſait très-bien les mettre en pratique. De bons Corps de Huſſards ſont de la plus grande utilité dans une armée, pourvu qu'ils ſoient commandés par des Officiers Généraux, actifs, intelligens, & qui connoiſſent cette eſpece de guerre. Ils doivent être le flambeau de l'armée. Ce ſont eux qui

ſont toutes les avant-gardes; & de leur intelligence, de leur prévoyance, de leur hardieſſe & de leur activité, dépend preſque toujours la ſûreté d'un détachement, d'un convoi, d'un fourage, & même de l'armée. Il faut donc apprendre aux Huſſards à faire une découverte, à fouiller exactement un pays, à ne laiſſer aucun buiſſon, aucun bois, grand ou petit, ſans s'aſſurer s'il n'y a pas quelques troupes embuſquées; conſéquemment à fouiller un bois, un village, un ravin, à cerner les élévations & les mamelons; enfin à s'aſſurer du pays que les troupes qui les ſuivent doivent parcourir. Quoique l'Infanterie ſoit plus propre que les Huſſards pour fouiller un bois ou un village, cependant lorſqu'on n'a point d'Infanterie, il faut ſe ſervir des troupes qu'on a, & ne pas laiſſer l'un & l'autre ſans les fouiller; il ſeroit ſouvent dangereux de les laiſſer derriere ſoi, ſans ſavoir poſitivement ce qu'ils renferment. Si pourtant, dans le détachement ſuppoſé, il y a des Dragons, il faut faire mettre pied à terre à une partie, & lui faire fouiller le bois ou le village, ſoutenue par quelques troupes d'Huſſards, qui s'approchent de l'un ou de l'autre à meſure que les Dragons à pied y entrent; mais ſi l'on n'a que des Huſſards, il faut les mettre par échellons; détacher une trentaine de Huſſards, qui s'éparpillent & embraſſent le plus de terrein qu'il leur eſt poſſible, ſans cependant trop s'éloigner les uns des autres. Ces trente Huſſards entrent dans le bois par différentes parties, s'avan-

cent doucement & pas à pas, toujours en vue les uns des autres, ſi le bois eſt clair; s'il ne l'eſt pas, ils ſe rapprochent davantage pour pouvoir s'entendre: dès qu'ils ſont entrés dans le bois environ cent pas, on en détache cinquante autres, qui ſuivent les premiers; mais ceux-ci doivent ſe former par petites troupes de quatre ou ſix chacune, pour ſoutenir ceux en avant, en cas qu'ils rencontrent l'ennemi en force; ce ſecond détachement entré dans le bois, par petites troupes, il faut faire avancer à trente ou quarante pas du bois deux autres troupes de cinquante chacune, pour protéger la retraite de ceux qui ſont en avant. Si un des premiers Huſſards entrés dans le bois, découvre l'ennemi, il tire ſon coup de mouſqueton, à ce ſignal, tous les autres retournent ſur leurs pas, & vont ſe joindre aux petites troupes qui les ſuivent; celles-ci ſe replient ſur les deux troupes avancées près du bois; alors le Commandant du détachement averti, agit ſuivant ſes ordres. S'ils ne trouvent perſonne, ils s'avancent toujours juſqu'à l'extrémité du bois; après l'avoir fouillé dans ſa longueur, ils le parcourent dans ſa largeur; ils font alors avertir le Commandant en chef, qui prend le parti qu'il juge à propos, & ſuit ce que portent ſes ordres.

Si c'eſt un village, pluſieurs petites troupes ſéparées l'entourent, examinent, obſervent ſes iſſues, regardent ſi les habitans ſont paiſibles, ſi les enfans & les femmes ſont de-

vant leur porte, comme cela eſt d'uſage en été ; tâchent de ſe ſaiſir de quelqu'habitant, femme ou homme, n'importe ; s'ils ne peuvent pas avoir cette reſſource, chaque petite troupe détache deux ou trois Huſſards, ceux ſur leſquels on compte davantage ; ces Huſſards s'avancent par différens chemins, le mouſqueton haut, s'arrêtent, regardent avec attention s'ils ne voyent rien de ſuſpect, écoutent, puis haſardent d'entrer. A meſure qu'ils avancent, les petites troupes, dont ils ſont détachés, les ſuivent. Le premier Huſſard qui peut ſaiſir un habitant le conduit au Commandant d'une petite troupe ; ſur ſon rapport, toutes les petites troupes entrent, fouillent exactement toutes les maiſons, les enclos, le cimetiere, l'égliſe & tous les endroits qui pourroient réceler des troupes. C'eſt ainſi que doit ſe faire une reconnoiſſance ; il ne s'agit pas d'entrer bravement, ou plutôt étourdiment, dans un bois ou dans un village, il faut y aller avec précaution, ſageſſe & courage ; on eſt bien dédommagé du tems que l'on y met, par l'exécution des ordres du Général.

Si un détachement d'Huſſards en rencontre un autre de Cavalerie, il ne riſque jamais rien de l'attaquer ; mais ſon attaque doit être faite par petites troupes, ſoutenues par de gros Corps ; ces petites troupes doivent occuper le front de la Cavalerie, & faire feu ſur elle, pendant que d'autres la tourneront par derriere & la prendront en flanc. Ces différentes

rentes attaques faites dans plusieurs parties, il doit en résulter de la désunion dans la Cavalerie ; si cependant, malgré le feu & ces attaques réitérées, elle se tient toujours unie & en ordre, alors plusieurs petites troupes doivent se joindre & foncer sur elle, le sabre à la main ; sur-tout sur les flancs & par derriere. Si la Cavalerie s'étonne de cette attaque & qu'elle se rompe, le Corps que j'ai dit être resté en bataille à une certaine distance, doit marcher avec vivacité, profiter de la désunion de la Cavalerie, & entrer par les ouvertures faites par les petites troupes ; alors la Cavalerie doit être battue sans ressource.

Si malgré ces différentes attaques, la Cavalerie se tient toujours serrée ; si elle a de petites troupes en avant sur ses flancs & sur ses derrieres qui, sans s'éloigner de plus de quinze ou vingt pas du corps de bataille, contiennent les Hussards avec le feu de leurs mousquetons & de leurs pistolets, il sera très-difficile aux Hussards de l'entamer, à moins qu'ils ne forcent quelqu'unes de ces petites troupes de Cavalerie à se retirer en désordre sur leur corps de bataille ; si cela arrive, la Cavalerie court grand risque d'être désunie ; mais si ces petites troupes font leur devoir, & que les Hussards ne puissent pas les entamer, ni même en approcher de trop près, ils auront toujours l'avantage sur la Cavalerie de ne pouvoir pas en être battus ; tandis qu'il est possible qu'ils la battent, si elle ne garde pas son ensemble, ou si elle fait

quelques faux mouvemens. La Cavalerie peut, par ſa fermeté les forcer à ſe retirer; mais ils ne riſquent point d'en être ſuivis. Si le Commandant de la Cavalerie s'aviſoit de détacher quelques troupes pour les inquiéter dans leur retraite, il y auroit à craindre que ſi elles s'éloignoient trop de celles qui les ſoutiennent, elles ne fuſſent bientôt enveloppées, & probablement battues. En voilà ſuffiſamment pour faire voir la conduite que doit tenir le Commandant d'un détachement d'Huſſards, ſuivant les circonſtances qui ſe rencontrent. Paſſons à l'inſtruction que doivent recevoir les Dragons pour remplir les différens objets pour leſquels ils ont été inſtitués.

Les Dragons ſont à cheval; mais ce Corps combat également à pied & à cheval. Leurs armes ſont un fuſil comme celui de l'Infanterie, cependant plus léger, une bayonnette, un ſabre ou épée ſemblable à celle de la Cavalerie, un ſeul piſtolet, celui de la gauche; & à la place de celui de la droite, ils ont, les uns une bêche, les autres une hache, & les autres une pioche. Ces différens outils leurs ont été donnés, parce que, par leur inſtitution, ils étoient deſtinés à ouvrir les chemins des colonnes, & à raccommoder les ponts ou autres obſtacles qui pourroient retarder la marche des troupes; ce qu'ils font encore aujourd'hui lorſque les circonſtances l'exigent. Lorſque l'armée marche en avant, ils tiennent la tête des colonnes, à moins qu'on ne les mette à l'avant-garde pour ſoutenir les Huſſards & les Troupes Lé-

geres à pied & à cheval, ou à l'arriere-garde, ou ſur les flancs des colonnes, lorſqu'on peut craindre quelqu'entrepriſe de l'ennemi pendant la marche de l'armée; cependant, dans cette circonſtance, ce ſont preſque toujours des Huſſards que l'on met ſur les flancs pour les aſſurer, les couvrir & fouiller le pays fort en avant, crainte de ſurpriſe. Par l'inſtitution des Dragons, ils ſont faits pour ſe porter légérement d'un lieu à un autre, occuper une poſition intéreſſante dont le Général veut s'emparer & donner le tems à l'armée d'y marcher; pour prévenir l'ennemi dans un poſte qu'il a deſſein d'occuper; ſi ce poſte eſt un lieu fermé, mettre pied à terre, le retrancher & le garder: enfin, combattre indifféremment à pied, comme de très-bonne Infanterie; à cheval, comme de la Cavalerie, dans des occaſions, & comme des Huſſards dans d'autres. Il n'eſt pas douteux que des Dragons bien inſtruits & bien commandés, doivent être à l'inſtar de la meilleure Infanterie, lorſqu'ils combattent à pied; pouvoir, étant à cheval, attaquer de la Cavalerie, ſur-tout depuis qu'ils ſont montés plus avantageuſement qu'ils ne l'étoient dans les dernieres guerres, & combattre contre des Huſſards, ſans s'étonner de leurs attaques vives & multipliées; parce qu'ils peuvent, avec leurs chevaux plus élevés que ceux des Huſſards, mais légers, parer à ces différentes attaques; que dans cette occaſion, ils peuvent agir comme les Huſſards, & ne pas regarder l'enſemble ſi néceſſaire à la Cavalerie,

comme leur étant propre, lorſqu'ils ont à combattre des Huſſards ; mais pour parvenir à ce but, il leur faut une inſtruction qu'ils ne reçoivent point. Ils ſont parfaitement inſtruits aux manœuvres & aux évolutions à cheval ; ils le ſont auſſi bien que la meilleure Cavalerie ; mais ils s'attachent beaucoup plus aux exercices à cheval, relatifs à la Cavalerie, qu'à ceux propres aux différens genres de combat qu'ils doivent rendre à cheval, & ils négligent de même l'inſtruction relative à l'Infanterie. Deſtinés ou à couvrir le flanc de l'armée, ou à faire ſon avant-garde, précédés par les Huſſards qu'ils ſoutiennent, on devroit les inſtruire de tout ce qui eſt relatif à ce genre de guerre ; mais qui les en inſtruira ? La plupart de leurs Officiers, & même preſque tous, ignorent cette eſpece de guerre, qu'il leur eſt cependant très-important de ſavoir. Dans le nombre, la plus grande partie, très-jeunes, n'ont jamais fait la guerre ; ceux qui l'ont faite, n'ont qu'une connoiſſance très-légere de cette guerre ; parce que ces Corps n'ont pas toujours été employés dans les armées comme ils auroient dû l'être ; ainſi ils ne ſont pas en état de l'enſeigner aux jeunes Officiers & aux Dragons : il n'eſt donc pas ſurprenant qu'ils ne s'attachent point à ce qu'ils ne ſavent pas, ou très-imparfaitement.

Je regarde donc aujourd'hui les Dragons comme une bonne & excellente troupe lorſqu'elle combattra contre de la Cavalerie ; & ce n'eſt pas toujours ce à quoi il faut l'em-

ployer. Lorſqu'ils combattront à pied, ils marcheront avec valeur ; mais l'ordre n'y ſera pas auſſi bien obſervé que dans l'Infanterie, parce que ce Corps, en général, ne s'attache pas aſſez aux manœuvres à pied ; & il ſera inférieur aux Huſſards, quoique monté plus avantageuſement & avec la même valeur, parce qu'il ignore abſolument l'art de la petite guerre. Je penſe donc qu'il ne faut employer ce Corps en avant, que pour ſoutenir les Huſſards ; mais ne lui pas confier une découverte, parce qu'il la feroit trop légérement & avec trop de précipitation. Si cependant l'inſtruction actuelle des Dragons changeoit, ſi elle étoit détaillée, ſi elle embraſſoit également toutes les parties pour leſquelles ils ont été inſtitués, ils deviendroient alors à l'inſtar de la meilleure Infanterie, de la meilleure Cavalerie ; mais ils ne vaudront jamais de bons Huſſards, parce que le caractere de la Nation s'y oppoſe, elle a trop de vivacité & de pétulance, elle n'écoute ſouvent que ſon courage ; & ſon impatience naturelle lui fait négliger bien des précautions auxquelles l'Allemand & le Hongrois ont la plus grande attention.

Il y a eu ſans doute des exemples dans les guerres précédentes où les Dragons, quoique montés plus bas qu'ils ne le ſont aujourd'hui, ont battu de la Cavalerie ; ces occaſions ont été plus heureuſes que multipliées, parce que, quoique très-braves, ils n'étoient pas montés aſſez avantageuſement

pour ſe meſurer de front contre la Cavalerie ; mais aujourd'hui que leurs chevaux ſont plus élevés, quoique légers, ils pourront, dans l'occaſion, attaquer de la Cavalerie avec probabilité de pouvoir la battre. Si leur attaque eſt infructueuſe, la légéreté de leurs chevaux les mettra promptement hors de ſa portée, & ils pourront ſe retirer ſans craindre d'en être ſuivis de trop près.

S'ils ont à combattre des Huſſards, ils doivent les attaquer comme ils le ſeroient eux-mêmes par de la Cavalerie ; c'eſt-à-dire, en eſcadron, en gardant cependant leurs flancs & leurs derrieres avec de petites troupes. Si ceux-ci s'éparpillent & ſe refuſent à une attaque de front, alors les Dragons peuvent détacher pluſieurs petites troupes en avant, ſoutenues de quelques eſcadrons en bataille, avoir attention de garder leurs flancs, & s'avancer dans cet ordre ſur les Huſſards qui, certainement, leur céderont le terrein ; mais ces petites troupes en avant ne doivent pas trop s'éloigner des eſcadrons qui les ſoutiennent, ni ceux-ci du gros du détachement. Ainſi, ſuivant les circonſtances, les Dragons pourront réunir la ſolidité de l'attaque de la Cavalerie à la légéreté de celle des Huſſards.

On peut former un Soldat en ſix mois, pourvu qu'il ait de la volonté & de l'intelligence, & que ceux chargés de l'inſtruire employent les moyens les plus juſtes, les plus relatifs à ſon caractere, & les plus convenables à l'objet.

Il faut au moins un an pour un Cavalier, parce qu'il a deux objets d'inſtruction, celui de monter à cheval, d'en être le maître, & celui relatif aux manœuvres & aux évolutions. Quant au Huſſard, le Hongrois eſt naturellement formé, parce que ſon génie le porte à cette eſpece de guerre. Il faut de l'inſtruction à l'Allemand; mais en peu de tems il eſt auſſi bon qu'on peut le deſirer. L'inſtruction du Dragon eſt plus longue, parce qu'elle réunit celle de l'Infanterie, de la Cavalerie & des Huſſards.

Il ne faut au Soldat & au Cavalier que du courage, de l'attention & de l'intelligence pour comprendre & exécuter les évolutions qui lui ſont ordonnées; parce que l'un & l'autre ſont toujours commandés, qu'ils ſont toujours en troupe, & qu'ils n'ont qu'à ſuivre les mouvemens de la diviſion dont ils ſont. Le Huſſard & le Dragon doivent ajouter à ces qualités, la ruſe, la patience & la prévoyance, parce qu'ils peuvent être détachés ſeuls; que ſouvent même ils le ſont, ſur-tout le Huſſard, pour fouiller des haies, des buiſſons, des ravins, & en général un pays; & on ne ſe ſert jamais d'un Soldat ou d'un Cavalier pour cet objet. Le Soldat ne pourroit pas ſe retirer aſſez promptement, s'il trouvoit une embuſcade; il ſeroit pris, & le détachement qui ſuit ne ſeroit point averti; d'ailleurs, il ne pourroit pas parcourir aſſez promptement l'eſpace de terrein qu'il doit fouiller. Le Cavalier n'eſt pas au fait de faire des décou-

vertes, il n'eſt pas monté ſur un cheval aſſez léger pour remplir exactement une ſemblable commiſſion. Chaque Huſſard, chaque Dragon chargé de fouiller un pays, eſt Général dans ſa partie, il agit ſuivant ſes idées & ſes connoiſſances; & dans ce moment, il eſt la ſûreté des troupes dont il eſt détaché; ainſi, de ſon exactitude dépend l'exécution des ordres du Général. Ce court expoſé prouve qu'il faut inſtruire chaque troupe ſuivant le genre de guerre qu'elle doit faire; mais que l'inſtruction du Dragon demande une attention plus continuelle, parce qu'il doit remplir trois objets.

La paix eſt un tems précieux qu'il faut employer à ces différentes inſtructions; mais ce tems mis à profit, n'eſt cependant que préparatoire, & ne peut donner que des idées, ſans néanmoins les fixer. Ce n'eſt que la guerre qui peut les aſſurer & les perfectionner. Les exercices qui y ſont relatifs, ſouvent répétés pendant la paix, développeront l'intelligence du Dragon, lui enſeigneront tout ce qui a rapport à cette eſpece de guerre, lui démontreront le danger de parcourir une plaine trop légérement; mais, je le répéte, il n'y a que la guerre qui puiſſe le confirmer dans les principes qu'il aura reçu, qui puiſſe l'aguerrir & en faire un excellent Dragon. Il en eſt de même de toutes les troupes en général, de quelqu'eſpece qu'elles ſoient, qui compoſent une armée: *on ne peut faire la guerre*, dit Montécuculi, *qu'avec*

qu'avec de vieilles troupes, la paix les prépare, c'eſt le tems de l'inſtruction, la guerre les affermit dans les principes qu'elles ont reçus; & on ne peut réellement compter ſur elles qu'après pluſieurs campagnes.

CHAPITRE QUATORZIÈME.

TEXTE.

Des exercices du Cheval.

ON accoutumoit autrefois à l'exercice du cheval, non-ſeulement les nouveaux Soldats, mais même les anciens ; uſage qui ſe pratique encore quoiqu'avec moins d'exactitude. On plaçoit pour cela des chevaux de bois, l'hiver, ſous des toits, l'été en pleine campagne, les nouveaux Soldats y montoient d'abord ſans armes, enſuite tout armés. Ils ſe rendoient cet exercice familier, au point qu'ils parvenoient à monter indifféremment à droite & à gauche, l'épée nue ou le javelot à la main ; ainſi par l'habitude continuelle qu'ils

en faiſoient en tems de paix, ils conſervoient cette agilité en tems de guerre, dans le tumulte même inſéparable du combat.

COMMENTAIRE.

CHAPITRE QUATORZIÈME.

Des exercices du Cheval.

L'ATTENTION des Romains pour rendre leur militaire formidable, ſe portoit également ſur toutes les troupes tant à pied qu'à cheval, & ſur tous les objets qui avoient rapports les uns aux autres. La néceſſité où étoit le Cavalier de monter promptement & avec facilité à cheval, leur parut une inſtruction très-importante, & ils ne négligeoient aucun des moyens qui tendoient à y parvenir. S'ils exerçoient leurs Soldats dans le Champ de Mars, à tout ce qui pouvoit les rendre adroits à manier leurs armes, fortifier leur tempérament & rendre leur corps leſte & agile, ils avoient le même ſoin pour que les Cavaliers fuſſent légers & prompts à monter à cheval. Pour cet effet, ils faiſoient ce que j'ai vu pratiquer dans les Académies, & ce qui ſe pratique peu aujourd'hui. On apprenoit aux Académiſtes à ſauter ſur un cheval de bois, à droite, à gauche, par la croupe, à ſe

mettre en ſelle d'un ſeul ſaut, en tenant de la main gauche la batte de devant, & de la droite celle de derriere. Lorſqu'ils étoient inſtruits à ſe mettre en ſelle de cette façon, on les exerçoit à y ſauter en ne tenant que la batte de devant avec la main gauche; enfin, à en deſcendre de même, à ſe tenir le corps en équilibre, tantôt ſur une, tantôt ſur les deux mains. Cet exercice eſt preſque perdu aujourd'hui dans les Académies, parce que la jeuneſſe actuelle eſt devenue plus pareſſeuſe, elle eſt plus efféminée qu'elle n'étoit il y a trente-cinq à quarante ans; cette nonchalance provient de la trop grande liberté que les parens lui donnent de très-bonne heure; & que, maitreſſe d'elle-même, elle s'adonne plus à des plaiſirs frivoles qu'à s'inſtruire des ſciences relatives à l'état qu'elle veut embraſſer. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que lorſque j'étois Capitaine de Cavalerie, il n'étoit point queſtion que les jeunes gens joigniſſent leur Régiment en chaiſe de poſte, ils y alloient à franc étrier; & aujourd'hui, juſqu'à un Sous-Lieutenant qui a un peu de fortune, ne s'y rend qu'en chaiſe ou en cabriolet, ſuivant ſes facultés.

Je ne prétends point qu'un jeune homme qui doit un jour entrer dans la magiſtrature, ou dans toute autre profeſſion étrangere à l'état militaire, s'adonne à cet exercice, parce que jamais il ne pourra lui être utile; mais je ne comprends point comment un jeune homme qui ſe deſtine à la guerre, néglige

les exercices qui pourroient le rendre robuſte, adroit, leſte & aſſouplir ſes membres. Que ce jeune homme ſe deſtine à ſervir dans l'infanterie ou dans la Cavalerie, n'importe, il lui eſt très-intéreſſant de fortifier ſon tempérament, & cet exercice y eſt très-propre; mais s'il ſert dans la Cavalerie, il doit en faire une étude particuliere.

Il eſt très-eſſentiel à tout Militaire de ſavoir bien monter à cheval. Un homme qui n'a jamais reçu aucun principe ſur cet art, ou qui monte mal à cheval, doit craindre tous les chevaux, fuſſent-ils des roſſes avérées; & ſi par ſon état, il doit combattre à cheval, quelque valeur qu'il ait, il ne ſera plus le même, parce qu'il craindra plus ſon cheval que l'ennemi. Lorſqu'on ne ſait pas monter à cheval, qu'on n'a aucun principe de cet art, on prend ſouvent pour méchanceté dans un cheval, ce qui n'eſt qu'une marque de vigueur. Un cheval ſémillant, qui frappe du pied, enfle ſes nazeaux, mâche ſon mord avec action, qui, lorſqu'on lui approche les jambes, ſe raſſemble & a tous ſes membres en mouvement, comme des reſſorts qui jouent, a toutes les apparences d'un bon cheval; mais ſon action eſt un vice pour un mauvais cavalier.

Il eſt tout auſſi important à l'homme de guerre d'avoir de bons chevaux, que de les ſavoir monter; l'honneur & la vie en dépendent ſouvent. J'ai vu à la guerre beaucoup d'Officiers de Cavalerie, même des Officiers Généraux,

montés ſur des roſſes faites, tout au plus, pour porter des choux au marché. Outre que de ſemblables chevaux ſont indécens à la tête d'une troupe, quel uſage ceux qui les montent en peuvent-ils faire ?

Ce n'étoit pas ſeulement les Officiers qui étoient mal montés, & qui, pour la plupart, ne ſavoient pas monter à cheval, la Cavalerie & les Dragons étoient dans la même ignorance; mais en 1764, le Miniſtre de la guerre, ſans doute convaincu de cette ignorance générale, établit des écoles d'équitation, pour remédier au mal phyſique qui exiſtoit depuis long-tems dans les troupes à cheval. Quelques bonnes qu'ayent été les intentions du Miniſtre, quelles excellentes qu'ayent été ſes vues, relativement à l'inſtruction de la Cavalerie & des Dragons, elles n'ont cependant pas eu tout l'effet qu'il en eſperoit; parce que lui même y a mis obſtacle par les moyens dont il s'eſt ſervi pour parvenir à ſon but. Son intention étoit, ſans doute, de donner au Cavalier & au Dragon une inſtruction ſemblable & uniforme, de ne leur apprendre que ce qui leur étoit néceſſaire pour bien conduire leurs chevaux, y être placés avec aiſance, & en être les maîtres; & jamais d'en faire des écuyers. Les cinq écoles d'équitation qu'il a établi, & ceux qu'il a mis à leur tête, ont opéré tout le contraire de ce qu'il vouloit. Ces cinq écoles établies dans différentes villes, & ceux chargés de l'inſtruction qui, dans leur premier état, étoient

d'excellens écuyers, mais qui avoient des principes différens, ont formé cinq ſchiſmes, parce que les leçons ont été différentes; de-là, plus d'uniformité dans la façon de monter à cheval. Le choix du Miniſtre relativement aux cinq chefs des cinq écoles, étoit par lui-même excellent, s'il eût voulu des Académies dans toutes les formes; mais comme ce ne pouvoit pas être ſon intention, ces cinq chefs étoient trop bons pour l'objet qu'il ſe propoſoit. Il s'agiſſoit d'apprendre au Cavalier & au Dragon à monter à cheval & à en être les maîtres, l'inſtruction ne devoit pas paſſer ce que l'un & l'autre doivent éxécuter dans l'eſcadron; mais ces Officiers, chefs de ces écoles, ſupérieurs dans l'équitation, ont voulu faire des Ecuyers, des Cavaliers & des Dragons; ils leur ont montré à faire des voltes, à paſſager, à fuir les talons, tantôt la croupe au mur & tantôt la tête; enfin, ils leur ont montré tout ce qu'on enſeigne dans les manèges. Qu'en eſt-il réſulté? Au lieu de former de bons écuyers, ils n'ont faits que de mauvais créas, qui ſe ſont cru très-ſavans, & qui, le tems de leur engagement expiré, ne ſe ſont point rengagé, dans l'eſpérance d'entrer écuyers ou piqueurs, chez quelques Seigneurs; d'où l'on peut conclure que la Cavalerie en général, s'eſt, pour ainſi dire, renouvellée tous les ans; ce n'eſt pas le ſeul abus qui ait réſulté de ces écoles d'équitation. Les chevaux ſe ſont reſſenti d'un travail qui leur étoit abſolument étranger, auquel leur ſtructure, &

même le pays d'où on les tire, pour la plus grande partie, s'oppoſent; en effet, des chevaux du Holſtein, qu'on vend pour Danois, qui ſont tout en jambe, qui n'ont point de boyaux, dont la croupe eſt avalée, qui n'ont ni hanches, ni épaules, ni jarrets, ne ſont pas propres à faire des chevaux de manège, auſſi ont ils été ruinés en peu de tems; & la Cavalerie, en général, s'eſt trouvée après quatre ou cinq ans d'école d'équitation, renouvellée en Cavaliers & en chevaux.

Si dans ces écoles d'équitation, on ſe fut borné à n'apprendre aux Cavaliers & aux Dragons, que ce qui leur étoit abſolument néceſſaire de ſavoir; ſi on ne s'étoit ſervi pour les écoles que des chevaux prêts à être réformés; qu'on ne ſe fut point ſervi pour ces écoles des bons chevaux, & de ceux qui paroiſſoient avoir le plus de reſſorts; ſi on n'avoit pas fait monter de trop bonne heure les jeunes chevaux, qu'on leur eût donné le tems de s'engrainer, qu'on les eût fait ſeulement monter à poil & au pas, avec un bridon, par des Cavaliers ſages & déja aſſez inſtruits pour les habituer à l'homme, & à ſentir le bridon dans leur bouche; ſi enfin, on s'étoit accordé ſur les principes qu'on devoit donner aux Cavaliers & aux Dragons, les uns & les autres auroient été inſtruits en quatre ou cinq ans; & ne ſachant poſitivement que ce qui leur étoit néceſſaire de ſavoir, ils ne ſe ſeroient pas cru de parfaits écuyers, ils

auroient même pris goût à leur état, ſe ſeroient rengagés après leur tems fini, & la Cavalerie ne ſe ſeroit pas renouvellée, ainſi que cela eſt arrivé. Les chevaux de remonte d'un an, & ceux de l'année, en les ſuppoſant bien nourris, ſe ſeroient fortifiés par un travail modéré & utile; les anciens chevaux, déja engraiſſés, n'auroient pas été ruinés par le travail forcé du manége. Il n'y auroit eu que ceux prêts à être réformés, qui auroient travaillé aux écoles, & le Roi, en peu de tems, auroit eu une Cavalerie redoutable, prête à faire la guerre au premier ordre.

Heureuſement pour la Cavalerie & pour l'Etat, ces cinq écoles ont été ſupprimées en 1770, & on a établi dans chaque Régiment un manège d'inſtruction. On met à la tête de cette école, celui d'entre les Officiers qui monte le mieux à cheval, & le plus capable de donner de bons principes relatifs à l'inſtruction militaire, on en éloigne tout ce qui pourroit en écarter, & s'approcher de ceux en uſage dans les académies. Les jeunes chevaux ſont manégés, & cependant exercés. Quant à l'uniformité des principes, c'eſt aux Inſpecteurs généraux, & à ceux qui ont la police des Régimens, à tenir la main pour qu'ils ſoient les mêmes. Il y a des principes reconnus bons, deſquels il ne faut point s'écarter. Sans être un très-grand Ecuyer, ſans être des *Maymond* & des *Neſtier*, on peut donner au Cavalier de très-bons principes pour mener un cheval de guerre.

Je

Je le répéte, les inſtructions qu'il faut donner au Cavalier pour être bien à cheval, & le conduire où il voudra, ſont ſimples. Monter à cheval promptement & légérement; être bien aſſis en ſelle; n'avoir pas les étriers trop longs; les avoir même plus courts que dans un manége & à la chaſſe; ne point tenir la main de la bride ni trop haute ni trop baſſe, mais un peu au-deſſus du pommeau de la ſelle; ſavoir s'aider des jambes & peu de la main, pour le faire aller à droite, à gauche & en avant; avoir la main légere pour le faire reculer ou le retenir : voilà à quoi ſe réduit ce qu'il faut lui apprendre. Tous les autres principes en uſage dans les académies, ſont ſuperflus, dangereux pour les chevaux, inutiles; ils ne ſont propres qu'à perſuader au Cavalier qu'il eſt plus ſavant qu'il ne l'eſt en effet, & à lui faire prendre ſon congé, aprés ſon tems expiré.

CHAPITRE QUINZIÈME.

TEXTE.

Il faut accoutumer les nouveaux Soldats à porter des fardeaux.

DANS la néceſſité où ſont les Soldats de porter leurs armes, & même des vivres, pour les expéditions lointaines, il faut les accoutumer à marcher ſouvent au pas militaire, chargés d'un fardeau qu'on peut pouſſer juſqu'à ſoixante livres. Il ne faut pas s'imaginer que cela ſoit difficile, il n'y a rien dont l'habitude ne facilite l'uſage. Virgile nous apprend quel étoit celui des Anciens. Voilà, dit-il, comment du tems de nos peres le Soldat marchoit avec ardeur, ſous un fardeau exceſſif, ſe trouvoit campé, & même en ordre de bataille, avant que l'ennemi le crut arrivé.

COMMENTAIRE.

CHAPITRE QUINZIÈME.

Il faut accoutumer les nouveaux Soldats à porter des fardeaux.

Nos Soldats ſe plaignent qu'ils ſont trop chargés dans les différentes marches qu'on leur fait faire, & ſi elles ſe ſont dans un pays difficile, qu'elles ſoient longues, ou par un tems de pluie, ils ſont fatigués, harraſſés, comme s'ils avoient fait vingt lieues; ce n'eſt cependant pas ce qu'ils portent qui devroit leur paroître peſant, c'eſt le peu d'habitude qu'ils ont du travail, qui leur rend lourd le poids le plus médiocre. Il s'en faut de beaucoup que leurs armes, leur havreſac, leur fourniment, la marmite, ou le bidon, & les bâtons des tentes ſoient auſſi peſans que les armes offenſives & défenſives des Romains, leur bagage & le pain, que ſouvent ils portoient pour dix jours. Lorſque nos Soldats portent du pain pour quatre ou cinq jours, il faut que la marche ſoit très-importante, & qu'il ne ſoit pas poſſible de leur en fournir pendant ce tems; mais ce qui leur fait paroître leur bagage ſi peſant, c'eſt qu'en tems de paix, on ne les occupe qu'aux exercices relatifs aux évolutions &

aux manœuvres. Si pendant ce tems on leur faiſoit porter des fardeaux plus peſans que le bagage qu'ils portent à l'armée, ils trouveroient celui-ci très-léger ; & dans les occaſions, au lieu de cinq jours de pain, ils en porteroient pour dix ſans en être gêné.

Le Soldat Romain portoit, outre ſa cuiraſſe, ſon caſque & ſon bouclier, quatre à cinq fleches plombées dans la concavité de ce même bouclier, une large épée à ſon côté gauche, un poignard au côté droit, & de la main droite deux javelots & une longue pique. C'étoit au bout de cette pique que ſon bagage étoit attaché. Ce bagage peſoit de vingt à vingt-cinq livres, & beaucoup davantage lorſqu'il portoit du pain pour dix jours ; cependant ces Romains, ainſi chargés, faiſoient vingt-quatre milles en cinq heures de tems (*a*), & nos Soldats peuvent à peine en faire douze, quoiqu'ils ſoient beaucoup moins chargés. Ce que porte notre Soldat ſe réduit à ſon fuſil, à ſa bayonnette, à ſon havreſac, au bidon de la chambrée, ou à la marmite & aux bâtons de tente ; ils ne ſont jamais portés par le même homme, ces uſtenſiles ſe diſtribuent dans la chambrée à tour de rôle ; d'ailleurs, ils ſont plus embarraſſans que peſans ; ainſi tout

(*a*) On évalue la lieue commune de France à trois milles romains ; ainſi les Soldats Romains faiſoient huit lieues communes de France, en cinq heures de tems, tandis que nos Soldats en font quatre avec peine.

ce que porte un Soldat en marche, peut peſer environ vingt-une à vingt-deux livres; & en ſuppoſant qu'il ſoit obligé de prendre du pain pour cinq jours, à une livre & demie par jour, ce qui fait ſept livres & demie, à ajouter à vingt-deux, ces deux poids réunis ne feront jamais que vingt-neuf livres & demie; ce qui eſt à peine la moitié de ce que portoient les Romains. Il eſt vrai que la livre romaine peſoit quelque choſe de moins que la nôtre; mais la différence ſur la totalité, ne peut pas faire un objet. Le Français eſt naturellement plus fort & plus diſpos que ne l'eſt l'Italien; il naît dans un climat tempéré, conſéquemment il lui eſt plus aiſé de ſupporter le froid & le chaud, parce qu'il ſe rapproche plus des deux extrêmes. Les Romains, au contraire, nés ſous un climat chaud, étoient généralement moins forts, & le froid devoit faire ſur eux plus d'impreſſion que ſur nous; mais ils avoient un avantage que nous n'avons pas, ils s'étoient formés une ſeconde nature, par l'habitude du travail, & des exercices qui exigeoient de l'adreſſe & de l'agilité. Nous, au contraire, au lieu de profiter des avantages que la Nature ſemble nous donner ſur pluſieurs peuples de l'Europe, on ſeroit tenté de croire que les dons de cette même Nature nous peſent, & que nous cherchons à diminuer le volume de force qu'elle nous a donné, par le ſoin que nous avons d'éviter toute eſpece d'exercice qui exige un peu de peine & de fatigue: ce ſoin s'étend juſqu'à nos Soldats;

ſi on fait ſortir un Régiment dans le mois de Juillet ou d'Août, pour l'exercer ſur le Champ de Mars, on a attention de l'y mener en veſte, de crainte qu'il ne s'échauffe, & après une ou deux évolutions, on le fait repoſer, dans la crainte qu'il ne ſe fatigue (*a*). Si l'on craint tant de fatiguer les Soldats, que ne les fait-on tranſporter ſur des voitures juſques ſur le terrein où l'on veut les exercer, ils y arriveront plus frais? Que ne choiſit-on le tems où le ſoleil, caché par des nuages, ne peut incommoder les Soldats par la chaleur de ſes rayons? Eſt-ce ainſi que l'on conduit des gens de guerre? Les prend-t-on pour des Soldats de Darius, qui, couverts d'armes d'or, n'avoient pas la force de les porter, & s'en couvroient plus par oſtentation que pour combattre Alexandre? Ce que j'avance ici n'eſt pas une ſuppoſition. J'ai vu pluſieurs Régimens ſortir ainſi en veſte, pour aller exercer ſur le terrein deſtiné à cet objet. Je demandai pourquoi ils ſortoient ſans leur habit; on me répondit que c'étoit à cauſe de la grande chaleur, & dans la crainte de

(*a*) Les Salles d'exercice, que depuis environ quinze à ſeize ans, on a fait conſtruire dans pluſieurs places de guerre, ont eû le même principe. La molleſſe & la pareſſe les ont imaginées, ſous le prétexte avantageux de continuer en tout tems l'inſtruction du Soldat; mais dans le fond, l'objet étoit que l'Officier & le Soldat fuſſent à l'abri du froid; & ſous l'apparence ſpécieuſe d'un bien, on a autoriſé la délicateſſe abſolument oppoſée à l'état de Soldat, & en général, du Militaire.

les fatiguer. C'eſt aimer & faire cas des troupes, que de les habituer à ſupporter les fatigues indiſpenſables de leur état. Il faut les y préparer peu à peu par des marches ſimulées, qui auront différens motifs. Ces marches, quoique ſimulées, non-ſeulement apprendront aux jeunes Officiers & aux nouveaux Soldats, les précautions qu'il faut prendre dans cette circonſtance; mais encore elles les habitueront à marcher, & à ſupporter une fatigue, qui, pendant la guerre, ſera ſouvent plus conſidérable.

La plupart des Colonels ſentent comme moi la néceſſité & l'importance d'habituer le Soldat au travail & à la fatigue, de le faire marcher comme s'il étoit en pleine campagne; enfin, de ne pas le réduire à ne faire ſur le Champ de Mars que des évolutions d'inſtructions. Ils ſentent auſſi que des ſimulacres de guerre, qui apprendroient aux jeunes Officiers & aux Soldats comment on attaque un poſte, un pont, un village, un convoi, un fourage, comment on défend ces différens objets, ſeroient bien plus capables de les inſtruire que ces évolutions ſi ſouvent répétées; mais quand après leur avoir demandé pourquoi ils ne faiſoient pas ces ſimulacres? Pourquoi il ne faiſoient pas marcher leur Régiment comme s'il étoit en pleine campagne, ils me répondent, *faites donner à nos Soldats de la poudre & des ſouliers, & nous les exercerons ainſi que vous le deſirez; nous convenons avec vous que c'eſt ainſi qu'il faudroit inſtruire les troupes;*

mais, pour cela, il faudroit en avoir les moyens. En effet, cinq cent livres de poudre que l'on donne par bataillon, ne peuvent ſuffire qu'à trois exercices à feu, à vingt coups par homme, & les dix en ſus; parce que d'une livre de poudre, on en fait, en tems de paix, ſoixante & dix cartouches, peuvent ſervir à faire tirer le Soldat au blanc. Quant aux ſouliers, je conviens qu'étant fournis ſur la petite maſſe, elle ne peut pas ſuffire, d'autant qu'une paire de ſouliers coûte trois livres dix ſols à quatre francs, & qu'il lui en faut au moins trois paires par an: or, il eſt impoſſible que la petite maſſe puiſſe ſuffire à cette dépenſe; & ſans les congés d'hiver, & la permiſſion que l'on donne au Soldat de travailler après les grands exercices finis, il ne ſeroit pas poſſible de l'entretenir de ſouliers. Il y a cependant une réponſe à faire; c'eſt que les exercices propoſés n'uſeront pas davantage les ſouliers, que ceux du Champ de Mars, où l'on répéte toujours la même choſe; répétition ennuyeuſe pour l'Officier & le Soldat, au lieu que ceux propoſés les inſtruiroient plus eſſentiellement, & les amuſeroient. Il eſt cependant très-extraordinaire que dans un Militaire comme celui-ci, qui devroit être le premier de l'Europe, il faille avoir recours à de petits moyens, pour entretenir le Soldat de ſouliers. Devroit-on auſſi épargner ſur la poudre (*a*), au point de n'en donner que pour trois exer-

(*a*) Il paroît inconſéquent de vouloir mettre toute ſa force dans

cices,

cices, & n'en point donner pour des ſimulacres de guerre, qui ſeroient bien plus utiles & plus inſtructifs que ces évolutions ſi ſouvent répétées, & ſi conſidérablement multipliées.

Il faut ſavoir varier les occupations du Soldat, quand ce ne ſeroit que pour ne pas le dégoûter de ſon état, & éviter dans les exercices cette monotonie des cloîtres; elle rend nonchalant, diminue le zele, diſtrait l'application. Il eſt dans l'homme de s'ennuyer de répéter tous les jours la même choſe, ſur-tout quand il y eſt forcé. Il faut le prendre comme il eſt, l'habitude ſeule le forme ce qu'on veut qu'il ſoit; conſéquemment il faut l'accoutumer au travail, & à ſupporter la fatigue; mais diverſifier ſes travaux, ſes exercices, ſans le diſtraire de l'inſtruction relative à ſon état, ne jamais le ſortir du principe qu'un Soldat doit toujours être en action, & que c'eſt cette action qui fortifiera ſon tempérament, & le rendra capable de ſupporter les plus grandes fatigues, lorſque les circonſtances l'exigeront.

---

le feu, de n'inſtruire le Soldat qu'à tirer, & à ſe ſervir de ſon arme à feu, & de ne lui pas donner ſuffiſamment de poudre pour l'habituer à tirer juſte, promptement & ſans détourner la tête. Sans doute il faut économiſer ſur les choſes inutiles & peu importantes; mais l'économie ne doit pas tomber ſur les choſes d'abſolue néceſſité.

CHAPITRE SEIZIÈME.

TEXTE.

De quelles armes ſe ſervoient les Anciens.

L'ORDRE demande que nous parlions maintenant des armes offenſives & défenſives du Soldat, ſur quoi nous avons tout-à-fait perdu les anciennes coutumes ; & quoique l'exemple des Cavaliers Goths, Alains & Huns, qui ſe ſont ſi heureuſement couverts d'armes défenſives, nous en eut dû faire comprendre l'utilité, nous avons toujours laiſſé notre Infanterie découverte ; cependant depuis la fondation de Rome juſqu'à l'Empire de Gratien, elle avoit toujours porté le caſque & la cuiraſſe ; mais lorſque la pareſſe & la négligence eurent rendu les exercices moins fréquens, ces armes que nos Soldats ne portoient plus que rarement, leur parurent trop peſantes ; ils demanderent d'abord à être déchargés de la cuiraſſe, enſuite du caſque ; en s'expoſant ainſi à

découvert aux fleches des Gots, ils en furent ſouvent défaits. L'expérience ne nous corrigea pas ; & malgré la perte d'une infinité de Villes conſidérables, qui ſuivit nos défaites, aucun de nos Généraux n'imagina de rendre à l'Infanterie ſes armes défenſives. Il arrive delà qu'un Soldat expoſé, pour ainſi dire, à nud aux armes de l'ennemi, penſe bien plus à fuir qu'à combattre. Que veut-on que faſſe un Archer à pied, ſans caſque, ſans cuiraſſe, & même ſans bouclier ? Car il ne le peut tenir en même-tems que ſon arc. Quelle défenſe auront nos Enſeignes, obligés de tenir la pique de la main gauche, s'ils n'ont ni la tête, ni la poitrine couverte ? Mais, dit-on, la cuiraſſe, & ſouvent même le caſque, accablent le Fantaſſin ; oui, parce qu'il les porte rarement ; au lieu que le fréquent uſage de ces armes, les lui rendroit plus légeres, quelques peſantes qu'elles lui euſſent ſemblé d'abord ; mais comment ce même homme qui craint en les portant de s'expoſer à la fatigue, ne craint-il pas de s'expoſer aux bleſſures, à la mort ; & ce qui eſt encore plus cruel

pour un bon citoyen, à la honte, ou d'être fait priſonnier, ou de trahir ſa patrie par la fuite ? Ainſi donc en évitant de ſe fatiguer, il ſe fait tuer ſans ſe défendre : genre de mort plus digne d'une brute que d'un homme. Pourquoi donnoit-on autrefois le nom de mur à notre Infanterie, ſinon parce que le bouclier, le javelot dont elle étoit armée, le caſque & la cuiraſſe, dont elle étoit couverte, lui donnoient, en quelque façon, la force en même-tems que la figure d'un mur.

On pouſſoit même alors ſi loin la précaution des armes défenſives, que l'Archer portoit un braſſard au bras gauche ; & le Fantaſſin deſtiné à combattre de pied ferme, une grande bottine de fer ſur la jambe droite.

C'eſt ainſi qu'étoient couverts les Soldats de la première, ſeconde & troiſième ligne qu'on appelloit, *Princes*, *Haſtates* & *Triaires*. Ceux-ci mettant un genou en terre au premier moment de l'action, ſe couvroient de leurs boucliers, afin d'éviter les traits qui avoient paſſé les deux premières lignes ; & ſi le cas l'exigeoit, ils ſe le-

voient & chargeoient avec d'autant plus de force qu'ils n'étoient ni fatigués, ni entamés : auſſi les a-t-on vu ſouvent ramener la victoire, malgré la défaite des deux premières lignes.

Nos Anciens avoient encore une Infanterie légere qu'ils plaçoient principalement aux aîles. Elle étoit armée de frondes & de javelots, & compoſée de Soldats très-agiles & très-diſciplinés. C'étoit par eux que s'ouvroit le combat ; mais en petites troupes, afin qu'elles puſſent, en cas de néceſſité, ſe replier ſur la première ligne qui les recevoit dans ſes intervales ſans ſe rompre. C'eſt pourquoi on appelloit ces Fantaſſins *interpedites*.

Juſqu'à notre tems, nos Soldats avoient toujours porté une eſpece de bonnet de peau, afin que l'habitude d'avoir la tête chargée en tout tems, leur rendit plus léger le caſque qu'ils portoient dans le combat.

Le javelot de l'Infanterie avoit à ſon extrémité un fer mince triangulaire, long de neuf à douze pouces. Il perçoit ordinairement un bouclier ſans

en pouvoir être arraché, & même une cuiraſſe, lorſqu'il étoit lancé par un bras vigoureux. Ces ſortes de traits ne ſont preſque plus d'uſage chez nous; mais beaucoup chez les Barbares qui en portent au combat deux ou trois chacun. Ils les appellent *bébra*.

Il eſt bon de remarquer que le Soldat doit avoir le pied gauche le plus avancé, lorſqu'il veut lancer quelqu'arme que ce ſoit; attitude qui, laiſſant plus de liberté pour la vibration, augmente la force du coup; mais s'il en vient aux mains, c'eſt-à-dire, s'il ſe ſert du javelot & de l'épée, il doit au contraire avancer le pied droit, afin d'avoir le flanc couvert, & le bras droit plus près de ſon ennemi; conſéquemment plus prêt à le frapper.

C'eſt ainſi qu'il faut employer tout l'art imaginable, pour que le nouveau Soldat apprenne à ſe ſervir & à ſe parer de toutes ſortes d'armes; car dès qu'il ne craindra ni pour ſa tête, ni pour ſa poitrine, il ſentira néceſſairement augmenter ſa valeur.

COMMENTAIRE.

CHAPITRE SEIZIÈME.

De quelles armes ſe ſervoient les Anciens.

DEPUIS la fondation de Rome juſqu'au regne de Gratien, qui monta ſur le trône 375 ans après J. C., & l'an 1128 de ſa fondation, l'Infanterie avoit toujours porté le caſque & la cuiraſſe; mais lorſque la pareſſe & l'oiſiveté eurent rendu les exercices moins fréquens & même abſolument négligés; ces armes, que les Soldats ne portoient plus que rarement, leur parurent trop peſantes. Ce n'eſt jamais le Soldat qui commence à être négligent, ce ſont les Chefs qui lui montrent l'exemple; ce ſont eux qui, chargés par le Souverain de veiller au maintien de la diſcipline, ferment les yeux ſur certains abus qui paroiſſent d'abord de peu d'importance; mais auxquels en ſuccédent de plus conſidérables; & c'eſt en tolérant ces abus, que la diſcipline s'affoiblit inſenſiblement.

Tous les états en général, toutes les profeſſions perdent de leur utilité, & de leur conſidération dès qu'on y tolère les plus petits abus; quelque peu importans qu'ils ſoient dans leur commencement, ils s'accroiſſent peu à peu, & deviennent un mal réel; mais ce mal eſt bien plus dangereux dans

l'ordre militaire, parce qu'il ne peut ſe maintenir dans ſa force, que par une diſcipline & une ſubordination très-exactes; ainſi tous les abus qui s'y introduiſent ſont capitaux, & quoiqu'ils ne ſoient pas tous également dangereux, cependant les plus petits abus ſoufferts, menent inſenſiblement aux plus grands, & marchent à grands pas vers l'indiſcipline totale.

Voilà la cauſe principale qui fit perdre aux Romains l'uſage ancien des exercices, & de l'abandon des armes défenſives. Malheureuſement pour eux, il ne ſe trouva pas alors de Chefs aſſez fermes ou aſſez agiſſans, ou qui euſſent une autorité aſſez étendue, pour maintenir la diſcipline dans ſon primitif état.

Rome commença à décheoir de ſa grandeur, lorſque le luxe ſi conſidérablement accru, les Romains ne firent plus la guerre par eux-mêmes, & qu'ils confierent la défenſe de leurs poſſeſſions à des mercenaires que la République ſoudoyoit. La jeuneſſe Romaine, qui, avant ce tems, s'exerçoit au Champ de Mars, & qui alloit laver ſa ſueur dans le Tybre, paſſoit alors ſes jours dans les feſtins, & ne s'occupoit que de ce qui pouvoit flatter ſes ſens. Les bains parfumés furent inventés, les étoffes de ſoie ſuccéderent à la laine & au coton, l'habillement de guerre fut oublié, l'exercice des armes aboli; & quand les circonſtances le forcerent à s'armer & à marcher à la guerre, elle trouva le caſque & la

la cuiraſſe trop peſans; & la cendre de ſes ancêtres, à qui la République devoit ſon luſtre & ſa ſplendeur, qui avoient rendu Rome la capitale & la maîtreſſe du monde, fut foulée aux pieds par un peuple de Sybarites, qui bientôt fut ſubjugué par ſes propres eſclaves, & forcé de plier ſous le joug de la ſervitude.

Il en ſera de même de toute Puiſſance, quelque formidable qu'elle ſoit par ſa population, ſes richeſſes & les reſſources qu'elle a en elle-même, ſi ceux à qui le Gouvernement de l'Etat eſt confié, perdent un ſeul inſtant de vue les moyens qui tendent à maintenir ce même état dans ſa ſplendeur & dans ſa force; car s'ils négligent un ſeul des reſſorts qui font mouvoir cette grande machine, bientôt on la verra tomber en langueur, il lui faudra un très-habile Médecin pour la guérir, & ſa convaleſcence ſera très-longue.

Dans un Gouvernement quelconque, tous les états & tous les arts utiles, doivent être protégés & ſoutenus; tous les arts agréables y être tolérés; mais il ne faut pas leur donner trop d'étendue, dans la crainte qu'ils n'augmentent un luxe, qui, peu à peu, entraîneroit le Royaume dans le précipice.

Le militaire, la magiſtrature, l'agriculture, doivent remplir la plus grande partie des momens du Souverain, & de ceux en qui il remet une portion de ſon autorité, pour faire exécuter ſes ordres. Le commerce & les finances ſont

encore deux objets bien importans, & qui tiennent eſſentiellement au corps politique de l'Etat. Le premier doit être excité, protégé, récompenſé, & même honoré; le ſecond eſt plus difficile à conduire, parce qu'il y a trop de gens empreſſés à s'approprier, non-ſeulement le bien de l'Etat, mais encore celui des particuliers; n'importe les moyens, pourvu qu'ils réuſſiſſent, & leurs ſuccès les légitiment à leurs yeux. Dans un Etat bien gouverné, l'argent doit circuler, & ne pas reſter dans le coffre des traitans. Les revenus du Souverain doivent être verſés ſans frais, & en entier, dans ſon tréſor; mais il faut auſſi que le Souverain & ſon Miniſtre des finances, dans la vue d'augmenter ſes revenus, ne diminuent pas, par une injuſte avidité, ceux des Sujets. Un Souverain n'eſt riche & puiſſant, qu'autant que ſes Sujets auront une honnête aiſance, & ſeront heureux; s'ils ſont pauvres, le Souverain l'eſt plus qu'eux, parce qu'il n'a aucun ſecours à en eſpérer; d'ailleurs l'affection eſt bien foible dans le cœur d'un peuple malheureux; ſur-tout, quand ſon malheur provient de l'avarice du Prince, & de la lâche condeſcendance de ſon Miniſtre des finances, qui ſe rit de la miſere des peuples, pourvu qu'il ſatisfaſſe l'avidité du Souverain.

Mais une grande machine très-difficile à gouverner, c'eſt ſans doute la politique. Il n'eſt pas aiſé de concilier ſes propres intérêts avec ceux de ſes voiſins, armés & puiſſans,

qui en ont d'autres diamétralement opposés, & qui ne les pésent pas toujours à la balance de la justice; mais tous les replis de cette hydre se développent, lorsqu'on a un bon militaire sur pied, en état de marcher au premier coup de tambour, des vaisseaux dans ses ports, prêts à mettre en mer, de bonnes Places de guerre bien munies, & de l'argent dans ses coffres.

La plus mauvaise politique que puisse avoir un Souverain, est d'acheter la paix de ses voisins ; il les enrichit en se dépouillant, & il ne retarde la guerre que de quelques années, qu'ils ne manquent point de lui déclarer sous quelque prétexte spécieux, lorsqu'il n'a plus d'argent à leur donner. Ce n'est pas-là une denrée qu'il faille acheter : il faut y forcer les Puissances voisines par la connoissance qu'elles ont, qu'au moment qu'elles oseront paroître vouloir déclarer la guerre, de nombreuses armées entreront dans leur pays : outre que cette voye donne presque toujours gain de cause, c'est la plus noble ; l'autre est vile & annonce une foiblesse dans le Gouvernement qui deshonore le Prince & ses Ministres, & avilit la Nation.

Nous sommes très-éloignés, dira-t-on, de ressembler aux Romains dans leur décadence ; cela est vrai, je ne prétends faire aucun parallele entre eux & nous ; & si notre état militaire n'est pas tel qu'il devroit être, il n'est pas non plus dans cet état de dépérissement où étoit celui des Ro-

mains ſous le regne de Valentinien. On dira peut-être encore avec raiſon, nous faiſons la guerre par nous-mêmes, toutes nos troupes ſont nationales; & ſi la France a des Régimens étrangers à ſa ſolde, c'eſt moins par l'impuiſſance de défendre ſes Etats avec ſes propres ſujets, que pour ſoulager ces mêmes ſujets, & en ôter aux Puiſſances voiſines; d'ailleurs il eſt de la grandeur & de la dignité du Royaume d'avoir des étrangers à ſon ſervice; mais le nombre de ces troupes étrangeres n'excéde pas le quart des nationales. Je conviens de tout cela; mais je ne calcule pas le plus ou le moins de troupes qu'une Puiſſance entretient & ſoudoye; je ne calcule que la conſtitution & la forme de ſon militaire; & d'après cela, je conclus qu'il eſt bon ou qu'il eſt mauvais.

Nous prenons, dira-t-on encore, les moyens qui paroiſſent les plus juſtes pour que notre militaire ſoit ſur un pied qui le faſſe craindre & reſpecter; les troupes ſont inſtruites; il y a à leur tête de bons Officiers ſupérieurs & particuliers; les Colonels, les Lieutenans-Colonels, les Majors ont la plus grande attention pour que l'ordre, la diſcipline & la ſubordination y ſoient maintenus dans la plus grande exactitude. Notre artillerie eſt dans le plus grand ordre & au point de perfection où on peut la deſirer. Nos Places frontieres ſont en bon état & pourvues d'artillerie & de munitions de guerre; nos arſenaux remplis d'armes

de toutes eſpeces. Nos Officiers Généraux ont tous faits la guerre ; &, dans le grand nombre, on n'employe que ceux qui paroiſſent avoir des talens, de l'activité & qui ont de l'expérience.

Je conviens d'une partie de cet énoncé ; je ſuis d'accord que notre artillerie eſt une des plus inſtruites & une des meilleures de l'Europe ; mais cette augmentation de forces dans nos armées eſt abſolument relative à l'artillerie ; elle fait l'éloge du Corps en général ; mais elle eſt indépendante de celle que doivent avoir les troupes par elles-mêmes ; car ſi l'Infanterie, la Cavalerie, & toutes les troupes en général, n'ont pas une force & une valeur intrinſeque qui leur ſoient relatives, l'artillerie, quelque bien inſtruite qu'elle ſoit, perdra néceſſairement de ſon utilité, ſi elle n'eſt pas ſecondée par les troupes.

Je ne conviens point de l'excellence des principes relativement à l'inſtruction des troupes. Je nie même que ces principes puiſſent être bons, ſi la diviſion de la maſſe générale n'eſt pas ſuivant les regles reçues de la *tactique* ; conſéquemment ſi tous les Corps ne ſont pas égaux, c'eſt-à-dire, ſi dans l'Infanterie chaque Régiment n'a pas le même nombre de bataillons, les bataillons, le même nombre de compagnies ; de même dans la Cavalerie, relativement aux eſcadrons & aux compagnies ; & ſi ces compagnies, tant Infanterie que Cavalerie, n'ont qu'une force idéale, calculée ſur le

nombre, & non ſur la diviſion juſte des parties & un complet toujours exiſtant.

Je ne conviens point encore que tous les Officiers Généraux qui ont été employés depuis la paix, aient eu des principes, & qu'ils aient conſéquemment pris les moyens les plus ſages & les plus ſûrs pour maintenir l'ordre, la diſcipline & la ſubordination dans les troupes, pour conſerver dans chaque Régiment cet eſprit ſi précieux, qui lui donne la plus grande opinion de lui-même, & lui fait entreprendre bien des choſes, que d'autres Corps compoſés de la même Nation, mais moins prévenus en leur faveur, n'oſeroient tenter.

En effet, cet eſprit de Corps eſt un ſentiment commun à tous les individus qui compoſent un Régiment, qui ſe croyent dans l'obligation d'être plus braves que ceux d'un autre Corps qui n'aura pas le même eſprit. Cet eſprit de Corps eſt naturel à un nombre d'hommes raſſemblés pour agir & combattre enſemble, dont les ſuccès & les revers rejailliſſent ſur le Corps entier; & cette uniformité de ſentiment, qui n'eſt que l'amour de nous-même, réunit l'intérêt de pluſieurs en un ſeul. Voilà ce qu'on appelle dans un Régiment, l'*eſprit de Corps;* eſprit qu'il eſt bien eſſentiel de conſerver, que malheureuſement on a tâché de détruire; je ne ſais pas même ſi on n'y eſt pas parvenu; mais il ſera facile de le rétablir, ſur-tout dans la Nation françaiſe.

Je ne diſconviens point que dans le grand nombre d'Offi-

ciers Généraux, il n'y en ait de très-bons ; mais tous ceux qui depuis la paix ont été employés, avoient-ils les connoiſſances & l'expérience néceſſaires pour inſtruire des troupes & pour les conduire ſuivant leur caractere ? La faveur & l'amitié perſonnelle, plutôt que les talens, n'en ont-elles pas fait employer quelqu'uns ? Ont-ils tous pris les moyens les plus certains pour former à l'Etat un excellent militaire? Etoient-ils tous d'accord ſur leurs principes ? Car l'uniformité doit être dans les principes, pour que l'inſtruction ſoit la même.

Quant aux Colonels, il y en a de très-bons ; d'autres plus jeunes, qui montrent du zele & qui ſont d'eſpérance ; d'autres qui n'ont deſiré d'avoir un Régiment que comme un état qui convient à leur naiſſance ; mais qui ne l'enviſagent pas comme une profeſſion qui demande l'étude la plus profonde & la plus ſuivie ; d'autres enfin, qui végéteront toute leur vie. Dans la claſſe des Lieutenans-Colonels & Majors, il y en a d'excellens, d'autres bons, quelqu'uns de médiocres & peu d'incapables.

Pour établir des principes certains, il faut préalablement que la conſtitution générale du militaire ſoit bonne par elle-même ; elle ne peut l'être qu'en ſuivant les regles de *la tactique* (*a*). Il ne ſuffit pas d'avoir deux cent mille hommes ſous

(*a*) *Voyez* la définition que j'en donne, Tome I, Chapitre IV du Commentaire.

les armes ; il faut que chaque Corps ſoit compoſé de façon à pouvoir prendre toutes les formes poſſibles, & cependant être toujours en force. Il faut encore que chaque évolution, chaque manœuvre, puiſſe ſe faire ſans danger en préſence de l'ennemi, de près comme de loin, cela eſt de la plus grande importance : voilà, je crois, ce qui conſtate une bonne conſtitution militaire, relativement à ſa forme ; car il y a bien d'autres objets qu'il faudroit détailler, comme les recrues, les remontes, les armes, la manutention, les récompenſes, les peines, les retraites, l'honorifique, &c. qui tous influent ſur la ſolidité de chaque Corps & la bonté du total du militaire.

Parmi la quantité d'Officiers Généraux employés dans les différentes parties du Royaume, tous n'ont pas les mêmes vues, ni la même capacité, ni les mêmes principes, ni la même conduite envers les troupes. Les uns avec beaucoup de fermeté, ſont honnêtes, juſtes ; ſavent avoir pour l'Officier les égards qui lui ſont dûs ; ils ſe montrent aux troupes, leurs parlent, les louent lorſqu'elles font bien ; mais avec ménagement ; les puniſſent ſévérement lorſqu'elles manquent à leurs devoirs ; ils ſentent que jamais la punition ne doit être infligée par caprice ni par humeur, que c'eſt toujours à la juſtice à prononcer, & jamais à l'autorité ; ils ont des principes acquis par l'expérience & par la connoiſſance qu'ils ont du caractere, non-ſeulement de la Nation en général ;

mais

mais encore de celui des Officiers Supérieurs qu'ils ont ſous leurs ordres, & les conduiſent en conſéquence; d'autres, au contraire, ſans principes que ceux que leur ſuggerent leur caprice, toujours inacceſſibles à l'Officier particulier, croiroient déroger à la dignité du grade, s'ils ſe laiſſoient approcher de ces braves gens. Semblables à ces Monarques ſoupçonneux de l'Orient, ſur leſquels le Peuple n'a pas la liberté de lever les yeux, lorſqu'ils ſortent de leur Palais, & qui ſe laiſſent voir très-rarement, dans la crainte de paroître moins grands aux yeux de leurs eſclaves. Si ces Officiers Généraux s'en tenoient à ſe rendre inviſibles, ce ſeroit peut-être un grand bien pour eux, & une gêne de moins pour les Officiers particuliers; mais ils ne ſe montrent & n'adreſſent la parole aux Officiers & aux Soldats que pour les reprendre durement, & ſouvent en termes offenſans. S'ils puniſſent, c'eſt toujours avec rigueur, & ſans balancer la punition avec la faute. S'ils donnent un ordre, c'eſt avec un ton & une hauteur révoltante, comme s'ils craignoient de n'être pas obéis. Il faut avoir bien mauvaiſe opinion de ſoi, pour douter de l'obéiſſance de ceux qui vous ſont ſubordonnés, & de croire que la ſévérité perpétuelle eſt le ſeul moyen pour maintenir une diſcipline exacte dans les troupes. Il y en faut, ſans doute, lorſque l'on s'apperçoit que le relâchement s'introduit, qu'il y a des eſprits turbulens qui entraînent les autres à ſe refuſer à l'ordre & à la

diſcipline ; il eſt juſte alors de ſévir rigoureuſement contre ces mutins ; & leur punition doit faire trembler ceux qui tenteroient de les imiter ; mais quand ces raiſons n'exiſtent pas, quand tout concourt au maintien de l'ordre & de la diſcipline, cette ſévérité continuelle eſt déplacée & révolte le caractere, loin de le faire plier. Quelque ſubordonné que l'on ſoit, on a toujours dans le fond du cœur un penchant vers la liberté ; & lorſque l'autorité eſt ſans ceſſe en action, qu'elle s'appeſantit ſur tout indifféremment, elle tend au deſpotiſme ; alors elle affoiblit la volonté, diminue le zele, & ôte à l'Officier & au Soldat toute eſpece de goût & d'activité : or, ſans volonté, il n'y a ni goût, ni zele, ni obéiſſance prompte ; & dans cette poſition, on touche au découragement total. Il s'enſuit encore qu'il n'y a plus d'union entre les chefs & les inférieurs ; & la diſſention établie, l'ordre, la diſcipline & la ſubordination ſont dans le plus grand danger. On fait mille fois plus de proſélytes par l'autorité honnête & bienfaiſante, que par l'autorité farouche & hautaine, qui ne parle jamais que de punition.

Quant aux moyens que l'on prend pour que le militaire ait une force prépondérante ſur les états militaires de nos voiſins & des Puiſſances de l'Europe en général, je ne penſe pas qu'ils ſoient auſſi efficaces qu'on le croit. Quoique je ne ſois pas du ſentiment d'avoir des armées ſi nombreuſes ; cependant l'état militaire doit être relatif à l'étendue du Royau-

me, à ſa population, à ſes richeſſes, à ſa poſition & aux troupes que ſes voiſins ont ſur pied. Par la poſition d'un Royaume, il peut ſe voir forcé d'avoir deux, trois, & même quatre armées en campagne; la France eſt dans cette poſition. Sous Louis XIV, elle avoit une armée en Flandre, une ſur le Rhin, une en Italie, & une quatrième en Eſpagne. Sous le regne de Louis XV, nous avons vu une armée en Flandre, deux en Allemagne & une en Italie : or, comme les mêmes circonſtances peuvent ſe trouver encore; & que malgré l'alliance avec la Maiſon aujourd'hui ſur le trône de l'Empire; malgré ſon pacte de famille entre l'Eſpagne, Naples & Parme, il peut arriver que les circonſtances changent & que les cartes ſe brouillent entre ces mêmes alliés & amis; il eſt donc néceſſaire que ſon état militaire ſoit calculé ſur les événemens qui peuvent moralement arriver.

Je demande ſi l'état militaire actuel de la France eſt ſuſceptible d'être diviſé (Places frontieres gardées) ſeulement en trois armées, & ſi chacune ſeroit capable d'en impoſer à l'ennemi & de pouvoir eſpérer raiſonnablement de réuſſir dans ſes deſſeins? Je n'entrerai dans aucun détail ſur nos forces, elles ſont connues; mais je ne puis qu'être étonné de voir que la France qui, par ſa poſition, ſes richeſſes, ſa population, la fertilité de ſon terroir, le caractere de ſes Peuples & les reſſources qu'elle a en elle-même, devroit être la premiere Puiſſance de l'Europe, en laiſſe quelques-unes

prendre la prééminence ſur elle. Cette aſſertion qui eſt évidente, ne me prouve point qu'on ait pris les moyens les plus efficaces pour que le militaire français ait la force qu'il devroit avoir relativement aux beſoins de l'Etat.

Je laiſſe à ceux à qui le Souverain a remis le ſoin de veiller ſur une partie auſſi eſſentielle pour la tranquillité des Peuples & la ſûreté de l'Etat, de calculer la quantité de troupes que la France peut & doit avoir ſur pied ; mais ce nombre n'en conſtatera pas encore la force. Le nombre n'eſt qu'un moyen de plus ; il eſt auſſi inutile qu'il ſoit trop conſidérable, qu'il eſt dangereux qu'il ne le ſoit pas ſuffiſamment.

L'état militaire d'un Royaume peut être comparé à un arbre à fruit dont le Jardinier coupe les branches gourmandes pour que celles qui ont des bourgeons reçoivent plus de ſeve & rapportent un plus beau fruit ; qui a ſoin de le labourer au pied & de le débarraſſer des ronces & des épines qui, non-ſeulement le priveroient d'une partie de la nourriture qu'il lui faut ; mais encore finiroient par l'étouffer & le faire périr.

De même ſi ceux chargés de l'adminiſtration du militaire n'ont pas ſoin d'entretenir ſa vigueur, s'ils n'excitent pas en lui cette noble émulation qui conſtitue ſa force, s'ils ferment les yeux ſur les abus qui peuvent s'y introduire, s'ils le conduiſent plus par la crainte que par l'honneur ;

ſi enfin ils ne s'attachent qu'à des minuties & à ce qui peut éblouir, plutôt qu'aux choſes eſſentielles, bientôt il tombera en langueur ; & finira par avoir le ſort qu'auroit eu l'arbre, ſi le Jardinier n'avoit pas eu ſoin de couper les branches gourmandes, & d'arracher les ronces & les épines qui l'auroient fait périr.

En voilà ſuffiſamment pour prouver que l'état militaire ne peut ſouffrir aucune négligence, ſi l'on veut qu'il ſe maintienne dans toute ſa force. Je reviens préſentement au Texte de Végèce, relativement aux armes dont ſe ſervoient les Anciens.

C'eſt à l'invention de la poudre, dira-t-on, que l'on doit l'abandon des armures de pied en cap que nos peres portoient à la guerre ; d'ailleurs les armes n'étant plus les mêmes, & le fuſil avec ſa bayonnette ayant ſuccédé à la pique, il n'auroit pas été poſſible que le Soldat armé de pied en cap, eût pu ſe ſervir de ſon fuſil.

La lance, dira-t-on encore, n'étant plus d'uſage, il paroîtroit inutile de rendre au Cavalier l'armure de pied en cap ; j'en conviens ; mais il faudroit, au moins, lui laiſſer en tout tems le plaſtron, & ne pas ordonner à la Cavalerie, la guerre terminée, de remettre ſes plaſtrons dans les arſenaux (*a*). Il faudroit auſſi, au lieu d'un chapeau, qui ne le

(*a*) Après les guerres de 1733, de 1741 & de 1757, il fut ordonné à la Cavalerie de faire remettre ſes plaſtrons dans les arſenaux.

garantit ni de la pluie, ni du ſoleil, ni des coups de ſabre; qui, lorſqu'il eſt mal retapé ou déformé, donne la plus mauvaiſe grace au Cavalier, lui donner un caſque, non tel que ceux qu'ont aujourd'hui nos Dragons; ils ſont très-incommodes, & ne les garantiſſent de rien; & lorſque le ſoleil darde ſes rayons deſſus, leur échauffe ſi fort la tête, qu'il n'eſt pas poſſible de pouvoir y réſiſter; mais fait de façon qu'il ait tous les avantages qu'on peut deſirer, ſans avoir aucun inconvénient. Il faudroit encore lui donner deux épaulettes de fer ou de cuir fort, faites en forme de queue d'écreviſſe, telles que celles que j'ai déja propoſé dans mes Commentaires ſur les Mémoires de Montécuculi (*); ainſi le plaſtron, le caſque & les épaulettes ſeroient les armes défenſives de la Cavalerie. En 1772, le Roi rendit une Ordonnance pour donner une nouvelle forme à ſa Cavalerie. Il étoit ordonné, Art. XXXII, aux chefs des corps, de faire porter le plaſtron à tous les bas Officiers & Cavaliers en marche, en parade & aux exercices. Pour cet effet, il étoit dit que les plaſtrons ſeroient rendus, & qu'on fourniroit des plaſtrons de toile, rembourrés de crin, qui ſeroient payés ſur le traitement de la maſſe commune. Il étoit encore dit dans le même Article que les Officiers ſeroient tenus de porter leur cuiraſſe en parade, & lors des revues. Pour que l'Article de cette Ordonnance eût été éxécuté, il falloit faire rendre les cuiraſſes à la Cavalerie, il falloit ordonner

(*) Tom. I. Ch. II.

aux Officiers d'en avoir : or, comme on n'a fait ni l'un ni l'autre, l'intention de l'Ordonnance concernant le port des cuiraſſes, eſt reſtée ſans effet.

Je ne ſais pas les raiſons qu'on a pu avoir pour ordonner à toute la Cavalerie de remettre, à la paix, ſes cuiraſſes dans les arſenaux ; ce n'étoit, ſans doute, que dans la crainte qu'elle ne les perdit, & dans l'intention de les lui rendre à la premiere guerre ; mais on n'a pas fait attention qu'en les laiſſant aux Cavaliers, & en les aſſujettiſſant à les porter aux exercices, en marche, aux parades, aux revues ; enfin dans toutes les occaſions où ils feroient troupe, non-ſeulement ces cuiraſſes ne ſe perdroient pas, puiſque chaque Cavalier répondroit de la ſienne, & que s'il venoit à la perdre, le Corps lui en fourniroit un autre, dont la retenue lui ſeroit faite ; mais encore qu'il étoit bien intéreſſant de l'habituer à la porter en tems de paix, pour qu'il n'en fut point gêné pendant la guerre. Ainſi l'idée économique de faire remettre les cuiraſſes dans les arſenaux, me paroît mal vue, & nullement militaire. En rendant chaque Cavalier reſponſable de ſa cuiraſſe, on auroit rempli les deux objets, celui de conſerver les cuiraſſes, & celui d'habituer le Soldat à les porter ; ce qui n'eſt pas aujourd'hui. La Cavalerie, en général, manœuvre très-bien, elle eſt bien inſtruite ; mais que l'on faſſe manœuvrer aujourd'hui un Régiment ſans cuiraſſes, & que demain on l'exerce avec des cuiraſſes, on en

verra la différence. Qu'arrivera-t-il ſi on attend la guerre pour les lui rendre? A la premiere occaſion où le Cavalier croira n'être pas vu, il jettera ſa cuiraſſe derriere un buiſſon; il en ſera quitte pour une punition légere & de peu de durée; ce qui n'arriveroit certainement pas ſi, pendant la paix, on l'eut habitué à la porter à tous les exercices, en marche, en parade & aux revues. Il en eſt de même de l'Officier, il doit montrer l'exemple, & ne jamais monter à cheval avec ſa troupe, ſans avoir ſa cuiraſſe; elle pourra le gêner dans les commencemens; mais il s'y habituera; d'ailleurs c'eſt l'ordre du Souverain; & cet ordre doit être reſpecté & exécuté.

Il n'eſt pas douteux qu'il eſt de la plus grande importance d'habituer le Soldat à porter pendant la paix des fardeaux plus peſans que ceux qu'il doit porter pendant la guerre, il les trouvera plus légers; il l'eſt de même d'habituer l'Officier & le Cavalier à ne jamais monter à cheval pour une marche ou pour un exercice, ſans avoir ſes armes défenſives. L'Infanterie ne peut avoir, relativement à ſes armes défenſives, qu'un caſque & deux épaulettes, pareilles à celles de la Cavalerie; ces armes défenſives ne la gêneront pas, la préſerveront dans les occaſions où elle ſera attaquée par de la Cavalerie, des coups de ſabre qu'elle en pourroit recevoir; d'ailleurs le Soldat, ainſi armé, en ſera plus ferme, & la Cavalerie ne fera pas ſur lui une ſi grande impreſſion.

Co

Ce n'eſt pas à l'invention de la poudre que nous devons l'abandon abſolu des armes défenſives dans l'Infanterie & dans la Cavalerie. La poudre a été inventée en 1330, ſous le regne de Philippe de Valois, & elles n'ont été abandonnées qu'en 1667, ſous le regne de Louis XIV. Ce ne peut être, ainſi que s'exprime M. le Maréchal de Saxe (*), que *la chere commodité* qui les ait fait quitter. Il eſt cependant vrai que la pique étant ſupprimée, l'Infanterie armée de pied en cap, n'auroit pas pu ſe ſervir des armes actuelles; mais rien n'empêchoit de lui laiſſer le caſque & de lui donner les épaulettes, ainſi que je le propoſe. Quant à la Cavalerie, la lance étant abandonnée, & l'épée étant ſon arme principale, elle auroit été trop peſante, ſi on lui eut laiſſé l'armure de pied en cap; mais on auroit dû lui conſerver le caſque, le plaſtron, & lui donner deux épaulettes comme à l'Infanterie.

(*) Rêveries, Tom. I. Chapitre III, Art. II.

Je ne ſuis point de l'avis de M. le Maréchal de Saxe, qui veut que le Cavalier ſoit armé de pied en cap avec une armure de tôle appliquée ſur un bufle très-fort (*). Il ajoute qu'il en a fait faire une qui étoit à l'épreuve de l'épée; mais qu'elle n'étoit pas à l'épreuve de la balle; cependant qu'il peut aſſurer, que *tous les coups mal chargés, tous ceux qui ſont ébranlés par le mouvement du Cheval, ne perceroient pas, non plus que ceux qui viendroient de biais.* Cette certitude de M. le Maréchal de Saxe, n'eſt pas auſſi

(*) *Ibid.*

aſſurée qu'il le croit ; parce qu'il n'a pu en faire une épreuve juſte, & qu'il n'a pu que la conjecturer.

Je conviens qu'il eſt poſſible qu'un coup mal chargé ne perce pas cette armure ; mais ce n'eſt pas une preuve de ſa bonté ; c'en eſt une que la balle n'a pas eu toute ſon impulſion. On a vu des balles ne pas même percer un habit, ou parce que le fuſil étoit mal chargé, ou parce que la balle tirée de très-loin n'avoit plus de force ; mais je n'entends point ce qu'il dit, *que ceux ébranlés par le mouvement du cheval ne perceront pas.* Veut-il parler du Cavalier qui tire ou de celui qui reçoit le coup ? De quelque façon que ce ſoit, le coup a également toute ſa force. Si celui qui tire, ajuſte ſon coup, quoique ſon cheval ſoit en mouvement, la balle n'en aura pas moins toute ſa force ; & quelque mouvement que faſſe le Cavalier ou le cheval ſur lequel on tire, la balle aura toujours la même impulſion. Il n'eſt donc pas douteux qu'elle percera la tôle, le bufle & entrera dans le corps ; ainſi cette armure ne me paroît d'aucune utilité relativement au feu, & ne peut ſervir qu'à parer des coups de ſabre d'eſtoc ou de taille.

Juſqu'à ce moment, on n'a trouvé que le fer qui pût réſiſter à la balle. Le fer eſt le métal le plus commun, le plus dur & le moins cher ; mais il eſt très-peſant, quoique des ſix métaux, il n'y ait que l'étain qui le ſoit moins que lui. Je crois cependant qu'un fer bien doux, bien épuré, dont

on auroit ôté tout le *lectier* ; c'eſt-à-dire, la partie vitrifiée, que l'on battroit à froid juſqu'à ce qu'il eût l'épaiſſeur que l'on croiroit néceſſaire pour qu'il pût réſiſter à l'impulſion de la balle, formeroit une cuiraſſe beaucoup meilleure que celles que l'on fait aujourd'hui, qui ne peuvent réſiſter à la balle qu'autant qu'elles ſont très-épaiſſes ; conſéquemment très-peſantes. Les Ouvriers qui font des cuiraſſes diſent qu'elles ſont battues à froid ; cela eſt vrai en partie. Lorſqu'ils ont donné à un morceau de fer, en le mettant pluſieurs fois au feu, la forme d'une cuiraſſe, & un peu plus d'épaiſſeur qu'il ne lui en faut, ils le laiſſent refroidir, enſuite ils le battent à froid pour reſſerrer les pores & donner au fer plus de conſiſtance ; mais ſi ce fer n'eſt pas doux, s'il n'eſt pas épuré de toute la partie vitrifiée, ſi à force de l'avoir mis au feu, on le brûle, certainement la cuiraſſe ne vaudra rien ; mais ſi ces Ouvriers prenoient un morceau de fer doux & bien épuré de ces parties hétérogènes, & qu'à coups de marteau, ils fiſſent de ce bloc une plaque à peu près de l'épaiſſeur que l'on croiroit néceſſaire, après pluſieurs épreuves faites, qu'enſuite ils lui donnaſſent ſans la mettre au feu, le contour & la forme d'une cuiraſſe ; je ſuis perſuadé qu'elle ſeroit très-légere & qu'elle réſiſteroit parfaitement à la balle.

On a imaginé de faire des cuiraſſes de taffetas piqué ; mais outre qu'elles ne ſont pas toutes à l'épreuve, elles

ſont très-épaiſſes, très-gênantes, & coûtent fort cher. J'ai oui dire que les Coſaques en faiſoient de filaſſe de lin piqué, & qu'elles étoient à l'épreuve. Comme je n'en ai point vu, je ne puis en certifier la vérité. J'ai un bouclier de peau de Rhinoceros, qu'on m'a aſſuré être à l'épreuve de la balle; mais je ne l'ai pas eſſayé. Je crois bien qu'il pourroit parer un coup de pointe, même un coup de fleche ou de javelot; mais je doute fort qu'il puiſſe réſiſter à un coup de fuſil.

Quant au caſque, tant pour la Cavalerie, les Dragons & l'Infanterie, il doit être de cuir bouilli; j'en ai fait faire un, qui, je crois renferme tous les avantages qu'on peut deſirer, ſans que j'aie pu y trouver le moindre inconvénient. Je le propoſai il y a quelques années au Miniſtre de la guerre (*), en préſence de quelques Officiers Généraux & autres; il fut trouvé bien fait, & réunir la ſolidité à l'utilité; mais on objecta la grande dépenſe; on ſe récria ſur celle premiere, qui ſeroit très-conſidérable, quoique chaque caſque ne dût coûter, au plus, que ſept livres. On objecta encore que ces caſques occaſionneroient une grande dépenſe en tems de guerre, en ſuppoſant que nous perdiſſions une bataille; car ce fut la ſuppoſition que l'on fit. Lorſque je vis que la crainte de la dépenſe prévaloit ſur la conſervation des hommes, je remportai mon caſque. Il eſt reſté chez moi, & ne verra le jour que lorſqu'il ſera démontré que la conſervation des hommes doit prévaloir ſur la dépenſe que

(*) M. le Marquis de Monteynard.

des caſques exigeroient de plus que celle des chapeaux.

Cependant pour que le Lecteur ne ſoit pas perſuadé que l'objection faite relativement à la dépenſe, fut juſte ; & pour le convaincre que des caſques coûteroient beaucoup moins que des chapeaux, je joins ici un tableau de comparaiſon, qui démontre la différence de la dépenſe du chapeau & de celle du caſque ; prouvant profit d'un cinquième, en donnant des caſques.

Je n'entre point dans le détail des calculs qu'il y auroit à faire pour diminuer la premiere miſe, en faiſant cette opération par tiercement, puiſque le profit ſe trouvant d'un cinquième, eſt aſſez conſidérable pour ne pas accélérer cette opération. Le chapeau revient annuellement à 1 l. 15 ſ. par homme, & le caſque, qui ne ſe déforme jamais, qui garantit le Soldat du coup de ſabre, du ſoleil & de la pluie ; qui, enfin, a tous les avantages qu'on peut deſirer, ne reviendroit annuellement qu'à 1 liv. 8 ſols.

TABLEAU DE COMPARAISON.

Des frais du caſque propoſé, avec les frais connus du chapeau actuel.

Le chapeau ſert deux ans.

Emplette, la I^e année	2 l. 10 ſ.	3 l. 10 ſ.
Repaſſage, IIe année	1 l.	
Pour huit années,		14 l. chapeaux.

Le caſque ſervira huit ans.

Emplette, premiere année	7 l.	
Réparation à raiſon de 12 ſols par an.		11 l. 4 ſ.
Pour les coëffes pour 7 années de réparation	4 l. 4.	
Pour huit ans		11 l. 4 ſ. caſques.

Le Soldat coëffé avec un chapeau coûte donc par an 1 l. 15 ſ.
Le Soldat coëffé avec un caſque coûtera 1 l. 8 ſ.

Pourquoi, avec l'avantage & la ſolidité de la coëffure, il ſe trouve en profit un cinquième de moins de dépenſe, ainſi qui ſuit :

Il en coûte pour les chapeaux pendant huit ans, pour 180000 hommes, à raiſon de 14 livres 2520000 liv.

Il en coûteroit pour le même nombre d'hommes avec des caſques, à raiſon de 11 liv. 4 ſ. 2016000 liv.

Un cinquième de profit. 504000 liv.

Quant à la dépenſe que les caſques occaſionneroient en tems de guerre, ſi nous perdions une bataille, je ne comprends pas comment des Militaires peuvent la mettre en ligne de compte. Ne perd-t-on pas aſſez par une défaite, ſans ſonger encore à de pareilles minuties ? Que ne comptent-ils encore l'habillement, l'équipement & l'armement ? Ce ſont les hommes tués & perdus pour l'Etat ; c'eſt l'humiliation que la Nation reçoit ; c'eſt la perte de quelques provinces ; c'eſt quelquefois une paix honteuſe qu'il faut compter, &

non des caſques. En ſuppoſant qu'on ait perdu 6000 caſques, cela ne fera jamais, à ſept livres chacun, que 42000 livres; cette modique ſomme vaut-elle la peine qu'on s'y arrête? Mais on veut contredire une idée qu'on n'a pas eu; & quelques futiles que ſoient les raiſons qu'on donne, on veut en donner; cela réuſſit même aſſez ſouvent. Il y a encore une remarque à faire ſur cette dépenſe: il faut compter dix ans de paix, ſouvent plus, ſur cinq ans de guerre; pendant les dix ou douze ans de paix, il faut donner des chapeaux tous les deux ans, les faire repaſſer tous les ans; & ſi le Soldat avoit des caſques, il n'y auroit que les coëffes à renouveller, peut-être quelques caſques; & dans ce tems de tranquillité, les caſques pourroient durer dix à douze ans.

Il ne ſuffit pas de donner aux troupes en général, des armes défenſives qui ne les gênent point, qui leur donnent bonne grace, qui les préſervent des coups de ſabre, de la pluie & du ſoleil, & avec leſquelles elles puiſſent facilement ſe ſervir de leurs armes offenſives; il faut encore que leur ordre de bataille ſoit relatif, non-ſeulement à ces mêmes armes offenſives, mais encore à leur génie & à leur caractere. L'ordre de bataille des Romains n'étoit excellent pour eux, que relativement à leurs armes, & au caractere patriotique de la Nation; peut-être n'auroit-il pas été auſſi bon pour les Grecs, dont les armes étoient très-différentes; de même nous ne devons pas chercher à les imiter dans cette partie

de *la tactique*, parce que nos armes ne reſſemblent point aux leurs, & qu'elles ont un tout autre effet. Telle diſpoſition peut être bonne avec telles & telles armes, & devenir mauvaiſe avec des armes qui exigeroient un autre genre de combat.

La diſpoſition des Romains pour le combat, n'étoit pas toujours exactement la même; mais les changemens qu'y firent les Généraux, différoient de l'ordre en uſage; chaque Légion étoit rangée en bataille ſur trois lignes. La première compoſée des *Haſtates*, la deuxième des *Princes*, & la troiſième des *Triaires*. Les *Vélites*, ſelon Végèce, étoient placés en troiſième ligne, entre les *Princes* & les *Triaires*. Cela peut avoir été du tems de Valentinien; mais, pour l'ordinaire, ils ſe plaçoient dans les intervales des *Triaires*, ou derriere eux. C'eſt de cette place qu'ils s'avançoient pour attaquer l'ennemi, & ils ſe retiroient à meſure qu'il avançoit, paſſoient par les intervalles des *Haſtates* & des *Princes*, & alloient ſe placer derriere les *Triaires*, ou ſur les flancs de la Légion, ſuivant les circonſtances; ainſi la Légion en bataille, n'étoit poſitivement que ſur trois lignes, parce qu'on ne comptoit que ſur les peſamment armés. Entre chaque *manipule* (*a*), il y avoit un intervalle égal à ſon front. La ſeconde ligne ſe rangeoit en bataille auſſi par *manipule*, & chacune

(*a*) *Voyez* Tome II, Chapitre VI du Commentaire, ce que c'étoit que le manipule, & ſon étymologie.

ſe

ſe plaçoit derriere les intervalles de la premiere ligne; la troiſième de même derriere ceux de la deuxième; ainſi la Légion en bataille, & prête à combattre, étoit ſur trois lignes; & ſa diſpoſition formoit un échiquier. Chaque *manipule* étoit ſur dix files & quatorze de front. Cet ordre, cependant, a quelquefois varié; tantôt il étoit ſur neuf files, tantôt ſur huit, ſuivant le non-complet des *manipules*; car, malgré les ſoins que prenoient les Romains pour que leurs Légions fuſſent toujours complettes, ils avoient de même que nous des malades, des détachés aux bagages, & même des déſerteurs. Quant au front, il a auſſi varié ſuivant la force de la Légion; lorſqu'elle étoit de quatre mille hommes, chaque *manipule* d'*Haſtates* & de *Princes*, étoit de cent vingt hommes, & ſe rangeoit en bataille ſur douze de front, & dix files; lorſqu'elle étoit de quatre mille deux cent, chacun ſe rangeoit ſur treize de front & dix files; ſi elle étoit portée à cinq mille, chacun ſe rangeoit ſur ſeize de front & dix files; ſi à cinq mille deux cents, les *manipules* ſe rangeoient comme lorſqu'elles n'étoient que de cinq mille; parce que cette augmentation de deux cents n'étoit que pour les *Vélites*, qui, de douze cents, étoient portés à quatorze cents. Les *Haſtates* & les *Princes* étoient chacun de ſeize cents, & les *Triaires* de ſix cents.

Je ne vois que Végèce qui place les *Vélites* en troiſième ligne, entre les *Princes* & les *Triaires*; il a ſuivi Modeſte (*a*)

(*a*) Modeſte vivoit ſous le regne de Tacite, l'an 275 après J. C.,

preſqu'entierement; mais leur erreur vient de ce que, de leur tems, les différens ordres de Soldats qui compoſoient la Légion du tems des Conſuls, n'avoient plus lieu. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que, du tems des Conſuls, la place des *Vélites* étoit arbitraire. A la bataille de Tunis, entre Xantippe & Attilius Regulus, ce Général Romain mit ſes armés à la lègere en avant de la ligne des *Haſtates*. Il ne ſuivit pas même l'ordre à échiquier uſité chez cette Nation; il mit les *manipules* des *Princes* derriere ceux des *Haſtates*, & ceux des *Triaires* derriere ceux des *Princes*; de ſorte que ſon Infanterie formoit autant de colonnes qu'il y avoit de *manipules* en premiere ligne; mais chacune diviſée en trois parties. Il mit entre chaque colonne un très-grand intervalle, ou pour donner à ſon ordre de bataille un front égal à celui des Carthaginois, ou pour laiſſer un paſſage aux éléphans de l'ennemi, afin qu'ils ne dérangeaſſent point l'ordre de ſes colonnes.

Que Régulus ait fait une bonne ou mauvaiſe diſpoſition, peu importe, mon objet n'eſt pas d'examiner s'il a eu tort ou non de ranger ainſi ſon armée en bataille, & de ne pas ſuivre l'ordre à échiquier; mais ſeulement de prouver que les Légions romaines n'étoient pas toujours rangées ſuivant

---

il compoſa un Ouvrage intitulé *De vocabulis rei militaris*. Végèce, qui l'a copié, vivoit ſous Valentinien II, l'an 425, cent cinquante ans après Modeſte.

l'uſage ordinaire; que les *Vélites* n'étoient pas, ainſi que le dit Végèce, placés en troiſième ligne, entre les *Princes* & les *Triaires*.

A la bataille de Cannes, Varon plaça ſes armés à la légere en avant des *Haſtates*; mais ſon ordre de bataille étoit à échiquier. Au moment que l'Infanterie Légionnaire s'avança pour charger les Carthaginois, les *Vélites* ſe replierent par les intervalles, & allerent ſe placer derriere les *Triaires*.

A Zama, Scipion plaça ſes *Vélites* dans les intervalles des *manipules* des *Haſtates*, & rangea ſes *manipules* l'une derriere l'autre, à peu près comme avoit fait Régulus à Tunis; à l'exception qu'à Zama les trois lignes étoient très-diſtinctes, que les *manipules* des *Haſtates*, des *Princes* & des *Triaires*, quoique derriere l'un l'autre, étoient cependant ſéparées, & avoient le terrein néceſſaire pour faire les mouvemens qui leur ſeroient ordonnés; avantage que n'avoient pas les colonnes de Régulus, qui avoient trop peu de front relativement à leur profondeur, dont les *manipules* qui les formoient étoient trop près les unes des autres, & rendoit inutile les deux tiers de chaque colonne.

A Pharſale, l'Infanterie de Céſar & celle de Pompée, étoient diviſées par cohortes, & non par *manipule*. Chaque cohorte étoit de cinq cents quarante-cinq Fantaſſins, à l'exception de la premiere de chaque Légion, nommée cohorte *Milliaire*, qui étoit de onze cents cinq Soldats.

L'Infanterie des deux armées étoit rangée en échiquier ; & les *Vélites*, ou les légerement armés, étoient, dans l'armée de Céſar, entre les intervalles de ſa Cavalerie, placée pour la plus grande partie ſur ſon aile gauche.

Je pourrois rapporter beaucoup d'autres exemples, qui prouveroient que la diſpoſition des Romains pour le combat, étoit à peu près la même, & qu'elle différoit de peu de choſe. La diſpoſition par cohorte ou par *manipule* ſur dix de profondeur, ne conviendroit point aujourd'hui ſur toute ſorte de terrein, ni dans toutes les circonſtances, relativement à nos armes ; parce que ſi dans les occaſions où il faut du feu, on ſuivoit la diſpoſition des Romains, tant pour la profondeur de chaque bataillon, diviſé par demi-rang ou par diviſion, que pour l'ordre à échiquier, comme Varon à Cannes, & Céſar & Pompée à Pharſale, ou bien la diſpoſition en colonne de Régulus à Tunis, & de Scipion à Zama ; cet ordre profond, non-ſeulement rétréciroit le front de l'armée, à moins qu'on ne laiſſât de très-grands intervalles entre les colonnes ; le feu ne partant que de la tête des colonnes, n'embraſſeroit que de très-petites parties de l'armée ennemie ; mais encore on expoſeroit l'infanterie à un feu de canon, d'autant plus meurtrier, qu'il porteroit ſur une plus grande profondeur.

L'ordre profond eſt excellent lorſqu'on peut marcher à l'ennemi bayonnettes baiſſées ; mais ſi, par les obſtacles qu'il

y a entre les deux armées, l'affaire, par la nature du terrein, ſe réduit de néceſſité au feu; il faut alors que la diſpoſition ſoit ſur un ordre mince, & qu'elle embraſſe tout le front de l'ennemi. Si le terrein ne permet pas de s'alonger, ou que le front de l'ennemi ſoit plus rétréci, ſans aucune poſſibilité de le tourner, il faut alors former pluſieurs lignes, qui ſe ſuccedent les unes aux autres; mais toujours ſur le moins de profondeur poſſible, afin que l'Infanterie ſoit moins expoſée au feu du canon; dans cette circonſtance, mon opinion eſt que les bataillons doivent être rangés ſur deux rangs, plutôt que ſur trois; le feu en ſera plus vif, mieux dirigé, & plus ſûr que ne le ſeroit un feu de trois rangs; parce que le troiſième ne fait qu'un feu très-incertain, preſque toujours élevé; qu'il gêne le premier rang, qui toujours eſt dans l'appréhenſion d'être touché par ce troiſième. Lorſque cette premiere ligne ſur deux rangs, aura conſommé ſes munitions, on lui en ſubſtituera une autre, ſur la même diſpoſition. Cette façon de combattre eſt très-meurtriere de part & d'autre, & de peu de profit; même en forçant l'ennemi à ſe retirer, parce qu'il eſt hors de meſure avant qu'on ait pu franchir les obſtacles qui ſéparoient de lui; ainſi, autant qu'il ſera poſſible, il faut éviter de combattre ſur un ſemblable terrein.

Il ne faut point admettre de principe fixe pour la diſpoſition d'une armée prête à combattre; c'eſt la ſituation

du terrein; c'eſt l'eſpece d'arme que l'on veut faire agir, relativement à ce même terrein; c'eſt la diſpoſition de l'ennemi, qui doivent décider de celle que l'on fera. C'eſt de ces différentes cauſes que doit émaner le principe qui fait préférer une diſpoſition à une autre.

Comme il n'y a point de remedes à tous maux; de même il n'y a point de principes généraux applicables à tous les terreins & à toutes les circonſtances. C'eſt au Général à diſpoſer ſes troupes relativement au terrein ſur lequel il veut combattre, à tâcher de ſavoir la diſpoſition de l'ennemi; à le forcer même d'en faire une qui puiſſe lui devenir avantageuſe; ainſi que fit Scipion en Eſpagne, ſur le point de combattre Aſdrubal à Elingue.

Le Général Romain, très-inférieur en force aux Carthaginois, fait pendant pluſieurs jours ſortir ſon armée de ſon camp & la range en bataille dans l'ordre accoutumé; c'eſt-à-dire, l'Infanterie légionnaire dans le centre, & l'Infanterie alliée ſur les flancs; Aſdrubal, de ſon côté, voyant ſortir l'armée romaine de ſon camp, met auſſi la ſienne en bataille hors du ſien. Scipion obſerve ſa diſpoſition, & remarque que les Carthaginois, l'élite de leur armée, étoient dans le centre, & les Eſpagnols ſur les ailes. Il rentre dans ſon camp; Aſdrubal en fait autant; Scipion ſort pluſieurs fois de ſon camp, obſervant la même diſpoſition dans l'armée ennemie, & lui mettant toujours les légionnaires au centre. Enfin,

perſuadé qu'Aſdrubal ne changeroit point ſa diſpoſition, & que les Carthaginois ſeroient toujours au centre, il fait ſortir ſon armée de ſon camp ; mais dès la pointe du jour, il envoye ſa Cavalerie avec les *Vélites*, diſtribués par pelotons derriere la Cavalerie, avec ordre de s'avancer juſqu'au camp de l'ennemi & de commencer le combat. Lorſqu'il voit l'affaire engagée, il range ſon Infanterie en bataille ; mais au lieu de mettre l'Infanterie légionnaire dans le centre, il la met ſur les ailes. Ce changement de diſpoſition n'eſt point apperçu de l'ennemi, déja occupé à ſe battre contre la Cavalerie romaine & les *Vélites* ; d'ailleurs ce mouvement étoit caché par ces troupes en avant. L'intention de Scipion étoit d'attaquer les deux ailes de l'ennemi, dans l'eſpérance qu'ayant à combattre les Eſpagnols, l'Infanterie légionnaire trouveroit peu de réſiſtance ; & que les ailes battues, le centre, compoſé de Carthaginois, ne tarderoit pas à l'être. Ce qu'il avoit prévu arriva ; les Eſpagnols furent enfoncés ; & une déroute totale s'en ſeroit ſuivie, s'il ne fut ſurvenu un orage qui mit les Romains dans l'impoſſibilité de profiter amplement de leur victoire (*).

(*) Polybe, Liv. XI. Ch. V.

La bataille d'Hochſted, perdue en 1704, par le Duc de Baviere & les Maréchaux de Tallard & de Marſin, ſera plus frappante, parce qu'elle eſt plus rapprochée de nous, & qu'elle nous regarde directement.

Les armées combinées de France & de Baviere étoient

campées dans une plaine ſans aucun appui. Ces deux armées, quoique devant combattre enſemble, étoient cependant ſéparées ; c'eſt-à-dire que l'armée françaiſe, Infanterie & Cavalerie, occupoit la droite, & étoit campée comme ſi elle avoit été ſeule, ſon Infanterie dans le centre & ſa Cavalerie ſur ſes deux flancs. L'armée bavaroiſe occupoit la gauche dans la même diſpoſition ; de ſorte que la Cavalerie de la gauche de l'armée françaiſe & celle de la droite de l'armée bavaroiſe occupoient le centre de l'armée combinée ; conſéquemment l'Infanterie des deux armées étoit abſolument ſéparée. Il y avoit trois villages ſur le front des deux armées, le village de Bleinheim, près du Danube, celui d'Oberklaw, vers le centre, & Lutzingen ſitué à l'extrémité de la gauche de l'armée bavaroiſe ; mais en avant. On avoit fait entrer beaucoup d'Infanterie dans ces trois villages ; dans Bleinheim, il y avoit vingt-ſept bataillons français & douze eſcadrons de Dragons, à qui on avoit fait mettre pied à terre. En avant de ces villages, il y avoit un ruiſſeau que les gens du pays nomment *Hazelaersbrock*. Ce ruiſſeau, très-difficile à paſſer, couvroit le front de l'armée combinée de France & de Baviere ; mais il étoit à une trop grande diſtance pour pouvoir être défendu en cas que l'ennemi entreprît de le paſſer ; il étoit même beaucoup plus éloigné de la droite que de la gauche ; mais ni l'une, ni l'autre n'étoit à portée de le défendre.

Les

Les trois villages défendus par preſque toute l'Infanterie, il ne reſtoit, pour ainſi dire dans la plaine, que de la Cavalerie ; auſſi les deux Généraux ennemis qui virent l'étrange diſpoſition de l'armée combinée de France & de Baviere, ſe déciderent-ils à faire leur principale attaque ſur le centre, compoſé de la Cavalerie de la gauche de l'armée françaiſe & de celle de la droite de l'armée bavaroiſe. Ils firent paſſer le ruiſſeau, qui n'étoit point défendu, à pluſieurs lignes d'Infanterie ſoutenues de Cavalerie. Ces troupes s'avancerent dans la plaine entre les deux villages de Bleinheim & d'Obercklaw, éloignés l'un de l'autre d'environ quatre cents toiſes. Ils maſquerent ces deux villages avec de l'Infanterie pour contenir les troupes qui les occupoient, & attaquerent enſuite la Cavalerie du centre avec la plus grande vivacité ; pendant cette attaque, le Prince Eugène paſſa le ruiſſeau à ſa droite, & attaqua la gauche de l'armée bavaroiſe. Cette premiere attaque ne lui réuſſit point ; les Bavarois la ſoutinrent avec courage & fermeté ; mais la ſeconde lui fut plus heureuſe ; les Bavarois furent enfoncés & battus. Au centre, la Cavalerie françaiſe repouſſa d'abord les ennemis ; mais étant tombée ſous le feu de leur Infanterie, elle fut obligée de reculer. Le Maréchal de Tallard marcha avec huit bataillons pour ſoutenir la Cavalerie ; mais l'ennemi qui ſe fortifioit à chaque inſtant, battit ces huit bataillons ; M. de Tallard fut pris & la Cavalerie abſolument en déroute.

L'armée bavaroiſe ſe retira ſur Lawingen, avec les débris de l'armée françaiſe, & delà marcha ſur Ulm. Preſque toute l'Infanterie françaiſe fut abandonnée dans les villages & faite priſonniere de guerre, ſans que les troupes bavaroiſes, ni ce qui s'étoit joint à elles de l'armée françaiſe, fiſſent aucun mouvement, ni aucune tentative pour la dégager ; & ſans que les Officiers Généraux français, qui commandoient dans ces villages, fiſſent aucun effort pour ſe faire un paſſage & rejoindre les deux armées. Ils auroient au moins dû le tenter, d'autant qu'ils avoient des forces très-conſidérables ; puiſque dans le ſeul village de Bleinheim, il y avoit vingt-ſept bataillons & douze eſcadrons de Dragons à pied : or avec ce nombre de troupes, on doit eſpérer de s'ouvrir un paſſage. Si on ne réuſſit pas, c'eſt un malheur ; mais on n'a pas à ſe reprocher de s'être rendu ſans *coup férir*, & ſans avoir eu la généreuſe réſolution de conſerver ſa liberté, & de ſauver, du moins en partie, l'honneur de la Nation. Après la bataille de Pavie, François I mandoit à la Reine ſa mere, *Madame, tout eſt perdu, fors l'honneur ;* mais après celle d'Hochſted, on auroit pu écrire à Louis XIV : *tout eſt perdu, même l'honneur.*

Ce qui détermina les Généraux ennemis à faire leur principale attaque ſur le centre, fut la mauvaiſe diſpoſition des deux armées combinées, qui étoient ſéparées comme ſi elles euſſent voulu combattre indépendantes l'une de l'autre. Ce

fut l'éloignement où elles étoient du ruiſſeau qui ne leur permettoit pas d'en défendre le paſſage, & la facilité qu'ils trouverent à y établir des ponts ; ce fut la certitude où ils étoient que leurs mouvemens ne ſeroient point apperçus des armées de France & de Baviere ; parce que, dans cette partie, il y avoit quantité de brouſſailles qui empêchoit qu'on ne les vit ; ce fut enfin la grande quantité d'Infanterie que les Généraux avoient mis dans les villages ; ce qui fit que la Cavalerie étoit, pour ainſi dire, iſolée dans la plaine & ſans aucun ſoutien.

Si au lieu d'occuper ces trois villages, les Généraux les euſſent laiſſé derriere eux, qu'ils les euſſent fait retrancher pour aſſurer leur retraite en cas de malheur, & qu'ils ſe fuſſent portés à une diſtance proportionnée du ruiſſeau, pour en défendre le paſſage à l'ennemi, en y joignant une diſpoſition relative à l'objet ; je penſe que cette journée, ſi funeſte & ſi honteuſe à la France, auroit eu une iſſue très-différente.

En ſuppoſant que les Généraux français & bavarois euſſent voulu ſuivre leur premier projet de défendre les villages, ils auroient dû ne pas ſéparer l'Infanterie des deux armées ; mettre la Cavalerie françaiſe à la droite ſur deux lignes, & la Cavalerie bavaroiſe à la gauche, auſſi ſur deux lignes. L'Infanterie des deux armées dans le centre, à portée de ſoutenir & de rafraîchir les troupes qui devoient défendre les villages.

On auroit fait entrer dans chacun des trois villages un nombre ſuffiſant de troupes pour les bien défendre, & derriere, plus ou moins de bataillons pour rendre la défenſe plus opiniâtre. Les deux armées ainſi rangées, l'artillerie diſtribuée ſur le front de la premiere ligne, & placée de façon à faire un feu croiſé ſur l'armée ennemie. Les douze eſcadrons de Dragons français, placés en écharpe ſur la gauche des bavarois pour la couvrir, & derriere cette ligne, une ſeconde de Dragons bavarois pour la ſoutenir; ſe ménager une réſerve d'Infanterie & de Cavalerie pour ſe porter où les circonſtances l'auroient exigé. Cette diſpoſition, quoique moins bonne, à mon avis, que celle que j'ai indiqué plus haut pour défendre le paſſage du ruiſſeau, mettoit cependant en force tout le front de l'armée, aſſuroit la défenſe des villages, mettoit les ailes en état de repouſſer vigoureuſement la Cavalerie ennemie; & les vingt-quatre eſcadrons de Dragons français & bavarois, mis en écharpe ſur la gauche de l'armée, auroient été à portée, comme plus rapprochés du ruiſſeau, d'en défendre le paſſage à M. le Prince Eugène, en en faiſant mettre pied à terre à une partie, ſoutenue de l'autre qui ſeroit reſtée à cheval; & ſuivant les circonſtances, y porter la réſerve en totalité ou en partie.

Voilà du moins ce qu'auroient dû faire des Généraux qui auroient eu quelques principes; mais il paroît par la conduite que tinrent ceux-ci, que toute leur ſcience ſe réduiſoit à

ſavoir que lorſqu'il y avoit des villages, il falloit les occuper & les défendre ; mais ils n'en ſavoient pas aſſez pour voir qu'une trop grande quantité de troupes dans un poſte, nuit plus à ſa défenſe qu'elle ne lui eſt utile. Ils ſavoient encore que l'uſage ordinaire étoit de mettre l'Infanterie dans le centre & la Cavalerie ſur les ailes ; & quoiqu'ils n'euſſent pas ſuivi ce principe général, puiſque les deux armées étoient ſéparées, l'une & l'autre étoient cependant ſur ce principe chacune en particulier. Sans doute ils ignoroient que ces principes généraux ſont toujours ſoumis aux circonſtances & au terrein. S'ils avoient été plus verſés dans l'art de la guerre, ils ſe ſeroient approchés du ruiſſeau pour en défendre le paſſage à l'ennemi qui, naturellement difficile, l'auroit été bien davantage, défendu par l'armée.

En voilà ſuffiſamment ſur cette matiere ; je ne finirois pas ſi je voulois tout dire. Paſſons aux Chapitres ſuivans ; les différens objets qu'ils traitent ſont très-intéreſſans & méritent la plus grande attention.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

TEXTE.

Des Retranchemens.

IL faut montrer aux nouveaux Soldats à faire les travaux des camps. Rien n'eſt ſi néceſſaire à la guerre, ni d'une ſi grande reſſource qu'un camp bien fortifié : c'eſt une eſpece de ville qu'on ſe bâtit par-tout. Les retranchemens ſont pour les Soldats des murailles, dans leſquelles ils paſſent tranquillement les jours & les nuits à la vue même de l'ennemi. On a laiſſé perdre abſolument l'ancienne méthode ; il y a déja long-tems qu'on n'entoure plus nos camps de foſſés, ni de paliſſades : auſſi nos armées y ont été ſouvent maltraitées de nuit & de jour par les attaques imprévues de la Cavalerie des Barbares. On éprouve encore qu'en ſe privant de la reſſource d'un camp retranché, ſi propre à favoriſer la retraite, les troupes qui plient ſe font égorger ſans défenſe, comme des bêtes ſous le

couteau du Boucher ; car en pareil cas, le maſſacre ne ceſſe qu'autant que les vainqueurs veulent bien épargner les vaincus.

COMMENTAIRE.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

Des Retranchemens.

LES Romains étoient dans l'uſage de retrancher leurs camps, qu'ils fuſſent ſur l'offenſive ou ſur la défenſive ; mais les retranchemens étoient plus ou moins conſidérables, ſuivant la poſition où ils ſe trouvoient ; & ce ne fut que lorſque la diſcipline ne fut plus en vigueur, qu'ils négligerent de les fortifier. Tant qu'ils firent la guerre par eux-mêmes, & qu'ils maintinrent dans leurs armées cette exacte diſcipline, ils environnerent toujours leurs camps d'un rempart & d'un foſſé en avant. Dès que l'emplacement du camp étoit déſigné par le Général, tous les Soldats travailloient à le fortifier. Pluſieurs motifs les engageoient à agir ainſi : 1°. La défenſe d'un camp contre les ſurpriſes. 2°. Le repos & la tranquillité des troupes. 3°. L'intérêt qu'ils avoient de ne pas faire perdre à leurs Soldats l'habi-

tude du travail. *En quelque lieu qu'ils portaſſent la guerre*, dit Flavius Joſeph, *ils ne ſauroient être ſurpris par un ſoudain effort de leurs ennemis; parce qu'avant que de pouvoir être attaqués, ils fortifient leur camp, non pas confuſément ni légérement, mais d'une forme quadrangulaire; & ſi la terre eſt inégale, ils l'applaniſſent; car ils menent toujours avec eux un grand nombre de forgerons & d'autres artiſans, pour ne manquer de rien de ce qui eſt néceſſaire à la fortification* (*).

(*) Guerre des Juifs contre les Rom. Liv. III, Chapitre VI.

Cette forme quarrée donnoit une grande facilité pour retrancher les camps; cependant les Romains ne ſuivoient pas toujours cette forme. Le camp de Céſar, à Péquigny-ſur-la-Somme, étoit triangulaire; ſon camp près de Saint-Leu-ſur-l'Oiſe, avoit la même forme; celui de l'Etoile-ſur-la-Somme, au-deſſous de Péquigny, entre ce bourg & le pont de Remi, étoit ovale; celui de Viſſan dans le Boulonnois, entre Boulogne-ſur-mer & Calais, avoit la même forme; il en étoit de même de celui de Galba à Octodurum (*), dans le bas Valais. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que malgré les autorités de Polybe, de Flavius Joſeph, & de pluſieurs autres Hiſtoriens, on ne connoît point en France de camps romains qui ſoient quadrangulaires; mais ne nous attachons point à la forme, toutes ſont également faciles à fortifier, ſur-tout la triangulaire; parce qu'en ſuppoſant qu'aucun des trois côtés ne pût être hors d'inſulte par la nature du pays,

(*) Martigni ou Martinach.

pays, les troupes étoient moins diviſées triangulairement partagées, que ſi elles euſſent occupé un terrein quadrangulaire, qu'il auroit fallu également fortifier.

Il n'en eſt pas de même de nos camps, ils ſont alongés, peu profonds & ſur deux lignes, plus ou moins éloignées l'une de l'autre. Il n'eſt pas poſſible d'environner un tel camp d'un retranchement pareil à celui des Romains. En ſuppoſant encore chaque Légion nationale de cinq mille hommes d'infanterie; ce nombre faiſoit celui de dix mille hommes d'infanterie, chacune avoit trois cents chevaux; ainſi en troupes nationales, il y avoit dix mille ſix cents combattans. Les deux Légions des Alliés étoient ſemblables en nombre d'infanterie; mais leur cavalerie étoit du double de celle nationale; ainſi elles compoſoient à elles deux dix mille hommes d'infanterie & douze cents chevaux; les quatre Légions réunies formoient une armée de vingt-un mille huit cents combattans. Les deux Conſuls commandoient chacun une armée ſemblable. Quelquefois ils ſe joignoient; mais pour l'ordinaire, ils avoient chacun leur département: l'un étoit pour l'Aſie, l'autre pour l'Afrique ou pour quelqu'autre partie. Il étoit facile d'entourer d'un rempart & d'un foſſé une armée auſſi peu nombreuſe, ſur-tout le camp ayant la forme quadrangulaire, ou triangulaire ou ovale; mais il ne le ſeroit pas d'environner de même nos armées, non-ſeulement parce qu'elles ſont trop nombreuſes; mais encore par la forme

alongée de nos camps, ce qui exigeroit un travail immenſe; & la moitié de la campagne, ne ſuffiroit pas pour l'achever. Quand même on y parviendroit, outre que les circonſtances forcent à changer de poſitions, cette eſpece de retranchement ne vaudroit rien aujourd'hui que les moyens d'attaque ſont plus conſidérables; conſéquemment il faut leur oppoſer une défenſe proportionnée. Douze ou quinze pieds de hauteur, en partant du pied du foſſé, & quatre coudées d'épaiſſeur que les Romains donnoient à leurs remparts, ſeroient aujourd'hui un foible obſtacle à oppoſer au canon. Nos armes à feu ont un effet plus deſtructif que toutes les armes offenſives des Anciens. Ainſi, pour s'en garantir, il a fallu leur oppoſer des retranchemens plus élevés, plus épais, plus proportionnés à la portée, à la force du canon. Il a même fallu leur donner des feux croiſés pour forcer l'ennemi à ne pas placer indifféremment ſes batteries; c'eſt pour cette raiſon qu'on a ajouté aux remparts des angles ou des baſtions; qu'on les a couverts par d'autres angles, afin de défendre l'étendue & la circonférence du lieu attaqué. On y ajoute des fraiſes, des paliſſades & des puits en avant, placés en échiquier. Malgré ces difficultés multipliées, un tel retranchement ſeroit bientôt forcé, parce que ſon étendue tenant tout le front du camp, emploiroit néceſſairement l'armée à le défendre; & ſi l'ennemi pénétroit dans une ou deux parties, les retranchemens ſeroient pris à revers, &

l'armée forcée de les abandonner. Si on ſuivoit la coutume des Romains d'environner le camp de remparts, l'armée ſeroit encore bien plus diviſée, aucune partie ne ſeroit en force ; & quelques formidables que fuſſent ces retranchemens, ils ſeroient bientôt emportés. Pour éviter un très-grand travail qui ſeroit en pure perte, on ne retranche que le front du camp & les flancs, s'ils n'ont aucun appui.

Quant à la forme que l'on donne aux retranchemens, elle eſt à la volonté du Général ; mais toujours ſoumiſe à la ſituation du terrein. La force des retranchemens eſt proportionnée au tems qu'il croit devoir reſter dans ce camp, à ſes projets, à ſa ſituation perſonnelle ; c'eſt-à-dire, s'il eſt ſur une défenſive forcée, ou que l'offenſive ne ſoit pas encore décidée, ou s'il attend un renfort qui le mette en état, après la jonction, d'agir offenſivement.

J'ai détaillé très au long dans mes Commentaires ſur les Mémoires de Montécuculi (*), les différens ſiſtêmes de retranchemens ; j'y renvoie le Lecteur ; mais de toutes ces eſpeces, les lignes continuées ſont ce qu'il y a de plus mauvais ; elles employent trop de monde pour les garder & les défendre, ſans mille autres inconvéniens qui s'y trouvent, que je crois avoir démontré dans l'Ouvrage cité ci-deſſus.

(*) Liv. I. Ch. I. Tom. II.

Il n'eſt pas auſſi eſſentiel aux Puiſſances de l'Europe, qu'il l'étoit aux Romains de retrancher leurs camps, à moins qu'elles ne ſoient abſolument ſur la défenſive. Lorſque

l'offenſive n'eſt pas encore décidée, en ſe couvrant d'une riviere, en appuyant bien leurs flancs, leurs camps ſont en ſûreté, pourvu qu'elles faſſent garder la riviere, qu'elles ayent ſur leurs flancs des détachemens qui la longent en la remontant ou en la deſcendant, pour empêcher l'ennemi d'établir des ponts & de la paſſer en quelque nombre que ce puiſſe être. Si par la ſituation du pays, on ne peut pas ſe couvrir d'une riviere, ni d'un ruiſſeau de difficile paſſage, les détachemens en avant & ſur les flancs doivent la préſerver de toute ſurpriſe.

Il ne doit pas ſortir un ſeul détachement ennemi, il ne doit faire aucun mouvement que le Général n'en ſoit informé par ſes Troupes légeres. C'eſt de l'intelligence & de l'activité des Officiers particuliers qui commandent ces différens détachemens envoyés pour fouiller le pays, & pour avoir ſans ceſſe les yeux ouverts ſur les moindres mouvemens de l'ennemi, que dépendent la ſûreté & la tranquillité de l'armée dans ſon camp. L'une & l'autre dépendent encore des Officiers Généraux qui commandent les corps avancés; c'eſt à eux à envoyer des détachemens à propos, à changer leur direction, à proportionner leur force à l'objet pour lequel ils ſont envoyés, à connoître la capacité & l'intelligence des Commandans particuliers, & des Officiers ſupérieurs qu'ils ont ſous leurs ordres, & les meſurer à l'importance de leur miſſion; enfin, ſans que l'Officier puiſſe ſe

plaindre, ni même ſe douter qu'on n'a pas de ſa capacité la plus grande opinion, choiſir les plus capables dans les occaſions importantes. Malgré ces reſſources pour aſſurer les camps, on a encore des eſpions; cependant la confiance que l'on doit avoir dans leurs rapports, ne peut être égale à celle que doit donner un Officier intelligent, qui a vu par lui-même. Je ſuppoſe que l'armée ennemie quitte ſon camp pour aller en occuper une autre, il eſt certain que le Général de l'armée en ſera bien plutôt informé par ſes détachemens, que par ſes eſpions. Un Général n'annonce pas ordinairement que dans deux ou trois jours il partira de ſon camp pour aller occuper telle ou telle poſition; comme il fait ouvrir des marches ſur ſes flancs, en avant & même en arriere, les eſpions peuvent facilement ſe tromper ſur ſes véritables projets, ils ne peuvent que conjecturer; & preſque toujours ils voyent mal; au lieu qu'un Officier intelligent, qui s'eſt porté ſur les avant-poſtes de l'ennemi, qui obſerve très-exactement les mouvemens qui ſe font dans ſon camp, & qui voit tout ce qui s'y paſſe, ſon rapport doit être certainement plus cru que celui d'un eſpion.

Il y a cependant des occaſions où un Général agit prudemment en retranchant ſon camp. Lorſque la Nation a été long-tems en paix; quand l'offenſive n'eſt pas encore décidée; quand on eſt abſolument ſur la défenſive; lorſque la guerre ſe fait dans un pays de chicane, que c'eſt une

il faut avoir tout prévu, mouvemens de l'ennemi, diſpoſitions pour le combat, pourſuite de l'ennemi après la victoire, retraite de l'armée en cas d'échec. Comme il n'y a rien de certain à la guerre, malgré les meilleures diſpoſitions, il faut avoir reconnu une poſition où l'on puiſſe ſe mettre en ſûreté; non-ſeulement par la ſituation forte du lieu, mais encore par les retranchemens qu'on y aura fait faire d'avance; & avoir, ſur-tout, la plus grande attention de conſerver ſes derrieres libres, & ſa communication avec ſes places & ſes ſubſiſtances.

Qu'une armée battue s'appuie d'une Place, ou qu'elle s'en couvre, elle agit prudemment; mais elle ne doit pas s'y enfermer. Ce principe eſt d'autant plus juſte, que nos armées ne ſont pas ſuſceptibles d'être enveloppées & bloquées, comme pouvoient l'être celles des Romains. On n'enferme point une armée de cinquante à ſoixante mille hommes, comme une de dix-huit à vingt; encore ſi celle-ci a du nerf, & qu'elle ait à ſa tête un Général en qui elle ait confiance, malgré la bataille perdue, elle trouvera à ſe faire jour, plutôt que de ſe rendre priſonniere de guerre. Quant à celle de cinquante à ſoixante mille hommes, on peut la tourner ou la prendre en flanc; encore faut-il que le Général ſoit peu prévoyant; mais elle aura toujours une iſſue pour ſe retirer; & ſi cette armée n'a pas abſolument perdu toute eſpece de courage; ſi le Général n'eſt pas abattu par ſa défaite,

défaite, & s'il conſerve ſa tête, elle peut ſe retirer & gagner une poſition qui la mette hors d'inſulte, lui donne le tems de reprendre ſes eſprits, de réparer les pertes qu'elle a fait dans la bataille, & eſpérer de prendre ſa revanche avant la fin de la campagne.

Quoi, parce qu'on eſt battu, on ſe laiſſe, ſuivant Végéce, égorger comme des bœufs ou des moutons ! Il croit ſans doute qu'une armée, dans cette fâcheuſe circonſtance, oublie qu'elle a des armes & des bras pour s'en ſervir. Parce qu'on eſt battu, il n'eſt pas dit qu'on le ſera toujours. Turenne, battu à Mariendal ; Créqui, à Conſarbrick, ſurent ſi bien effacer la honte de leur défaite, qu'on ne s'en reſſouvint que pour élever davantage leurs talens & leur gloire. Un Général habile ne ſe décourage point pour un revers, & s'il a l'art de gagner la confiance de ſes troupes, il ſaura, non-ſeulement réparer l'échec qu'il aura reçu, & profiter avec avantage de l'occaſion qui ſe préſentera pour attaquer l'ennemi, avec une certitude morale de le vaincre ; mais encore, il ſaura la faire naître, & ſe dédommager amplement de ſa premiere défaite, dont un Général foible ne ſe relevera jamais.

Dans le cas d'une retraite, elle doit être la plus courte poſſible. Lorſqu'elle eſt longue, elle inquiette & ennuie le Soldat, le décourage, & en fait perdre un grand nombre. Dans ce cas, il faut toujours marcher, éviter les ſéjours, &

ne s'arrêter que ſur la poſition qu'on veut prendre. C'eſt pour cela que j'ai dit plus haut, qu'avant que d'attaquer, ou de ſe laiſſer attaquer, il falloit avoir reconnu une autre poſition ſur les derrieres, pour s'y retirer, & pour que l'ennemi ne puiſſe pas profiter amplement de ſa victoire.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

TEXTE.

De la poſition des Camps.

IL faut toujours, mais ſur-tout dans le voiſinage de l'ennemi, aſſeoir un camp dans un lieu ſûr, où l'on puiſſe avoir abondamment du bois, du fourrage & de l'eau; & où l'air ſoit ſain, ſi on y doit demeurer long-tems. On prendra garde auſſi de ne point ſe camper ſous des hauteurs d'où l'on pût être incommodé par les ennemis; & l'on examinera ſi le terrein n'eſt pas ſujet à être inondé par des torrens qui pourroient perdre l'armée. A l'égard de l'enceinte des camps, elle ſe regle ſur le nombre des troupes & ſur la quan-

tité des bagages ; de ſorte qu'une grande armée ne s'y trouve pas trop ſerrée, & qu'une petite ne ſoit pas obligée de s'y trop étendre.

COMMENTAIRE.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

De la poſition des Camps.

ON détermine la poſition des camps ſuivant les projets que l'on a ; & les projets ſe calculent ſur ſes propres forces, & ſur celles que l'ennemi peut leur oppoſer. Si l'offenſive n'eſt pas décidée, il faut choiſir des poſitions que l'ennemi ne puiſſe pas facilement attaquer, où l'armée ſoit en ſûreté, ſes flancs couverts, & où il y ait de l'eau, du fourrage & du bois. Si l'on eſt ſur une offenſive déterminée, il faut de même, prendre de bonnes poſitions ; car, dans quelques ſituations qu'on ſoit, il ne faut jamais négliger d'aſſurer l'armée dans ſon camp. La trop grande confiance dans ſes forces peut devenir funeſte à une armée, quelque nombreuſe & aguerrie qu'elle ſoit ; mais dans cette circonſtance, il faut avoir plus d'égard à la facilité que l'on peut avoir de marcher & de s'avancer ſur l'armée ennemie pour la combattre, qu'au

terrein ſur lequel le camp eſt aſſis; pourvu qu'on y trouve les choſes néceſſaires à un camp, c'eſt-à-dire, eau, bois & fourrages.

Si l'on eſt abſolument ſur la défenſive, il faut, non-ſeulement prendre de bonnes poſitions, mais encore les retrancher; qu'elles couvrent le pays que l'on veut défendre, qu'elles ſoient difficiles à attaquer, tant par la ſituation du terrein, que par l'eſpece de retranchemens qui les couvre, & qu'elles ne puiſſent par être tournées, à moins que de faire un très-grand détour, qui feroit perdre à l'ennemi un tems précieux, & retarderoit ſes opérations.

Quelque ſoit l'état de la guerre, que l'on ſoit ſur l'offenſive ou ſur la défenſive, il faut avoir la plus grande attention de ne point aſſeoir un camp dans des lieux marécageux, & mal ſains; ſur-tout ſi on projette d'y demeurer quelque tems.

On ne doit point camper au bas d'une hauteur qui eſt ſur le front du camp, à moins qu'on ne ſoit maître de cette hauteur, & qu'on ne la faſſe occuper en force. Si cette hauteur eſt à trois quarts de lieue ou une lieue de l'armée, & que l'ennemi, en y prenant poſte, puiſſe déranger les projets du Général, il faut la faire occuper par des Troupes légeres, à pied & à cheval. Si ce poſte eſt très-important à conſerver, il faut joindre aux Troupes légeres quelques Régimens d'Infanterie, & d'autres de Dragons; ſi cependant ce poſte eſt très-important, il vaut mieux y porter l'armée, & la faire

camper ſur cette hauteur, dans la poſition la plus avantageuſe, en ſuppoſant cependant, qu'outre l'avantage du lieu, les commodités néceſſaires ſi trouvent, ſinon, ſur un des flancs ou en avant; ſi c'eſt ſur un des flancs, il faut faire occuper cette hauteur pour aſſurer ce flanc; ſi c'eſt en avant, il eſt inutile de l'occuper.

L'enceinte des camps romains ſe regloit ſur la quantité des Légions, tant nationales qu'alliées, ſur la quantité de bagages, de machines de guerre, & de ſubſiſtances, que l'armée traînoit après elle. Il n'eſt pas queſtion pour nos armées d'enceinte plus ou moins conſidérable; mais du terrein qui peut contenir plus ou moins de bataillons & d'eſcadrons, ou ſur deux lignes ou ſur trois, la réſerve compriſe; ſi le terrein n'eſt pas aſſez étendu pour que les deux lignes ſoient droites, ou ſi par la ſituation de ce même terrein, quoique ſuffiſamment ſpacieux, une des ailes ſe trouvoit en l'air, & ſans aucun appui, ſi la ligne du camp étoit droite; alors on met l'aile qui n'a aucun appui, en écharpe rentrante, avancée ou en potence, en ſuppoſant cependant qu'en lui donnant une de ces trois poſitions, on puiſſe lui donner un appui, ou la couvrir d'un ruiſſeau, d'un marais, d'un ravin, d'un village, ou de quelqu'autres obſtacles, qui la garantiſſent de toute ſurpriſe.

Le camp de Vélaines, d'où M. le Maréchal de Luxembourg partit le premier Juillet 1690, pour aller battre M. le

Prince de Waldeck, à Fleurus, pourra ſervir d'exemple. Ce camp avoit ſes deux ailes de Cavalerie en écharpe, en arriere de ſa ligne d'Infanterie. Sa gauche étoit derriere le village de Vélaines, appuyée à un bois & à un ravin, qui va ſe perdre dans la Sambre. Le centre avoit devant lui la Cenſe du Grand-Vaux & le ruiſſeau d'Amour, qui va ſe jetter dans un autre ruiſſeau, qui ſe jette à ſon tour dans l'Orneau, au Mazy. Sa droite faiſoit face à ce ſecond ruiſſeau, & au village de Saint-Martin, appuyée au village d'Orne-ſur-l'Orneau. Il prit cette poſition rentrante par ſes ailes, parce que voulant reconnoître la poſition de l'ennemi, avant que de ſe décider à le combattre, il crut devoir ſe couvrir d'un ruiſſeau, dont les bords étoient marécageux; & comme le terrein qu'il choiſit pour aſſeoir ſon camp, n'avoit pas aſſez d'étendue pour qu'il fût ſur une ligne droite, il fut forcé de reculer ſa gauche, pour lui donner un appui ſûr & la couvrir du village de Vélaines. De même, il mit ſa droite abſolument en écharpe, parce que le terrein entre la droite de l'Infanterie & le village de Saint-Martin, n'étoit pas aſſez étendu pour y placer ſa Cavalerie de la droite; & il lui fit faire un coude pour la couvrir d'un ruiſſeau, du village de Saint-Martin, & l'appuyer au village d'Orne-ſur-l'Orneau (*).

(*) Camp. de Luxembourg, Tome I.

Il n'eſt pas néceſſaire de citer d'autres exemples pour prouver que ce n'eſt pas une condition abſolument néceſſaire

que les camps ſoient en ligne droite ; d'ailleurs le bon ſens dicte qu'un Général doit plier ſa volonté au terrein, parce qu'il lui eſt impoſſible d'arranger ce même terrein ſuivant ſes deſirs ; de même il eſt ſoumis à la poſition de l'ennemi ; ainſi tantôt une droite ou une gauche eſt miſe en écharpe ou en potence ; tantôt les deux le ſont ; mais quelque ſoit la poſition des troupes dans leur camp, elles ne doivent y être ni trop ſerrées, ni trop étendues ; ſi elles ſont trop ſerrées, elles ne peuvent que très-difficilement ſe mettre en bataille à la tête de leur camp ; & chaque Régiment, chaque Bataillon ſe nuira l'un l'autre. Si elles y occupent trop de terrein, elles ne ſeront point en force, il leur faudra trois mouvemens pour ſe mettre en bataille, en ſuppoſant qu'il faille marcher ou combattre. Le premier, pour que chaque bataillon ſe mette en bataille à la tête de ſon camp. Le ſecond, pour que chacun ſe rapproche l'un de l'autre. Le troiſième, pour que chaque brigade ſe rapprochent les unes des autres, & qu'elles ne laiſſent entre elles & entre les bataillons qui les forment, que les intervalles abſolument néceſſaires.

Si le terrein choiſi pour aſſeoir le camp, n'étoit pas ſuffiſamment étendu, il faudroit alors camper ſur trois lignes. Les troupes de la troiſième ligne ſeroient celles de la réſerve, les Huſſards & les Troupes légeres placés en avant, & les Dragons intermédiaires entre ces troupes avancées &

la premiere ligne; ſi cependant les ailes n'avoient aucun appui, il faudroit alors les couvrir par des Troupes légeres à pied & à cheval, ſoutenues de quelques Régimens de Dragons. Si la poſition du camp eſt bonne; ſi les troupes n'y ſont ni trop ſerrées, ni trop étendues; ſi l'armée a ſur ſon front un ruiſſeau difficile à paſſer, ou des villages peu éloignés les uns des autres, & qu'on a eu attention d'accommoder pour les rendre ſuſceptibles de défenſe; ou ſi c'eſt un *landvert* qui couvre le front du camp; ſi ces deux flancs ſont bien appuyés, & ſi l'ennemi ne peut tourner l'armée par un de ſes flancs; on peut combattre dans cette poſition ſans en chercher un autre. A la bataille de Rocoux, gagnée par les Français commandés par M. le Maréchal de Saxe, ſur l'armée des Alliés, commandée par M. le Prince Charles de Lorraine, le 11 Octobre 1746, l'armée des Alliés combattit à la tête de ſon camp. Quoique vaincue, cependant ſa poſition étoit bonne, ſur-tout ſon front. Elle avoit quatre villages qui la couvroient; ſa droite l'étoit par un ravin qui alloit juſqu'au Jar, où cette droite étoit appuyée; entre le village de Rocoux & celui d'Ans où la gauche étoit appuyée, il y avoit une élévation très-ſpacieuſe ſur laquelle l'ennemi avoit élevé une grande redoute. Le ſeul défaut de cette poſition étoit que le village d'Ans pouvoit être tourné: ce fut auſſi ce village qui fut attaqué le premier; les troupes qui le défendoient en furent chaſſées & forcées de ſe replier

ſur

ſur le centre de leur armée. Le village de Rocoux, attaqué vivement, réſiſta davantage; mais les troupes qui le défendoient voyant leur gauche battue & le village d'Ans emporté, craignirent d'être attaquées ſur leur derriere en même-tems qu'elles le ſeroient de front, elles l'évacuerent; alors celles qui défendoient Liers & Voroux, appréhendant de même d'être tournées, ſe retirerent de ces deux villages & firent leur retraite ſur la droite de leur armée; ainſi le champ de bataille fut abſolument abandonné aux Français. Si la gauche de l'armée des Alliés avoit été auſſi bonne que le centre & la droite, & qu'elle n'eût pu être tournée; ſi les troupes qui défendoient le village d'Ans euſſent fait plus de réſiſtance; ſi M. le Prince Charles avoit détaché quelques bataillons pour ſoutenir & renforcer ceux qui défendoient ce village, au lieu d'y faire marcher de la Cavalerie qui, dans cette circonſtance, ne pouvoit ſervir qu'à faciliter la retraite aux troupes chaſſées du village, & jamais à les ſecourir dans leur poſte, & qui n'arriva à la portée du village, que pour ſe faire foudroyer par une batterie de ſix pieces de canon qui la battoit en écharpe, & emportoit des rangs entiers qui, après que les troupes françaiſes eurent débouché dans la plaine, fut chaſſée par trois Régimens d'Huſſards, ſa poſition auroit été excellente, & l'événement peut-être différent; mais ce village une fois forcé, le ſuccès ne fut plus douteux pour l'armée françaiſe.

A la bataille de Crevelt, gagnée le 23 Juin 1758, par l'armée des Alliés, commandée par M. le Prince Ferdinand de Brunſwick, ſur l'armée Françaiſe, commandée par M. le Comte de Clermont, Prince du Sang, l'armée Françaiſe, combattit à la tête de ſon camp. Elle avoit un *landvert* qui couvroit tout ſon front. La gauche & la droite étoient appuyées à des bois, & ſa poſition étoit bonne; mais ſa diſpoſition ne fut pas de même; cette gauche, appuyée à des bois, n'avoit point d'Infanterie, il n'y avoit dans cette partie que le Corps des Carabiniers, quelques Régimens de Cavalerie, & deux brigades de Dragons. Si à la place des Carabiniers & des Régimens de Cavalerie, on y eut placé trois brigades d'Infanterie, ſoutenues du Corps des Carabiniers & de la Cavalerie qui étoit dans cette partie; ſi on avoit fait mettre pied à terre à une brigade de Dragons, qui ſe ſeroit emparée de pluſieurs maiſons ſituées dans ce bois de la gauche, & que l'autre brigade de Dragons fut reſtée derriere pour ſoutenir celle à pied, il y a tout lieu de croire que M. le Prince Ferdinand auroit échoué dans ſon entrepriſe; mais comme il ne s'étoit probablement pas décidé à marcher ſur l'armée françaiſe, ſans avoir une connoiſſance très-exacte de ſa poſition dans ſon camp, il ne pouvoit pas ignorer qu'il n'y avoit point d'Infanterie ſur cette gauche; & comme ſes projets devoient naturellement être de lui couper ſa retraite & ſa communication avec Co-

logne, d'où lui venoient ſes ſubſiſtances, & même avec Nuys, ou étoient ſes fours, & de la rejetter ſur Vezel, il fit tous ſes efforts ſur cette gauche dépourvue d'Infanterie. Il étoit même encore tems d'y remédier, ſi on eût voulu, en faiſant avancer ſur cette gauche quelques brigade d'Infanterie de la ſeconde ligne, le chemin étoit tout frayé, & jamais ces troupes n'auroient pu s'égarer, il n'y avoit même aucun danger à dégarnir la droite, parce qu'elle n'étoit point attaquée, & qu'elle ne le fut point; mais un Officier, dont je tairai le nom, fut par ſon entêtement, la principale cauſe de la perte de la bataille, & par des vues, qui peut-être, ſous un Gouvernement plus ſévere, lui auroient fait porter ſa tête ſur un échafaut.

Revenons à M. de Luxembourg, & examinons les précautions qu'il crut devoir prendre avant d'attaquer M. de Waldeck, à Fleurus. Ce grand Général, après avoir paſſé la Sambre, prit le camp défenſif dont j'ai fait la deſcription plus haut. Il ſçavoit M. de Waldek campé à Tréſignies-ſur le-Piéton, en arriere de Charleroy; que M. de Naſſau, qui, le 28 étoit campé aux environs du Mazy & de l'Abbaye de Gemblours, en étoit parti le 29, pour aller joindre M. de Waldeck, & que ce Prince avoit détaché un Corps de trois mille hommes de Cavalerie, qui s'étoit avancé ſur Fleurus. M. de Luxembourg prit ce camp défenſif, quoiqu'avec le projet de marcher à l'ennemi, & de le combattre; mais il

voulut avoir le tems de reconnoître le terrein, avant de choisir un champ de bataille. Le Général français & les Généraux des Alliés, cherchoient réciproquement à décider l'offensive pour eux; mais il étoit prudent à M. de Luxembourg de prendre d'abord un camp, où il ne pût être attaqué malgré lui; d'où il pût avoir le tems de reconnoître la position de l'ennemi, & de choisir un champ de bataille pour l'attaquer à la premiere occasion favorable. Il apprend que M. de Waldeck est parti de son camp de Trésignies, & qu'il s'avance à Heppignies, en arriere de Fleurus. Il part de son camp de Vélaines, & va occuper la position qu'il avoit reconnu la veille. Il met sa gauche appuyée & couverte par de petits étangs, l'Abbaye de Fleurus en avant; entre cette Abbaye & cette gauche, il y avoit un petit ruisseau, le village de Boulai derriere. Il place son Infanterie sur le terrein, depuis l'aile gauche de la Cavalerie, jusqu'au Château de Ligny; & l'aile droite de la Cavalerie, avec cinq bataillons, sont destinés à gagner la chaussée de Brunehaut, pour attaquer & prendre en flanc & par derriere, l'aile gauche de l'ennemi.

Tel étoit le champ de bataille choisi par M. de Luxembourg, & la disposition de ses troupes. Je ne suis entré dans ce détail, que pour faire voir qu'il ne faut pas, autant qu'il est possible, combattre à la tête de son camp, à moins que la position ne soit excellente par elle-même; mais dans

ce cas, la diſpoſition doit être relative à l'objet, que toutes les parties ſoient en force, que les flancs ſoient couverts, les ſecours prompts, nul embarras cauſé par les équipages, conſéquemment nulle crainte pour les troupes de les perdre. Dans cette circonſtance, il faut les renvoyer ſur les derrieres, ſous une bonne eſcorte, & les mettre en ſureté; ainſi que fit M. de Luxembourg. Ce Général, en partant de ſon camp de Vélaines pour aller attaquer à Fleurus M. de Waldeck, renvoya tous ſes équipages à Aveloïs, ſous une bonne eſcorte.

Les détails relatifs à la grande victoire que remporta M. de Luxembourg, ſont étrangers à mon ſujet; ainſi je les paſſe ſous ſilence, peut-être dans la ſuite, aurai-je occaſion d'en parler; mais dans ce moment, je dois ſuivre mon Texte, & paſſer à la forme des camps.

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

TEXTE.

De la forme des Camps.

ON peut tracer un camp en demi-cercle, en quarré, en triangle, ſelon que l'exige ou le permet la nature du terrein. La porte qu'on appelle *prétorianne*, regarde ordinairement l'Orient ; le camp de l'ennemi eſt en préſence ou la route qu'on doit prendre le lendemain, ſuppoſé qu'on ſoit en marche. C'eſt près de cette porte que nos premieres centuries, ou cohortes, dreſſent leurs tentes & plantent les dragons & les autres enſeignes. C'eſt par la porte *décumane*, oppoſée à la prétorienne, qu'on conduit les Soldats au lieu marqué pour les châtimens militaires.

COMMENTAIRE.

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

De la forme des Camps.

J'AI dit dans mon Commentaire (*), que les camps des Romains étoient quadrangulaires, triangulaires ou ovales; le terrein déſignoit la forme qu'on leur donnoit; cependant pluſieurs Auteurs dignes de foi s'accordent à leur donner la forme quarrée; mais comme il y a des ſituations qui ne permettent pas de donner une forme plutôt qu'une autre, il eſt naturel de croire que les Romains avoient adopté le quarré, le triangle & l'ovale, ſuivant le terrein ſur lequel le camp étoit aſſis. Les Grecs donnoient à leurs camps une forme ovale ou ronde; mais ce ne furent point les Grecs qui apprirent aux Romains l'art de la caſtramétation. Voyez la note du Chevalier Follard (*). Ils le connoiſſoient où ils l'avoient deviné dès les premiers tems de la République.

(*) Tome I. Chap. XVII.

(*) Comm. ſur Polybe, Tome III, Li. II, Ch. IV. page 132.

Il eſt inutile de rapporter l'expoſé que fait Polybe de l'emplacement qu'occupoient les Légions nationales & celles des alliés, dans l'enceinte du camp; mais par l'emplacement même des troupes, on eſt confirmé dans l'opinion que la forme du camp étoit quarrée.

(*)Polybe. Le même Auteur (*), quoique très-exact, ne s'explique cependant pas ſur la quantité des portes pratiquées pour entrer & ſortir du camp ; mais Tite-Live vient à notre ſecours. Il dit qu'il y avoit quatre portes, l'une nommée l'*extraordinaire*, autrement dite la porte *prétorienne* ; celle qui lui eſt oppoſée, la *queſtorienne* ou la *décumane*, & celles qui étoient ſur les deux faces oppoſées à ces deux premieres portes, il les nomme la droite principale & la gauche principale (*). Par la quantité de troupes que contenoit le camp, ſuivant Polybe, l'emplacement de chaque troupe en particulier, les différentes rues qui traverſoient le camp, le terrein qu'occupoient le prétoire & les extraordinaires, le grand eſpace qui étoit entre les retranchemens & l'emplacement des troupes ſur les quatre faces, les deux grandes rues qui ſéparoient les Légions romaines de celles des Alliés, la grande rue du milieu du camp ; enfin les deux grands emplacemens pour les machines de guerre & pour les vivres ; on peut juger que chacune des faces du quarré avoit au moins quatre cents toiſes.

Article XL. N. XXVII.

Cette recherche ſur la forme & l'étendue des camps romains, ne peut nous être utile que pour en faire la comparaiſon avec les nôtres, dont la forme eſt alongée & parallele. Il nous ſeroit impoſſible de donner à nos camps la même forme que celle des Romains, nos armées ſont trop nombreuſes en Infanterie & en Cavalerie, pour pouvoir les enfermer

enfermer dans un quarré entouré d'un rempart & d'un foſſé. Nous avons aujourd'hui plus de Cavalerie dans une ſeule de nos armées, que Rome n'en eut jamais dans ſes guerres les plus vives, & même dans les différentes armées qu'elle avoit dans toute l'étendue immenſe de ſes conquêtes. N'importe, on peut tirer de la comparaiſon de la forme des camps romains à celles des nôtres, des réflexions utiles ſur les défauts des uns & des autres.

Sans m'arrêter à la forme des camps romains, qui ne peut convenir à nos armées, il ſuffit de mettre ſous les yeux du Lecteur, que les Places les plus fortes finiſſent par ſuccomber, à plus forte raiſon des faces très-alongées, qui ne ſont protégées que par des tours ſaillantes, dont le feu ne peut être que divergent, des angles iſolés, qui ne ſont point défendus par d'autres angles, doivent être forcées ſans peine; parce que l'angle étant mort, la réſiſtance ne peut être que foible.

Il étoit facile aux Romains de border leurs remparts au premier ordre donné; mais ils étoient tous employés à les garder & à les défendre. Leur Cavalerie, dans cette circonſtance, leur étoit inutile; & ſi un ſeul point étoit forcé, le camp l'étoit dans ſa totalité.

Par la forme de nos camps, nos armées peuvent ſe mettre en bataille en trois minutes en avant de leurs faiſceaux, & marcher où il leur eſt ordonné; s'il y a des retranche-

mens ſur le front du camp, ils ſont gardés, & les troupes à portée d'y marcher & de ſoutenir celles qui les défendent. Il eſt vrai que ſi ces retranchemens ſont des lignes avec des redans de diſtance en diſtance, ils ont le même inconvénient que les remparts des camps romains, parce qu'il faut qu'ils ſoient garnis; ils employent la plus grande partie de l'armée; la Cavalerie devient de même inutile, parce qu'il n'y a que des barrieres de deux toiſes au plus d'ouverture, par leſquelles elle puiſſe ſortir. Et avec de ſemblables retranchemens, elle ne peut que faciliter la retraite de l'Infanterie, en ſuppoſant les retranchemens forcés; mais elle ne peut s'oppoſer à l'attaque de l'ennemi. Si au lieu de lignes continuées, ce ſont des redoutes placées de diſtance en diſtance, en mettant un bataillon dans chaque, un autre derriere, pour ſoutenir celui qui eſt dedans, l'artillerie diſtribuée dans les intervalles des redoutes, & l'armée derriere en bataille; alors on n'employe qu'une très-petite partie des troupes contre un nombre très-conſidérable; & l'armée eſt derriere, à portée de donner de prompts ſecours; la Cavalerie, dans cette circonſtance, peut être très-utile, parce qu'elle a du terrein pour paſſer en force entre ces redoutes & attaquer l'ennemi. Si ſa charge ne réuſſit pas, elle a ſa retraite ſûre entre les redoutes, protégées par les troupes qui les défendent.

Que l'on juge du tems qu'il falloit aux Romains pour ſe mettre en bataille hors de leur camp, en ſortant par une

ſeule porte, & même par trois. Par une ſeule porte, ils ne pouvoient ſortir, au plus, que dix ou douze de front : or, il faut bien du tems à vingt mille hommes pour ſortir d'un camp par une iſſue auſſi étroite ; en ſuppoſant qu'ils ſortiſſent par la porte *prétorienne*, & par les deux *principales* ; ceux qui ſortoient par la porte *prétorienne*, ne trouvoient aucune difficulté à ſe mettre promptement en bataille ; mais les deux parties qui ſortoient par les deux portes *principales*, avoient au moins trois cents toiſes de terrein à parcourir avant de joindre celle ſortie par la porte *prétorienne*. Il eſt vrai, qu'outre les quatre principales portes, il y en avoit encore pluſieurs petites, par leſquelles les troupes pouvoient ſortir, ainſi qu'on le voit dans les Inſtitutions de l'Empereur Léon (*), & rapporté par Stewechius dans ſon Commentaire ſur Végèce (*), *portulas autem parvas præterea complures* ; mais malgré ces différentes portes, il n'eſt pas douteux qu'une armée romaine, de deux tiers moins forte que les nôtres, devoit être plus de tems à ſortir hors de ſon camp, que nos Soldats à ſortir de leurs tentes, à prendre leurs armes aux faiſceaux, & à ſe mettre en bataille. Par la forme de nos camps, ſoixante mille hommes n'en font qu'un ; un ſeul coup de tambour, tout eſt ſous les armes & prêt à marcher.

(*) Ch. XI, N°. 15.

(*) Lib. I, Chap. XXIII, du Comment.

Malgré cet avantage, nos camps en ligne parallele & alongées, ont de grands inconvéniens. Si le front du camp

eſt trop étendu, l'armée en ſortant de ſon camp, occupera plus de front qu'elle ne doit en avoir, étant prête à combattre; ainſi elle ſera, non-ſeulement ſur un ordre mince, mais encore il y aura des lacunes conſidérables entre les Régimens, à moins que par un mouvement à droite & à gauche, chaque Régiment ne ſe rapproche du centre, pour ne conſerver que les intervalles qui doivent être entre chaque brigade, chaque Régiment & chaque bataillon; ce qui fera un tems très-conſidérable de perdu; & ſi l'ennemi eſt à portée d'attaquer, ce mouvement eſt très-dangereux.

Ce camp, à qui on a donné plus d'étendue qu'il ne devroit avoir, eſt, dit-on, pour en impoſer à l'ennemi, & lui faire croire que l'armée eſt beaucoup plus nombreuſe qu'elle ne l'eſt en effet? Ce n'eſt pas par le nombre qu'il faut lui en impoſer; d'ailleurs il n'eſt jamais trompé ſur cet objet; au bout de huit jours que les armées ſont campées, même avant qu'elles le ſoient, il ſait, à un homme près, de combien ſont les bataillons & les eſcadrons; de combien de Régimens l'armée eſt compoſée; la quantité de bataillons par Régiment d'Infanterie, & d'eſcadrons par Régiment de Cavalerie; ainſi c'eſt une ridicule obſtentation que d'alonger ſon camp; loin d'inſpirer de la crainte à l'ennemi, elle le rend plus confiant, & l'enhardit. C'eſt par la conduite ſage & audacieuſe du Général, par ſes marches ſavantes, par ſes poſitions, par ſes camps bien pris, qu'il en impoſera à l'en-

nemi, & qu'il le rendra circonſpect, plutôt que par un vain étalage de troupes, qui étonne des enfans & des hommes puſillanimes; mais dont l'homme courageux & expérimenté, n'eſt jamais ſurpris. J'aimerois bien mieux lui cacher une partie de mes forces, je ſerois plus certain de l'étonner, lorſque je les lui montrerois toutes, & qu'elles ſembleroient ſe multiplier à l'infini à ſes yeux. C'eſt, dira-t-on peut-être encore, pour avoir un appui naturel aux ailes. Quoi! pour ſe procurer un appui, faut-il que l'armée ſoit foible ſur tout ſon front? Dans ce cas, il vaut mieux rétrécir le front du camp, & fortifier les flancs par des redoutes ou autres retranchemens, ceux qu'on jugera les plus convenables à la ſituation du terrein, & à l'objet, ou par des troupes qui couvriront & garderont les deux flancs.

L'ordre parallele alongé, eſt bon ſuivant les circonſtances; car il y en a où il ne vaudroit rien, en ſuppoſant qu'il fut queſtion d'un ordre de bataille; mais s'il s'agit d'un camp, cet ordre eſt bon, pourvu qu'il ſoit proportionné à la force de l'armée. Suivant mes principes, un camp doit être aſſis de façon que chaque bataillon puiſſe ſortir en avant de ſon camp par demi-rang, & ſur l'ordre profond; que les intervalles entre chaque demi-rang, ſoient aſſez grands pour, en ſe dédoublant, que l'armée ſe trouve ſur l'ordre mince, ou l'ordre du feu, ſi le Général l'ordonne; mais l'ordre primitif d'une armée qui ſort de ſon camp, doit

être ſur l'ordre profond, pour être en force dans toutes ſes parties : cette diſpoſition eſt excellente en cas de ſurpriſe, parce que chaque demi-rang marche à l'ennemi bayonnette baiſſée, & qu'elle a une impulſion que n'a pas l'ordre ſur trois ni ſur quatre. C'eſt avec la bayonnette qu'on arrête l'ennemi, & non avec un feu très-incertain ; il l'eſt d'autant plus, que le Soldat eſt déja troublé & ſurpris de voir l'ennemi ſi près de lui ; au lieu qu'en marchant décidément ſur lui, dans le plus profond ſilence, cette marche en avant, raſſeoit les eſprits, les anime. Ce ſilence & ces différentes colonnes qui marchent d'un pas décidé, préſentant la bayonnette, doivent être impoſans, même effrayans pour l'ennemi, & être ſuivis du ſuccès. Si le camp eſt couvert par des redoutes ou autres retranchemens, on peut lui donner plus d'étendue, pour ſe ménager des appuis aux deux flancs ; mais dans quelque poſition que l'on ſoit, les troupes en ſortant de leur camp, doivent toujours être ſur l'ordre profond.

On a en général, une opinion ſi avantageuſe de la conſtitution militaire des Romains, de leur façon de camper, & enfin, de leur maniere de combattre, qu'elle tient du fanatiſme. Certainement ils avoient de grandes parties, & leurs conquêtes prouveroient pour eux, ſi on étoit aſſez injuſte pour leur refuſer des connoiſſances profondes ſur l'art de la guerre ; mais cela n'empêche pas qu'il n'y eut

des défauts dans leur conſtitution militaire. J'avoue que leur ordre de bataille étoit ſublime. Végèce dit, que *l'ordre qu'on obſerve dans les promotions, eſt l'ouvrage de la Divinité, plutôt que celui des hommes* (*). Je veux bien croire qu'un être intellectuel avoit préſidé à leur ordre de bataille; mais je ne penſe pas qu'il ait influé ſur la compoſition de la Légion, relativement aux diviſions des parties; encore moins qu'il leur eut appris à s'enfermer dans un camp, & à n'avoir que quatre portes très-éloignées les unes des autres, & quelques autres petites pour en ſortir. Il dit encore (*a*), qu'il faut *que la porte* prétorienne *ſoit tournée vers l'Orient, ou vers l'ennemi ſi l'on eſt en préſence, ou ſur la route qu'on doit prendre le lendemain* (*). Que la porte *prétorienne* ſoit la plus près de l'ennemi, cela eſt juſte; cette porte ne prenoit ſon nom que du prétoire ou logeoit le Général : or, c'étoit une néceſſité que la porte *prétorienne* fut tournée du côté de l'ennemi, afin que le Général fut plus à portée de voir ce qui ſe paſſoit au dehors du camp, & donner ſes ordres. Le prétoire étoit placé ſur une éminence, afin que le Général dominât ſur tout le camp, & qu'il pût en être vu; les Tribuns étoient campés près du prétoire, les uns à droite, les autres à gauche, pour être

(*) Liv. II, Ch. XXI.

(*) Liv. I, Chap. XXIII.

(*a*) Ce chapitre XIX fait le XXIIIe dans le texte. On peut ſe reſſouvenir que j'ai joint les Chapitres XV, XVI, XVII & XVIII enſemble, parce qu'ils ſe rapportent l'un à l'autre.

à portée de recevoir les ordres du Général; ſur la même ligne, étoient campés les *Extraordinaires*; cette Cavalerie étoit une troupe d'élite, que les Conſuls choiſiſſoient eux-mêmes, ou qui s'attachoit à eux de bonne volonté. Cette diſpoſition prouve que la porte *prétorienne* devoit toujours être tournée du côté de l'ennemi, & que la face du camp, où elle étoit placée, n'étoit pas indifférente.

Il en étoit des Romains comme des Puiſſances actuelles de l'Europe. Le front de leur camp eſt toujours tourné vers l'ennemi; & elles ne s'embarraſſent pas s'il fait face à l'Orient ou a l'Occident, au Septentrion ou au Midi, pourvu que le front ſoit tourné vers le camp ennemi. Végèce ajoute, que *ſi c'eſt un camp de paſſage, la porte* prétorienne *doit regarder la route qu'on doit prendre le lendemain.* Cela pouvoit être; mais je n'en devine pas la raiſon; parce que des troupes en ſortant de leur camp, peuvent marcher en avant, à droite ou à gauche, ſuivant les ordres du Général. Il eſt vrai qu'il y avoit moins d'inconvéniens chez les Romains, relativement à la forme quarrée de leurs camps, parce qu'un quarré fait face par-tout; mais comme il y avoit une porte ſur chaque face, il étoit indifférent que l'armée ſortît par une porte ou par une autre, pourvu que ce fut par celle qui conduiſoit ſur le chemin que devoit prendre l'armée. Il y avoit peut-être dans ce tems-là, un préjugé heureux ou malheureux, ſuivant la porte par laquelle l'armée ſortoit

de

de ſon camp, je l'ignore. Comme nous n'avons pas de tel préjugé, il me ſemble plus ſimple de ſortir par la porte qui abrége le chemin.

Que les camps romains fuſſent quarrés, triangulaires ou ovales, la porte *prétorienne* en déſignoit toujours le front. Il n'en eſt pas de même de nos camps, ils ont un front déſigné; & ce front doit toujours être tourné vers l'ennemi, leurs flancs aſſurés & aſſis de façon que l'ennemi ne puiſſe par les tourner; ſi cependant, par une marche ſubite & ſecrette, l'ennemi parvenoit à les prendre en flanc; alors l'armée ſe verroit forcée de faire un quart de converſion, pour préſenter le front à l'ennemi; ce mouvement eſt, ſans doute, ſimple à faire; mais quand il s'agit de le faire faire à toute une armée, & dans un moment critique, il y a à craindre la confuſion; & dans cette circonſtance, le plus grand ordre & la plus grande célérité, ſont encore trop lents.

Au commencement de la campagne de 1758, l'armée françaiſe, campée à Rimberg-ſur-le-Rhin, avoit ſa droite appuyée à cette ville, ſa gauche à environ un quart de lieue, ou une petite demi-lieue, de l'Abbaye de Cloſter-Camp; le Canal qui va de Gueldre au Rhin, nommé la *Foſſe Eugeniène*, derriere elle; en avant du front, elle avoit une hauteur couverte de bois, qui conduiſoit à une très-grande bruyere; ce bois étoit occupé par de l'Infanterie, & quelques troupes de Huſſards en avant ſur la bruyere,

pour l'éclairer. Sa gauche étoit abſolument en l'air ; & pour la couvrir, on y avoit placé deux Régimens d'Huſſards & quatre de Dragons, dont le camp faiſoit face à l'Abbaye de Cloſter-Camp. Outre l'appui qu'elle avoit à ſa droite, cette aile étoit encore couverte par le village d'Alpen, à une bonne demi-lieue de Rimberg, occupé par les Volontaires-Royaux. M. le Prince Ferdinand de Brunſwick, Général de l'armée des Alliés, s'avance ſur la bruyere de Sonsbeck, & dirige trois colonnes ſur la gauche de l'armée françaiſe ; deux ſur l'Abbaye de Cloſter-Camp, & une qui débouche par les bois, entre l'Abbaye & la gauche de l'armée. M. le Comte de Clermont, Prince du Sang, Général de l'armée françaiſe, avoit envoyé la veille un Lieutenant-Général, avec mille hommes d'Infanterie, occuper l'Abbaye ; mais n'étant pas en force, & n'ayant pas eu le tems de s'y fortifier, il en fut bientôt chaſſé, & forcé de paſſer le Canal pour ſe mettre en ſûreté ; ſa communication avec l'armée étant coupée par la colonne ennemie qui avoit débouché dans la petite plaine, entre l'Abbaye & la gauche de l'armée. Dans la poſition critique où ſe trouvoit l'armée françaiſe, M. le Comte de Clermont ne crût pouvoir y remédier pour le moment, qu'en faiſant faire à toute l'armée, un quart de converſion à gauche, par la droite. Ce mouvement ſe fit très-promptement, & mit l'armée françaiſe dans une poſition à reçevoir la bataille, ſi M. le Prince Ferdinand de Brunſ-

wick la lui eut préſenté. Par la nouvelle poſition de l'armée françaiſe, elle avoit ſa droite appuyée à la hauteur couverte de bois, & garnie d'Infanterie, qui, dans ſa premiere poſition, couvroit ſon front; ſa gauche étoit appuyée au Canal; mais quelque bonne que fut ſa poſition, il auroit été dangereux d'y recevoir la bataille, parce qu'en ſuppoſant que l'armée françaiſe l'eût perdue, elle auroit été forcée de ſe retirer ſur Vezel, & d'abandonner ſa communication avec Nuys & Cologne; mais l'ennemi ne fit que de légeres attaques, & le Général français profita de ſon inaction pour paſſer le Canal, & aller camper à Meurs. Il avoit fait partir, auſſi-tôt que l'ennemi s'étoit emparé de l'Abbaye de Cloſter-Camp, deux Régimens d'Huſſards, & quatre de Dragons, pour aller camper à Meurs; & à la nuit fermante, l'armée ſe mit en marche pour y aller camper. De ce camp, il détacha un Corps de vingt mille hommes, aux ordres de M. le Comte de Saint-Germain, qui alla camper à Crevelt, & l'armée partit de Meurs pour aller occuper le camp de Nuys, à portée de donner la main à M. de Saint-Germain; par cette poſition, la communication avec Cologne, fut aſſurée, ainſi que les ſubſiſtances que l'armée françaiſe, tiroit de cette partie; mais l'offenſive fut décidée pour l'armée des alliés, ce qui ne ſeroit pas arrivé, ſi le Général français, au lieu de reſter dans ſon camp de Rimberg, dont la gauche étoit en l'air, eut fait une marche en avant, & eut campé ſa droite

à Iſſum, & ſa gauche vers Gueldre. Par cette poſition, tout le front de l'armée auroit été couvert d'un bon ruiſſeau. M. le Comte de Clermont avoit projetté cette marche ; je ne ſais qui l'en diſſuada ; mais quoiqu'il en ſoit, on ne pouvoit pas lui donner un plus mauvais conſeil, plus abſurde & plus contraire aux intérêts de la guerre.

Si après avoir raſſemblé l'armée au camp de Rimberg, le Général français eut fait ſur le champ ouvrir des marches pour ſe porter à Iſſum ; que delà, il ſe fût avancé ſur le ruiſſeau de Sonsbek, ſa droite à Sonsbek, & ſa gauche à Carvendonck, le ruiſſeau en avant du camp ; que de ce camp il eut marché à Calcar ; par cette poſition, ou l'ennemi ſe ſeroit décidé à combattre, ou il auroit perdu ſa communication avec ſon pont établi à Rées ; parce que ne voulant pas combattre, il ſe ſeroit replié ſur Emerick, où il avoit encore un pont. L'ennemi reculé ſur Emerick, l'armée françaiſe auroit dû marcher à Cleves ; alors, ou l'ennemi auroit combattu, ou il auroit repaſſé le Rhin ; il n'avoit que ces deux partis à prendre ; mais le Conſeil du Général français, toujours irréſolu, ſouvent timide, peut-être peu inſtruit, rendit indécis ce Prince brave, jaloux de ſon honneur & de celui de ſa Nation ; mais qui n'avoit peut-être pas aſſez de connoiſſances militaires pour juger par lui-même d'un bon ou d'un mauvais avis. On lui perſuada de reſter dans ſon camp de Rimberg, ſous le prétexte que ces troupes

n'étoient pas encore raſſemblées (*a*), & la difficulté des ſubſiſtances, s'il s'avançoit dans un pays qui n'eſt preſque tout que bruyeres (*b*); & ſon inaction donna le tems à l'ennemi de le tourner dans ce même camp, qui ne valoit rien, qui ne pouvoit être que proviſionnel, pour y raſſembler l'armée, & de l'obliger à reculer, pour prendre une meilleure poſition.

Que l'on ſoit ſur l'offenſive ou ſur la défenſive, il ne faut jamais négliger les flancs d'une armée, campée ou rangée en bataille pour combattre. Ce ſont les deux principaux points qu'il faut aſſurer, parce qu'ils ſont les plus foibles.

On pourroit éviter cet inconvénient, en campant l'armée par bataillons, non de front; mais en colonne, par demi-bataillon, ou par demi-rang; c'eſt-à-dire, deux compagnies formeroient un côté de rue, & quatre formeroient la rue; ce qui feroit un demi-bataillon, ou demi-rang; par ce moyen, un bataillon ne feroit que deux rues, la Compagnie des Grenadiers épaulée, à la premiere Compagnie du premier bataillon, celle des Chaſſeurs de même à la huitième du même bataillon; ainſi de ſuite. Les faiſceaux doivent être placés devant les tentes des Soldats, à deux toiſes des tentes, & non en avant du front du camp. Les rues entre les faiſceaux, doivent-être aſſez larges pour que chaque demi-

(*a*) Toutes les troupes étoient arrivées, à quelques Régimens près, ce qui ne devoit pas faire un objet.

(*b*) C'étoit encore une mauvaiſe raiſon à donner, parce qu'il étoit facile de faire approcher à meſure que l'armée ſe ſeroit avancée.

rang en colonne, ſur vingt-quatre de front, & douze de profondeur, puiſſe ſortir en avant du camp, ſur cet ordre (*a*). De cette diſpoſition ſur l'ordre profond, l'armée peut en prendre une autre ſi le Général le juge à propos. Si on campoit ainſi les armées, on ne craindroit pas l'inconvénient que l'ennemi put prendre les armes aux faiſceaux, comme cela penſa arriver à Luzara, dans la derniere guerre à Cloſter-Camp, & à un Corps de troupes campé ſous Marbourg, après le paſſage de l'Olme; le Soldat ſeroit plutôt prêt à marcher, ayant ſes armes devant ſa tente. On y perdroit peut-être le coup-d'œil d'une ligne de faiſceaux, qui lorſqu'il fait beau, ſont découverts, & les rayons du Soleil, qui réfléchiſſent ſur les armes, font un aſpect agréable & terrible; mais le coup-d'œil doit être abandonné, lorſqu'à ſa place on y ſubſtitue la ſolidité, la commodité & la ſûreté. (*Voyez la planche deuxième*).

Il en réſulteroit de cette forme de camp, que les flancs ſeroient moins foibles, parce que les bataillons des flancs, en ſuppoſant qu'ils ne fuſſent pas couverts par de la Cavalerie, pourroient, par un à droite ou un à gauche par homme, ſe mettre en bataille, dédoubler leurs files, & être

(*a*) Vingt-quatre hommes de front, à un pied & demi chacun, donnent trente-ſix pieds, ou ſix toiſes. Deux toiſes de la tente aux faiſceaux, donnent quatre toiſes pour les deux côtés de rue. Pour l'emplacement des faiſceaux, j'ajoute deux toiſes, une de chaque côté; ainſi de tente à tente, chaque rue doit avoir ſoixante-douze pieds, ou douze toiſes.

PLAN

D'UN CAMP DE TRENTE-DEUX BATAILLONS, DE TRENTE-DEUX ESCADRONS DE CAVALERIE ET DE SEIZE DE DRAGONS.

SUIVANT LE SYSTÊME DE L'AUTEUR.

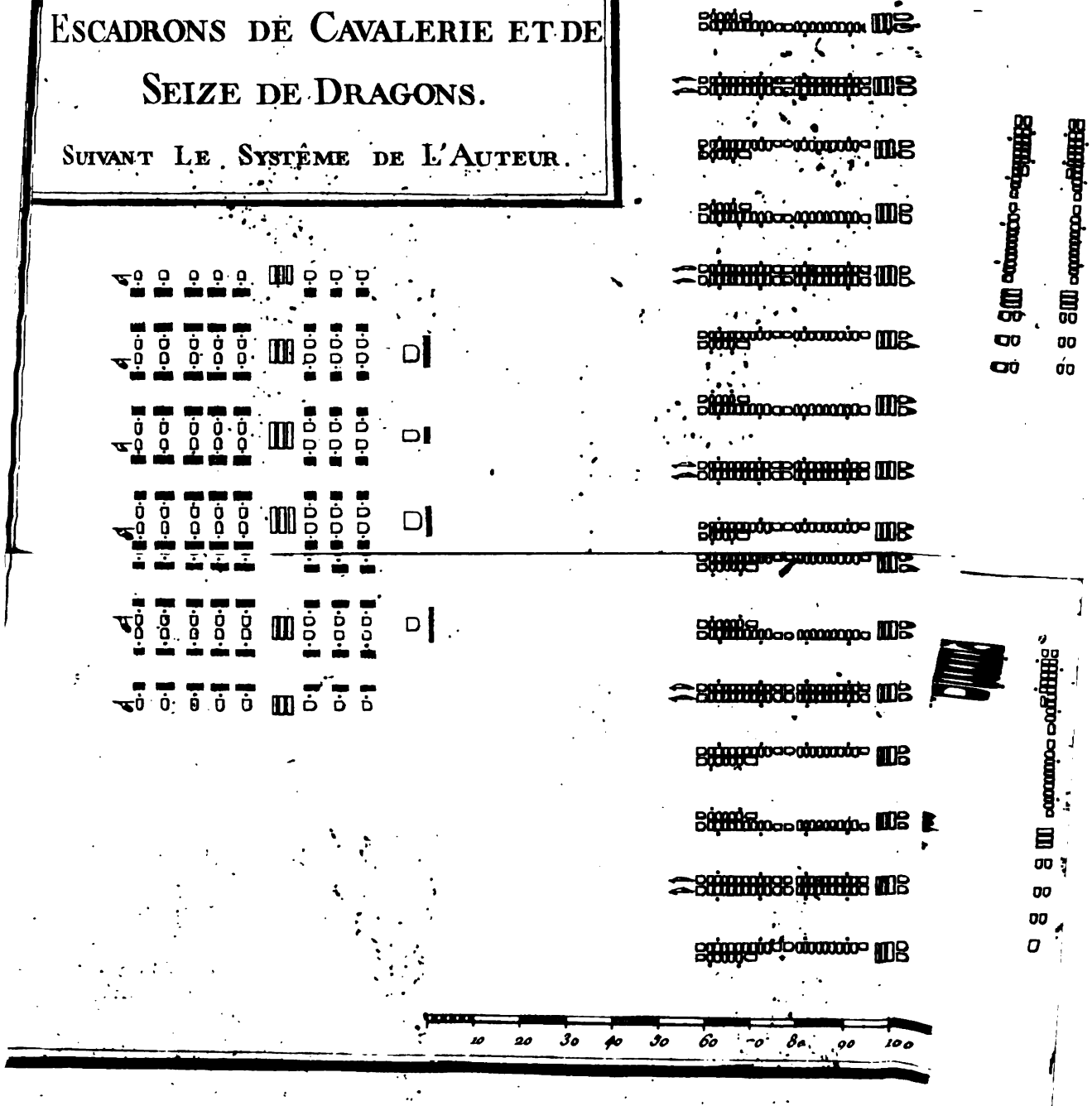

dans la minute ſur l'ordre du feu; mais en ſuppoſant que les ailes de l'Infanterie fuſſent couvertes par de la Cavalerie, ainſi que c'eſt l'uſage, il faudroit mettre ſur chaque flanc des deux lignes, un ou deux Régimens d'Infanterie, à une diſtance proportionnée, campés ſur ces deux flancs, tournant le dos aux deux lignes, & faiſant face au terrein par-delà ces flancs; & en avant de ces Regimens d'Infanterie, une brigade de Dragons pour les couvrir. Cette diſpoſition n'auroit lieu cependant, qu'autant que les ailes ne ſeroient point appuyées à quelque village, riviere, ravin, bois, ou autres appuis; encore ſi c'étoit un village, il faudroit le couvrir par de l'Infanterie, & celle-ci par des Dragons, en ſuppoſant que ce fut une plaine qui fut par-delà. (*Voyez la même planche*).

CHAPITRE VINGTIÈME.

TEXTE.

De quelle eſpece de retranchemens on doit ſe ſervir ſuivant les circonſtances.

IL y a deux manieres de ſe retrancher; lorſqu'on a peu de choſe à craindre de l'ennemi, la premiere eſt de couper des morceaux de terre & de gaſon

& d'en former autour du camp une eſpece de mur de trois pieds de haut, qui ait pour foſſé le même emplacement d'où l'on a tiré la terre & le gaſon. La ſeconde eſt de creuſer à la hâte un foſſé de neuf pieds de largeur & de ſept de profondeur ; mais ſi l'on prévoit quelque vive attaque, on trace le foſſé de douze pieds de largeur ſur neuf de profondeur ſous cordeau ; enſuite on étend ſur le rez-de-chauſſée des eſpeces de faſcines qu'on charge de la même terre que fournit le foſſé, à la hauteur de quatre pieds ; ainſi le retranchement préſente à l'ennemi treize pieds de haut & douze de largeur ; par-deſſus le tout, on plante encore de fortes paliſſades que les Soldats portent ordinairement dans les marches. Pour ces ſortes de travaux, il faut être bien fourni de bêches, de pelles, de paniers, & d'autres ſemblables outils.

COMMENTAIRE.

COMMENTAIRE.

CHAPITRE VINGTIÈME.

De quelle eſpece de retranchemens on doit ſe ſervir ſuivant les circonſtances.

VÉGÉCE n'admet que deux manieres de retrancher un camp; lorſque le danger n'eſt pas grand, & l'autre, lorſque l'on craint les efforts d'un ennemi puiſſant. Ces deux manieres different peu l'une de l'autre; mais il ſe trompe, lorſqu'au retranchement qu'on veut rendre plus fort, il donne douze pieds de largeur, & neuf de profondeur. Stewechius dit, *ſit ut ſit alta tredecim pedes* (*), & non *duodecim*. Les Romains avoient coutume d'obſerver le nombre impair, de le regarder comme heureux; & ils s'imaginoient qu'il étoit agréable à la Divinité (*a*). Lorſque c'étoit un camp de paſſage, ils n'élevoient le parapet que de trois pieds au-deſſus du niveau du terrein; mais lorſqu'ils devoient y reſter quelque tems, leur parapet étoit élevé de cinq

(*) Comm. Chap. XXIV.

(*a*) *Terna tibi hæc primum triplici diverſa colore*
Licia circumda, terque hæc altaria circum
Effigiem duco. Numero Deus impare gaudet.
Virgil. Buco. Eclo. VIII.

pieds; il étoit de plus clayonné, & par deſſus, ils plantoient de fortes paliſſades. Végèce ne dit point quelle étoit l'épaiſſeur du parapet. Il eſt probable qu'elle étoit ſuffiſante pour qu'il ne fut pas traverſé par les gros javelots lancés par les *Catapultes*, & pour réſiſter aux pierres jettées par les *Baliſtes*.

C'étoit moins la crainte de l'ennemi, que pour entretenir leurs Soldats dans l'habitude du travail, que les Romains avoient pris l'uſage de retrancher leurs camps, quoiqu'ils ne duſſent y reſter qu'une nuit. Ils ne quittoient même jamais leurs armes lorſqu'ils travailloient à élever les ramparts; Tacite rapporte que Corbulon fit punir de mort deux Soldats, pour avoir travaillé aux retranchemens, l'un ſans avoir ſon épée, & l'autre ſans avoir ſon poignard (*).

(*) Annales, Livre II., Para XVII.

Les camps qui n'étoient que pour une nuit, ſe nommoient *Subita temporanea*, *tumultuaria caſtra*. Ceux où ils employoient tout l'art de la fortification, alors connu, ſe nommoient *ſtativa caſtra*, diſtingués en *aſtiva*, & *hiberna caſtra*, ſelon qu'ils devoient y paſſer, ou leur quartier d'hiver ou d'été.

Ces retranchemens clayonnés & paliſſadés, n'étoient cependant pas les ſeuls que les Romains fuſſent employer dans les occaſions importantes; & ſi Végèce, très-poſtérieur au tems de Céſar, eut voulu le conſulter, il auroit vû qu'au blocus d'Aléſie, dans l'Auxois, nommé aujourd'hui

Aliſe (*a*), outre pluſieurs foſſés dans leſquels couloit l'eau de deux rivieres, qui étoient autour de la place, il avoit encore fait enterrer par le tronc, cinq rangs d'arbres, dont les groſſes branches, coupées à un pied & aiguiſées, étoient impénétrables à l'ennemi. Par-delà ces paliſſades hériſſées, il avoit fait creuſer huit rangs de puits placés en quinconces; & dans le fond de ces puits, il avoit fait enfoncer des pieux très-pointus, qui ne ſortoient de terre que de quatre pouces. L'ouverture de ces puits, étoit couverte d'épines & de brouſſailles. En avant de ces puits, il y avoit des piquets d'un pied de long, auxquels étoient attachées des pointes de fer, qui préſentoient trois pointes ſur les côtés, & une en l'air; c'eſt ce que nous appellons *chauſſes-trapes*. Telle étoit la ligne de circonvallation de Céſar (*). Sa ligne de contrevallation étoit ſemblable pour ſe précautionner contre les ſecours que Vercingétorix, enfermé dans Aléſie, attendoit de jour en jour. On peut voir par ce détail, que les Romains ſavoient ajouter à leurs retranchemens ce que les circonſtances paroiſſoient exiger. Ils ne connoiſſoient pas encore la défenſe que l'on

(*) Commentaires de Céſar L. VII., Para. XII.

(*a*) Cette Ville d'Aléſie, dont Diodore de Sicile dit qu'Hercule étoit fondateur, & qu'il appelle la Capitale de toutes les Gaules, n'eſt plus aujourd'hui qu'un méchant Bourg, ſitué à une lieue de Flavigny, à quatre de Sémur, entre la riviere de Loze & celle de Lozeran, qui ſe jettent toutes deux, un peu plus bas, dans la Brenne.

tire des angles qui ſe protégent mutuellement ; mais ils ſe ſervoient de tout ce qui pouvoit multiplier les obſtacles ; & leur imagination ſuppléoit à l'art des Vaubans & des Coehorn, qui n'étoit pas encore connu.

L'immenſité de travaux de Numance, de Carthage, de Dyrachium & de Péruſium, prouve évidemment que, dans les occaſions importantes, ils ne négligeoient rien de tout ce qui pouvoit contribuer à leurs ſuccès & à leur ſûreté. Ils employoient leurs Soldats à ces travaux ; ainſi, il falloit qu'un Soldat romain fut manœuvre, maçon, charpentier, forgeron, terraſſier ; enfin, qu'il ſut travailler de tout métier. Il exerçoit en tems de paix ces différentes profeſſions, quelques pénibles qu'elles fuſſent, & il les regardoit comme des parties eſſentielles de ſon état. Accoutumé à porter de peſans fardeaux, à remuer les machines de guerre, à les ſervir, à les faire jouer, il ſupportoit ſans peine & ſans murmure, des fatigues & des corvées, auxqu'elles nos plus vigoureux Soldats ſuccomberoient aujourd'hui.

Nous ne retranchons nos camps que lorſque nous ſommes ſur une défenſive abſolue, & nous n'imaginons pas qu'il puiſſe en réſulter d'autre bien que celui de mettre l'armée en ſûreté dans ſon camp ; ſi nous avons quelques retranchemens à faire, on a grand ſoin d'y employer des Pioniers, que l'on fait venir de la campagne, dans la crainte de fatiguer les Soldats ; ce n'eſt même qu'à la derniere extrémité

que nous faiſons élever quelques retranchemens ſur le front de nos camps; nous nous confions ſur nos détachemens en avant, qui, ſans ceſſe, obſervent les mouvemens de l'ennemi; nous nous repoſons ſur leur vigilance & leur exactitude; mais cette confiance nous fait négliger d'entretenir le Soldat dans l'habitude du travail. Nous avons encore une eſpece de confiance, très-mal placée, dans les gardes de Cavalerie que l'on place autour du camp; mais outre que ces gardes ſont d'un foible ſecours, elles fatiguent inutilement la Cavalerie, & ſans aucun profit. Si les Huſſards, auxquels on joint des Dragons pour les ſoutenir, font leur devoir, les gardes de Cavalerie ſont abſolument inutiles. Je penſe qu'il vaudroit mieux la détacher, tantôt avec des Huſſards, tantôt avec des Dragons, pour ſoutenir les uns & les autres, que de lui faire monter des gardes qui ne ſervent à rien, ne préſervent de rien, peuvent tout au plus arrêter quelques déſerteurs ou quelqu'eſpions, encore bien rarement; du moins elle verroit quelquefois l'ennemi, elle s'aguerriroit; les Officiers verroient comment ſe fait une découverte, comment on fouille un pays, & que l'on fait une reconnoiſſance; au lieu que, réduite au ſervice du camp, à monter des gardes & à faire quelquefois des eſcortes, elle n'apprend rien. Qu'on la ſorte des manœuvres & évolutions qu'on lui apprend en tems de paix, & qu'elle exécute fort bien, il n'y a pas un Officier ſupérieur ou autre, ni un

Cavalier qui ſut fouiller un village, un bois, même une plaine, comme il faut: hors l'inſtruction qu'on lui donne ſur ce qu'elle doit faire en troupe, & dont elle a très-bien profité, elle ne ſait rien de ce qui peut être relatif à la guerre de campagne; cependant elle peut ſe trouver ſeule, ſans Huſſards ni Dragons. Un ou deux Régimens de Cavalerie, quelquefois davantage, peuvent être envoyés pour aller joindre un Corps de troupes à deux ou trois lieues, plus ou moins. Dans cette circonſtance, cette Cavalerie doit, ſi elle veut aſſurer ſa marche, agir comme feroient des Huſſards ou des Dragons, fouiller le pays en avant d'elle & ſur ſes flancs. Si elle ignore abſolument la conduite qu'elle doit tenir dans ces occaſions, elle ſera ſurpriſe & battue, faute de ſavoir prendre les précautions néceſſaires pour fouiller le pays, & marcher avec ſûreté.

Lorſqu'on eſt à peu près égal en force à l'ennemi, il vaut mieux marcher à lui, ſi l'on eſt dans l'intention de décider l'offenſive pour ſoi, que de l'attendre derriere des retranchemens, qui, s'ils ſont forcés, mettent les troupes qui les défendoient, dans la poſition d'une défenſive abſolue, & s'ils ne le ſont pas, ne déterminent point l'offenſive. Si l'armée retranchée eſt battue, il lui ſera bien difficile de réparer cet échec; parce que déja intimidée par une défaite, quoique poſtée avantageuſement, elle la ſera bien davantage, ſi on la fait combattre en raſe campagne; ſi elle force l'ennemi

à ſe retirer après pluſieurs attaques infructueuſes, elle ne ſe croira en force, qu'autant qu'elle aura des retranchemens devant elle ; & ſi dans le cours de la campagne, elle ſe voit forcée de combattre ſans aucun obſtacle qui empêche l'ennemi de la joindre, elle ſera, pour ainſi dire, battue avant que d'être attaquée.

Ce qu'il y a à craindre pour une armée battue derriere ſes retranchemens, c'eſt que la victoire ne ſoit complette, & que la retraite ne ſe change en déroute totale ; au lieu qu'une victoire remportée en raſe campagne, n'eſt pas toujours déciſive pour le vainqueur. La retraite des vaincus ſe fait avec plus d'ordre, parce qu'elle doit avoir été prévue ; mais lorſqu'un Général retranche ſon armée, & qu'il attend l'ennemi, c'eſt qu'il croit ſes retranchemens inexpugnables, ou au moins, très-difficiles à attaquer ; & ſi l'ennemi parvient à les forcer, il eſpere qu'il y perdra tant de monde, qu'il ne ſera pas en état de le ſuivre, ni de profiter de ſa victoire. Cette perſuaſion, qui ne ſe réaliſe pas toujours, peut le diſtraire des précautions qu'il devoit prendre, en cas qu'il fût forcé dans ſes retranchemens, & l'empêcher de prévoir aucune diſpoſition pour la retraite, ni la poſition qu'il prendra pour mettre ſon armée en ſûreté.

On ne doit attendre l'ennemi derriere des retranchemens, que lorſqu'on eſt ſur une défenſive abſolue, cauſée, ou par la foibleſſe de l'armée, relativement aux forces très-ſupérieures

de l'ennemi, ou parce que l'armée eſt compoſée de nouvelles levées, & que depuis long-tems la Nation eſt en paix, ou par des campagnes malheureuſes, qui ont, pour ainſi dire, anéanti ſa valeur, abattu ſon courage, & lui ont ôté toute confiance en elle-même. Dans cette fâcheuſe circonſtance, il faut prendre de bonnes poſitions, les retrancher, ajouter l'art à la nature, ne négliger aucuns moyens pour aſſurer l'armée derriere ſes retranchemens; & faire en ſorte de lui rendre par la force de ſon poſte, cette confiance que de malheureuſes circonſtances lui ont fait perdre, ſans cependant oublier de choiſir un poſte ſur les derrieres, où elle puiſſe ſe retirer en cas d'échec.

(*) Tom. II, Liv. II, Chapitre VII, édit. *in*-4°.

M. le Maréchal de Saxe, donne dans ſes Rêveries (*), une poſition dans la circonſtance d'une défenſive abſolue, qui, quoique ſuppoſée, pourra ſervir d'exemple. Examinons ſi ce Général, qui a eu tout le tems de la réfléchir, puiſqu'il l'a médité dans ſon cabinet, & à tête repoſée, a profité de l'avantage de ſa poſition, pour que l'ennemi n'ôſât pas l'attaquer, à moins de courir le danger le plus éminent de perdre la moitié de ſon armée, ſans parvenir à exécuter ſes projets.

C'eſt en étudiant les principes des grands Généraux, qu'on peut parvenir à les imiter. Il n'eſt pas difficile d'appercevoir les fautes que font les Généraux du ſecond ordre; mais il l'eſt de reconnoître des erreurs dans les préceptes que donnent ceux du premier ordre: on eſt toujours tenté de croire qu'ils

ne

ne peuvent ſe tromper ; on a devant ſoi tant de belles manœuvres, de marches ſavantes, de diſpoſitions relatives aux circonſtances, de champ de bataille bien pris, de diſpoſitions qui leur ont procuré la victoire, qu'on ſe perſuade avec plaiſir qu'ils ne peuvent jamais ſe tromper ; & même en appercevant des défauts dans leurs principes, on eſt preſque convaincu qu'on ſe trompe ſoi-même. Cependant, ſi en les étudiant avec réflexion & avec le ſecours de l'expérience, on croit voir qu'ils ſe ſont mépris dans les préceptes qu'ils donnent ; il faut oſer les relever, moins par eſprit de critique, que par le deſir de s'inſtruire ; & pour que ceux qui ſe deſtinent aux armes ne tombent pas dans les mêmes erreurs, dans leſquelles ils tomberoient, ſi on ne leur démontroit en quoi le principe peut manquer, parce qu'on eſt toujours porté à croire excellent ce qui vient d'un Général de grande réputation ; ainſi je ne fais nulle difficulté de mettre mes idées en contraſte avec celles de M. le Maréchal de Saxe. La hardieſſe que j'ai eſt un hommage de plus que je rends à ce Général, & une preuve de l'eſtime & de la vénération que j'ai pour ſa mémoire ; d'ailleurs, on ne critique que les bons Auteurs, les médiocres & les mauvais n'en valent pas la peine. Si mes idées ſont juſtes, ma hardieſſe eſt juſtifiée ; ſi elles ne le ſont pas, j'aurai du moins donné à penſer à ceux qui veulent s'inſtruire.

M. Le Maréchal de Saxe ſuppoſe une plaine très-ſpa-

cieuſe & très-unie ; à l'extrémité de cette plaine, il y a un bois ; cette plaine eſt coupée par deux avancées de ce même bois, éloignées l'une de l'autre de ſept à huit cents toiſes. On ne voit point ſur le plan la largeur de l'avancée du bois de la droite ; mais ce qui paroît, peut avoir trois cents toiſes. Celle de la gauche a environ la même largeur. Elles s'avancent dans la plaine ; celle de la droite de près de ſix cents toiſes, & celle de la gauche de près de ſept cents, en partant toutes deux de la maſſe du bois. Par-delà l'avancée du bois de la gauche, la plaine continue, ainſi que paſſé les deux avancées de bois. C'eſt dans la plaine, entre ces deux avancées de bois, qui a huit cents toiſes de largeur, que M. le Maréchal de Saxe range ſon armée à environ ſix cents toiſes de la tête de l'avancée de la droite, & à ſept cents de celle de la gauche. Il la couvre de redoutes placées à cent vingt toiſes de ſa premiere ligne, dans l'intention d'y attendre l'ennemi. (*Voyez la planche troiſième*).

Il ſuppoſe l'ennemi du double plus fort que lui ; conſéquemment il prend une poſition défenſive, & couvre, ainſi que je l'ai dit, ſon armée de cinq redoutes, dont les trois du centre ſont à cent vingt toiſes de ſa premiere ligne, & les deux des flancs à ſoixante ou environ. La différence qu'il y a entre ces redoutes des flancs & les trois du centre, c'eſt que celles-ci préſentent une face à l'ennemi, & qu'elles contiennent chacune deux bataillons ; que celles des flancs pré-

ARMÉE POSTE
RETRANCH
Suivant les principe
M.al de Saxe

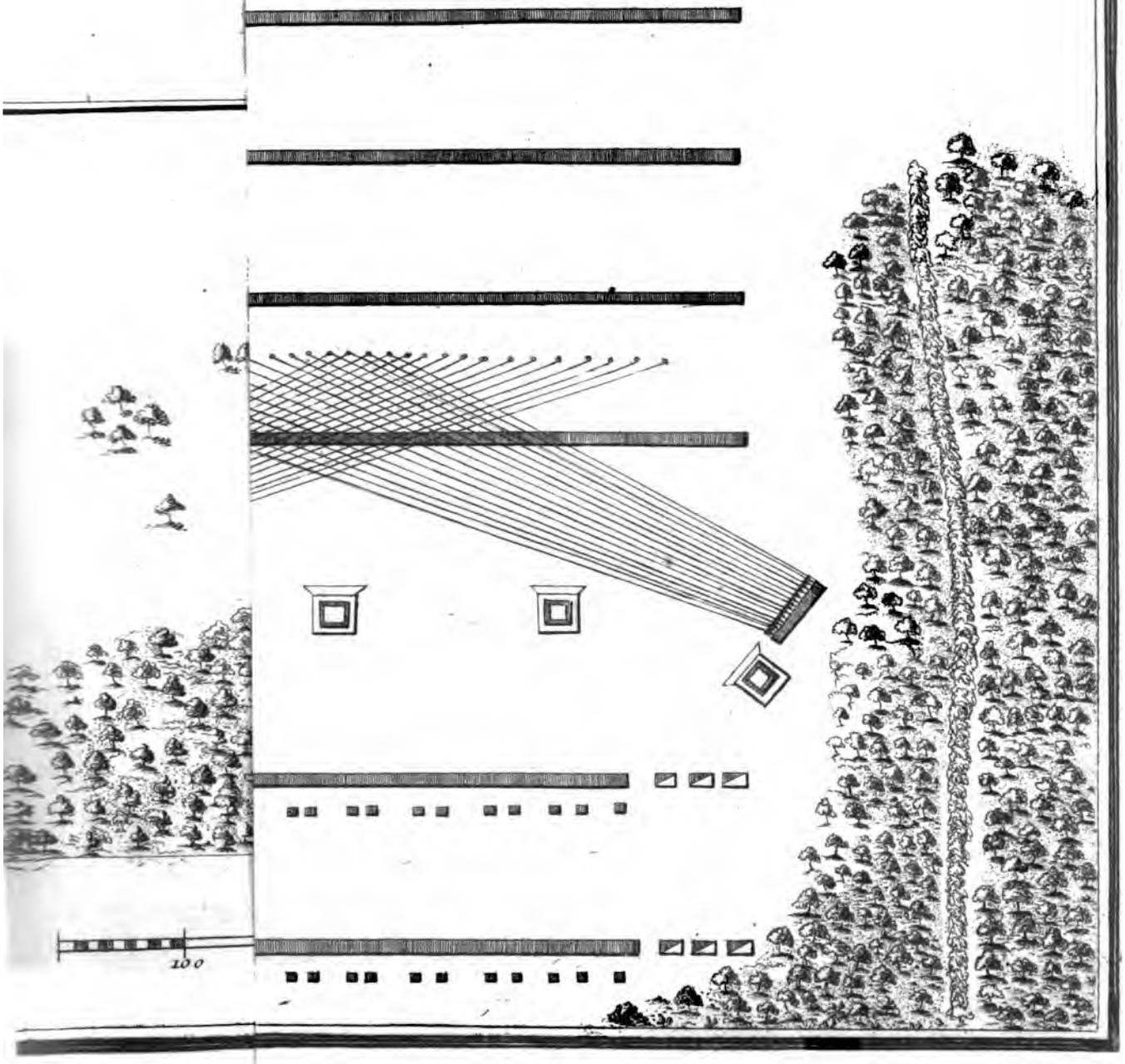

ſentent un angle, & ne contiennent qu'un bataillon. Sur le flanc droit de la redoute appuyée au bois, il établit une batterie de canon parallele à la face gauche de côté; il fait la même diſpoſition à la redoute de la gauche pour avoir un feu croiſé & battre à revers & en écharpe l'armée ennemie. (*Voyez la même planche*).

Il paroît qu'il n'a de place que pour trois eſcadrons ſur chaque flanc de ſa premiere ligne, & autant en ſeconde. Comme il ſuppoſe n'avoir que vingt-quatre eſcadrons, il embuſque les douze autres dans le bois de la gauche, ſur le même alignement de la premiere ligne, par-delà l'avancée du bois qui couvre ſa gauche (*Voyez la même planche*).

Son projet eſt de leur faire attaquer l'ennemi ſur ſes derrieres, lorſqu'il ſera occupé à attaquer les redoutes, & il compte qu'en ſortant de leur embuſcade, couverts par l'avancée de bois, ils pourront tomber à l'improviſte ſur l'ennemi, le ſurprendre, & par cette attaque, faite avec célérité & vigueur, il ſe promet le plus grand ſuccès.

Il paroît encore qu'il fait faire des abattis dans les deux avancées de bois, qui tiennent toute leur longueur, pour empêcher l'ennemi de le tourner; cependant il ne s'explique pas ſur ces abattis, il n'en parle même pas; néanmoins, il étoit néceſſaire qu'il s'en expliquât, car ces abattis me paroiſſent importans; mais comme ils ſont marqués ſur le plan,

il faut les y ſuppoſer ; c'eſt une défenſe de plus, & même néceſſaire. (*Voyez la même planche.*)

Telle eſt la diſpoſition de M. le Maréchal de Saxe, ſur le terrein ſuppoſé. Il ſemble que tout ſoit prévu ; le front & les flancs ſont bien gardés & bien défendus ; ſes batteries qui ſe croiſent, ſemblent devoir détruire l'armée ennemie, avant même qu'elle ſe ſoit approchée aſſez près des redoutes pour les attaquer ; & enfin, que l'ennemi n'oſera attaquer une armée dans une poſition ſemblable, malgré la ſupériorité de ſes forces.

Je vais tâcher, cependant, d'en faire voir les défauts ; du moins ceux que je crois reconnoître, en ſuivant toujours mon principe, que l'eſprit de critique ni entre pour rien. Je rends avec la France & toute l'Europe, l'hommage juſtement dû aux talens militaires de M. le Maréchal de Saxe ; mais quelques ſoient les connoiſſances profondes d'un Général, quelqu'expérience qu'il puiſſe avoir, il n'eſt pas dans l'homme de ne jamais errer ; & le plus grand Général eſt celui qui fait le moins de fautes.

Après que j'aurai indiqué en quoi je trouve la diſpoſition défenſive de M. le Maréchal de Saxe défectueuſe, tant pour la diſpoſition des troupes, que relativement aux moyens de défenſe qu'il employe, je diſpoſerai l'armée ennemie, je lui donnerai l'ordre que je crois le plus avantageux pour atta-

quer l'armée retranchée ; & j'eſpere prouver que, quelque bon que ſoit ſon poſte, il eſt très-attaquable ; que même l'armée retranchée y ſera battue. Je ferai enſuite une autre diſpoſition que celle de M. le Maréchal de Saxe, ſur le même terrein & dans la circonſtance d'une défenſive forcée ; & je me flatte d'ôter tout eſpoir à l'ennemi de réuſſir dans ſon entrepriſe, & de le forcer à ſe retirer, malgré ſes forces ſupérieures.

Les trois redoutes du centre, préſentent chacune une face à la plaine par où l'ennemi doit s'avancer pour les attaquer ; elles ont peut-être l'avantage de donner plus de feu ; mais l'ennemi les attaquera par les angles, alors le feu de ces redoutes deviendra oblique, & n'aura pas le même effet que s'il étoit direct. Ces trois redoutes ne ſe protégent point ; ſi l'ennemi les attaque toutes trois à la fois, elles ne peuvent ſe prêter aucun ſecours, & elles n'en ont d'autre à attendre que de la premiere ligne, dont on peut détacher des bataillons, pour empêcher l'ennemi de les prendre par les faces des flancs ; d'ailleurs, il eſt à croire qu'il ne s'avancera pas entre deux redoutes, ſans avoir d'autres troupes derriere, qui occuperont celles qui les défendent ; il eſt à croire encore, qu'il n'y aura qu'une des trois redoutes du centre attaquée réellement, & que les deux autres ne le ſeront que pour diſtraire les troupes qui les défendent de la véritable attaque. Il eſt encore à croire, qu'avant de les faire attaquer par

de l'Infanterie, on les canonnera une bonne heure, pour les écrêter & les mettre en état d'une moindre réſiſtance, & que l'on n'y fera marcher l'Infanterie que lorſqu'on jugera qu'elles pourront être attaquées de vive force.

Les deux batteries de canon, placées ſur les deux flancs extérieurs des redoutes des flancs, ſont abſolument à découvert, & il eſt aiſé de les démonter en peu de tems, parce que par leur poſition, on peut les battre à revers; que d'ailleurs, on peut les tourner & les prendre en flanc, en faiſant filer de l'Infanterie dans la partie du bois entre la plaine & les abattis; ce qui eſt d'autant plus facile, que ces abattis ne ſont point, & ne peuvent même pas être gardés, parce qu'ils ſont ſur la longueur du bois, & non ſur ſa largeur. Il y a environ cent toiſes de bois en largeur de la plaine aux abattis; or, il eſt facile à de l'Infanterie de marcher à couvert, en longeant les abattis, d'arriver juſqu'aux batteries ſans être apperçue, & les enlever, parce qu'elles ne ſont défendues que par les redoutes des flancs; & qu'en détachant quelques bataillons pour occuper les troupes qui ſont dedans, ces batteries ſeront bientôt enlevées, ou, au moins enclouées. (*Voyez la même planche*).

Par la poſition de ces deux batteries, il n'y a qu'une partie de l'armée ennemie qui y ſoit expoſée. En ſuppoſant l'armée ennemie en bataille à la hauteur des deux avancées de bois, ce ſeront les ailes qui ſouffriront; ſi elle s'avance de deux

ou trois cents toiſes, ce ſera le centre; mais les ailes n'eſſuieront pas un coup de canon; d'ailleurs, on doit ſuppoſer que le Général ennemi, avant que d'avancer ſon armée à la portée du canon, établira à la faveur du bois, & en avant de ſa ligne, des batteries pour tâcher d'éteindre celles de l'armée retranchée; & cela lui eſt d'autant plus facile, qu'il peut les placer de façon que, tirant ſur celles de l'ennemi, celles-ci ne pourront pas tirer ſur les ſiennes, vu leur poſition. On dira, peut-être, on doit ſuppoſer que le Général de l'armée retranchée aura des batteries ſur tout ſon front, deſtinées à embraſſer & à tirer ſur toute la ligne ennemie. Il eſt certain qu'il devroit y en avoir d'autres que celles marquées ſur le plan; mais il n'eſt pas juſte de les ſuppoſer. Comme M. le Maréchal de Saxe, dans le plan qu'il donne du terrein & de ſa diſpoſition, ne place que les deux batteries dont j'ai fait mention, qu'il a même pris un ſoin tout particulier de faire voir la direction de ces deux batteries; & que chacune eſt de quinze pieces, il auroit pû en établir d'autres, s'il les avoit cru néceſſaires. Je juge d'après ce que je vois; & c'eſt ſur le plan & l'explication qu'il en donne, que je crois voir des défauts dans ſa diſpoſition défenſive. Il ne faut jamais rien ſuppoſer dans la diſpoſition que l'on fait d'une armée retranchée & prête à combattre; tout doit être prévu & marqué ſur le plan & dans l'explication qu'on en donne.

Trois eſcadrons ſur chacun des flancs de ſes deux lignes d'Infanterie, me paroiſſent, non-ſeulement, de peu de reſſource; mais encore très-inutiles à cette premiere & ſeconde ligne, parce qu'elles ſont couvertes de cinq redoutes défendues & ſoutenues par de l'Infanterie; ainſi, dans cette circonſtance, la Cavalerie n'eſt d'aucune utilité; & il eſt intéreſſant de ne la pas expoſer mal-à-propos au feu de l'artillerie. Si cependant l'ennemi, rebuté par pluſieurs attaques infructueuſes, ſe décidoit à la retraite, c'eſt alors le moment où la Cavalerie peut ſervir très-utilement; mais trois eſcadrons à la droite & trois à la gauche ne feront pas un grand effet, quand même on y joindroit les ſix de la ſeconde ligne, parce que c'eſt le moment où les charges doivent être vigoureuſes & faites en force.

Enfin les douze eſcadrons embuſqués dans le bois de la gauche deſtinés à attaquer l'ennemi ſur ſes derrieres, n'ont qu'un objet très-incertain; il y a même tout lieu de croire qu'il ne réuſſira pas, parce que l'ennemi n'a pas beſoin de ſa cavalerie pour attaquer des redoutes. On doit donc croire que le Général ennemi prendra dans cette circonſtance, malgré la ſupériorité de ſes forces, les meſures les plus ſages que lui dicteront ſa prudence & ſon expérience; ainſi à meſure que ſon Infanterie s'avancera pour attaquer les redoutes, il ne la fera ſuivre que par la moitié de ſa Cavalerie, qui peut lui être d'une très-grande utilité, ſi les redoutes ſont forcées

forcées & l'ennemi en retraite ; mais il laiſſera l'autre moitié dans la plaine, à deux cents pas en arriere des deux avancées de bois, pour recevoir ſon Infanterie & la partie de Cavalerie qui l'a ſuivie, ſi elles étoient forcées de ſe retirer, & pour garder ſes derrieres, dans la crainte que quelque corps ennemi ne tournât l'une des deux avancées, pour venir l'inquiéter ſur ſes derrieres, pendant qu'il ſeroit occupé à l'attaque des redoutes. Puiſque M. le Maréchal de Saxe a eu cette idée, il eſt poſſible auſſi que le Général ennemi ait la même ; conſéquemment il eſt naturel d'imaginer qu'il prendra ſes meſures pour parer à cette attaque ; mais quand même il ne l'auroit pas, la raiſon de guerre doit lui faire laiſſer une partie de ſa Cavalerie dans la poſition que j'ai dit plus haut ; parce que ſi, dans l'attaque des redoutes, il avoit derriere ſon Infanterie, plus de Cavalerie que les vingt-quatre eſcadrons, & qu'il fut forcé après pluſieurs attaques réitérées de ſe retirer, une trop grande quantité de Cavalerie dans un terrein ſi étroit, pourroit nuire à ſa retraite, & y mettre de la confuſion ; au lieu que n'en ayant que la moitié, elle lui ſuffit, s'il réuſſit à s'emparer des redoutes, pour ſoutenir ſon Infanterie, & pour accélérer la retraite ou la défaite de l'ennemi. S'il ne réuſſit pas, & qu'il ſoit obligé d'abandonner ſon entrepriſe, il n'eſt point gêné dans ſa retraite par une Cavalerie trop nombreuſe ;

une connoiſſance exacte du pays, s'égare ſouvent, même toujours; & plus il aura de témérité, plus il facilitera à l'ennemi les moyens de le battre.

Je ſuppoſe le Général ennemi parfaitement inſtruit de la ſituation du pays, de la poſition de l'armée retranchée, de l'eſpece de retranchement qu'elle a en avant de ſon camp; enfin, des moyens de défenſe que le Général qui la commande a pris. Je ſuppoſe encore que le Général a intérêt de combattre, ou pour profiter de la ſupériorité de ſes forces, & prévenir un renfort de troupes que le Général ennemi attend de jour en jour, ſans pouvoir, par ſa poſition, en empêcher, ni même retarder la jonction; ou pour pouvoir librement faire le ſiége d'une Place, dont il lui eſt important de s'emparer; ou enfin, pour entrer dans un pays riche, abondant en fourrages & en grains, que couvre l'armée retranchée, ſans qu'il ſoit, pour ainſi dire, poſſible de la tourner, à moins de faire un très-grand détour qui retarderoit ſes opérations. Ces différens motifs ſuppoſés, je fais marcher l'armée dans la diſpoſition ſuivante.

Comme cette armée doit attaquer en arrivant, en ſuppoſant qu'elle ne parte pas d'un camp trop éloigné, pour ne pas arriver trop tard, & pour que les troupes ne ſoient pas fatiguées, ce qu'il faut éviter dans une circonſtance auſſi intéreſſante qu'une bataille; la diſpoſition pour la marche doit être relative à celle de l'attaque. L'Infanterie de la pre-

miere ligne marchera ſur deux colonnes, & elle ſera ſuivie de la Cavalerie de la premiere ligne; ce qui fera douze eſcadrons pour chaque colonne. L'Infanterie de la ſeconde ligne, ſuivie de la Cavalerie de cette même ligne, marchera auſſi ſur deux colonnes, dans la même diſpoſition que les deux autres. La colonne de la droite ſera formée par l'Infanterie & la Cavalerie de la ſeconde ligne de la droite; la colonne gauche, par l'infanterie & la Cavalerie de la gauche de cette même ligne. Il en ſera de même des deux colonnes du centre. L'artillerie formera une colonne à part, qui marchera dans le centre des deux colonnes de la premiere ligne. Comme je ſuppoſe que l'armée qui marche pour attaquer en arrivant, n'a tout au plus qu'une lieue & demie à faire, les gros & menus équipages reſteront parqués au vieux camp, avec une bonne eſcorte. Avant de partir du camp, le Général doit donner à chaque Officier général, commandant les diviſions, ſon ordre de bataille; & c'eſt ſur cet ordre de bataille, qu'il diſpoſe ſa marche comme elles doivent combattre. (*Voyez la planche quatrième*).

L'armée, à une bonne portée de fuſil de l'avancée des bois, fera *alte*. L'Infanterie de la premiere ligne, qui forme les deux colonnes du centre, ſe mettra promptement en bataille; la premiere ligne de Cavalerie fera de même, & ſe placera derriere l'Infanterie de la premiere ligne, à une diſtance proportionnée. L'Infanterie de la ſeconde ligne

reſtera en colonne, & ira appuyer ſa tête à l'avancée des deux bois; mais elle attendra pour y marcher, que la Cavalerie de la premiere ligne ſoit en bataille, afin qu'elle puiſſe maſquer ſa marche. La Cavalerie de la ſeconde ligne ſe mettra en bataille ſur le terrein où elle ſe trouvera, & reſtera dans cette poſition juſqu'à ce que l'Infanterie de la premiere ligne, ſuivie de la Cavalerie de cette même ligne, ſe mette en marche; alors elle s'avancera, & s'arrêtera à cent cinquante toiſes en arriere de l'avancée des bois. Le Général qui la commandera, aura ſoin d'envoyer un ou deux eſcadrons ſur ſes deux flancs, par-delà l'avancée des bois, pour éclairer ces deux parties. (*Voyez la même planche*).

L'artillerie ſe diſtribuera ſur le front de la premiere ligne. Les bataillons devant leſquels ces batteries doivent être placées, marcheront vingt pas en avant pour les maſquer; & lorſqu'elles ſeront prêtes à tirer, ces bataillons s'ouvriront, reprendront leur place, & le feu commencera. Les deux batteries du centre doivent être dirigées ſur les deux batteries de l'ennemi, & ſur les deux redoutes des flancs. Les deux collatérales à celles du centre, doivent tirer ſur la redoute du centre; celles enſuite, ſur les deux redoutes des flancs & ſur les batteries; & les deux établies proche le bois, ſur les deux redoutes collatérales à celle du centre. (*Voyez la même planche*).

Chaque batterie eſt de dix pièces de canon, depuis ſeize

livres de balle, juſqu'à huit. Le feu de ces batteries doit durer juſqu'à ce que celles de l'ennemi ayent été démontées, & hors d'état de tirer, & que les redoutes ſoient ſuffiſamment endommagées; alors la ligne d'Infanterie en bataille, s'avancera au petit pas, toujours précédée de ſon artillerie, s'arrêtant de tems en tems pour la laiſſer tirer. Elle ſera ſuivie de vingt-quatre eſcadrons. Comme il n'eſt plus queſtion de maſquer les deux colonnes d'Infanterie de la ſeconde ligne, qui ſont déja entrées dans les bois, on peut mettre cette Cavalerie ſur deux lignes. Chaque eſcadron obſervant une diſtance convenable de l'un à l'autre; quand ce ne ſeroit que pour multiplier aux yeux de l'ennemi le nombre de troupes, obſervant cependant de remplir l'intervalle entre les deux bois.

Les deux colonnes d'Infanterie de la deuxième ligne, précédées des Chaſſeurs, ſoutenus de Grenadiers, longeront les abattis; la colonne de la droite les laiſſant à ſa droite, celle de la gauche à ſa gauche. Elles marcheront ſur huit de front, autant que le terrein le leur permettra; mais jamais plus. A meſure que ces deux colonnes s'avanceront, la première ligne en bataille marchera en avant; mais doucement; ainſi que les deux lignes de Cavalerie, qui, dans cette circonſtance, n'ont plus à craindre du canon de l'ennemi, parce que je le ſuppoſe éteint, ou très-diminué; d'ailleurs, il n'eſt pas néceſſaire qu'elles ſoient ſi proches de leur Infan-

terie, pourvu qu'elles ſoient à portée de la ſoutenir, cela ſuffit. Les vingt-quatre eſcadrons reſtés à cent cinquante toiſes de l'avancée des bois, ſe poſteront le plus avantageuſement qu'il leur ſera poſſible. (*Voyez la même planche*).

Lorſque la premiere ligne d'Infanterie ſera à cent cinquante toiſes des redoutes du centre, elle fera *alte*; alors l'artilleriere commencera ſon feu avec la plus grande vivacité; mais les batteries ſeront alors pointées directement, & non obliquement, dans la crainte que les deux colonnes qui s'avancent le long de ces abattis, n'en ſoient incommodées. Pendant ce feu d'artillerie, qui donne également ſur les redoutes & ſur l'armée derriere en bataille, les deux colonnes marcheront; parvenues à la hauteur des deux redoutes des flancs, elles laiſſeront chacune trois bataillons pour contenir les troupes qui les défendent; & ces bataillons ſe poſteront de façon à pouvoir embraſſer deux faces de chaque redoute. Les colonnes continueront toujours de longer les abattis; & lorſqu'elles auront gagné le flanc des deux lignes ennemies, celles de la droite par un demi-tour à gauche, celles de la gauche par le même mouvement à droite, ſe trouveront en bataille ſur le flanc de l'ennemi, & ſur une profondeur égale au front qu'elles avoient en marchant; elles doivent attaquer ſur le champ les deux flancs, ſans feu; mais bayonnette au bout du fuſil. Dans cette circonſtance, il faut détruire, étonner l'ennemi, & le forcer à ſe replier ſur ſon centre.

Il faut une attaque vive; le feu ne fait que du bruit, & ne décide pas une affaire de cette eſpece. Il eſt à préſumer que les ailes de cette armée, attaquées avec vivacité & ſur un ordre profond, ſe replieront ſur leur centre; que n'ayant pas pû prévoir cette attaque des flancs, l'ennemi n'aura pas eu le tems de faire une diſpoſition offenſive à cette attaque; & les flancs pouſſés ſur leur centre, mettront certainement de la confuſion & du déſordre dans la retraite. Les flancs de la ſeconde ligne attaqués, celle-ci ne pourra porter aucun ſecours à la premiere, & ne ſongera qu'à ſe défendre ou à ſe retirer dans le meilleur ordre poſſible. Ces deux lignes en retraite, il faut les ſuivre avec vivacité, mais avec ordre; pour cet effet, la diſpoſition doit avoir été prévue & ordonnée avant de commencer l'attaque, & même avant que d'entrer dans les bois. La diſpoſition pour ſuivre l'ennemi doit être partie en colonne, & partie en bataille; la partie en bataille pour faire feu, & celle en colonne pour la protéger, couvrir ſes flancs, & donner à la diſpoſition plus de ſolidité. Dès que la premiere ligne ennemie ſe ſera retirée ſur ſa ſeconde, la colonne de la droite fera marcher en avant le bataillon de la gauche, qui ſera ſuivi du ſecond, du troiſième, & des autres ſucceſſivement. Celle de la gauche fera marcher celui de la droite; & ces bataillons, en ſe joignant, ſe placeront entre les redoutes & l'armée en retraite. Cette ligne diſpoſée partie en bataille,

& partie en colonne; les bataillons en bataille, ſur trois files, & ceux en colonne, ſur vingt-quatre de front & autant de profondeur, les Grenadiers & les Chaſſeurs en avant, elle marchera ſur l'ennemi en retraite, tant qu'elle trouvera jour à le ſuivre ſans danger. Cette poſition entre les redoutes & l'ennemi, qui, dans toute autre circonſtance, paroîtroit dangereuſe, ne l'eſt pas dans celle-ci; parce que les troupes qui défendent les redoutes ſont contenues par la premiere ligne, & par les ſix bataillons qui tiennent en échec les deux redoutes des flancs. Ces ſix bataillons doivent, auſſi-tôt que le mouvement eſt fait par les deux colonnes pour ſe joindre, cerner les deux redoutes des flancs, ſans cependant les attaquer.

On doit ſe reſſouvenir que l'armée eſt du double plus forte que celle qui eſt retranchée; conſéquemment la ſeconde ligne, placée entre les redoutes & l'ennemi en retraite, eſt à elle ſeule plus forte, d'autant que les redoutes ſont occupées par huit bataillons; elle lui devient même très-ſupérieure, parce qu'elle eſt en retraite; ainſi, elle eſt plus que ſuffiſante pour la décider à abandonner promptement le champ de bataille. Si cependant le pays, par lequel ſe retire l'armée ennemie, eſt une plaine, il ſeroit imprudent de faire avancer cette ligne d'Infanterie ſans Cavalerie pour la ſoutenir; ainſi, lorſque la tête des colonnes ſera parvenue à la hauteur des redoutes des flancs, les vingt-quatre eſcadrons qui

étoient reſtés en panne à deux cents pas en arriere des bois, marcheront par leur droite, laiſſeront l'avancée de bois ſur leur gauche, la longeront, & chercheront un paſſage pour joindre l'Infanterie de leur ſeconde ligne. Parvenus à deux cents pas du chemin que les douze eſcadrons ennemis ont pris pour aller s'embuſquer, l'Officier Général qui les commande, fera *alte*, & détachera pluſieurs petites troupes pour fouiller le bois en avant. Après cette reconnoiſſance, qu'il faudra faire bien exactement, il fera paſſer douze eſcadrons qui iront joindre leur Infanterie. Il y a tout lieu de croire que l'ennemi étant en retraite, les douze eſcadrons embuſqués ne ſeront pas reſtés dans leur embuſcade, & que la communication étant rompue par la colonne de troupe qui s'eſt portée ſur le flanc gauche de l'armée ennemie, ils ſe ſeront hâtés de rejoindre leur armée par les bois ; ainſi les douze derniers eſcadrons ſuivront les douze premiers, pour donner plus de force & de conſiſtance à la pourſuite de l'ennemi, qu'il ne faut cependant pas pouſſer trop loin ; parce que l'objet capital, l'armée ennemie battue, eſt de prendre les huit bataillons qui occupent les redoutes ; ainſi l'ennemi ſuivi aſſez de tems pour être certain qu'il eſt en pleine retraite, les troupes à la pourſuite doivent s'arrêter ; alors il faut faire ſommer les troupes qui occupent les redoutes, de ſe rendre, & de mettre armes bas ; ce qu'elles feront certainement, étant entourées, abandonnées de leur armée, ſéparées

les unes des autres, & ſans aucune ſubſiſtance. Ce ſeroit une très-grande faute que de les attaquer de vive force; on y perdroit très-inutilement beaucoup de monde; & lorſqu'on peut faire mettre armes bas à huit bataillons, ſans expoſer un ſeul Soldat, on acquiert bien plus de gloire que par la victoire la plus complette; mais achetée au prix du ſang de ſes concitoyens.

Voilà, je penſe, la diſpoſition qu'il faudroit faire pour attaquer cette armée retranchée. J'ignore comment M. le Maréchal de Saxe l'auroit fait attaquer; il n'en dit rien, & ſe contente de poſter ſon armée & de la retrancher, ſans indiquer les moyens de l'attaquer; cependant lorſqu'on donne des préceptes ſur l'Art de la Guerre, il me ſemble qu'il faudroit en donner également ſur l'offenſive & ſur la défenſive; l'une & l'autre marchent de pair, & ſont auſſi importantes à ſavoir.

Que m'importe, ſi celui qui m'inſtruit ne me montre qu'une partie d'un art, & me cache toutes les autres. Il retranche une armée, la met dans une poſition forte & preſqu'inattaquable: cela eſt très-bon; mais il ne m'indique pas les moyens de l'attaquer, & les diſpoſitions que je dois faire pour y parvenir; il ne m'enſeigne qu'à demi, & me laiſſe en ſuſpens ſur ce que j'aurois à faire, ſi je me trouvois chargé d'attaquer cette armée retranchée.

Pour ne pas tomber dans le même inconvénient que je

reproche à M. le Maréchal de Saxe, & à beaucoup d'autres Auteurs qui ont écrit ſur l'Art de la Gùerre, j'ai fait voir les défauts que je trouvois dans la diſpoſition de l'armée retranchée ; en quoi péchoient les retranchemens, & les moyens employés pour leur défenſe. J'ai tâché enſuite de donner à l'armée ennemie une diſpoſition relative à ſon objet d'attaque. Je l'ai ſuivie depuis le départ de ſon camp pour venir attaquer, juſqu'à la retraite décidée de l'ennemi, & la priſe des huit bataillons qui occupoient les cinq redoutes; ainſi, j'ai rempli ma tâche, quant à ces deux objets.

Il y auroit bien une autre maniere d'attaquer cette armée & de rendre les cinq redoutes inutiles. Ce ſeroit de les maſquer par un nombre de troupes ſuffiſantes pour contenir celles qui les défendent, & de faire marcher l'armée dans la plaine, par-delà l'avancée de bois qui couvre le flanc gauche de l'armée retranchée, & l'attaquer par ce flanc, ſur pluſieurs colonnes qui entreroient dans le bois ; mais les abattis, qui, par l'attaque que j'ai indiqué, lui deviennent inutiles, ſeroient un obſtacle par cette ſeconde diſpoſition, à pouvoir le joindre; & on y trouveroit de grandes difficultés, parce qu'ils continuent même par derriere l'armée. Le ſeul moyen ſeroit d'y mettre le feu; les abattis conſumés, rien n'empêcheroit d'attaquer l'ennemi, qui, pour lors, ne ſeroit plus retranché, parce qu'il ſeroit forcé de faire face au bois, & qu'il auroit dans cette poſition, les redoutes ſur ſon flanc

Au lieu de prolonger les abattis ſur toute la longueur des avancées des deux bois, je les fais ſur la largeur à dix toiſes de l'angle de côté des redoutes des flancs, alignés ſur la face extérieure, afin qu'ils couvrent l'angle de côté, & que l'ennemi ne puiſſe les tourner par cette partie de bois. Derriere ces abattis, j'élève un parapet avec une banquette & un foſſé en avant. Je place derriere ce parapet des compagnies de Chaſſeurs & l'Infanterie des Troupes Légeres. Je continue à la droite & à la gauche, les abattis & le parapet; de ſorte que les uns & les autres forment un angle pour défendre l'extérieur des bois; & même à celui de la gauche, je fais creuſer trois rangs de puits dans la plaine, depuis l'extrémité gauche des abbattis, juſqu'au grand bois, pour couvrir ce flanc & garder la plaine (*Voyez la planche cinquième*).

J'établis deux batteries ſur chaque face intérieure de chaque redoute, qui me donnent un feu croiſé, défendent toutes les faces extérieures des redoutes, & ont l'avantage de ne pouvoir être que difficilement démontées, parce qu'elles ſont couvertes par les angles de côté de chaque redoute; de ſorte que ſur l'étendue du terrein, depuis le bois de la droite, juſqu'à celui de la gauche, j'ai dix batteries qui ſe croiſent & embraſſent toute la plaine entre les deux bois. (*Voyez la même planche*).

Si l'ennemi, jugeant que le front de l'armée n'eſt pas attaquable,

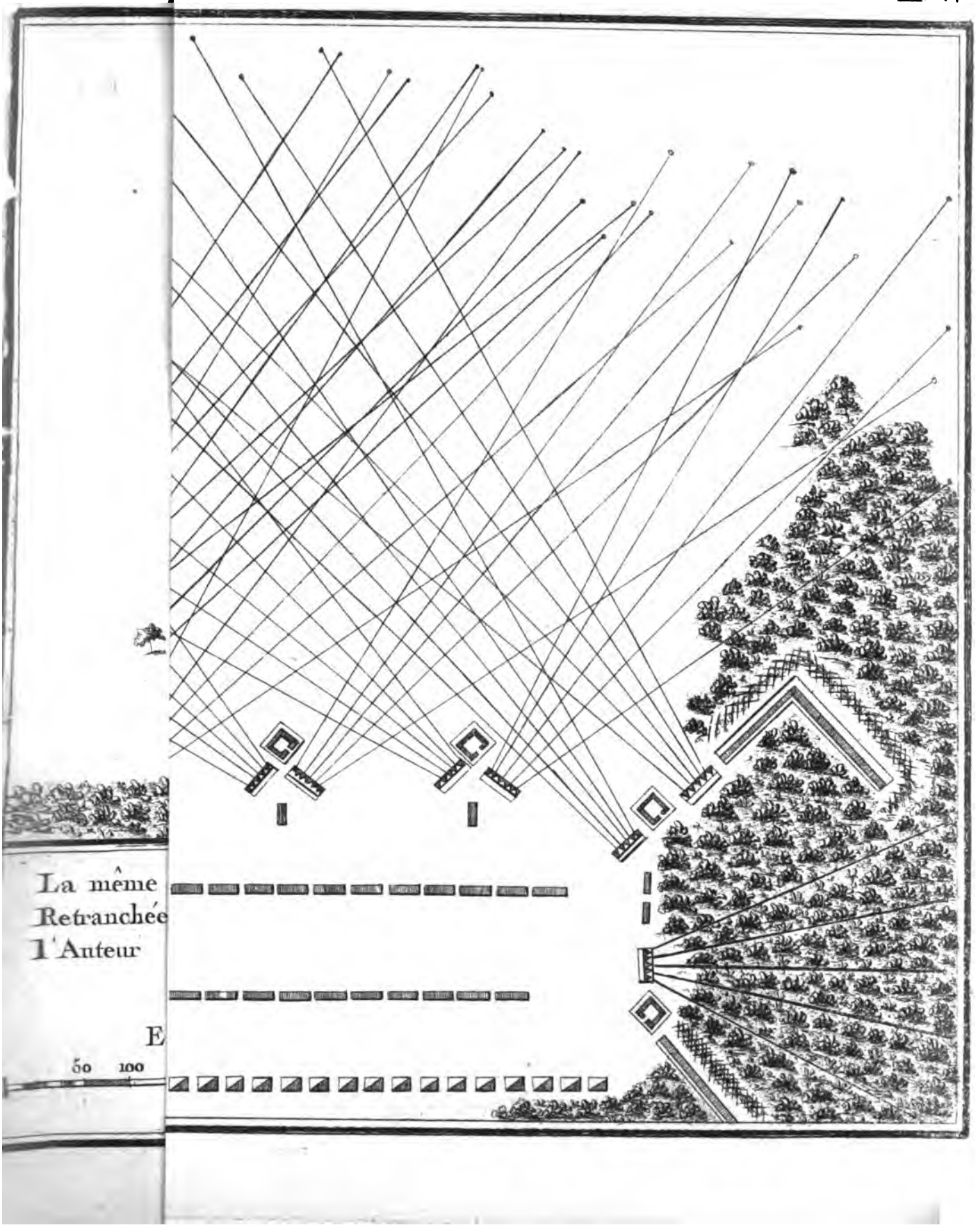
La même
Retranchée
l'Anteur
E
50 100

attaquable, dirigeoit ſes attaques ſur les deux flancs ; ſa gauche marchant par les bois, & ſa droite par la plaine, par-delà l'avancée du bois de la gauche ; & qu'en projettant ces deux attaques, il laiſſât un nombre ſuffiſant de troupes dans la plaine entre les deux avancées de bois, pour contenir celles qui défendent les redoutes. Si ces deux flancs n'étoient gardés que par les abattis dont j'ai parlé plus haut, ils ne ſeroient pas en ſûreté ; mais pour les mettre hors d'inſulte, je fais élever ſur chaque flanc de la ſeconde ligne d'Infanterie une redoute, l'angle tourné vers le bois ; de ſorte que la face extérieure de ces redoutes croiſe ſon feu avec celui des redoutes des flancs, en avant de la première ligne. (*Voyez la même planche*).

Entre les redoutes des flancs, en avant de la premiere ligne, & celles qui couvrent la ſeconde, je place une batterie de canon, & deux bataillons faiſant face au bois. Sur la face extérieure de la redoute de la droite, je fais encore des abattis alignés ſur la face extérieure gauche ; derriere ces abattis, j'éleve un parapet ſemblable à celui des abattis en avant. Je fais la même diſpoſition à la gauche ; & ces abattis défendent l'eſpace entre les deux redoutes, & empêchent qu'on ne les tourne. (*Voyez la même planche*).

Si je veux donner plus de force à ces deux flancs, en ſuppoſant que l'ennemi tentât de les attaquer, il m'eſt facile de retirer quelques batteries de mon front, que je ſuppoſe

n'être pas attaqué, ou ne l'être que très-foiblement, & je les place parallelement aux deux angles des redoutes. Ces deux batteries embraſſent l'eſpace qui eſt entre ces deux redoutes; je puis encore tirer de ma ſeconde ligne quelques bataillons pour renforcer ces deux flancs, & les joindre aux deux qui y ſont déja placés. Si l'ennemi, décidé à faire l'attaque des deux flancs, marche dans le bois de la droite, & dans la plaine de la gauche, en évitant les abattis, les Chaſſeurs des bataillons de la ſeconde ligne doivent aller occuper les abattis qui ſont ſur le flanc des deux redoutes des flancs de la ſeconde ligne. Les deux batteries des redoutes des flancs, en avant de la premiere ligne, être tournées, & faire un feu croiſé, bien difficile à ſoutenir; l'Infanterie des Troupes Légeres, & les Chaſſeurs, poſtés ſur la branche gauche & droite du redan, ſe porteront entre les deux batteries devant la redoute, aſſez près d'elle pour ne pas empêcher le feu des troupes qui ſont dedans. Je penſe que, par ſes diſpoſitions, l'armée doit être en ſûreté dans toutes ſes parties.

On dira, peut-être, voilà bien des ouvrages & des batteries de canon pour un camp qui ne ſera pas attaqué. Je conviens que j'ai plus de batteries de canon que M. le Maréchal de Saxe n'en met dans ſon plan de défenſe; mais il n'y a pas plus d'ouvrage, à deux redoutes près de plus; je les crois eſſentielles pour aſſurer mes flancs. Quant

à mes abattis, & aux parapets élevés derriere, le tems pour les conſtruire n'eſt pas plus long que pour faire les abattis ſur toute la longueur des avancées des bois, que M. le Maréchal de Saxe fait faire; mais quand il y en faudroit davantage, mon projet eſt de n'être pas forcé, & même de faire enſorte que l'ennemi n'oſe point attaquer mon camp retranché. Si j'y réuſſis, mon objet eſt rempli. Dans une circonſtance ſemblable, on ne peut pas prendre trop de précautions; ce qui ſeroit inquiétude dans une autre occaſion, dans celle-ci eſt prudence éclairée par l'expérience.

L'embuſcade de Cavalerie, que M. le Maréchal de Saxe marque ſur ſon plan, avec le projet de lui faire attaquer l'ennemi ſur ſes derrieres, ne doit point ſubſiſter, parce que je la crois abſolument inutile. Il eſt bien plus eſſentiel de pourvoir à une défenſe très-opiniâtre, & multiplier à l'ennemi les difficultés, que de chercher à lui faire une attaque dont il ſaura ſe garantir, & qui n'auroit aucun ſuccès. Il vaut mieux garder ſes forces réunies. Le Général trouvera à tirer partie de ſa Cavalerie, ſi, après pluſieurs attaques infructueuſes, l'ennemi ſe décide à la retraite.

Quant à la diſpoſition de l'armée, elle eſt très-ſimple. Un bataillon dans chaque redoute, un derriere chacune des trois redoutes du centre, formé en colonne, & placé entre les deux batteries, à cinquante pas en arriere. Deux ſur chaque flanc, entre les deux redoutes qui couvrent le flanc

des deux lignes ; des Compagnies de Chaſſeurs avec l'Infanterie des Troupes Légeres derriere les deux redans couverts d'abattis, en avant de la premiere ligne. Ceux en arriere n'ont pas beſoin d'être défendus pour le moment ; & on ne doit les garnir qu'en ſuppoſant que l'ennemi voulût attaquer les flancs. Le reſte de l'Infanterie ſur deux lignes ; la premiere à cent vingt toiſes des redoutes du centre, la ſeconde à la même diſtance de la premiere ; ſes flancs appuyés aux deux redoutes en arriere. La Cavalerie derriere la ſeconde ligne d'Infanterie, hors de la portée du canon. (*Voyez la planche cinquième*).

Pendant l'action, on ne peut, de part & d'autre, faire agir la Cavalerie ; c'eſt abſolument une affaire d'Infanterie : ainſi, il ne faut pas expoſer la Cavalerie au feu du canon, & la conſerver, en cas que l'ennemi, rebuté de pluſieurs attaques ſans fruit, & ayant perdu beaucoup de monde, ſe diſpoſera à la retraite. Ce ſera alors le moment de la faire avancer ; mais il faut laiſſer les redoutes garnies, ainſi que les bataillons deſtinés à les ſoutenir. Il ne faut pas non plus que l'Infanterie & la Cavalerie qui ſuivent l'ennemi, s'aventurent & s'éloignent trop des redoutes ; elles ne doivent pas dépaſſer l'avancée des bois, ſans oublier de les garnir par des Compagnies de Chaſſeurs, & l'Infanterie des Troupes Légeres, afin d'aſſurer leurs flancs. Si elles s'avançoient trop avant dans la plaine, par-delà l'avancée des

bois, l'ennemi, quoiqu'en retraite, mais très-ſupérieur en nombre de troupes, pourroit profiter de cette imprudence, envelopper & battre les troupes qui ſe ſeroient trop avancées; & elles perdroient, par une ardeur inconſidérée, le fruit de leur victoire, tandis que l'ennemi effaceroit, en quelque ſorte, la honte de ſa défaite.

Telle eſt la diſpoſition que je penſe qu'il faudroit faire dans une pareille circonſtance, & la conduite qu'il faudroit tenir après la retraite de l'ennemi. Je ſuis perſuadé que, non-ſeulement l'ennemi trouveroit de plus grandes difficultés que par celle de M. le Maréchal de Saxe; mais encore qu'il n'oſeroit point attaquer l'armée ainſi retranchée & diſpoſée, à moins qu'il ne voulût ſacrifier la plus grande partie de ſes troupes, & ſe voir forcé de ſe retirer honteuſement devant une armée de la moitié moins forte que la ſienne.

CHAPITRE VINGT-UNIÈME.

TEXTE.

Comment on retranche un Camp en préſence de l'Ennemi.

IL eſt facile de fortifier un camp, lorſque l'ennemi eſt éloigné ; mais il ne l'eſt pas de même quand on l'a devant ſoi : pour lors on met toute ſa Cavalerie & la moitié de ſon Infanterie en bataille pour couvrir le reſte des troupes qui travaillent aux retranchemens. Afin que cela ſe faſſe ſans confuſion, un Crieur nomme les Centuries qui ſont les premieres de travail, & ſucceſſivement toutes les autres dans l'ordre où elles doivent ſe relever, juſqu'à ce que tout ſoit achevé. L'ouvrage fini, les Centurions font leur viſite, meſurent le travail de chaque Centurie, & puniſſent ceux qui ont mal travaillé.

On voit combien il eſt eſſentiel que le nouveau Soldat s'accoutume à ſe retrancher promptement, habilement & ſans confuſion, toutes les fois que cela eſt néceſſaire.

COMMENTAIRE.

CHAPITRE VINGT-UNIÈME.

Comment on retranche un Camp en préſence de l'Ennemi.

LE précepte de Végèce ne pourroit pas être mis en uſage aujourd'hui par une armée qui ſeroit ſur la défenſive, parce qu'elle ſe priveroit d'un tiers de ſes troupes pour les faire travailler aux retranchemens. Si cette armée eſt forcée de ſe retrancher comme plus foible, ou pour d'autres raiſons, elle le ſera bien davantage, lorſqu'elle aura une partie de ſes forces employée à élever des retranchemens. Il eſt certain que l'ennemi ne laiſſera pas échapper une ſi belle occaſion de l'attaquer, qu'il la ſaiſira avec empreſſement; & elle a tout à craindre d'être battue. Les Puiſſances actuelles ſont plus inſtruites de la guerre, que n'étoient les Peuples que combattoient les Romains; & une démarche hazardée peut entraîner la défaite d'une armée : or celle de vouloir retrancher une armée en préſence d'un ennemi puiſſant, ainſi que l'enſeigne Végèce, ne ſeroit pas prudente, & pourroit avoir les ſuites les plus funeſtes (*a*).

(*a*) Céſar ſe ſervit de ce moyen, étant en Eſpagne, en préſence de

Lorſqu'une armée ſe trouve ſur une défenſive abſolue, par quelque motif que ce puiſſe être, elle doit choiſir de bonnes poſitions, ſe couvrir d'une riviere aſſez conſidérable pour que l'ennemi ne puiſſe pas la paſſer facilement; ou de pluſieurs étangs, dont les eaux coulent les unes dans les autres; ou d'un marais formé par un ruiſſeau, dont les bords ſont fangeux, & le fond vaſeux & profond; ou d'un ravin large & profond, dont les bords ſont à pic; mais il faut que ce ravin s'étende ſur tout le front du camp; ou enfin d'une chaîne de montagnes de difficile accès, & qui n'aie que deux ou trois débouchés praticables pour entrer dans la plaine.

Il n'eſt pas poſſible à l'ennemi d'attaquer de vive force une armée ainſi poſtée, ſi le Général prend les précautions néceſſaires pour garder ſes flancs & ſon front, & pour ſe préſerver de toute ſurpriſe. Comme je n'écris pas ſeulement pour ma propre inſtruction, mais encore pour ceux qui joignent une étude réfléchie à une expérience conſommée; & plus eſſentiellement pour ceux qui ne ſavent rien, & qui deſirent s'inſtruire, il eſt néceſſaire d'entrer dans le détail

---

l'armée d'Afranius; mais il étoit en force & ne demandoit pas mieux qu'Afranius en vînt à une bataille. Celui-ci s'y refuſant, Céſar, pour mieux l'obſerver, ſe campa très-proche de lui, & retrancha d'abord ſon camp, ainſi que Végèce l'enſeigne; non qu'il craignît Afranius, mais pour éviter des attaques ſubites & de nuit (*).

(*) Comm. Céſar de bello Civi. Liv. I.

des

des différentes précautions à prendre, relatives à l'eſpece d'obſtacle que préſente la ſituation du terrein & du pays, ſur lequel le camp eſt aſſis.

Si c'eſt une riviere dont on couvre l'armée, il faut que le camp ſoit aſſis hors de la portée du canon tiré du bord oppoſé; avoir des poſtes d'Infanterie ſur le bord de la riviere; que ces poſtes ſoient retranchés & couverts par un bon parapet; avoir des patrouilles continuelles de Huſſards & de Dragons, qui ſe croiſent & ſe rendent compte de ce qu'elles ont appris; avoir ſans ceſſe des détachemens d'Huſſards & de Dragons, ſoutenus de Cavalerie ou d'Infanterie, ſuivant la nature du pays, ſur les flancs de l'armée, qui montent & deſcendent la riviere; & qu'ils aient une attention perpétuelle ſur les plus petits mouvemens de l'ennemi. Suivant la ſituation du pays, former pluſieurs camps pour embraſſer plus de terrein; mais avoir attention que la communication d'un camp à un autre ſoit aſſurée, facile, & qu'ils puiſſent ſe réunir promptement, ſuivant les circonſtances. Ces précautions priſes, le Général a tout le tems néceſſaire pour retrancher la poſition qui lui paroîtra la meilleure pour l'objet auquel il ſe voit forcé. Si ce ſont des étangs qui couvrent le camp, la plus grande attention doit ſe porter ſur les deux flancs, parce que l'ennemi ne peut pas pénétrer par le front, ni franchir un pareil obſtacle; ainſi, il cherchera certainement à tourner l'armée par un

de ſes flancs. Les détachemens doivent être fréquens, quoique peu nombreux ; les patrouilles continuelles, ſans négliger de garder, par des poſtes d'Infanterie, les bords des étangs, & ſur-tout le ruiſſeau dont ils ſont formés.

Si c'eſt un marais formé par un ruiſſeau très-difficile à franchir, la poſition eſt excellente quant à ſa ſûreté ; mais elle eſt dangereuſe quant au mauvais air ; ainſi, il ne faut reſter dans cette poſition, quelque bonne quelle ſoit, que le tems néceſſaire pour en choiſir une autre, & la rendre forte, tant par ſon aſſiette, que par les retranchemens qu'on y fera faire. La proximité des marais eſt toujours mal-ſaine, & pourroit donner des maladies à l'armée, qui lui ſeroient plus funeſtes que le fer de l'ennemi. Ces poſitions ne ſont bonnes à prendre, que pour arrêter un ennemi qui ſuit de trop près, qui cherche à combattre, & donnent le tems de fortifier un camp reconnu ſur les derrieres, ou plus haut, ou plus bas ; mais qui remplit l'objet de défenſive du Général, & couvre le pays qu'il a deſſein de conſerver ; mais elles ne doivent pas être ſtables par les inconvéniens qui en pourroient réſulter.

Si c'eſt un ravin, il faut prendre les mêmes précautions que pour une riviere ; aſſurer les flancs ; aſſeoir le camp hors de la portée du canon, partant de l'eſcarpement oppoſé du ravin ; garder par des poſtes retranchés les bords en-deçà du ravin. Si cette poſition remplit l'objet qu'on ſe

propoſe, il faut la retrancher ; ce qu'on peut faire en toute ſûreté, l'armée étant naturellement couverte par un ravin profond ; s'il y a des endroits faciles à paſſer, il faut les mettre à pic ; & c'eſt préciſément ces endroits qu'il faut garder & fortifier avec plus de ſoin.

Enfin, ſi c'eſt une chaîne de montagnes de difficile accès, & dans laquelle il n'y a que deux ou trois débouchés praticables pour entrer dans la plaine du camp, il faut les garder en force, ſur-tout les hauteurs qui dominent & & plongent ſur eux ; retrancher ces débouchés, afin d'y employer moins de monde. Si la garde de ces trois débouchés en emploie trop, il faut en rompre un ou deux, à environ deux cents toiſes en avant dans l'intérieur des montagnes ; on rompt ces débouchés par des coupures larges & profondes ; & la terre qu'on en tire s'étend ſur la ſurface du terrein intérieure oppoſé à l'ennemi. Derriere ces coupures, on barre le chemin par des abbattis de gros arbres croiſés les uns ſur les autres, & dont les branches aiguiſées préſentent leurs pointes à l'ennemi. Derriere ces abattis, on fait encore deux ou trois coupures ou tranchées, de même que la premiere en avant des abattis ; mais la derniere, la plus près de la plaine du camp, doit avoir un parapet formé de la terre qu'on en a tirée, afin d'y placer un poſte. A cinquante toiſes en-deçà de cette tranchée, où il y a un poſte, on conſtruit ſur un terrein un peu élevé, afin

qu'il domine ſur le poſte en avant, une bonne redoute, pour aſſurer ce poſte. Ce ſont les troupes qui gardent cette redoute, qui doivent fournir à la garde de la coupure. Au débouché de la plaine, on conſtruit deux redoutes pour aſſurer celles en avant, & défendre l'entrée de la plaine à l'ennemi. Le débouché qu'on laiſſe ouvert, ſert à envoyer des détachemens à la découverte & aux nouvelles. Il doit être auſſi retranché par plus ou moins de redoutes, à environ cent cinquante toiſes en avant; & ne pas oublier de mettre des poſtes retranchés ſur les hauteurs pour aſſurer les flancs de ces redoutes, & empêcher qu'on ne les tourne. Les redoutes élevées dans l'intérieur des montagnes, doivent être placées de façon qu'elles ſe protegent; c'eſt-à-dire, que celle qui eſt derriere une qui eſt en avant, doit être miſe ſur un terrein plus élevé, afin de protéger par ſon feu, la redoute en avant d'elle; ſi le terrein permet d'en élever deux derriere la premiere, elles doivent être placées de façon que leur feu croiſe par devant celle qui eſt en avant.

Lorſqu'une armée eſt ainſi poſtée, elle eſt en toute ſûreté dans ſon camp, à moins que l'ennemi ne faſſe un grand détour pour la tourner; mais on a le tems de fortifier les flancs; ſi, par la nature du pays, elle n'a point d'appuis naturels, & qu'on puiſſe l'attaquer ſur un de ces flancs, ou de reconnoître une autre poſition derriere, que l'on fait retrancher proviſionnellement, ſi on prévoit qu'on ſera

forcé d'abandonner cette premiere poſition ; dans ce cas, il faut avoir la plus grande attention ſur tous les mouvemens de l'ennemi, pour pouvoir y marcher à tems, & couvrir le pays dont il voudroit s'emparer.

Quoique dans mes Commentaires ſur les Mémoires de Montécuculi (*), j'aie déja rapporté la poſition que prit, pendant la campagne de 1760, M. le Prince Ferdinand de Brunſwick à Saxenhauſen, après le paſſage de l'Olme par l'armée françaiſe, commandée par M. le Maréchal de Broglio; comme ce que j'en ai dit dans cet Ouvrage, n'a pas le même but que celui que je me propoſe ici, j'ai cru pouvoir rappeller cette poſition.

(*) Tome I. Liv. I. Ch. III. Art V.

M. le Prince Ferdinand de Brunſwick, forcé de prendre une poſition défenſive pour couvrir en même-tems la Heſſe & la Weſtphalie, vint aſſeoir ſon camp à Saxenhauſen, ayant en avant de lui le ravin d'Alraff, dans lequel coule un ruiſſeau qui va ſe jetter dans l'Eder. Le camp étoit aſſis ſur une hauteur & plongeoit ſur le ravin. Son front & ſa gauche étoient inacceſſibles ; mais il pouvoit être tourné par ſa droite. Pour obvier à cet inconvénient, il détacha un corps de quinze à ſeize mille hommes, aux ordres du Général Sporken, pour aller camper à Wolckemiſſen, ſur la droite de ſon camp, à environ deux milles & demi d'Allemagne de Saxenhauſen. Entre ce camp & le ſien, il en établit deux autres, moins conſidérables en troupes, pour

garder ſa communication avec celui campé à Wolckemiſſen. Ces deux camps de communication étoient couverts par un ruiſſeau qui va ſe jetter dans la Dymel, près de Warbourg, & facilitoient au Général Sporken ſa retraite ſur l'armée, en cas que les circonſtances l'exigeaſſent. Cette poſition priſe, qui étoit excellente, quoiqu'on pût encore la tourner par ſa droite, & faire replier ſur l'armée le camp de Wolckemiſſen, comme il arriva quelques jours après; ce Prince crut devoir rendre ſa droite plus aſſurée & plus en état de réſiſtance; il n'ignoroit pas qu'avec des diſpoſitions, il étoit facile de faire replier le Général Sporken ſur ſa gauche en l'attaquant de front & le tournant ſur ſa droite, & en faiſant de fauſſes attaques aux deux corps intermédiaires; auſſi fit-il élever trois groſſes redoutes qui couvroient ſa droite & aſſuroient la retraite des trois Corps détachés.

La poſition de l'armée des Alliés ſuffiſoit pour la mettre à l'abri de toute attaque de vive force, & elle couvroit eſſentiellement la Heſſe; mais elle ne rempliſſoit pas l'objet de couvrir auſſi la Weſtphalie. M. le Prince Ferdinand de Brunſwick crut remplir ces deux objets en envoyant un gros corps de troupes à Wolckemiſſen; il ſe trompa, puiſque ce camp pouvoit être tourné & replié ſur celui de Saxenhauſen; peut-être auſſi n'eut-il d'autre intention en portant ce corps ſur ſa droite, que d'être averti à tems des mouvemens que l'armée françaiſe feroit dans cette partie, qui lui

étoit plus intéreſſante à conſerver que la Heſſe même (*a*).

Il n'auroit pas été prudent au Général français d'attaquer l'armée des Alliés de front, même avant la conſtruction des redoutes; parce que le ravin d'Alraff, ſur lequel l'armée ennemie dominoit, & qui la couvroit, auroit été impoſſible à paſſer; il auroit fallu aller en montant pour attaquer l'ennemi. Cette poſition n'eſt pas avantageuſe pour celui qui attaque, & même elle eſt très-dangereuſe; cependant, comme il étoit intéreſſant au Général français de forcer l'ennemi à ſe décider ou à garder la Heſſe, ou la Weſtphalie, il ne pouvoit y réuſſir qu'en l'obligeant à changer de poſition; & pour y parvenir, il étoit néceſſaire qu'il prît une connaiſſance parfaite de la poſition des Alliés, qu'il aviſât aux

(*a*) Ce qui prouva que la Weſtphalie étoit, pour l'armée des Alliés, plus intéreſſante à conſerver que la Heſſe, c'eſt que, lorſque M. le Maréchal de Broglio eut fait replier le camp de Wolckemiſſen ſur celui de Saxenhauſen, M. le Prince Ferdinand de Brunſwick leva ſon camp, & alla l'aſſeoir à Kalle, village intermédiaire entre Caſſel & Liebenau. Sur ces entrefaites, M. le Maréchal de Broglio détache un Corps d'Armée, aux ordres de M. le Comte du Muy, qui paſſe la Dymel, & va camper à Warbourg. M. le Prince Ferdinand de Brunſwick, qui voit la Heſſe & la Weſtphalie menacées en même-tems, ne balance pas laquelle des deux il doit conſerver; il part de Kalle, paſſe la Dymel, s'empare de Liebenau, attaque le Comte du Muy à Warbourg, & le force à repaſſer la Dymel. Par cette marche & cette attaque prompte, il conſerva la Weſtphalie; mais il abandonna la Heſſe aux Français.

moyens les plus certains pour les dépoſter, & qu'il aſſurât ſes ſubſiſtances, en cas qu'il trouvât jour à entrer en Weſtphalie. Le tems de prendre ces connoiſſances néceſſaires, de donner des ordres proviſionnels pour les ſubſiſtances, donna le loiſir à M. le Prince Ferdinand de Brunſwick de fortifier ſon camp, d'aſſurer ſa communication avec le camp de Wolckemiſſen, & d'attendre très-tranquillement, dans cette poſition, le parti que prendroit le Général français.

Cet exemple ſuffit pour prouver qu'il faut ſe poſter de façon à pouvoir avoir le tems de fortifier la poſition choiſie, ou d'en reconnoître une autre ſur les derrieres, qu'on aura ſoin de faire retrancher, ſi les circonſtances forcent d'abandonner la premiere.

Si l'on eſt preſſé par l'ennemi, & que par une marche forcée & ſecrete, il ſe ſoit approché aſſez près pour craindre d'en être attaqué avant d'avoir pu mettre le camp en état de défenſe; dans ce cas, la retraite doit ſervir de générale, tous les équipages avoir été renvoyés dès la veille ſur les derrieres, pour n'en pas être embarraſſés dans la marche; que cette marche ait été prévue; les chemins pour les colonnes bien ouverts; que la poſition que l'on veut prendre ſoit bonne par elle-même, indépendamment des retranchemens qu'on y fera faire ſur le champ, dès que l'armée ſera campée, pour que, ſi l'ennemi vouloit tenter de l'attaquer, il y trouvât des difficultés auxquelles il ne doit pas s'attendre.

Lorſqu'on

Lorſqu'on ne peut pas, ſans imprudence, haſarder de ſe meſurer contre un ennemi très-ſupérieur, & qu'il eſt cependant très-important de lui défendre l'entrée d'un pays dont il a deſſein de s'emparer, il faut, pour plus grande précaution, lorſqu'on renvoie les équipages ſur les derrieres, détacher des Ingénieurs avec plus ou moins de travailleurs, bien eſcortés, auxquels on joint autant de payſans qu'on peut en raſſembler. Arrivés ſur le terrein choiſi pour y aſſeoir le camp, les Ingénieurs tracent les retranchemens convenus avec le Général; on diſtribue les outils néceſſaires aux travailleurs, ils ſe mettent à l'ouvrage; & lorſque l'armée arrive dans ſon camp, elle ſe trouve couverte de redoutes ou autres retranchemens, & à l'abri de toute inſulte de vive force.

Il n'eſt pas queſtion ici d'examiner quelle eſt la forme de retranchement la plus forte, la plus aiſée à conſtruire, & la plus facile à défendre; il ne s'agit que des moyens de couvrir l'armée de retranchemens, quoique près de l'ennemi, & de pouvoir eſpérer l'arrêter dans ſes opérations.

Voilà la conduite que doit tenir un Général, lorſqu'il eſt ſur une défenſive forcée & abſolue, & que l'ennemi le ſuit de près, dans l'intention de profiter de la ſupériorité de ſes forces pour le forcer à lui céder le terrein, ou de le combattre.

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME.

TEXTE.

Comment on exerce les Soldats, pour qu'ils conſervent l'ordre & les intervalles dans les armées.

RIEN n'eſt de ſi grande conſéquence pour le ſuccès d'une bataille, que d'avoir des Soldats qui ſachent garder exactement leurs rangs, ſans ſe ſerrer ni s'ouvrir plus qu'il ne faut. Des gens trop preſſés ne ſauroient combattre avec aiſance, & ne font que s'embarraſſer les uns les autres; mais, s'ils ſont trop ouverts, ils donnent à l'ennemi la facilité de les pénétrer; &, dès qu'une armée eſt une fois rompue & priſe en queue, la peur acheve bientôt de mettre la confuſion par-tout. C'eſt pourquoi il faut mener très-ſouvent les nouveaux Soldats au Champ de Mars, les faire défiler l'un après l'autre, ſuivant l'ordre du rôle, & ne les mettre d'abord que ſur un rang, obſervant qu'ils ſoient parfaitement alignés, & qu'il y ait entre

chaque homme une diſtance égale & raiſonnable. Enſuite on leur commandera de doubler le rang promptement, & de façon que dans le même inſtant le ſecond rang qu'ils forment, réponde juſte au premier ; par un autre commandement, ils doubleront encore, & ſe mettront bruſquement ſur quatre de hauteur. De ce quarré long ils formeront enſuite le triangle, qu'on appelle le coin ; diſpoſition dont on ſe ſert très-utilement dans les batailles : on leur commandera auſſi de former des pelotons ronds ; autre évolution, par le moyen de laquelle les Soldats bien exercés, peuvent ſe défendre & empêcher la déroute totale d'une armée. Ces évolutions bien répétées dans les camps, s'exécutent aiſément ſur le champ de bataille.

COMMENTAIRE.

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME.

Comment on exerce les Soldats, pour qu'ils conſervent l'ordre & les intervalles dans les armées.

RIEN de ſi eſſentiel que d'avoir des Soldats inſtruits à conſerver l'ordre & les intervalles néceſſaires dans les différentes évolutions qu'on leur fait faire, entre chaque bataillon, demi-rang, diviſions & pelotons. C'eſt de ces diſtances bien obſervées, que réſultent les évolutions exécutées avec juſteſſe & célérité; mais on confond généralement le mot manœuvre avec celui d'évolution. Ce dernier paroît convenir aux différens mouvemens que l'on fait faire à un ou pluſieurs bataillons. Manœuvre doit s'entendre des grands mouvemens d'armée, & elles tiennent plus directement au Général; au lieu qu'une évolution tient uniquement à l'Officier qui commande un Régiment. Les unes & les autres ſont des branches de la *tactique.* Les évolutions en dérivent, en ce que, ſi les Corps ne ſont pas compoſés de façon à pouvoir prendre toute eſpece de forme, ils pechent contre cette même *tactique.* Les manœuvres en dérivent eſſentiellement, parce qu'il faut changer de poſition & de diſpoſition. On entend donc

par manœuvre les mouvemens généraux d'une armée, d'une aile, d'un centre; enfin, c'eſt l'art de faire mouvoir des armées, celui qui conſtitue eſſentiellement le grand Général.

Pluſieurs Auteurs Tacticiens ſe ſont appeſantis ſur les évolutions. Ils ſe ſont creuſé la cervelle pour diſſéquer un bataillon, & lui donner toutes les formes poſſibles, comme ſi ces différentes formes, multipliées & compliquées, pouvoient avoir quelqu'utilité démontrée. Elles gênent, pour la plupart, l'attention de l'Officier & du Soldat, les fatiguent, & leur font oublier celles qu'il leur eſt eſſentiel de ſavoir & d'exécuter devant l'ennemi.

Les évolutions, en général, doivent être ſimples, faciles & promptes. Toute évolution compliquée, où il faut des calculs, de grands mouvemens, une diſſolution totale d'un bataillon pour la former, ne vaut rien; il ne faut pas même tenter de la mettre à exécution. Combien d'Officiers ſe ſont caſſé la tête pour imaginer de nouvelles évolutions; moins dans la perſuaſion qu'elles étoient bonnes, que pour ſe faire une réputation d'hommes inſtruits & appliqués, & pour obtenir quelques récompenſes du Souverain. Laiſſons ces faiſeurs d'évolutions ſe morfondre ſur une partie de la *tactique*, qui ne peut être trop ſimplifiée, & réduiſons toutes les évolutions à deux principales, en bataille ou en colonne. En bataille, lorſqu'il y a des obſtacles qui ne permettent pas de joindre l'ennemi; dans cette circonſtance, plus l'ordre

ſera mince, plus le feu aura d'effet, & moins on perdra de monde : en colonne, par bataillon ou par demi-rang (*a*), lorſqu'il n'y a aucun empêchement de joindre l'ennemi bayonnette au bout du fuſil. De ces deux diſpoſitions il en émane d'autres, que les circonſtances exigent, les changemens de front à droite ou à gauche, ou en arriere. De l'ordre en bataille, former une ou pluſieurs colonnes d'attaque ou de retraite; de l'ordre mince & alongé, ſe mettre ſur l'ordre profond par demi-rang; faire marcher obliquement pour éviter un ravin, ou de prêter le flanc à l'ennemi; changer de front ou par un quart de converſion, ou par diviſions, ou par un quart de converſion ſur le centre; former une colonne pour paſſer un défilé; le défilé paſſé, la déployer en bataille par le pas de flanc, &c. Je n'entrerai point dans le détail de toutes les évolutions dont un bataillon eſt ſuſceptible, ni dans la maniere de les exécuter; aſſez d'autres

(*a*) Une colonne d'attaque ne doit jamais être plus forte que d'un bataillon. Si elle étoit de deux, elle ſeroit trop peſante; & le deuxième bataillon ne donneroit pas une impulſion plus forte, parce qu'il eſt démontré que, par-delà la douzieme file, l'union de la colonne n'eſt plus intime, & que la tête a frappé avant que la treizième file ait joint la douzième. D'ailleurs, en faiſant la colonne de deux bataillons, on n'a qu'un point d'attaque, au lieu de deux, ſi ces deux bataillons formoient chacun une colonne. Lorſque l'on forme deux colonnes d'un bataillon, on nomme cette diſpoſition, ordre profond par demi-rang. Cet ordre a la même impulſion que le premier; il a autant de front, & il a plus de points d'attaque.

ſe ſont appeſantis ſur cette partie, ſans que j'en augmente le nombre.

Voyons ce qu'on doit entendre par manœuvres. Il faut en diſtinguer de deux eſpeces. L'une dépend de l'inſtruction que les troupes ont reçue relativement aux évolutions; de la juſteſſe avec laquelle elles ſont exécutées, & de leur célérité à les faire. L'autre dépend abſolument du Général, parce qu'il n'y a qu'à marcher ſans faire aucune évolution; mais elle exige de l'intelligence dans les Officiers Généraux & Supérieurs, de l'obéiſſance & de la valeur dans les troupes en général.

Donnons une démonſtration de la première eſpece de manœuvre. Je ſuppoſe une armée en bataille, marchant à l'ennemi, l'Infanterie dans le centre, & la Cavalerie ſur les ailes; l'Infanterie diſpoſée pour le feu, c'eſt-à-dire, ſur trois rangs, ainſi qu'il eſt d'uſage aujourd'hui. Le Général ordonne à toute l'Infanterie de la première ligne, au premier commandement qui ſe fera par un roulement de caiſſe général, de ſe former en colonne, par bataillon ou par demi-rang. Ce changement de diſpoſition ſeroit une ſimple évolution pour un ou deux bataillons qui exerceroient enſemble; mais elle devient manœuvre, lorſqu'il s'agit d'une armée. Si même ce Général ordonne que ce changement ne ſe faſſe que par la première brigade de la droite & celle de la gauche de cette première ligne, c'eſt toujours manœuvre,

quoiqu'elle ne ſoit faite que par les ailes de l'Infanterie, parce que l'armée eſt raſſemblée, & que la diſpoſition primitive eſt changée, ou dans la totalité de la première ligne, ou dans une ou deux parties. Il en ſeroit de même, ſi le Général ordonnoit qu'au premier roulement de caiſſe de la ſeconde ligne, cette ſeconde ligne ſe formera en colonne par bataillon, & que chacune ira appuyer ſa tête au centre de chaque bataillon de la première ligne. Ce ſeroit encore une manœuvre, quoique la diſpoſition primitive de la première ligne fût toujours la même. Dès qu'un Général, en préſence de l'ennemi, change ſa première diſpoſition en une autre, que ce ſoit dans la totalité ou dans une partie, c'eſt manœuvre.

Quoique ces différentes manœuvres partent du coup-d'œil du Général, & de la néceſſité de la circonſtance, quelque juſtes que ſoient les idées du Général, & les ordres qu'il donne en conſéquence, elles n'auront cependant pas l'effet qu'on doit en attendre, ſi elles ne ſont pas faites avec préciſion & célérité. Elles dépendent des troupes, qui, plus ou moins inſtruites aux évolutions, les exécutent ou plus promptement, ou plus lentement, & avec plus ou moins de préciſion. Le Général voit la manœuvre dans le grand; il en ſaiſit l'utilité, & l'ordonne; mais il ne dépend pas de lui qu'elle ſoit faite avec cette promptitude que la circonſtance exige; c'eſt donc aux Généraux & aux Officiers

ſupérieurs

ſupérieurs à faire marcher les troupes bien enſemble, & à les former ſur l'ordre ſur lequel le Général veut qu'elles combattent : or cette manœuvre tient à l'inſtruction que les troupes ont reçue relativement aux évolutions.

Si le Général veut refuſer ſa droite, & faire avancer ſa gauche pour attaquer l'aile droite de l'ennemi; ou s'il refuſe ſes deux ailes pour faire agir ſon centre, ces manœuvres dépendent encore de l'inſtruction des troupes ; mais auſſi des Officiers Généraux qui commandent chaque diviſion, & des Officiers ſupérieurs & particuliers, qui leur font exécuter les ordres donnés, parce que, dans le premier cas, comme c'eſt la Cavalerie de la gauche qui doit attaquer, elle marche en avant, & doit être ſoutenue des deux bataillons qui ſont à ſa droite, à cinquante pas en arriere; ceux-ci par les deux enſuite, ceux-là par les deux autres; ainſi de ſuite, juſqu'à la Cavalerie de la droite, qui ne doit point bouger; enfin, il faut que la gradation du mouvement ſoit obſervée ſi bien, que toutes les diviſions, formées de deux bataillons, ſoient toutes à égale diſtance l'une de l'autre. C'eſt ce qu'on nomme l'ordre oblique par échelons.

Dans la ſeconde ſuppoſition, il en eſt de même, excepté que le mouvement ſe fait par le centre; & ce ſont les bataillons de droite & de gauche, de ceux qui ſont deſtinés à attaquer, qui ſuivent progreſſivement ce que l'on nomme le marteau. La Cavalerie doit ſuivre le même mouvement que

l'Infanterie, mais par quatre eſcadrons; au lieu que le mouvement général de l'Infanterie ne ſe fait que par deux bataillons. Ceci eſt encore l'ordre oblique par échelons, & il a les mêmes principes que le premier. L'oblique formé, & le centre près d'attaquer l'ennemi, l'armée doit avoir la figure d'un angle, dont l'extrémité eſt applatie. Ces deux manœuvres tiennent encore à l'inſtruction des troupes.

Voilà ce que j'appelle la première eſpece de manœuvres; les troupes ne peuvent les exécuter ſans changer leur diſpoſition primitive, & elles ne peuvent la changer que par un mouvement, qui n'eſt autre choſe qu'une évolution.

Il en eſt une autre eſpece qui ne dépend que du Général, & de l'intelligence des Officiers Généraux qui commandent les diviſions, parce que, dans ces manœuvres, il n'y a que changement de terrein, & que la diſpoſition primitive eſt toujours la même. Donnons quelques exemples de cette eſpece de manœuvre, ils ſeront plus frappans que toutes les ſuppoſitions qu'on pourroit faire.

A la bataille de Fleurus, gagnée en 1690 par l'armée françaiſe, commandée par M. le Maréchal de Luxembourg ſur l'armée des Alliés commandée par M. de Waldeck; le Général français fit attaquer le centre de l'aile droite de l'armée ennemie; &, pendant ce temps, ſon aile droite de Cavalerie, avec cinq bataillons qui étoient reſtés en colonne de marche, s'avancerent par la chauſſée de Brunehaut,

tournerent l'aile gauche de l'ennemi, l'attaquerent en flanc & par derriere, & la battirent. Cette attaque, faite avec vigueur & célérité, fut la principale cauſe du gain de la bataille. Cette manœuvre dépendoit abſolument du Général, & les troupes n'avoient qu'à ſe porter ſur le terrein, ſe mettre en bataille, & attaquer. Si les cinq bataillons qui marcherent avec l'aile droite de la Cavalerie, après s'être rangés en bataille, avoient eu ordre de ſe former en colonne par bataillon ou par demi-rang, ou partie en colonne & partie en bataille, alors la manœuvre auroit tenu des deux eſpeces, & auroit conſéquemment dépendu du Général, pour les porter ſur le terrein; & des troupes pour exécuter la manœuvre qui tient à l'inſtruction: il en auroit été de même, ſi la gauche & le centre de l'armée françaiſe, s'étant préſentés en bataille, il leur eût été ordonné de ſe mettre, à une certaine diſtance, en colonne par bataillon, pour attaquer; comme il auroit fallu changer la diſpoſition primitive, cette manœuvre auroit été dans la claſſe de la première eſpece.

A la bataille de Liſſa, gagnée le 5 Décembre 1758, par le Roi de Pruſſe ſur l'armée Autrichienne, commandée par M. le Prince Charles de Lorraine; l'armée pruſſienne arriva ſur quatre colonnes, en vue de l'armée ennemie, campée, ſa droite au village de Nypen; cette droite couverte par un bois. Le village de Leuthen en avant de ſon centre, & ſa gauche

recourbée en arriere, appuyée à un étang. En avant de l'angle de la potence que faiſoit l'aile gauche, il y avoit le village de Sagschutz. Le Roi de Pruſſe, arrivant en vue de l'armée autrichienne, tourne ſur ſa droite, laiſſe le village de Born, de Radaxtorff & de Lobeteintz, ſur ſa gauche, & va ſe porter ſur le flanc gauche de l'ennemi. Voilà une premiere manœuvre qui dépend du Général. Cette poſition de l'armée pruſſienne force M. le Prince Charles de Lorraine à changer la ſienne. Il fait faire un quart de converſion centrale à ſon armée, en faiſant avancer ſa droite & reculer ſa gauche, pour faire face à l'ennemi; mais Frédéric profite de ce mouvement pour faire attaquer le village de Sagschutz, & la partie de l'aile gauche qui étoit en potence. Le village eſt forcé, & les troupes de cette gauche pliées & battues. Il détache, en même-tems qu'il fait faire l'attaque du village & de la gauche de l'ennemi, ſon aile gauche pour aller, à la faveur de quelques hauteurs, prendre en flanc l'aile droite autrichienne, qui, s'étant avancée, n'étoit plus appuyée au village de Nypen, ni couverte du bois, & la bat. Voilà encore une manœuvre qui dépend abſolument du coup-d'œil du Général. M. le Prince Charles, voyant ſes deux ailes battues, prend une poſition en arriere. Sur le champ, le Roi de Pruſſe fait avancer ſon centre, attaque le village de Leuthen, & force encore l'ennemi à ſe retirer & à aller ſe poſter; ſa droite ſur une hauteur, & ſa gauche à Liſſa. Troiſième manœuvre qui ne dépend que du Général. Comme la Ca-

valerie de l'aile droite autrichienne avoit été battue, & que l'Infanterie de cette aile n'en étoit plus couverte, le Roi de Pruſſe, dont l'armée débordoit cette aile droite, la fait prendre en flanc; ce qui détermine M. le Prince Charles à la retraite, & à abandonner le champ de bataille. Quatrième manœuvre qui tient au génie & à la ſcience du Général. L'armée autrichienne paſſe les ponts qu'elle avoit ſur la Schwednizer, & ſe retire entre Protsch & Ninkirken, & delà à Scwhednitz.

La marche du Roi de Pruſſe ſur ſa droite, pour attaquer l'ennemi par ſa gauche & le forcer à faire un mouvement central pour lui faire face, dépend du coup-d'œil du Général; il en eſt de même de l'attaque des deux ailes ſans faire agir le centre. L'attaque du village de Leuthen par le centre de ſon armée, pendant que l'armée autrichienne prend une poſition en arriere, eſt toute entiere au Général; il en eſt de même de celle de la droite de l'Infanterie ennemie, après la retraite de ſa Cavalerie battue. Frédéric dut, ſans doute, la réuſſite de ces différentes attaques à l'intelligence de ſes Officiers Généraux, & à la valeur de ſes troupes; mais il fut le principal moteur, qui, par les manœuvres ſavantes qu'il fit faire à ſes troupes, leur facilita les moyens de battre l'ennemi. Le Général ne peut que diſpoſer & donner ſes ordres, ſuivant les circonſtances; c'eſt aux Officiers Généraux & aux troupes à

exécuter & à profiter de la bonne diſpoſition du Général.

La campagne ſuivante, Frédéric parut oublier un moment l'avantage marqué qu'il y a à attaquer, parce qu'on eſt maître de ſes mouvemens, & qu'on force, pour ainſi dire, l'ennemi à régler les ſiens ſur ceux que l'on fait. Peut-être auſſi que trop de confiance dans un de ſes eſpions qu'il avoit auprès du Général autrichien, lui fit négliger des avis importans qui lui furent donnés; peut-être encore que les circonſtances le forçoient de prendre une poſition défenſive : quelque fuſſent ſes raiſons, ce Prince ſe campe ſur les hauteurs d'Hockirken; ce village derriere ſon centre, cependant plus ſur ſa droite, qui formoit un demi-cercle. Il fait retrancher ces hauteurs, & les borde d'une nombreuſe artillerie. Ce Prince croyoit, ſans doute, ſon armée à l'abri de toute inſulte, par la poſition qui étoit bonne par elle-même, & par les retranchemens qu'il y avoit ajoutés. Cependant M. le Maréchal Daun campé; ſa gauche au village de Javerning, ſitué au bas de montagnes eſcarpées & couvertes de bois, ſa droite formant un demi cercle, & tirant vers la riviere de Lœbauver, qu'il avoit derriere lui, après avoir pris les connoiſſances néceſſaires du poſte qu'occupoit le Roi de Pruſſe & de ſes environs, juge qu'il n'étoit pas impoſſible de tourner l'ennemi, & de l'attaquer par ſes flancs & ſur ſes derrieres, & fait ſes diſpoſitions en conſéquence: il donne ſes ordres aux Officiers Généraux qui devoient conduire

les différentes colonnes, & leur marque l'heure & le moment auquel ils doivent être arrivés ſur le terrein, & attaquer.

Le 13 au ſoir, d'Octobre 1759, la retraite, battue au ſoleil couchant, ſert de générale, & eſt le ſignal du départ. Le Corps du Général Laudon ſe met en marche pour aller prendre les derrieres de l'armée pruſſienne; ce Corps eſt obligé de faire un long détour; paſſe par une vallée, laiſſant à ſa droite des montagnes couvertes de bois qui appuyoient la gauche de l'armée autrichienne; traverſe les villages d'Holbe, Mitter & Schomberg, & va ſe poſter à Rachel & Soritz. Le Corps du Prince de Durlach, campé alors à Ober-Reichem, part en même-tems, & s'avance juſqu'à Weiche, ſur la gauche des Pruſſiens. Le Général Brentano occupe des bois qui étoient ſur le flanc droit du camp ennemi, & où les Autrichiens avoient fait des abattis. Une partie de l'Infanterie de la gauche, commandée par M. le Maréchal Daun, marche par une petite vallée, & va joindre le Général Brentano; le reſte de l'armée ſe dirige, partie ſur la gauche des Pruſſiens, & partie ſur leur front, pour occuper ce front, & le diſtraire des trois principales attaques, ſur les deux flancs & ſur les derrieres. Ces diſpoſitions faites, & chaque Corps arrivé ſur le terrein marqué, M. le Maréchal Daun, à la tête de trois colonnes d'Infanterie & de Cavalerie, ſort du bois le 14, à quatre heures du matin, & attaque, avec la plus grande vivacité, les redoutes de la

droite de l'armée pruſſienne ; elles ſont emportées ; de-là il marche à Hockirken, dont il s'empare. Le Général Laudon attaque en même-tems les derrieres de l'armée pruſſienne, La droite des Autrichiens, ſoutenue des troupes aux ordres du Prince de Durlach, attaque la gauche, qui eſt renverſée ; & les Pruſſiens, chaſſés de par-tout, après avoir fait la plus grande réſiſtance, ſont rompus & ſe retirent dans le plus grand déſordre vers Bautzen-ſur-la-Sprée, abandonnant tentes, équipages, & plus de cent pieces de canon.

Voilà encore une circonſtance où les troupes n'ont eu qu'à marcher & à attaquer, ſans faire aucune évolution, & où tout le ſuccès a dépendu de la diſpoſition des différens Corps deſtinés à attaquer l'armée pruſſienne ſur ſes deux flancs, par derriere & en avant ; diſpoſition toute entiere au Général en chef. Quant à l'arrivée de ces différens Corps ſur le terrein qui leur étoit marqué, aux attaques faites à propos & à l'heure indiquée, cette préciſion abſolument néceſſaire ne fut due qu'à l'intelligence des Officiers Généraux chargés de conduire chaque colonne de troupes, & à l'ordre & à la diſcipline obſervés dans l'armée.

C'eſt donc le Général autrichien qui a manœuvré en homme de guerre, ſur la connoiſſance parfaite qu'il avoit de la poſition du Roi de Pruſſe, & qui, par l'examen qu'il fit des moyens qu'il pourroit employer pour la tourner, a été, dans cette circonſtance, l'ame de ſon armée. Les Officiers Généraux

Généraux ont exécuté ſes ordres avec préciſion, les troupes ont attaqué avec valeur ; mais c'eſt le Général qui a manœuvré, & l'inſtruction particuliere des troupes n'a ſervi qu'à leur faire conſerver l'enſemble & l'union néceſſaire dans l'attaque.

Il y a encore une occaſion où le Général manœuvre, ſans que les troupes y aient d'autre part que celle de marcher & de combattre, ſi les circonſtances l'exigent. Lorſqu'il veut faire le ſiege d'une Place, & qu'il ne peut y parvenir ſans dépoſter l'armée ennemie qui couvre cette Place, il eſt obligé d'uſer d'adreſſe & de manœuvrer pour forcer l'ennemi à quitter ſa poſition, & enſuite pouvoir faire tranquillement le ſiege qu'il projette.

Pendant la campagne de 1746, M. le Maréchal de Saxe, après s'être emparé d'Anvers & de la Citadelle, après la priſe de Mons & de Saint-Guillain, projette de faire le ſiege de Namur ; mais comme il lui étoit important, avant de ſonger a exécuter ce projet, de prévenir l'ennemi qu'il ſavoit avoir paſſé le Demer & s'être avancé juſqu'à Hanut, vers les ſources du Jar, dans l'intention de faire lever le ſiege de Charleroi, que commençoit M. le Prince de Conti, & qu'il lui étoit de la plus grande conſéquence de s'emparer, avant l'armée des Alliés, du débouché des cinq Etoiles, pour couvrir ce ſiege, part de ſon camp du Parc, près de Louvain, & vient camper à Valhem, l'Orneau devant lui,

Par cette poſition, il couvre le ſiege de Charleroi, & ſe met en meſure de faire celui de Namur, après que Charleroi ſe ſera rendu, ou de combattre l'ennemi avec des forces très-ſupérieures, par la jonction de l'armée de M. le Prince de Conti à la ſienne. Charleroi s'étant rendu quelques jours après l'arrivée de M. le Maréchal de Saxe à Valhem; M. le Prince Charles de Lorraine craignant pour Namur, part de ſon camp d'Hanut, paſſe la Mehaigne, & vient camper au Maſy, poſition qui couvroit abſolument Namur. M. le Maréchal de Saxe, avec des forces très-ſupérieures à l'ennemi, par la jonction de l'armée de M. le Prince de Conti à celle qu'il commandoit, ne crut pas devoir reſter dans l'inaction; il forme le projet de dépoſter l'ennemi de ſon camp, de le forcer à paſſer la Meuſe, & de faire le ſiege de Namur. Pour cet effet, il examine, calcule le terrein & l'eſpace qui eſt entre la Mehaigne, l'Orneau, la Meuſe & Namur, que les ennemis occupoient. Par l'examen qu'il fait de la quantité de terres enſemencées, de celles en jacheres, de celles en prés, & de la partie boiſée, il juge qu'ils ne pouvoient ſubſiſter que peu de tems dans cet eſpace de terrein, parce que ne voulant pas entamer les magaſins de Namur, dont ils craignoient le ſiege, il ſeroient obligés de faire venir à grands frais, & avec beaucoup de difficultés, des fourrages du pays de Limbourg, pour pouvoir reſter plus long-tems dans leur poſition; il ſavoit, d'ailleurs, qu'ils

tiroient leurs farines & leur pain de Maſtricht, toujours dans l'intention de ne pas conſommer les magaſins de Namur. Il ſavoit encore que l'entrepôt de ces farines & du pain étoit à Huy-ſur-la-Meuſe. Toutes ces choſes bien examinées, il part de ſon camp de Valhem, & va camper à Jaudrain; delà à Villers, ſa droite à la tombe du ſoleil, & ſa gauche à latine. Ce mouvement force l'armée des Alliés à quitter ſon camp du Maſy, & à s'approcher de la Mehaigne, ſa droite à Falais, & ſa gauche à l'Abbaye de Bonef. Maurice, ſentant bien qu'il ne pouvoit pas l'attaquer ayant la Mehaigne entre lui & elle, & voulant lui couper ſes ſubſiſtances, & la forcer à repaſſer la Meuſe ou à conſommer les magaſins de Namur, détache M. le Comte de Lowendal, depuis Maréchal de France, avec un Corps de troupes pour aller s'emparer de Huy. Ce Général ſe rend maître de cette ville, prend quatre-vingt caiſſons chargés de farine, & quatre-vingt mille rations de pain appartenans à l'ennemi. Par la priſe de Huy, la communication entre Maſtricht & l'armée des Alliés eſt abſolumenr rompue ſur la Meuſe; & elle ne ſubſiſtoit plus que par le pays de Limbourg, qui eſt un pays très-difficile pour les charrois. M. le Maréchal de Saxe ne ſe contente pas de s'être emparé de Huy, il fait rompre tous les moulins ſur la Sambre, l'Orneau & la Mehaigne; ces différentes opérations mettent la diſette dans l'armée ennemie. Il apprend, quelques jours après, que M. le Prince

Charles avoit renvoyé tous ſes équipages de l'autre côté de la Meuſe ; ſur cet avis, qui annonçoit un prochain départ, il fait conſtruire douze ponts ſur la Mehaigne, dans le projet d'attaquer l'armée des Alliés dans ſa retraite ; mais elle décampa la nuit & paſſa la Meuſe, partie à Seille, partie à Hanhaiuë, & partie par Namur. M. le Maréchal fait paſſer les premieres troupes qu'il trouve ſous ſa main, aux ordres de M. le Comte d'Eſtrées, depuis Maréchal de France, fait battre la générale ; l'armée paſſe la Méhaigne ſur douze colonnes, & va camper à Bourdine ; mais, quelque diligence que fit M. le Comte d'Eſtrées, il trouva l'ennemi paſſé, qui marcha ſur Maſtricht, & ſe campa, cette Place & la Meuſe devant lui. La retraite des ennemis laiſſa à M. le Maréchal de Saxe la liberté de faire le ſiege de Namur, qu'il confia à M. le Comte de Clermont.

Voilà encore ce qui s'appelle manœuvrer dans les formes ; mais c'eſt une autre eſpece de manœuvre, celle-ci eſt de conduite ; car il ne s'agit ici que de prendre des poſitions, ſans qu'il ſoit queſtion de diſpoſition de troupes, & ſans que ces manœuvres tiennent à l'inſtruction qu'elles ont reçue ni d'aucune évolution. Tout eſt au Général, tout émane de ſon génie & de ſon expérience dans la guerre. Ce même Général manœuvra de même, lorſqu'en 1748, il projetta de faire le ſiege de Maſtricht. M. le Maréchal de Villars manœuvra pour attaquer les ennemis à Denain. M. le

Maréchal de Broglio manœuvra, lorſqu'en 1760, il voulut dépoſter M. le Prince Ferdinand de Brunſwick de ſon camp de Saxenhauſen. Je pourrois citer beaucoup d'autres exemples où le génie du Général fit tout, & où les troupes & ceux qui les commandoient, n'eurent qu'à obéir, marcher & attaquer, ſans qu'il fût queſtion d'aucune évolution, que celles que les circonſtances preſcrivent.

On dit communément, ce Général eſt profond dans l'art de la guerre; il manœuvre parfaitement; il prend bien des poſitions; il ſait profiter de l'avantage du terrein; il fait mouvoir ſes troupes à propos, & ne les fatigue pas; il ſait prendre ſon tems pour ne leur pas faire faire des marches trop longues; il ſuit bien ſon plan de campagne, & en poſſede parfaitement tous les détails; il ſait parer à toute les marches & contre-marches de l'ennemi; il prévoit les marches qu'il peut faire, & les poſitions qu'il peut prendre; & s'il fait quelques mouvemens auxquels il ne ſe ſoit pas préparé, il n'en eſt pas déconcerté; il examine le motif de ce mouvement; s'il le trouve juſte & fait à propos, il y remédie en prenant une autre poſition, qui ne l'écarte cependant pas de ſes premiers projets; enfin il fait enſorte de n'être jamais commandé par les mouvemens de l'ennemi, & de le forcer à n'en faire que relativement aux ſiens.

On dit d'un autre, il ignore l'art de manœuvrer; il ne ſait qu'aller devant lui, ſans ſe douter où le menera le camp

qu'il prend, ni l'objet pour lequel il le prend ; il ne ſe guide que ſur les mouvemens de l'ennemi, & ſur les marches qu'il lui voit faire ; il n'a point de projets formé ni fixe, & n'agit que d'après ce qu'il voit faire à l'ennemi ; il eſt toujours dans l'incertitude, ſe méfie de lui-même & de ceux qui l'entourent ; il craint le Général qu'il a en tête : s'il eſt forcé de le combattre, il range ſes troupes ſelon l'uſage ordinaire, ſans conſulter ni la ſituation du terrein, ni le terrein, ni la diſpoſition de l'ennemi ; il fait marcher ſes troupes toute d'une piece, il ne ſait pas varier ſes diſpoſitions ; ſemblables à ces Peintres qui ignorent le mélange des couleurs & qui les emploient telles que l'Epicier les leur vend, ſans ſavoir que du mélange des couleurs primitives il en émane vingt autres ; que c'eſt ce mélange, fait avec diſcernement, qui rend un tableau doux, vif, agréable & vigoureux ; qui fait ſortir les objets, qui les éloigne ; que ces ombres, bien ménagées, trompent les yeux en repréſentant les objets, comme ſi c'étoit la nature même ; & enfin qui caractériſe le grand Maître. Comme cette magie de l'art n'eſt pas donnée à tous les Peintres, de même cette magie de ſavoir donner à une armée différentes formes, ſuivant le terrein ; de ſavoir faire une diverſion à propos ; de ſavoir prendre de bonnes poſitions ; de cacher à l'ennemi une partie de ſes troupes pour l'engager à combattre ; de lui en montrer plus qu'on n'en a ; de paroître menacer

un pays, une Place, pour tomber ſubitement ſur un autre Place; de lui faire croire qu'on évite de le combattre, pour l'attirer dans un pays qui lui eſt déſavantageux, relativement à la difficulté des ſubſiſtances, ou à l'eſpece de troupes qui compoſent ſon armée; de lui dérober des marches pour aller camper ſur un de ſes flancs, & lui couper toute communication; enfin de ſe préſenter en bataille, & les deux armées en préſence; changer ſur le champ ſa diſpoſition pour l'attaquer ſur une autre plus forte, plus ſolide & plus avantageuſe. Cette même magie, dis-je, n'eſt pas donnée à tous les Généraux qui commandent les armées; il y en a même très-peu qui l'aient. Il en eſt de même de tous les arts en général. Il y a beaucoup d'Artiſans & très-peu d'Artiſtes; & ceux qui parviennent à ce degré ſublime de leur art, ſont de ces hommes privilégiés, dont le génie échauffé du feu de la nature, ſont comme ſéparés des autres mortels, & tiennent un rang intermédiaire entre les hommes & la divinité.

Voilà ce qu'on doit entendre par manœuvres; elles ne peuvent jamais regarder que les grands mouvemens d'armée, ſoit en totalité, d'une aile ou d'un centre; mais toutes les formes qu'on peut donner à un, deux ou quatre bataillons qui s'exercent enſemble, ſe nomment évolutions, & jamais manœuvres.

CHAPITRE VINGT-TROISIÈME.

TEXTE.

Des Marches & des Exercices.

POUR faire prendre aux Soldats une idée des manœuvres de guerre, les Anciens avoient établi un uſage qui s'obſerva conſtamment, & qui fut confirmé par les Ordonnances d'Auguſte & d'Adrien ; c'étoit de mener, trois fois le mois, les troupes, tant Infanterie que Cavalerie, à la *promenade* : c'eſt le terme propre. On obligeoit les Fantaſſins d'aller à dix mille de leur camp marchant en rang, & de revenir de même ; mais en changeant quelquefois de pas, de ſorte qu'une partie du chemin ſe fit comme en courant. La même loi étoit pour les Cavaliers armés & diviſés par turmes ; ils faiſoient autant de chemin en exécutant divers mouvemens de Cavalerie : tantôt ils faiſoient ſemblant de pourſuivre l'ennemi,

nemi, & tantôt ils plioient pour retourner à la charge avec plus d'intrépidité.

Ces eſſais militaires ſe faiſoient non-ſeulement en raſe campagne, mais encore ſur des terreins embarraſſés, montueux, difficiles. On les parcouroit tels qu'ils étoient ſans ſe détourner; de ſorte qu'il ne pouvoit ſe rencontrer dans un champ de bataille aucune eſpece d'obſtacle, que le Cavalier n'eût appris à franchir & à ſurmonter aiſément.

COMMENTAIRE.

CHAPITRE VINGT-TROISIÈME.

Des Marches & des Exercices.

Tous les exercices, de quelque nature qu'ils ſoient, doivent avoir pour but l'inſtruction des troupes & être toujours relatifs à la guerre : or la promenade des troupes ne veut pas entendre un tems employé pour la récréation, comme pourroit être le ſpaciment des Chartreux; mais un tems employé à entretenir les troupes dans l'habitude de

marcher comme ſi elles étoient en campagne. Cette promenade a encore pour but de leur apprendre à marcher avec ordre & avec le plus de célérité poſſible, pour que, dans l'occaſion, elles puiſſent accélérer les marches & franchir les difficultés que le terrein peut préſenter.

La promenade des troupes doit ſe faire une fois la ſemaine. Les Régimens d'Infanterie, de Cavalerie, d'Huſſards & de Dragons, qui ſe trouvent dans la même garniſon, doivent prendre chacun un jour de la ſemaine pour faire cette promenade; les Régimens en quartier peuvent choiſir le jour qu'ils veulent dans la ſemaine; c'eſt à la volonté du Commandant du Corps. Le tems de la promenade doit durer plus ou moins de tems, ſelon la ſaiſon; car elle doit avoir lieu l'Hiver comme l'Été, à moins qu'il ne faſſe un trop mauvais tems; mais la gelée ne doit pas être un obſtacle, on aura ſeulement attention de la faire moins longue en Hiver.

La premiere fois que l'on menera un Régiment à la promenade, elle ne doit pas durer plus de trois heures pour aller & revenir. La ſeconde fois, on pourra lui faire faire plus de chemin; ainſi du reſte, par gradation. Il faut cependant obſerver que, ſi le Régiment ſort en Eté à quatre heures du matin, il faut qu'il ſoit rentré à dix heures; ſi on ne le fait ſortir que l'après-midi, vers les deux heures, il doit rentrer à ſept; mais il vaut mieux, ſur-tout dans

les grandes chaleurs, que cette promenade ſe faſſe le matin.

On ne doit jamais mener le Régiment ſur le même chemin ni ſur la même direction; tantôt elle ſe fera par un grand chemin, tantôt à travers champ, tantôt dans un pays de plaine, tantôt par un pays de bois, tantôt par un pays plus difficile & montueux; & régler la longueur de la marche ſur les difficultés que préſente le terrein, parce qu'il s'agit d'habituer les troupes à marcher ſur toute eſpece de terrein, & non pas de les fatiguer par une marche pénible & trop longue. Il faut inſtruire les troupes ſans les harraſſer. La fatigue qu'elles auroient ſeroit en pure perte, elle pourroit dégoûter & rendre malades les Soldats; mais il faut les habituer peu à peu à une fatigue modérée, afin qu'elles puiſſent, lorſqu'elles ſeront en campagne, en ſupporter de plus conſidérables. Lorſqu'en 1746, M. le Maréchal de Saxe fit partir l'armée françaiſe de ſon camp du Parc, près de Louvain, pour aller camper à Valhem-ſur-l'Orneau, elle fit près de ſept lieues de Brabant; & en arrivant elle auroit été en état de combattre, ſi les circonſtances l'euſſent exigé; mais nous étions en guerre depuis ſix ans, & les troupes étoient ce qu'elles devroient être en tout tems, habituées à la fatigue, à marcher & à porter des fardeaux.

Lorſque l'on veut faire ſortir un Régiment pour la promenade, on le fait aſſembler ſur la Place, devant le quartier; ou il eſt ordonné qu'il marchera avec armes & bagages, ou

avec les armes ſeulement. Cependant comme cette promenade a deux objets ; celui de l'inſtruire à marcher en ordre, avec les précautions néceſſaires pour n'être pas ſurpris, l'autre de l'habituer à marcher comme il feroit en tems de guerre, c'eſt-à-dire, avec armes & bagages, il doit toujours ſortir comme s'il étoit en guerre, à moins que l'objet ne ſoit pour aller attaquer un poſte, pour faire une reconnoiſſance, ou enfin pour un ſimulacre de guerre ; dans ce cas, il doit ſortir avec ſes armes ſeulement. Le Régiment aſſemblé, le Commandant en fera l'inſpection ; & delà le fera mettre en marche par pelotons ou par ſections, c'eſt-à-dire, par Compagnie ou par demi-Compagnies, ſuivant la largeur du chemin par où il a deſſein de le faire marcher ; parce qu'il faut qu'un ordre de marche ait toujours le même front que celui qu'il a en partant du camp, ou de la Place où le Régiment eſt en garniſon. Ce Régiment doit ſortir dans le plus grand ordre. Si c'eſt de l'Infanterie, en portant ſes armes & la bayonnette au bout du fuſil ; ſi c'eſt de la Cavalerie, le ſabre à la main.

Le Régiment, ſorti de la Place, doit faire *alte*, lorſque la queue ſera à deux cents pas par-delà le glacis ; alors, ſi c'eſt de l'Infanterie, elle doit ôter la bayonnette du fuſil & porter l'arme au bras (*a*) ; ſi c'eſt de la Cavalerie,

(*a*) L'Infanterie ne devroit jamais mettre la bayonnette au bout

remettre le ſabre dans le fourreau. Le Commandant fera enſuite marcher le Régiment, précédé d'une avant-garde & ſuivi d'une arriere-garde. Si le pays eſt couvert, il détachera quelques petites troupes ſur les flancs de la colonne, pour la couvrir. Quoique, dans ces circonſtances, ces précautions paroiſſent ſuperflues, cependant, comme cette marche ne ſe fait que pour l'inſtruction de l'Officier & du Soldat, il faut apprendre à l'un & à l'autre comment ils

---

du fuſil, que dans les occaſions où elle peut s'en ſervir, & jamais lorſque, trop éloignée de l'ennemi, elle ne peut faire uſage que de ſon fuſil; mais parvenue à quatre-vingt ou cent pas de l'ennemi, c'eſt alors qu'elle doit mettre bayonnette au bout du fuſil, en ſuppoſant cependant qu'il n'y ait aucun obſtacle qui empêche de le joindre. Le Soldat ſe verra alors deux armes, & ce mouvement, en marchant ſur l'ennemi, animera le Soldat, & en impoſera à ce même ennemi. Aujourd'hui que la bayonnette eſt toujours au bout du fuſil, il y eſt ſi habitué, qu'il ne ſe croit qu'une arme. L'inſtruction qu'on lui donne, aide encore à le lui perſuader, parce qu'on ne l'inſtruit qu'à tirer, & jamais à marcher ſur un autre bataillon, bayonnette baiſſée. Il en eſt de même de la Cavalerie, elle ne devroit jamais mettre le ſabre à la main dans les différentes évolutions, lorſqu'on l'exerce; mais quand on lui fait faire une charge, c'eſt alors qu'elle doit mettre le ſabre à la main; & le moment où il faut qu'elle l'y mette, c'eſt un peu avant de mettre la troupe au galop. Ce mouvement anime les Cavaliers, & eſt un aſpect terrible pour l'ennemi; d'ailleurs, le poignet du Cavalier n'eſt point fatigué; au lieu qu'il l'eſt néceſſairement, lorſqu'il a, pendant une ou deux heures, plus ou moins, très-inutilement, le ſabre à la main.

doivent ſe garder ; d'ailleurs, il eſt poſſible que l'Officier Général qui commande dans la Place, ait fait ſortir un détachement la veille, avec ordre d'aller s'embuſquer ſur le chemin que tient le Régiment, & de l'attaquer dans ſa marche : or, s'il ne prend pas les précautions néceſſaires pour aſſurer ſa marche & garder ſes flancs, & s'il ne fait pas fouiller le pays de droite & de gauche, & en avant de lui, avant que de s'avancer, il ſera certainement ſurpris par les troupes embuſquées, & attaqué dans toutes les parties de la colonne. Il ne faut jamais ſe relâcher ſur l'ordre qu'on doit obſerver dans une marche, c'eſt un principe inconteſtable, avoué, reconnu, & qui eſt ſans réplique.

Les Officiers doivent reſter à leur place, & il doit leur être défendu de la quitter. Si c'eſt un Régiment d'Infanterie, les Officiers Majors doivent être à cheval, tous les autres à pied ; ſi cependant, parmi les Capitaines ou autres, il y en avoit qui ne puſſent pas marcher à pied, ils doivent demander au Commandant la permiſſion de monter à cheval ; mais aucun ne doit être exempt de marcher, à moins de maladies. Cette petite tolérance de laiſſer monter un Officier à cheval, qui réellement ne peut pas marcher par quelque infirmité paſſagere, ne tire pas à conſéquence, & n'attente point à l'ordre & à la diſcipline.

Le Colonel & le Major doivent marcher à la tête du Régiment, l'avant-garde & une Compagnie de Grenadiers

devant eux. S'il y a une Compagnie de Chaſſeurs par bataillon, c'eſt cette Compagnie qui doit faire l'avant-garde, ſuivie d'une Compagnie de Grenadiers à environ quatre-vingt ou cent pas de diſtance ; & le Colonel & le Major à la tête de la premiere Compagnie de Fuſiliers. Le Lieutenant Colonel doit marcher à la queue du dernier Bataillon ; la Compagnie des Chaſſeurs de ce Bataillon en faire l'arriere-garde, ſoutenue de la Compagnie des Grenadiers ; chaque Commandant de Bataillon être à la tête de ſon Bataillon, ainſi que les Aides-Majors.

Tel eſt l'ordre de marche qu'on doit obſerver, aucun Soldat ne doit quitter ſon rang ſans la permiſſion de ſon Capitaine ; & lorſqu'un Soldat à la permiſſion de ſortir, il doit remettre ſon fuſil à l'un des Soldats qui ſont à côté de lui.

Si la tête du Régiment marche trop vîte, & que la queue ne puiſſe pas ſuivre, le Lieutenant Colonel fera rappeller par un Tambour ; ce ſignal ſera répété par les Tambours des Bataillons qui marchent devant le dernier ; ainſi des autres juſqu'à la tête. Alors le Colonel fera *alte*, & ne ſe remettra en marche, que lorſque le Lieutenant Colonel fera battre la marche.

Comme cette promenade a non-ſeulement pour but d'apprendre au Soldat à marcher en colonne de marche dans l'ordre qui lui eſt prescrit ; mais encore de changer ſubite-

ment ſa forme de colonne de marche en un ordre de bataille, ou en avant ou ſur un des flancs : le Colonel, pendant la marche, ordonnera ces différens changemens pour y rompre le Soldat ; delà il ſe remettra en colonne de marche, pour continuer ſa route ou pour marcher en colonne renverſée, & retourner au lieu d'où il eſt parti.

Le Régiment, à deux cents pas ou environ des glacis de la Place, ſe formera en bataille. Si c'eſt de l'Infanterie, après l'appel fait, elle remettra la bayonnette au bout du fuſil (*a*) ; enſuite on fera marcher les pelotons par la droite, parce qu'ils ne doivent plus marcher en colonne renverſée. Si c'eſt un Régiment de Cavalerie, d'Huſſards ou de Dragons, il doit mettre le ſabre à la main, & obſerver le même ordre pour entrer dans la Place que celui d'Infanterie.

Les terreins, deſtinés à exercer les troupes par-delà les glacis de quelques Places du Royaume, ſont très-commodes pour les pareſſeux ; mais ils ſont trop unis pour qu'on puiſſe juger de l'inſtruction d'une troupe qui n'aura jamais exercé que ſur ces terreins ; c'eſt en raſe campagne que l'on peut

(*a*) Lorſque l'Infanterie entre dans une Place ou qu'elle en ſort, elle doit avoir la bayonnette au bout du fuſil. C'eſt la ſeule occaſion où elle doit l'avoir n'étant pas en préſence de l'ennemi. Dans cette circonſtance, la garde devant laquelle paſſe cette Infanterie, doit avoir auſſi la bayonnette au bout du fuſil ; par honneur, lorſqu'elle ſort, & pour ſa ſûreté, lorſqu'elle entre. Il en eſt de même de la Cavalerie, relativement au ſabre.

voir

voir ſi elle eſt bien inſtruite. Ils ont cependant leur utilité. On commence à inſtruire les recrues, les compagnies, les bataillons ſur ces terreins : c'eſt-là où l'inſtruction de détail doit ſe faire ; & lorſqu'elle eſt au point de perfection deſiré, on aſſemble les bataillons ſur ce même Champ de Mars pour leur donner l'enſemble néceſſaire ; mais dès qu'ils ſont au point deſiré, le Champ de Mars doit être proſcrit, à moins que la campagne ſoit encore couverte de grains ; mais la récolte faite, le Champ de Mars ne doit plus ſervir que pour ceux qui ſont encore au détail. C'eſt ſur des terreins inégaux & difficiles qu'il faut exercer les troupes, afin de les habituer à marcher & à combattre indifféremment partout, ſans être déſunies. On forme les hommes à tout, pourvu qu'on leur donne le tems néceſſaire ; & les moyens que l'on prend, doivent être relatifs au caractere de la Nation.

Par l'Ordonnance du premier Janvier 1766, titre XX, la promenade des troupes étoit ordonnée. Quelques Régimens l'ont faite pendant pluſieurs années ; mais peu à peu ils l'ont ceſſée, parce qu'ils en ont vu d'autres qui ne la faiſoient point : tant il eſt vrai que le mauvais exemple fait plus de proſélytes que le bon. La pareſſe des Chefs & des Officiers particuliers a eu grande part à l'inexécution de l'Ordonnance ; on a enſuite donné pour raiſon que ces promenades uſoient trop de ſouliers, & que le Soldat

n'avoit pas de quoi s'en fournir. Il eſt vrai, ainſi que je l'ai déja dit (*), que le Soldat n'a pas ſuffiſamment pour s'entretenir de ſouliers; que même on eſt obligé d'uſer de petits moyens, qui ne devroient pas être employés pour qu'ils puiſſent être chauſſés. Cela n'empêche pas que la raiſon donnée pour ſe diſpenſer d'éxécuter l'Ordonnance relativement à la promenade, ne ſoit captieuſe. Pourquoi ne la donne-t-on pas auſſi pour les exercices ſi ſouvent répétés du Champ de Mars? Ils uſent de même les ſouliers; mais il eſt aiſé de deviner la véritable. Il eſt bien plus facile de ſe porter par-delà les glacis d'une Place, que d'aller à trois ou quatre lieues, & revenir, tantôt au pas de marche, tantôt au pas redoublé, & tantôt au pas précipité. Le tems de l'exercice dure environ deux heures; celui de la promenade doit employer quatre ou cinq heures. On ſe fatigue moins dans le Champ de Mars, parce que le terrein eſt plus uni qu'en pleine campagne : ainſi c'eſt la pareſſe; c'eſt ſouvent le jeu ſur lequel les Chefs & les Officiers Généraux qui commandent dans les Places, n'ont pas toujours toute l'attention qu'ils devroient avoir; ce ſont les petites ſociétés particulieres qui ſont les véritables cauſes de la ceſſation de la promenade des troupes. C'eſt cependant un des exercices le plus eſſentiel & le plus néceſſaire, & celui ſur lequel on ne devroit jamais ſe relâcher.

(*) Liv. I, Chap. XV.

CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME.

TEXTE.

Il faut exciter les Romains à s'inſtruire de l'Art de la Guerre.

EN vous offrant le précis de pluſieurs Auteurs ſur la diſcipline militaire, j'ai cherché, grand Prince, à vous prouver mon dévouement & mon zèle. Pour peu que vos Généraux obſervaſſent les anciennes maximes ſur le choix & ſur l'exercice des Soldats, ils rendroient bientôt aux armées romaines leur ancienne vigueur. Cette ardeur martiale qui anima les hommes de tous les tems, n'eſt point refroidie : ces mêmes terres qui ont produit tant de Peuples illuſtres, tels que les Lacédémoniens, les Athéniens, les Marſes, les Samnites, les Péligiens ; en un mot, les Romains, ne ſont point épuiſées. Les Epirôtes n'ont-ils pas eu un intervalle de mérite & de réputation ? Les Macédoniens, les Theſſaliens

n'ont-ils pas conquis la Perſe, & pénétré juſqu'à l'Inde ? Les Daces, les Mœſiens, les Thraces ont été de tout tems ſi belliqueux, que l'hiſtoire fabuleuſe s'eſt crue en droit de faire naître chez eux le Dieu de la guerre.

Sans perdre le tems à détailler les talens militaires de toutes les Nations, il ſuffiroit, pour prouver ce que j'avance, de parler des Romains qui les ont vaincues : cependant nous éprouvons actuellement que ces mêmes Romains ayant penché depuis quelque tems, les uns vers un agréable loiſir, les autres vers des emplois civils, nos exercices militaires ſont inſenſiblement faits avec plus de négligence ; qu'on s'eſt accoutumé enſuite à les regarder comme inutiles ; qu'on les a enfin oubliés tout-à-fait.

Il ne faut donc pas nous étonner que cela nous ſoit arrivé dans cette ſécurité qui ſuit ordinairement une longue paix, puiſque dans l'intervalle des vingt ans qui s'écoulerent entre les deux guerres puniques, les Romains victorieux & tranquilles s'engourdirent de façon à ne pouvoir tenir contre

Annibal ; mais ranimés enfin par la perte de leurs Conſuls, de leurs Capitaines, de leurs armées entieres, ils ramenerent la victoire dès qu'ils eurent repris les exercices & la diſcipline militaire. Il ne faut pas d'autres preuves de la néceſſité de choiſir avec ſoin, & d'exercer ſans ceſſe les nouveaux Soldats. D'ailleurs, il en coûte beaucoup moins de former ſes propres Sujets, que de prendre des Etrangers à ſa ſolde.

COMMENTAIRE.

CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME.

Il faut exciter les Romains à s'inſtruire de l'Art de la Guerre.

ON voit, par le Texte de Végèce, que la diſcipline militaire étoit abſolument déchue, ſous le regne de Valentinien, de ce qu'elle avoit été du tems de la République. Sous ce Prince, les exercices étoient négligés ; les levées ſe faiſoient ſans choix. Depuis long-tems les ſujets de l'Empire ne s'armoient plus, & confioient à des étrangers & à des merce-

naires le ſoin de défendre leurs poſſeſſions. L'habitude du repos, les douceurs de l'oiſiveté, le goût pour les ſpectacles & pour les repas ſomptueux, prévalurent ſur cet eſprit guerrier qui caractériſoit les anciens Romains.

Quoique ce relâchement dans la diſcipline militaire, & cet abandon total de l'art de la guerre, ſous Valentinien, fût général, il étoit cependant poſſible que ce peuple eût encore le germe du courage qui avoit tant illuſtré ſes ancêtres; mais que peut le courage, lorſqu'on a des bras énervés, des corps plongés dans la molleſſe & dans la volupté? lorſque les principaux de la Nation, ceux qui auroient dû montrer l'exemple des vertus guerrieres, n'aſpiroient plus qu'aux charges civiles, & aux honneurs qui y étoient attachés? lorſqu'ils n'étoient plus empreſſés à ſe rendre dignes de commander les armées, pas même à y être employés? lorſque, plus courtiſans que citoyens guerriers, l'intrigue, la cabale, étoient leur principale étude? lorſqu'ils ne pouvoient plus ſupporter le poids d'un caſque & d'une cuiraſſe? Qu'arriva-t-il? Le peuple tombé dans le même aviliſſement, ceſſa d'être guerrier; il devint le complaiſant & l'eſclave de ces jeunes voluptueux qui lui donnoient du pain; & ces citoyens Romains, qui avoient fait trembler, & qui avoient conquis une grande partie du monde, en devinrent l'opprobre & la honte.

Le courage d'une Nation a beſoin d'être excité, tant

par la conſidération que ceux qui tiennent les rênes du Gouvernement auront pour l'ordre de l'Etat, qui eſt le ſoutien & la gloire de l'Empire, que par les objets qui lui ſont relatifs : cependant, comme les Puiſſances ne ſont pas aujourd'hui perpétuellement en guerre entre elles, il faut, pendant la paix, mettre ſans ceſſe devant les yeux de la Nation l'image de la guerre, pour inſtruire ceux qui s'y ſont dévoués, & nourrir dans la Nation, en général, cet eſprit guerrier qui lui eſt propre. Ces images ſont des camps dans différentes parties du Royaume, où l'on fait exécuter aux troupes ce qu'on leur a appris ſéparément ; où on les familiariſe avec toute eſpece de terrein ; où on leur fait prendre des poſitions ; où on les fait agir dans toutes les circonſtances qui peuvent ſe rencontrer à la guerre : camps très-inſtructifs pour les Officiers Généraux, qui leur apprennent à commander & à manier des troupes, à s'en ſervir à propos, à les placer ſur le terrein qui leur eſt propre ; enfin à manœuvrer ſuivant les circonſtances, & à ſe rendre compte à eux-mêmes des grands mouvemens d'armée qu'ils voient exécuter.

Les différens exercices du Champ de Mars, auxquels les anciens Romains occupoient leurs Soldats, dont même ils leur faiſoient une loi, ſont une preuve de la néceſſité indiſpenſable de tenir toujours le Militaire en haleine, & dans l'uſage de manier ſes armes. Si, dans la crainte de le fatiguer,

on le laiſſe tranquille dans les garniſons; ſi on lui laiſſe perdre de vue les objets qui peuvent l'animer & entretenir cet eſprit guerrier, bientôt la Nation dégénérera & deviendra auſſi vile qu'elle étoit auparavant floriſſante & redoutable à ſes ennemis.

Nous avons ſous les yeux des peuples qui oublierent pendant un tems qu'ils étoient hommes; qui ſe laiſſerent aſſervir par d'autres hommes, qui leur dicterent leurs volontés; mais enfin, reveillés de leur humiliant ſommeil, ils ſecouerent le joug de la ſervitude, & ſe rendirent libres par leur propre valeur.

La dureté ou, pour mieux dire, la barbarie du Duc d'Albe réveilla en eux l'amour que tout homme a pour la liberté: ils ſe ſouvinrent qu'ils avoient des armes & des bras pour s'en ſervir, que le courage eſt un don que la nature accorde à toutes les nations, & qu'il n'étoit pas uniquement, réſervé à leurs oppreſſeurs. Ils s'arment, ſe choiſiſſent des Chefs pour les conduire à la mort ou à l'indépendance. Chaque ennemi qu'ils immolent, eſt un pas vers la liberté; enfin, à force de patience, de courage & de ſang, ils parviennent à rompre les fers ſous leſquels ils étoient accablés; à diſſiper leurs tyrans, & s'affranchir d'un joug, qui chaque jour s'appeſantiſſoit ſur eux; mais bientôt, oubliant que c'étoit à leur courage qu'ils étoient redevables de leur liberté, & que leur puiſſance naiſſante ne s'étoit établie

que

que par le glaive, ils crurent qu'en acquérant des richeſſes, ils la rendroient plus formidable. La guerre, dès ce moment, fut négligée ; leurs troupes, peu nombreuſes, furent compoſées de leurs Bourgeois, Officiers & Soldats, auxquels ils ne donnerent aucune conſidération, parce qu'ils les regarderent comme des hommes gagés, & non comme les défenſeurs de leur Patrie & les ſoutiens de leur liberté. Le commerce auquel ils s'adonnerent les enrichit ; mais ils avilirent le ſeul état qui les avoit rendu libres.

Les mers furent couvertes de leurs vaiſſeaux, qui trafiquerent dans les autres parties du monde ; ils fonderent des colonies, d'où ils tirerent des tréſors immenſes ; & de ces tréſors accumulés naquirent l'avarice & l'intérêt, qui d'un peuple de guerriers en fit un peuple de négocians : ainſi les Hollandais dégénérerent de leur ancienne valeur, en ſe livrant au commerce, excluſivement à tous les autres états ; principalement le militaire, qui ſeul pouvoit leur aſſurer la poſſeſſion libre de leurs richeſſes. Leur courage aujourd'hui ſe borne à braver les mers & les tempêtes, pour accumuler leurs tréſors ; mais ils ont perdu dans l'Europe cette conſidération juſtement acquiſe par leurs armes, & ils ne ſont plus regardés que comme des Marchands avec leſquels les Puiſſances s'allient, moins par le ſecours qu'elles eſperent retirer de leurs troupes, que par l'argent qu'elles en reçoivent pour ſubvenir aux frais de la

guerre, ſans épuiſer leurs propres tréſors. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que, dans preſque toutes les guerres où les Hollandais ſont entrés, ou avec l'Angleterre, l'Autriche ou autres Puiſſances, ils en ont toujours fait les frais, & les feront toujours, à moins qu'ils ne reprennent aſſez de nerf pour ſe reſſouvenir du tems où d'eſclaves ils ont ſu briſer leurs fers; & qu'avec une conduite plus digne de leur ancienne valeur, ils compenſent la ſoif qu'ils ont de l'or, avec le maintien de leur liberté; alors, ſans ceſſer d'être riches, ils deviendront puiſſans, reprendront dans l'Europe cette conſidération qu'ils ne devront qu'à eux ſeuls & leurs armes, s'ils ſavent s'en ſervir, leur procureront des alliés puiſſans, moins dans la vue de participer à leurs tréſors, que par l'eſtime particuliere qu'ils auront pour la nation & la ſageſſe de ſon Gouvernement.

Il y a cependant encore une remarque à faire ſur cette nation célebre. Ses tréſors, amaſſés avec tant de peines & d'activité, pourront, peut-être un jour, faire naître chez elle ce luxe que l'on voit malheureuſement s'accroître chez pluſieurs autres Puiſſances. Elle ſemble même aujourd'hui perdre cette ſimplicité heureuſe qui éloignoit les anciens Bataves du faſte & de l'oiſiveté; elle vit moins ſobrement: ſes mœurs commencent à s'affoiblir; & cet affoibliſſement dans ſes mœurs achevera d'entraîner ſa liberté, en changeant ſa conſtitution. Plus commerçante que politique & guerriere,

elle n'a pas vu que ſes richeſſes lui ſuſciteroient des jaloux, & qu'un peuple qui n'a que de l'or (*a*), eſt toujours à la veille d'être ſubjugué & près de ſa chûte. *Une République*, dit M. de Monteſquieu, *ne doit rien hazarder qui l'expoſe à la bonne ou à la mauvaiſe fortune : le ſeul bien auquel elle doit aſpirer, c'eſt la conſervation de ſon état.* Ce précepte paroît directement regarder les Hollandais; les vues les plus ſages qu'ils puiſſent avoir, ſont de conſerver leur exiſtence. Ce n'eſt pas avec de l'or ſeulement qu'on peut en aſſurer la durée, il faut encore un militaire bien conſtitué, dont le nombre ſoit proportionné à l'objet qu'on ſe propoſe; objet qui a & doit avoir pour but d'empêcher des voiſins jaloux ou remuans d'attenter ſur les droits & ſur les poſſeſſions de l'Etat, & de s'en faire au moins reſpecter, ſi on ne peut pas s'en faire craindre.

Il en eſt à peu près de même de toutes les autres nations; mais avec des nuances différentes, ſuivant leur génie, leur poſition & la conſtitution de leur Gouvernement.

L'Anglais, environné de mers, pour ainſi dire ſéparé des

(*a*) Le Marquis de Belmar, Ambaſſadeur d'Eſpagne à Veniſe, ſe promenant un jour avec les principaux Sénateurs, ils le conduiſirent dans une grande galerie remplie de coffres pleins d'or & d'argent, & faiſoient valoir avec oſtentation les richeſſes immenſes de la République : le Marquis de Belmar les pria de faire renverſer un de ces coffres, ce qu'on fit. Ah! ah! dit-il, vos richeſſes n'ont pas de racines, je n'en fais point de cas.

autres Nations de l'Europe, ſe reſſent encore des mœurs dures & féroces des peuples barbares dont il deſcend. Généralement brave, il a un amour farouche pour la liberté; naturellement flegmatique, il a toujours la tête remplie de projets, qui tous ſont relatifs à l'agrandiſſement de ſes Colonies, au maintien de ſa liberté & à l'abaiſſement de ſes voiſins: il reconnoît un Roi chef de la nation; mais il borne ſon autorité, & s'oppoſe à ſes volontés, lorſqu'elles ne ſont pas conformes à la ſienne: ſouvent même il met oppoſition à ces mêmes volontés, dans la ſeule vue de lui prouver qu'il n'eſt pas revêtu de l'autorité ſuprême, & que cette autorité réſide dans le Corps de la Nation. Auſſi avide de richeſſes que le Hollandais; mais plus politique, il ſoutient le commerce immenſe qu'il fait dans toutes les parties du monde, par des flottes nombreuſes & bien armées. Depuis l'accroiſſement de la dette nationale, qui fut le principe ſur lequel le Chevalier Walpole fonda toutes les manœuvres de ſon long miniſtere (*a*), la vénalité s'étant intro-

(*a*) La politique de Georges II, ſecond Prince de la maiſon d'Hanovre, qui monta ſur le trône d'Angleterre, fut totalement différente de celle des regnes précédens, à l'exception ſeulement d'affermir ſa maiſon ſur ce trône, qui paroît toujours prêt à culbuter ſes poſſeſſeurs. Pour y parvenir, il ſe ſervit d'un moyen, qui, au premier aſpect, paroît abſurde; mais qui, dans le fait, aſſura le trône dans ſa maiſon, & rendit le Royaume, ſi ce n'eſt plus floriſſant, du moins plus formidable: ce fut l'accroiſſement.

ſuite dans la Chambre Baſſe, fut un piége d'autant plus certain, que l'Anglais a une paſſion outrée pour les richeſſes; & Walpole ayant eu l'adreſſe de corrompre quarante Membres à la fois, la probité & l'amour de la Patrie, qui juſqu'alors avoient diſtingué l'Anglais de pluſieurs autres Nations, tomberent dans l'oubli & devinrent preſqu'un ridicule; de ſorte qu'on auroit pu alors donner en Angleterre le tarif du Parlement, comme on donne à Paris celui des glaces.

L'Anglais eſt plus propre à faire la guerre ſur mer que ſur terre; non que ſa valeur ne ſe montre également ſur l'un & l'autre élément, mais ſa poſition le force à s'attacher davantage au ſervice de mer: d'ailleurs, ce ſervice eſt plus conſidéré, plus lucratif & plus en faveur, par les eſcadres que l'Angleterre eſt obligée d'entretenir pour ſoutenir & protéger ſes Colonies; pour maintenir & affermir la prépondérance qu'elle prétend avoir dans toutes les mers ſur les Puiſſances de l'Europe; au lieu que ſur terre elle n'a

---

de la dette nationale. C'étoit véritablement le meilleur moyen; car les créanciers d'un Gouvernement qu'on peut appeller illégitime (puiſque la couronne appartenoit de droit à la Maiſon de Stuard), n'ont d'autres ſûretés pour leur paiement que l'exiſtence de ce Gouvernement. Conſéquemment les bourſes de Londres, d'Amſterdam, de Veniſe, de Gênes, étoient intéreſſées à ſoutenir la Maiſon d'Hanovre, & à écarter toute révolution en faveur de celle de Stuard.

que des coups ou des lauriers à recevoir. L'Anglais craint peu les coups, parce qu'il eſt brave; il ſe ſoucie peu des lauriers cueillis ſur le continent, parce qu'ils ne peuvent lui acquérir de nouvelles poſſeſſions. L'Anglais aime les arts, les cultive, les excite & les protége; il a naturellement l'eſprit porté aux ſciences abſtraites: il eſt inventif; mais rarement il perfectionne: il a plus de ſens que d'eſprit; mais ce bon ſens eſt ſouvent bruſque & décide ſans appel: il eſt frondeur par eſprit de contradiction; il eſt ſuſceptible de préjugés, & n'en revient que très-rarement: enfin l'Anglais n'aime qu'à vivre dans le trouble. Diviſé par humeur plus que par principe, il honore le fanatiſme du nom de zèle patriotique; il ne ſent le prix de la liberté que par l'amour de la révolte; ſon caractere farouche lui donne plus de dureté que de nerf dans l'eſprit. Quand l'ame des factions n'agite pas ſa vie, elle lui eſt à charge; l'ennui qu'il en conçoit devient une maladie, il l'abrege ſouvent lui-même; & ſi dans les combats il marque tant d'intrépidité, ſon courage n'a peut-être d'autre mérite que l'effet phyſique de ſon tempérament.

Le Français a un caractere abſolument différent. Dans les commencemens de la Monarchie, le Français avoit une valeur impétueuſe, même féroce. Dans la plus profonde ignorance de tous les arts, il ne connoiſſoit que la guerre, qu'il faiſoit plus en Gladiateur qu'en Soldat: ſes mœurs étoient ſimples, mais dénuées de tout principe. Sous la

ſeconde race, les mœurs s'étant adoucies, la guerre ne ceſſa pas d'avoir pour lui le plus grand attrait; mais il s'y joignit cet eſprit de galanterie romaneſque, d'où provint ce goût pour la Chevalerie, qui a tant illuſtré la Nation Françaiſe. Dans ce tems, le Français étoit toujours armé & prêt à combattre. S'il n'avoit point de guerre avec ſes voiſins, il alloit la chercher par-delà les mers, pour attaquer des Nations qu'il ne connoiſſoit point, dont il n'étoit pas connu, & qui n'avoient d'autre tort que celui d'avoir un culte différent du ſien : c'étoit ſon courage & ſon ignorance qui levoient l'étendard du fanatiſme, & non le zèle de la religion qui excitoit ſa valeur. Aujourd'hui plus inſtruit, plus modéré, ſa valeur égale celle de ſes Ancêtres; mais elle eſt mieux conduite, parce qu'elle eſt plus éclairée : il ne traverſe plus les mers pour aller forcer un peuple à abandonner ſa croyance; mais ſi ſes mœurs plus douces ont donné à ſon courage un degré de valeur de plus, cette différence de mœurs a ajouté à ſa frivolité & à ſa légereté naturelle. Le luxe a achevé ce que l'urbanité des mœurs avoit commencé.

Son courage n'étant plus, comme dans les premiers tems, toujours en activité, & ſon caractere s'étant adouci ſans ceſſer d'être guerrier, ſa vivacité n'a pu reſter oiſive, & elle s'eſt naturellement portée vers les plaiſirs : malheureuſement aujourd'hui il en eſt plus eſſentiellement occupé

que des devoirs de ſon état. Ce penchant pour les plaiſirs, & auquel il ſe livre avec la même ardeur qu'il marche au combat, le rend frivole dans les occaſions les plus intéreſſantes, & réfléchi ſur les plus indifférentes: il calculera, combinera, avec la plus ſcrupuleuſe attention, l'arrangement d'une fête, d'un ſoupé, d'un bal; & ſignera, ſans le lire, un acte qui peut, dans la ſuite, lui occaſionner des procès, & lui faire perdre une partie de ſon bien. Ce qui eſt éloigné ne le touche point; il n'enviſage que le préſent, & s'y livre tout entier. Par une ſuite néceſſaire de cette frivolité, toute ſcience qui demande de l'application & qui le force à réfléchir, n'eſt point de ſon goût: un roman, quelques jolis vers qui diront de ces riens agréables où l'eſprit pétillera, mais dont le fond ſera auſſi futile que leur Auteur, le ſéduiront & l'occuperont avec plus de plaiſir qu'un livre d'hiſtoire, qui pourroit l'inſtruire des mœurs des Peuples & des révolutions des Empires. Si un jeune Magiſtrat ouvre un livre de Juriſprudence, il l'ennuie dès la premiere page; ſi c'eſt un Militaire, il en eſt de même pour tous les Ouvrages qui traitent de l'Art de la Guerre: le Magiſtrat croit qu'avec de l'eſprit & des bons mots, il ſera en état de juger la cauſe la plus épineuſe & la plus importante; & le Militaire, qu'avec du courage, il pourra commander des armées. C'eſt à la toilette des jolies femmes, aux ſpectacles & dans les petits ſoupers, que les uns apprennent

apprennent à tenir la balance de la juſtice, & les autres à battre les ennemis de l'Etat.

Impétueux au commencement d'une campagne, il veut toujours ſe battre; mais il s'ennuie & ſe dégoûte, ſi elle ſe prolonge & anticipe ſur l'hiver, parce que, quelqu'amour qu'il ait pour la gloire, ſa légéreté ne lui permet pas de ſuivre long-tems le même objet; & ſi le penchant qu'il a pour les plaiſirs, cede quelque tems à la gloire, leur privation ſe fait bientôt ſentir, ſur-tout ſi l'armée eſt dans l'inaction.

Son honneur & ſa réputation lui tiennent très à cœur, mais il a de l'ambition; & ſouvent les moyens qu'il prend pour parvenir aux honneurs & aux grades, marchent par des ſentiers ſourds & ténébreux: il oublie, dans cette circonſtance, ſon caractere franc & loyal, parce qu'il eſt aſſez communément jaloux du mérite de ceux qui courent la même carriere que lui; & ce ſentiment le porte à tenir une conduite que, ſans doute, il ſe reproche intérieurement, mais dont il ne peut ſe défendre; tant ſa paſſion pour être au-deſſus de ſes ſemblables eſt vive & inſurmontable. Ce ſentiment de jalouſie eſt preſque général dans tous les états, mais principalement dans le Militaire; parce que ceux de cet état, moins aſſujettis, peut-être plus frivoles & plus diſſipés, parce qu'ils ont plus d'occaſion de l'être, ſont

moins inſtruits : or la jalouſie naît de l'ambition & de l'ignorance. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'on voit journellement des Militaires ſe juger les uns les autres, ſouvent même ſans ſe connoître, & tâcher de rabaiſſer leurs rivaux pour s'élever ſur leur débris.

Il ne conſulte que ſes goûts, & jamais les moyens qu'il a de les ſatisfaire ; il eſt facile, le bon ou le mauvais exemple l'entraîne également : il a en général de l'eſprit ; mais il manque quelquefois de bon ſens : il aime les arts, & ne fait que les effleurer ſans en approfondir aucun ; ſon eſprit eſt trop pétulant pour s'en tenir à un ſeul objet : il n'invente point, ou rarement ; mais il ſaiſit facilement les objets, & les perfectionne. Enfin cette brave, franche & charmante Nation eſt extrême en tout ; dans ſa raiſon & dans ſon inconſéquence ; dans ſes vices & dans ſes vertus ; & pour me ſervir de la définition ingénieuſe qu'en fait l'Auteur des Lettres Péruviennes (*), *le Français eſt un être échappé des mains de la Divinité, lorſqu'elle n'avoit encore employé pour ſa perfection que l'air & le feu.*

(*) Tome I, Lettre IV.

De cet aſſemblage de ridicules, d'inconſéquences, de défauts & de qualités réelles, il en réſulte cependant une des plus belles Nations de l'Univers ; capable des plus grandes choſes dans tous les genres, & ſur-tout à la guerre ; lorſque ceux qui la commanderont ne voudront pas forcer

ſon caractere à ſe plier au leur, mais qu'ils ſauront, dans beaucoup de circonſtances, plier le leur à celui de la Nation.

Quelque ſoit l'étendue de l'autorité ſuprême, ſon pouvoir ne s'étend pas juſqu'à réformer le caractere de toute une Nation : il peut le contraindre & le gêner ; mais il ne le changera jamais, & ne fera que le révolter. De bonnes mœurs peuvent l'adoucir ; de bons exemples dans les Chefs de la Nation corrigeront ce qu'il pourroit y avoir d'âpreté ; de la prudence & de la douceur dans ces mêmes Chefs modéreront ſa vivacité & ſa pétulance : mais des mœurs relâchées, de mauvais exemples & une ſévérité mal placée lui feront faire plus de progrès dans le mal, qu'une conduite oppoſée ne lui en fera faire dans la vertu. Ainſi il faut que le Souverain & ceux en qui il remet une partie de ſon autorité, aient non-ſeulement des mœurs irréprochables ; mais encore qu'ils aient fait une étude particuliere de la connnoiſſance des hommes & de leur caractere, pour prendre les moyens les plus juſtes pour faire tourner au profit de la Nation juſqu'à ſes défauts mêmes, & la contraindre, non par la force de l'autorité, mais par la perſuaſion, à ſe corriger d'elle-même, ſans qu'ils paroiſſent y avoir aucune part.

C'eſt ainſi qu'on parviendra à rendre la Nation françaiſe une des plus redoutables de l'Europe ; & ſi à ces premiers

moyens on joint encore celui de ſavoir à propos employer ſa valeur, exciter ſa population, diminuer le luxe, employer utilement les richeſſes de l'Etat, ne point ſurcharger les peuples d'impôts; triſte reſſource qui n'enrichit point le Souverain, & appauvrit l'Etat; ſi l'on veut encore entretenir cet amour que tout Français a pour la gloire de ſa Patrie, la haute opinion qu'il a de ſa propre Nation & de lui-même, & enfin ſon amour pour ſon Souverain; amour qu'il ſuce avec le lait, le Conſeil de Verſailles ſera à ceux des Cours de l'Europe, ſans en excepter aucun, ce que Jupiter eſt à ſes Satellites.

Il y a moins loin des anciens Romains à nous, qu'il n'y en avoit d'eux à leurs deſcendans ſous le regne de Valentinien; non quant à la forme & à la conſtitution de notre état Militaire, qui eſt abſolument différent du leur, mais relativement à l'ordre, à la diſcipline & à l'inſtruction de l'Officier particulier & du Soldat. Nous faiſons la guerre par nous mêmes, ainſi que les premiers Romains; de même qu'eux, nous ne confions point la garde & la défenſe du Royaume à des Etrangers. L'Officier eſt aujourd'hui plus inſtruit qu'il ne l'étoit communément dans les guerres de 1733, 1741, & même de 1757; c'eſt-à-dire, qu'il a plus de théorie, connoît mieux ſes diſtances, s'aligne mieux, commande ſa troupe avec plus de préciſion, parce qu'il eſt

plus inſtruit des différentes évolutions & de la maniere la plus prompte de les exécuter ; malheureuſement il n'a pas l'expérience de ceux qui ſervoient ces trois dernieres guerres : cependant cette théorie lui ſera de la plus grande utilité, lorſqu'il ſera à portée de pratiquer les principes qu'il a appris pendant la paix ; mais malgré cette théorie, qui ne s'étend pas par-delà les évolutions renfermées dans les Ordonnances, parmi leſquelles il y en a peut-être quelques-unes qui ne ſont pas encore arrêtées ; qu'elles ſoient conſervées ou non, comme elles ne ſe font pas en préſence de l'ennemi avec la même préciſion ni la même vivacité qu'à un exercice, & que le Soldat, après une longue paix, n'a pas plus d'expérience que les jeunes Officiers qui le commandent ; les uns & les autres ſeront très-étonnés de voir des troupes devant eux. Je l'ai déja dit, je le répete encore, la théorie ſans expérience eſt très-incertaine ; ſes calculs ſont tous différens ; & l'on ne peut pas eſpérer d'appliquer ſûrement les principes appris par théorie, ſi on ne les a pratiqués ſur le terrein ; bien plus certains encore quant ils l'ont été devant l'ennemi : or, quelques inſtruits que ſoient le nombre d'Officiers actuels qui n'ont pas fait la guerre (& ce nombre eſt conſidérable) on ne peut compter que ſur leur courage ; mais on ne pourra faire un grand fond ſur leur ſcience, que lorſqu'ils

auront fait deux ou trois campagnes. Il eſt certain que depuis quinze ans que la France eſt en paix, vu le grand nombre d'anciens Officiers à qui l'on a donné la retraite, la grande quantité de jeunes gens qui les ont remplacés, & la partie du Soldat qui s'eſt preſque toute renouvellée, le Militaire actuel n'a qu'une teinture de la théorie de la guerre, dénuée de toute eſpece d'expérience: ainſi il eſt impoſſible que les Généraux aient dans l'armée actuelle la même confiance qu'ils auroient dans de vieilles troupes; mais comme on n'eſt pas le maître des événemens, il faut tâcher d'y ſuppléer en exerçant les troupes ſur toute eſpece de terrein, & en les faiſant toujours manœuvrer contre d'autres troupes, pour les habituer à en voir devant elles, & à trouver des obſtacles aux mouvemens qu'elles veulent faire.

Il y a encore pluſieurs objets très-importans, relatifs au caractere de la Nation, & ſur leſquels il faut avoir la plus grande attention. Un Général, un Colonel, un Meſtre-de-Camp; enfin un homme en autorité doit ſavoir parler, non-ſeulement à l'Officier, mais bien plus eſſentiellement au Soldat. Il eſt très-naturel de voir un Général, un Chef de Corps adreſſer la parole à des Officiers; ils ſont faits, à tous égards, pour qu'on les honore, & que leurs Chefs les traite avec amitié & bonté: mais il eſt plus rare de voir un Général parler aux Soldats, & un Chef de Corps

paroître ſe rapprocher d'eux avec ce ton que le Français ſait ſi bien prendre lorſqu'il veut plaire. C'eſt cependant ce rapprochement du Chef à ſes ſubordonnés qui commence, ſur-tout en France, à les diſpoſer pour lui ; & s'il montre des talens, de l'activité & de la capacité, il acquiert bientôt leur confiance.

Si après une bataille gagnée, un Général eſt aſſez généreux pour en attribuer la gloire à l'armée ; ſi en paſſant devant elle, il éleve ſa valeur, ſa bonne conduite ; s'il parle aux Régimens qui ont le plus ſouffert, qu'il leur marque les regrets qu'il a de la perte qu'ils ont faite ; s'il a l'air d'éloigner tout ce qui pourroit lui être perſonnel, pour leur attribuer tout l'honneur du ſuccès, quoique la diſpoſition ſoit à lui ; que les différens mouvemens qu'il a ordonnés, émanent de ſa capacité & de ſon expérience : enfin, s'il a l'art de perſuader à l'Officier & au Soldat que c'eſt à leur intelligence & à leur valeur qu'eſt due la victoire qu'ils viennent de remporter ; outre que les uns & les autres ſeront les premiers à lui en donner toute la gloire & à le couvrir de lauriers, il s'attirera leur amour & leur confiance, & ſe ménagera pour la ſuite de la campagne de plus grands ſuccès.

Si dans une occaſion malheureuſe où les troupes auront reçu un échec, ou même qu'elles auront été battues, un

Général ſait ſe ſervir de l'ordre & de la diſcipline établie dans l'armée pour, même dans la retraite, ſe rendre formidable à l'ennemi ; s'il ſait parler au Soldat, le louer ſur ſa valeur & attribuer à des cauſes étrangeres l'échec qu'elles ont reçu ; ſi malgré cet échec, à l'imitation du Maréchal de Villars que la nature ſembla former exprès pour commander à des Français, il ſait conſerver ce ton confiant, cette gaieté naturelle qui perſuadent aux troupes que ſi elles ont eſſuyé un revers, le Général a des reſſources en lui-même qui leur aſſurent de prendre leur revanche avec avantage ; s'il a de ces traits heureux, de ces ſaillies qui le rendent maître de l'eſprit des Soldats, qui leur inſpirent cette confiance avec laquelle ils marchent au combat avec une certitude morale de ſuccès, quel avantage ne peut-il pas ſe promettre d'une telle confiance : mais ſi, au lieu de cet air franc & aſſuré, il paroît inquiet, embarraſſé ; ſi ſon humeur ſe fait ſentir avec dureté à tous ceux qui l'entourent ; s'il a la mal-adreſſe d'attribuer le malheur arrivé aux Officiers & aux troupes en général, cette conduite produira un abattement univerſel dans toute l'armée ; elle l'indiſpoſera contre lui ; & ce ſentiment, devenu général, ne produira qu'un effet funeſte au Général, à l'armée & à l'Etat.

Dans ces occaſions malheureuſes, ſur-tout avec une Nation brave & ſenſible, il ne faut pas uſer de ſévérité ; mais les

pallier, aux yeux de l'armée, les fautes qui peuvent s'être commiſes, pour ne point diminuer ſa confiance ni rabaiſſer ſon courage. Il eſt quelquefois néceſſaire de ne pas faire appercevoir qu'on a tout vu. Si cependant quelque Corps avoit manifeſtement mal fait, & que ce fût à ſa conduite que fût due la perte de la bataille, il faut le renvoyer ſur les derrieres, en publier les raiſons pour relever la bonne conduite des autres, & laiſſer au Souverain à décider ſur la punition de ce Corps. Cet exemple fera, dans une Nation comme la Françaiſe, une impreſſion ſi forte, que les Corps qui auront fait leur devoir, redoubleront de zele & de valeur; & celui qui ſubira la punition honteuſe de ſe voir ſéparé de l'armée, fera des prodiges dans une autre occaſion, & ſe fera hacher en pieces plutôt que de foiblir.

Si c'eſt un Officier Général commandant une diviſion, une aile, ou un centre, ou une réſerve, à qui l'on attribue le malheur de l'armée, ou pour n'avoir pas obéi aſſez promptement aux ordres du Général, ou par timidité, ou par nonchalance, ou enfin faute de talens; le Général doit en rendre compte au Souverain, & celui-ci le rappeller & le punir ſuivant le motif qui l'a empêché d'agir. Si c'eſt déſobéiſſance, la punition ne ſauroit être trop ſévere; ſi c'eſt timidité, nonchalance ou faute de talens, il ne falloit pas l'employer; & la faute en eſt à ceux qui l'ont choiſi de préférence à

d'autres plus capables : ainſi il faut ſe contenter de le rappeller & ne plus l'employer.

Voilà, je penſe, comme il faut mener des Français ; avec ces moyens qui ſont ſimples, on les conduira au bout du monde ſans qu'on les entende murmurer ni ſe plaindre.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE

DES CHAPITRES

Contenus dans ce premier Volume.

EPITRE au Roi, page 1
Discours préliminaire, v

CHAPITRE PREMIER.

Que les Romains ne se sont rendus les maîtres du Monde que par la science des armes, 1
Commentaire, 5

CHAPITRE II.

De quel Pays il faut tirer les Soldats, 23
Commentaire, 25

CHAPITRE III.

S'il faut lever les Soldats dans la Ville ou dans la Campagne, 34
Commentaire, 37

CHAPITRE IV.

De l'âge des nouveaux Soldats, 48
Commentaire 50

CHAPITRE V.

De la taille des nouveaux Soldats, page 71
Commentaire, 72

CHAPITRE VI.

A quelles marques on reconnoît les jeunes Gens propres à la guerre, 83
Commentaire, 85

CHAPITRE VII.

Des Professions qu'on doit admettre ou refuser dans la Milice, 92
Commentaire, 94

CHAPITRE VIII.

De la marque de la Milice, 107
Commentaire, 109

CHAPITRE IX.

Il faut exercer les nouveaux Soldats au Pas militaire, au Saut & à la Course, 129
Commentaire, 131

CHAPITRE X.

Qu'il faut apprendre à nager aux Soldats, 152
Commentaire, 153

CHAPITRE XI.

Maniere d'exercer les nouveaux Soldats au Pilier & au maniement des armes, page 167
Commentaire, 170

CHAPITRE XII.

Qu'il faut frapper d'eſtoc, & non de taille, 178
Commentaire, 179

CHAPITRE XIII.

De l'exercice du Javelot, de celui des Fleches, de la Fronde & des Fleches plombées, 193
Commentaire, 196

CHAPITRE XIV.

Des exercices du Cheval, 219
Commentaire, 220

CHAPITRE XV.

Il faut accoutumer les nouveaux Soldats à porter des fardeaux, 228
Commentaire, 229

CHAPITRE XVI.

De quelles armes ſe ſervoient les Anciens, 236
Commentaire, 241

CHAPITRE XVII.

Des Retranchemens, 280
Commentaire, 281

CHAPITRE XVIII.

De la position des Camps, page 292
Commentaire, 293

CHAPITRE XIX.

De la forme des Camps, 304
Commentaire, 305

CHAPITRE XX.

De quelle espece de retranchemens on doit se servir, suivant les circonstances, 321
Commentaire, 323

CHAPITRE XXI.

Comment on retranche les Camps en présence de l'ennemi, 360
Commentaire, 361

CHAPITRE XXII.

Comment on exerce les Soldats, pour qu'ils conservent l'ordre & les intervalles dans les armées, 372
Commentaire, 374

CHAPITRE XXIII.

Des Marches & des Exercices, 394
Commentaire, 395

CHAPITRE XXIV.

Il faut exciter les Romains à s'instruire de l'art de la guerre, 402
Commentaire, 404

TABLE
DES MATIERES
DE CE PREMIER VOLUME.

A.

ABUS. (les) Les plus petits abus dégénerent en licence & le désordre s'ensuit, pag. 242, Chap. XVI.

ACADÉMIES (les) pour l'équitation & les différentes instructions qu'on y donnoit, très-négligées aujourd'hui, pag. 220, Ch. XIV.

ACCRESSENTES. (les) Différence d'eux aux *Tyrannes*, pag. 114, Chap. VIII.

AME (l') se peint sur la physionomie, sur-tout dans les yeux, pag. 14, Chap. I.

AMOUR (l') de soi-même est le premier sentiment que la nature grave dans le cœur de l'homme, pag. 5, Chap. I.

AMOUR (l') de la gloire est une passion factice, pag. 5, Chap. I.

ANGLAIS. (l') Son caractere, pag. 413, Chap. XXIV.

ANNEAU militaire. Ses avantages, pag. 115, Chap. VIII.

ANNIBAL. Un des premiers maîtres des Romains dans l'Art de la Guerre, pag. 39, Chap. II.

ARMÉE. Le nombre n'en conſtitue pas la force, pag. 3, Chap. I.

ARMÉE conſulaire. De combien de Légions étoit compoſée, pag. 12, Chap. I.

ARMÉE (une) de vingt-cinq à trente mille hommes regardée, il y a ſoixante à quatre-vingts ans, comme très-formidable, pag. 198, Chap. XII.

ARMÉE (une) de combien d'eſpece de troupes compoſée, pag. 201, Chap. XIII.

ARMÉE ſur la défenſive. Précaution qu'elle doit prendre étant couverte d'une riviere, pag. 363, Chap. XXI.

LA même, lorſque ce ſont des étangs qui la couvrent, pag. 363, Chap. XXI.

LA même, lorſque ce ſont des marais, pag. 364, Chap. XXI.

LA même, ſi ce ſont des ravins, pag. 364, Chap. XXI.

LA même, ſi c'eſt une chaîne de montagnes, pag. 365, Ch. XXI.

ARGENT (l') doit circuler & ne pas reſter dans le coffre des Traitans, pag. 244, Chap. XVI.

ART de la Guerre (l') a eu dans tous les tems, & aura toujours le même objet pour but, pag. 4, Chap. I.

AVARICE (l') d'un Souverain rend ſes Sujets pauvres, miſérables, & affoiblit ſa puiſſance, pag. 244, Chap. XVI.

AUGUSTE (Céſar) inſtitue une Milice permanente; inconvéniens de cette inſtitution, pag. 120, Chap. VIII.

AVILISSEMENT du Peuple (l') eſt le fléau le plus funeſte à une Nation, pag. 30, Chap. II.

AUTORITÉ ſuprême (l') ne peut changer le caractere d'une Nation, pag. 421, Chap. XXIV.

B.

BATAILLE. (une) Précautions néceſſaires à prendre avant de livrer une bataille, pag. 289, Chap. XVII.

BAYONNETTE (la) devroit avoir dix-huit pouces de longeur, au lieu de treize qu'elle a aujourd'hui, pag. 189, Chap. XII.

BONNE FOI. (la) Il eſt eſſentiel de la garder au Soldat, pag. 94. Chap. VI.

BONNETS de Grenadiers. (les) Cauſes de leur inſtitution, pag. 78, Chap. V.

BRAVOURE (la) eſt une qualité de l'ame, & ne tient en rien à ſon enveloppe, pag. 14, Chap. I.

BRUNSWICK. (le Prince Ferdinand de) Sa poſition à Saxenauſen, pendant la campagne de 1760, pag. 367, Chap. XXI.

C.

CAMPS romains; leur forme, pag. 282, Chap. XVII.

CAMPS français; leur forme, pag. 283, Chap. XVII.

CAMPS romains: combien ils avoient de portes, p. 306, Ch. XIX.

CAMP. Danger de trop étendre ou de trop rétrecir ſon camp, pag. 310, Chap. XIX.

CAMP de Rimberg en 1758. (le) Position de l'armée françaiſe dans ſon camp, pag. 315, Chap. XIX.

CAMP (un) doit préſenter le front à l'ennemi, pag. 315, Ch. XIX.

CAMPS; forme qu'ils devroient avoir, pag. 319, Chap. XIX.

CAMPS de paix, abſolument néceſſaires, & même importans pour l'inſtruction des troupes, pag. 409, Chap. XXIV.

CASQUE (le) plus convenable au Soldat & plus utile que le chapeau, pag. 262, Chap. XVI.

CASQUE (le) moins cher & plus de durée que le chapeau, p. 264, Chap. XVI.

CARACALLA (l'Empereur) donne le droit de Bourgeoiſie à tous les Sujets de l'Empire. Inconvénient de cette conduite, pag. 120, Chap. VIII.

CATON le Cenſeur. Ses ouvrages, pag. 124, Chap. VIII.

CAVALERIE. (la) Son arme pricipale eſt le ſabre, pag. 181; Chap. XII.

CAVALERIE. (la) Comment elle devroit être armée, pag. 190, Chap. XII.

CAVALERIE. (la) En quoi conſiſte ſon inſtruction, pag. 201; Chap. XIII.

CAVALERIE. (la) Ce qu'elle doit faire, attaquée par des Huſſards, pag. 211, Chap. XIII.

CAVALERIE. (la) Uſage qu'on doit en faire pendant la campagne, pag. 327, Chap. XX.

CAVALIER. Quelle doit être ſa taille, pag. 74, Chap. V.

CAVALIER. (le) Il faut lui laiſſer l'option de frapper d'eſtoc ou de taille, & l'armer en conſéquence, pag. 185, Chap. XII.

CÉSAR. (Jules) Méthode dont il ſe ſervit pour retrancher ſon camp en préſence d'Afranius, pag. 361, Chap. XXI.

CLAUDE (Empereur) mit le comble à la décadence de la conſtitution militaire des Romains, pag. 121, Chap. VIII.

CHAMP de Mars. (le) Les Romains faiſoient une loi d'aller s'exercer au Champ de Mars, pag. 409, Chap. XXIV.

CHANGEMENS (les) dans la diſcipline militaire ne ſont jamais ſans conſéquence, pag. xxiij, Diſcours préliminaire.

CHARLES VII (le Roi) donne une autre forme au Militaire français, pag. 100, Chap. VII.

CHEVAL. (le) Taille que doit avoir le cheval du Cavalier, pag. 74, Chap. V.

CHEVALERIE. (la) Décadence de la Chevalerie, datée de l'inſtitution des Compagnies d'ordonnance par Charles VII, pag. 101, Chap. VII.

CLIMAT (le) ne doit point être conſulté pour le choix qu'on doit faire des Soldats, pag. 27, Chap. II.

COLONNE de marche. (une) Front qu'elle doit avoir, pag. 147, Chap. IX.

COMMERÇANT (le) eſt intéreſſé à inſtruire ſes enfans dans tout ce qui a rapport à ſon état, pag. 96, Chap. VII.

CONFIANCE (la) dans ſes forces, lorſqu'elle eſt trop grande, ſouvent funeſte, pag. 293, Chap. XVIII.

CONFORMATION du corps (la) doit être plus recherchée dans un Soldat, que la haute taille, pag. 76, Chap. V.

CONSIDÉRATION. (la) Il eſt très-important aux Souverains & aux Généraux d'avoir pour le Militaire la conſidération qui lui eſt due, pag. 23, Chap. I.

CONSTITUTION. (la) Idée avantageuſe que l'on a de celle des Romains, pag. 312, Chap. XIX.

COURSE (la) entroit dans l'inſtruction que les Romains donnoient à leurs Soldats, pag. 141, Chap. IX.

CRÉATION (la) des Conſuls, pag. 38, Chap. III.

CREVELT. (bataille de) Poſition de l'armée françaiſe, pag. 300, Chap. XVIII.

COURAGE (le) qui n'eſt pas conduit par la ſageſſe, plus funeſte qu'avantageux, pag. 8, Chap. I.

COURAGE. (le) Différentes cauſes qui peuvent l'éteindre dans une Nation, pag. 29, Chap. II.

COURAGE (le) a beſoin d'être excité, pag. 408, Chap. XXIV.

CULTIVATEUR (le) eſt intéreſſé à inſtruire ſes enfans dans ſa profeſſion, pag. 95. Chap. VII.

CURIUS DENTITUS, (Conſul). Sa victoire ſur Pyrrhus ouvre les yeux des Romains ſur l'Art de la Guerre, pag. 39, Chap. III.

D.

DAUN. (le Maréchal d') Sa diſpoſition pour attaquer le Roi de Pruſſe, campé à Hockircken, pendant la campagne de 1759, p. 384, Ch. XXII.

DÉCADENCE. (la) A quoi on doit attribuer la décadence de la diſcipline militaire des Romains, pag. 34, Chap. II.

DÉCOUVERTE. (une) Comment il faut faire une découverte, pag. 208, Chap. XIII.

DÉFENSIVE abſolue (une) exige de grandes précautions, de bonnes poſitions, & de les retrancher, pag. 294, Chap. XVIII.

DÉPOT (un) très-néceſſaire pour que les bataillons & les eſcadrons ſoient toujours compoſés de bonnes recrues, pag. 55, Ch. IV, 109, Chap. VIII.

DESIR de l'eſtime (le) eſt une paſſion factice, pag. 5, Chap. I.

DISCIPLINE (la) doit être établie ſur le caractere & ſur les préjugés de la Nation, pag. xx, Diſcours préliminaire.

DISPOSITION. (la) Celle actuelle très-différente de celle des Romains, pag. 132, Chap. IX.

DISPOSITION (la) pour une armée prête à combattre. Il ne peut y avoir de principe fixe, pag. 271, Chap. XVI.

DISPOSITION pour attaquer l'armée de M. le Maréchal de Saxe, pag. 342, Chap. XX.

DISPOSITION (autre) pour attaquer la même armée, pag. 351, Chap. XX.

DOUCEUR (la) portée à l'excès eſt le principe de l'indiſcipline, de la pareſſe & de l'inſubordination, pag. 103, chap. VII.

DRAGON. (le) Quelle taille il doit avoir, pag. 75, Chap. V.

DRAGONS. (les) Leur inſtitution eſt de combattre à pied & à cheval, pag. 212, Chap. XIII.

DRAGONS. (les) Comment ils ſont armés, pag. 212, Chap. XIII.

DRAGONS (les) mieux inſtruits des évolutions à cheval que de celles à pied, pag. 214, Chap. XIII.

DRAGONS (les) ſont aujourd'hui montés plus avantageuſement qu'ils n'étoient les dernieres guerres, pag. 213, Chap. XIII.

DRAGONS. (les) Comment ils doivent combattre contre des Huſſards, pag. 216. Chap. XIII.

E.

ÉDUCATION (l') très-négligée dans la claſſe de la Nobleſſe, & pourquoi, pag. 97, Chap. VI.

ÉCOLES d'équitation. (les) Le Miniſtre qui les a inſtitués avoit de bonnes vues; mais il a mis obſtacle à ſon propre ouvrage, p. 223, Chap. XIV.

ÉCOLES d'équitation (les) trop multipliées ont fait différens ſchiſmes, & pourquoi, pag. 223, Chap. XIV.

ÉCOLES d'équitation. (les) Bornes qu'on auroit dû leur donner, pag. 225, Chap. XIV.

EMPLOIS. (les) Dès qu'il fallut les acheter, la Nobleſſe pauvre fut exclue des grades ſupérieurs, pag. 101, Chap. VII.

ÉPAULETTES. (les) L'Infanterie, la Cavalerie & les Dragons devroient en avoir, pag. 256, Chap. XVI.

ÉPÉE (l') devroit être rendue au Soldat, & quelle devroit être ſa forme, pag. 180, Chap. XII.

ÉPERNON (le Duc d') eſt bleſſé au ſiege de Rouen, pag. 18, Ch. I.

ÉPOQUES principales où la discipline des Romains fut altérée, pag. 119, Chap. VIII.

ESPRIT de Corps. (l') Sa définition, absolument essentiel de le conserver, pag. 89, Chap. V I, & 243, Chap. XVI.

ÉTATS d'un Royaume. (les) Danger qu'il y a de sacrifier les autres états d'un Royaume à la splendeur d'un seul, pag. 41, Chap. III.

ETATS MAJORS des Régimens (les) ont une autorité trop despotique, & dont ils abusent souvent, pag. 75, Chap. V.

ETAT MILITAIRE (l') ne souffre aucune négligence, pag. 255, Chap. XVI.

ETUDE (l') est à la disposition d'un chacun, pag. 9, Chap. I.

ETUDE. (l') Celle principale des Souverains, page 16, Chap I.

EVOLUTIONS. (les) Différence d'évolution à manœuvre, page 374, Chap. XXII.

EXPÉRIENCE (l') sans principe, très-dangereuse, pag. xiv, Discours préliminaire.

EXPÉRIENCE (l') sans génie, insuffisante, pag. xviij, Discours préliminaire.

EXERCICES (les) en forme de jeux, très-utiles, & même nécessaires, pag. 200, Chap XIII.

EXERCICES. (les) Raisons que donnent la plupart des Colonels pour ne pas exercer leur Régiment plus militairement qu'ils ne font, page 233, Chap. XV.

EXERCICES (les) doivent être relatifs à la guerre, pag. 395, Chap. XXIII.

EXPULSION des Rois de Rome, pag. 38, Chap. III.

F.

FAISCEAUX (les) doivent être placés devant les tentes des Soldats, & non en avant du camp, & pourquoi, page 319, Chap. XIX.

FANTASSIN. (un) Quelle taille il doit avoir, pag. 74, Chap. V.

FORCE. En quoi consiste la principale force d'une armée, pag. 5, Chap. I.

FRANÇAIS (le) trop prompt à adopter les usages étrangers, pag. xxj, Discours préliminaire.

FRANÇAIS (le) est en général mieux constitué, plus leste, que ne le sont communément plusieurs autres Nations de l'Europe, surtout les Italiens, pag. 157, Chap. X.

FRANÇAIS. On le menera, au bout du monde, si on sait lui inspirer de la confiance, pag. 157, Chap. X.

FRANÇAIS. (le) Avantages du Français sur plusieurs Nations, perdus par la manie de l'imitation, page 198, Chap XIII.

FRANÇAIS. (le) Son caractere, page 416, Chap. XXIV.

FRÉDÉRIC GUILLAUME, (Roi de Prusse). Son amour pour les hommes de haute taille, pag. 73, Chap. V.

FRÉDÉRIC, (Roi de Prusse). Sa disposition pour attaquer l'armée Autrichienne à Lissa, dans la campagne de 1758, pag. 381, Chap. XXII.

FRONTIN. Ses Ouvrages, pag. 125, Chap. VIII.

G

GARDES DE CAVALERIE (les) trop multipliées, & souvent inutiles, pag. 327, Chap. XX.

GAULOIS (les) n'avoient aucun principe de guerre, & ne comptoient leurs forces que par le nombre, pag 13, Chap. I.

GÉNÉRAUX (les) à Rome, nommés par le Peuple, pag. 176, Chap. XI.

GÉNÉRAUX. (les) La conduite qu'ils doivent tenir, s'ils veulent ſe rendre maîtres de leurs troupes, pag. 425, Chap. XXIV.

GOUVERNEMENT (le) doit protéger & ſoutenir tous les arts utiles, pag. 243, Chap. XVI.

GOUVERNEURS de jeunes gens, (les) preſque tous mauvais, ſans ſentimens, ſans élévation, plus propre à avilir l'ame d'un jeune homme, qu'à la lui élever, pag. 97, Chap. VII.

GRANDS. (les) Le Peuple eſt dans leurs mains, pag. 29, Ch. II.

GRECS. (les) Leurs camps étoient ronds ou ovales, pag. 305, Chap. XIX.

GRENADIERS (les) doivent ſe choiſir entre eux, pag. 75, Ch. V.

H.

HAUTES-PAIES. (les) Comment elles doivent être accordées, pag. 63, Chap. IV.

HENRY II, (Roi de France). Sous le regne de ce Prince, tout Archer d'Ordonnance étoit de noble race, pag. 101, Chap. VII.

HERNAND. (Teillo-Porto-Carrero) Sa petite taille n'empêchoit pas qu'il n'eût toutes les qualités de l'ame & du corps, p. 77, Chap. V.

HOCHSTED. (bataille d') Diſpoſition de l'armée de France & de Bavière, pag. 273, Chap. XVI.

HOLLANDAIS. (les) La cruauté du Duc d'Albe eſt le premier principe de la liberté dont ils jouiſſent aujourd'hui, pag. 410, Chap. XXIV.

HOLLANDOIS (les) ſemblent perdre aujourd'hui cette ſimplicité qui caractériſoit les anciens Bataves, pag. 412, Chap. XXIV.

HOMME (l') a des qualités phyſiques & morales qu'il faut diſtinguer, pag. 86, Chap. VI.

HOMMES d'armes. (les) Tous Gentilhommes juſqu'au regne de François I ; ſous ce Prince, ces compagnies furent mêlées de Bourgeois, pag. 100, Chap. VII.

HONTE & HUMILIATION (la) détruiſent tout ſentiment patriotique, pag. 29, Chap. II.

HUMIERES (le Maréchal d') battu à Valcour, eſt reçu à Verſailles comme s'il avoit ſauvé l'Etat, pag. 104, Chap. VII.

HUSSARDS; (les) leurs armes, pag. 203, Chap. XIII.

HUSSARDS. (les) Quelles doivent être leurs inſtructions, p. 204, Chap. XIII.

HUSSARDS. (les) Différence de ces troupes à la Cavalerie, pag. 204, Chap. XIII.

HUSSARDS. (les) Ce à quoi on doit les employer, pag. 208, Chap. XIII.

J.

JEUX militaires (les) très-utiles & très-néceſſaires, pag. 162, Chap. X.

INFANTERIE. (l') Il y a une gradation à obſerver dans l'inſtruction de l'Infanterie, pag. 201, Chap. XIII

INSTRUCTION. (l') Comment le Soldat doit être inſtruit, page 142, Chap. IX.

JOYEUSE (le Duc de) a la mâchoire emportée ſur la breche, au ſiege de la Fere, pag. 18, Chap. I.

L.

LÉGION. (la) L'idée avantageuſe que l'Hiſtoire nous donne de la Légion, relativement aux diviſions des parties, n'eſt pas abſolument juſte, pag. 18, Chap. I.

LÉGION. (la) De combien d'ordres de Soldats étoit compoſée, pag. 66, Chap. IV.

LÉGION (la) a toujours été la même relativement au nombre des diviſions, pag. 68, Chap. IV.

LÉGION. (la) Sa diſpoſition pour combattre, pag. 266, Ch. XVI.

LENTEUR. (la) Cauſes de la lenteur de nos marches d'armée, pag. 144, Chap. IX.

LIBERTÉ (la) inſéparable du cœur de l'homme, pag. 252, Chap. XVI.

LUXE (le) introduit dans Rome, fut la principale cauſe du relâchement de la diſcipline militaire, pag. 128, Chap. VIII.

LUXEMBOURG. (le Maréchal de) Poſition du camp qu'il prit à Velaines en 1690, avant d'aller attaquer M. de Waldeck à Fleurus, pag. 295, Chap. XVIII.

LUXEMBOURG. (le Maréchal de) Précautions qu'il prend avant d'aller attaquer M. de Waldeck à Fleurus, pag. 301, Ch. XVIII.

LUXEMBOURG. (le Maréchal de) Sa diſpoſition pour attaquer l'armée des Alliés à Fleurus, pag. 380, Chap. XXII.

M.

MAGISTRAT (le) intéreſſé par honneur à inſtruire ſes enfans, développer leur jugement, & leur faire connoître & interpréter les Loix, pag. 95, Chap. VII.

MANŒUVRE. Ce qu'on doit entendre par manœuvre, pag. 374, Chap XXII.

MANŒUVRE. Il y en a de deux eſpeces, pag. 377, Chap. XXII.

MANŒUVRE. Démonſtration de la premiere eſpece, pag. 377, Chap. XXII,

MANŒUVRE. Démonſtration de la ſeconde eſpece, pag. 380, Chap. XXII.

MARCK (le Comte de) eſt le premier qui monte ſur la breche, au ſiege de Rouen, pag. 16, Chap. I.

MARQUES militaires (les) n'étoient pas données ſur le champ aux nouveaux enrôlés, page 113, Chap. VIII.

MARQUE militaire (la) ne doit pas être la même que celle des Romains, pag. 115, Chap. VIII.

MARIAGES. (les) Abus lorſqu'ils ſont précoces, pag. 82, Ch. V.

MARIUS donne une forme différente aux Légions, pag. 4, Ch. III.

MAUGIRON (le Comte de) perd un œil en montant à l'assaut, au siege d'Issoire, pag. 18, Chap. I.

MILICE. (la) Abus des exemptions, pag. 44, Chap. III.

MILICE. Quel âge le Milicien doit-il avoir pour être reçu, pag. 54, Chap. IV.

MILITAIRES. (les) L'abnégation d'eux-mêmes est le premier sacrifice que leur état exige, pag. 6, Chap. I.

MONTESQUIEU. (le Président de) Son sentiment sur les exercices du corps, pag. 158, Chap. X.

N.

NAISSANCE (la) suffit pour obtenir un emploi militaire, pag. 99, Chap. VII.

NATATION (l'art de la) devroit être plus cultivé qu'il n'est dans les troupes, page 153, Chap. X.

NATATION (l'art de la) devroit faire partie de l'éducation de la jeunesse, pag. 154, Chap. X.

NATIONS. Quelles sont celles qui paroissent les plus propres à faire de bons Hussards, pag. 205, Chap. XIII.

NÉGLIGENCE (la) provient des Chefs, & jamais des Soldats, pag. 241, Chap. XVI.

NOAILLES. (le Maréchal de) Belle conduite de ce Général dans la campagne de 1743, pag. xix, Discours préliminaire.

NOMBRE. (le) Ce n'est pas par le nombre qu'il faut en imposer à l'ennemi, pag. 310, Chap. XIX.

NOURRITURE (la) du Soldat eſt une des parties de l'adminiſtration la plus importante, pag. 62, Chap. IV.

O.

OFFICIER. (l') Son premier devoir eſt de donner l'exemple de l'ordre, de la diſcipline & de la ſubordination, pag. 161, Ch. X.

OFFICIERS. (les) Abſurdité de choiſir les Officiers à la taille, pag. 76, Chap. V.

OFFICIERS Généraux. (les) Il n'y a que ceux inſtruits & en état de commander, qui doivent être employés, pag. 173, Ch. XI.

OFFICIER Général. (un) Ce qu'on doit entendre par ce mot *Général*, pag. 175, Chap. XI.

OFFICIER Général (un) doit connoître la force de chaque arme qui compoſe une armée, pag. 175, Chap. XI.

OFFICIERS Généraux. Conduite ſage & juſte de quelques-uns, pag. 150. Chap. XVI.

OFFICIER Généraux. Conduite abſurde de quelques-uns, pag. 251, Chap. XVI.

OFFENSIVE non encore décidée. Poſition des camps dans cette circonſtance, pag. 293, Chap. XVIII.

OFFENSIVE, (l') quoique déterminée, ne doit pas empêcher de prendre de bonnes poſitions, pag. 293, Chap. XVIII.

ORDRE Militaire d'un Royaume. (l') Son utilité tant au dehors que dans l'intérieur, pag. 10, Chap. I.

ORDRE mince. (l') Circonſtances où il faut l'employer, pag. 271, Ch. XVI.

ORDRE profond, (l') excellent dans des circonſtances, dangereux dans d'autres, pag. 280, Chap. XVI.

ORDONNANCES (les) doivent être bien examinées & bien peſées avant que de les donner, ſur-tout n'en jamais donner de proviſoires, pag. 67, Chap. IV.

ORDONNANCES, preſque toutes ſans effet, & pourquoi, pag. 256, Chap. XVI.

ORGUEIL (l') déplacé dans un Particulier, utile & même néceſſaire dans le corps de la Nation, pag. 30, Chap. II.

OUVRAGE de Végèce. Différence entre lui & les Commentaires de Céſar, pag. 9, Chap. I.

OUVRAGES ſur la Guerre. (les) Différence entre eux, pag. 126, Chap. VIII.

P.

PAIX. (la) C'eſt une très-mauvaiſe politique que de l'acheter à prix d'argent, pag. 245, Chap. XVI.

PAS militaire. (le) Définition des différens Pas militaires, p. 135, Chap. IX.

PAS ordinaire. (le) Les Romains faiſoient vingt mille de chemin en marchant le pas ordinaire, pag. 144, Chap. IX.

PATERNE ou PATERNUS, (Général Romain). Ses Ouvrages, pag. 125, Chap. VIII.

PEUPLE. (le) L'aviliſſement du Peuple eſt le fléau le plus funeſte à une Nation, pag. 30, Chap. II.

PHARSALE. (bataille de) Diſpoſition de Céſar & de Pompée, pag. 269, Chap. XVI.

PHALANGE grecque (la) étoit eſſentiellement dans les principes juſtes de la Tactique, pag. 19, Chap. I.

PIED. (le) Qu'il faut partir du pied gauche & non du droit, & pourquoi, pag. 143, Chap. IX.

POLITIQUE. (la) Il eſt de la politique d'un Gouvernement ſage d'avoir ſur pied un bon & ſolide Militaire, pag. 43, Chap. III.

POLITIQUE (la) facile à développer, lorſque les Finances, le Militaire & la Marine ſont en bon état, pag. 244, Chap. XVI.

POMPÉE. Son exemple devroit être ſuivi de tous les Officiers Généraux, Supérieurs & Particuliers, pag. 149, Chap. IX.

PONTS. (les) Largeur qu'ils doivent avoir, pag. 147, Chap. IX.

POSITION (une) marécageuſe, mal-ſaine & nuiſible à la ſanté du Soldat, pag. 294, Chap. XVIII.

POSITION (la) de l'armée françaiſe à Rimberg, après avoir fait ſon quart de converſion, & danger de cette poſition, pag. 317, Chap. XIX.

POSITIONS. (les) Quelles ſont celles que doit prendre un Général, lorſqu'il eſt ſur une défenſive abſolue, pag. 362, Chap. XXI.

PRATIQUE. (la) Avantage de la pratique ſur la théorie, pag. xij, Diſcours préliminaire.

PRINCIPES (les) ne peuvent être juſtes, ſi la diviſion des parties n'eſt pas ſuivant les régles de la Tactique, pag. 247, Chap. XVI.

PROFESSIONS. (les) Toutes ſont utiles, & la protection que le Gouvernement leur accorde doit être au prorata de leur utilité, pag. 41, Chap. III.

PROFESSIONS. (les) Quelles ſont celles qui doivent être préférées pour enrôler les Soldats, pag. 80, Chap. V.

PROFESSION (la) des armes eſt un état d'honneur qui ne ſe ſoutient que par ſon principe, pag. 90, Chap. VI.

PROMENADE. (la) Ce qu'on entend par la Promenade, pag. 395, Chap. XXIII.

PROMENADE des troupes. (la) Comment elle doit ſe faire, & ſon utilité, pag. 396, Chap. XXIII.

PUNITIONS (les) ſéveres dans la République Romaine; mais infligées avec juſtice, & jamais par humeur, pag. 19, Chap. I.

PUNITIONS (les) ſouvent trop communes, & plus ſouvent encore ſans proportion au délit, pag. 81, Chap. V.

PYRRHUS (Roi d'Epire) vaincu dans la Lucànie, par le Conſul Curius Dentatus, pag. 39, Chap. III.

Q.

QUALITÉS (les) morales d'un homme de Guerre, pag. 5, Chap. I.

QUALITÉS phyſiques (les) dépendent de la conſtruction du corps, pag. 14, Chap. I.

R.

RÉCOMPENSES (les) juſtement dues & accordées, ne gênent pas le Souverain dans ſes finances, pag. 20, Chap. I.

RÉCOMPENSES, (les) chez les Romains, accordées aux talens, à la valeur & au mérite, pag. 20, Chap. I.

RÉFORMES. (les) La plupart de ceux qui les propoſent ne ſont pas aſſez d'attention au caractere, aux mœurs & aux préjugés de la Nation, pag. xxj, Diſcours préliminaire.

REGULUS. Sa poſition à la bataille de Tunis, pag. 268, Ch. XVI.

RETRANCHEMENS (les) doivent être proportionnés aux projets, & relatifs au local du poſte qu'on veut garder & défendre, pag. 285, Chap. XVII.

RETRANCHEMENS. Circonſtance où il eſt prudent de retrancher ſon Camp, pag. 287, Chap. XVII.

RETRANCHEMENS. Forme des retranchemens Romains dans différentes circonſtances, pag. 323, Chap. XX.

RETRANCHEMENS (les) de Céſar devant Alezie, pag. 324, Ch. XX.

RETRANCHEMENS propoſés pour la défenſe abſolue d'une armée ſuppoſée par M. le Maréchal de Saxe, pag. 353, Chap. XX.

RETRAITE (la) des Dix mille, plus inſtructive que tous les ſyſtêmes de Tactique dont le Public eſt inondé, pag. xv, Diſcours prélim.

RETRAITE (une) doit être la plus courte poſſible, p. 291, Ch. XVII.

ROCOUX. (bataille de) Poſition de l'armée des Alliés, pag. 298, Chap. XVIII.

ROHAN. (le Duc de) Son ſentiment ſur les grandes & les petites armées, pag. 12, Chap. I.

ROME. (la Ville de) Ses commencemens, pag. 37, Chap. III.

ROME, (la République de) ſous Valentinien, très-déchue de ſa premiere ſplendeur, pag. 40, Chap. III.

ROMAINS (les) perdirent leur caractere national, lorſqu'ils admirent des Barbares dans leurs Légions, pag. viij, Diſcours préliminaire.

ROMAINS (les) avoient de petites armées, pag. 12, Chap. I.

ROMAINS (les) découvroient leurs caſques, lorſqu'ils marchoient à l'ennemi, pag. 78, Chap. V.

ROMAINS (les) très-attentifs aux instructions & aux exercices de leurs Soldats, pag. 170, Chap. XI.

ROMAINS. (les) Leur disposition pour combattre, p. 266, Ch. XVI.

ROMAINS (les) retranchoient toujours leurs Camps, pag. 281, Chap. XVII.

S.

SABRE. (le) Quelle doit être sa longueur & sa forme pour la Cavalerie, pag. 189, Chap. XII.

SAXE (le Maréchal de) veut que le Cavalier soit armé de pied en cap, pag. 259, Chap. XVI.

SAXE. (le Maréchal de) Examen d'une position défensive qu'il donne dans ses Rêveries, pag. 330, Chap. XX.

SAXE. (le Maréchal de) Sa manœuvre pour forcer M. le Prince Charles à passer la Meuse, & faire ensuite tranquillement le siege de Namur, pag. 387, Chap. XXII.

SCIENCES (les) se tiennent toutes par un lieu commun de rapport plus ou moins direct, pag. v, Discours préliminaire.

SCIENCE de la Guerre (la) embrasse toutes les autres Sciences, pag. vj, Discours préliminaire.

SCIPION réforme ce qu'il y avoit de dur dans la discipline des Romains, pag. 39, Chap. III.

SCIPION. Sa disposition à la bataille de Zama, pag. 269, Chap XVI.

SCIPION. Sa conduite sur le point de combattre Asdrubal en Espagne, pag. 272, Chap. XVI.

SÉVÉRITÉ (la) souvent nécessaire; mais ne doit pas être portée à l'excès, pag. 103, Chap. VII.

SOLDAT (le) ne peut être nommé tel que lorſqu'il a été éprouvé, & qu'il a fait la guerre, pag. 8, Chap. I.

SOLDAT français. (le) Ce qu'il porte en marche ne peſe pas plus de vingt-neuf à trente livres, pag. 231, Chap. XV.

SOLDATS romains (les) portoient en marche plus du double peſant que les Soldats français, pag. 230, Chap. XV.

SOLDATS romains (les) faiſoient huit lieues communes de France en cinq heures de tems, pag. 230, Chap. XV.

SOUVERAIN (un) n'eſt riche qu'autant que ſes Sujets ont une honnête aiſance, pag. 244, Chap. XVI.

SUJETS. (les) Les vues d'un bon Gouvernement doivent tendre à rendre utiles tous les Sujets de l'Etat, pag. 45, Chap. III.

SYSTÊME (l'eſprit de) dangereux, & ſur-tout à la guerre, pag. viij, Diſcours préliminaire.

T.

TACTIQUE. (la) Sa définition, pag. 68, Chap. I.

TERREINS (les) deſtinés à l'inſtruction des troupes par delà les glacis d'une Place, tels qu'il y en a à Metz, à Thionville, & par delà pluſieurs autres Places, ne doivent ſervir qu'à l'inſtruction de détail, à mettre l'enſemble dans les bataillons & eſcadrons, & jamais pour les grandes manœuvres, pag. 151, Chap. IX, & pag. 402, Chap. XXIII.

THÉORIE (la) ſans expérience, preſque toujours funeſte, pag. xiv, Diſcours préliminaire.

THÉORIE (la) la plus profonde, ſans le génie & l'expérience, eſt abſolument nulle, pag. xviij, Diſcours préliminaire.

TRAVAIL. (le) L'habitude du travail eſt une ſeconde nature, pag. 231, Chap. XV.

TROUPES (les) doivent toujours être exercées en raſe campagne, dans les montagnes, les bois, & les pays coupés & difficiles, pag 149, Chap. IX.

TYRANS (les) ſubalternes, très funeſtes à l'État & à leurs Concitoyens, pag. 29, Chap. II.

U.

UXELLES, (le Marquis d') rappellé après avoir défendu Mayence, reçoit du Peuple des inſultes non méritées, pag. 104, Chap. VII.

V.

VALENTINIEN II. (l'Empereur) Sous ſon regne, Rome, quoique très-puiſſante, dégénéroit cependant depuis long-tems de ſa premiere ſplendeur, pag. 40, Chap. III.

VALEUR (la) ne décide pas toujours de la victoire, pag. 38, Chap. III.

VALETS. (les) Le nombre devroit en être fixé pour chaque particulier, pag. 45, Chap. III.

VALETS. (les) C'eſt la plus belle eſpece d'hommes qui embraſſe cet état, pag. 45, Chap. III.

VARRON. (le Conſul) Sa diſpoſition à la bataille de Cannes, pag. 269, Chap. XVI.

VÉGÈCE. Ses préceptes ſur le choix du Soldat, vagues & très-incertains, pag. 86, Chap. VI.

VÉGÈCE n'étoit pas militaire, pag. 123, Chap. VIII.

VÉTÉRANCE (la) accordée après vingt-quatre ans de ſervice, trop prompte, pag. 59, Chap. IV.

Fin de la Table des Matieres.

ERRATA.

PAGE X, *Diſcours préliminaire*, *ligne* 14, leur avoit, *liſez* leur avoient.

Pag. XXIV, *Diſcours préliminaire*, *lig.* 16, miliaires, *liſez* militaires.

Pag. 8, *lig.* 10, qu'il eſſaye, *liſez* qu'il ait eſſayé.

Pag. 44, *lig.* 14, à l'Hôtel-de-Ville, *liſez* aux Invalides.

Pag. 44, *lig.* 17, l'Hôtel-de-Ville, *liſez* la Salle où l'on tiroit la milice.

Pag. 50, *lig.* 9, ces Citoyens, *liſez* ſes Citoyens.

Pag. 116, *addition*, Tom. I. Chap. XVI du Commentaire, *liſez* Tom. II, Chap. III du Commentaire.

Pag. 258, *lig.* 20, défenſives, *liſez*, offenſives.

Pag. 266, *lig.* 8, différoient de l'ordre, *liſez* différoient peu de l'ordre.

Pag. 281, *lig.* 18, la défenſe d'un Camp, *liſez* la défenſe du Camp.

Pag. 319, *note ſeconde*, *derniere ligne*, de faire approcher, *liſez* de les faire approcher.

Pag. 350, *lig.* 20, mais il ne m'indique pas, *liſez* mais s'il ne m'indique pas.

Pag. 392, *lig.* 11, ſemblables, *liſez* ſemblable.
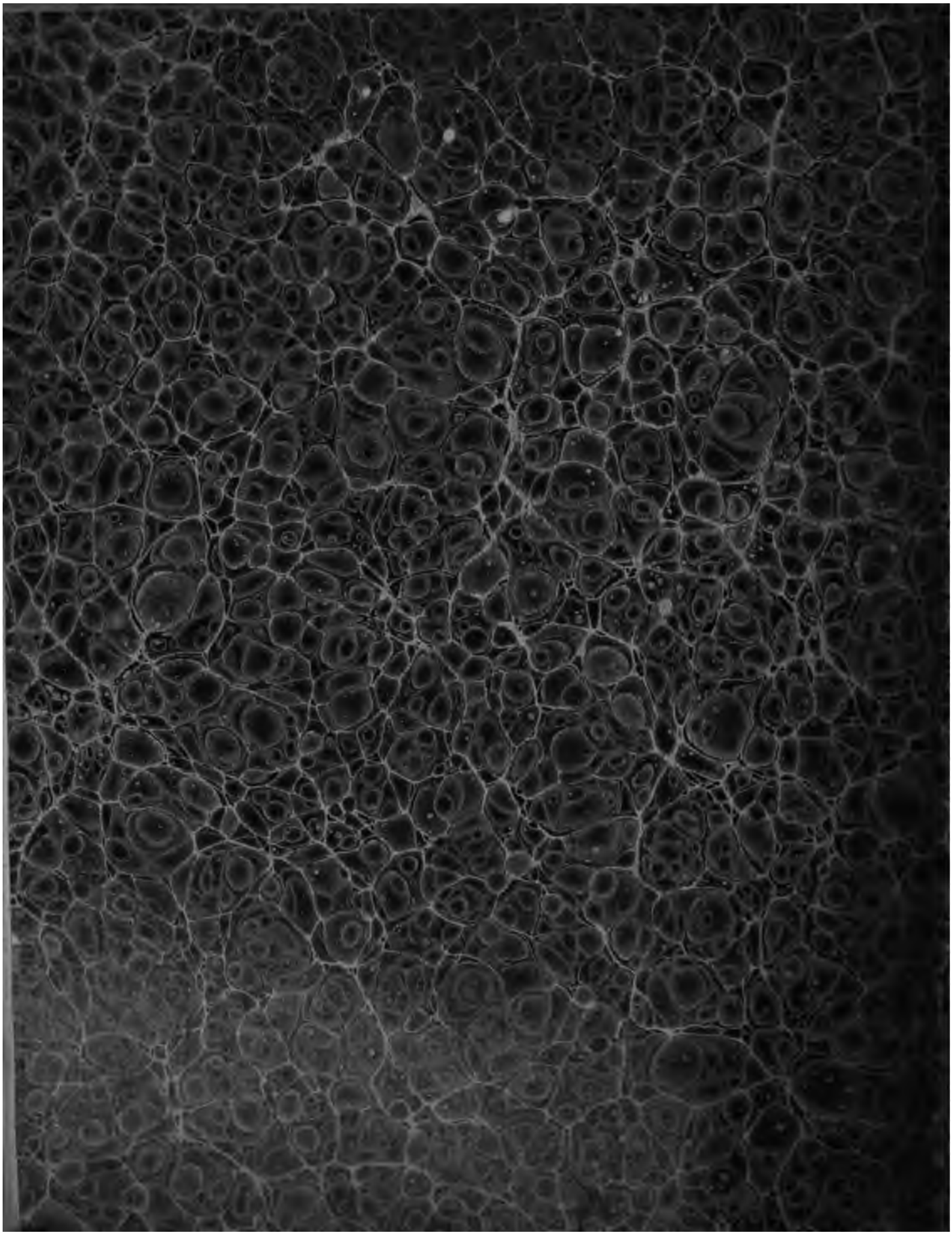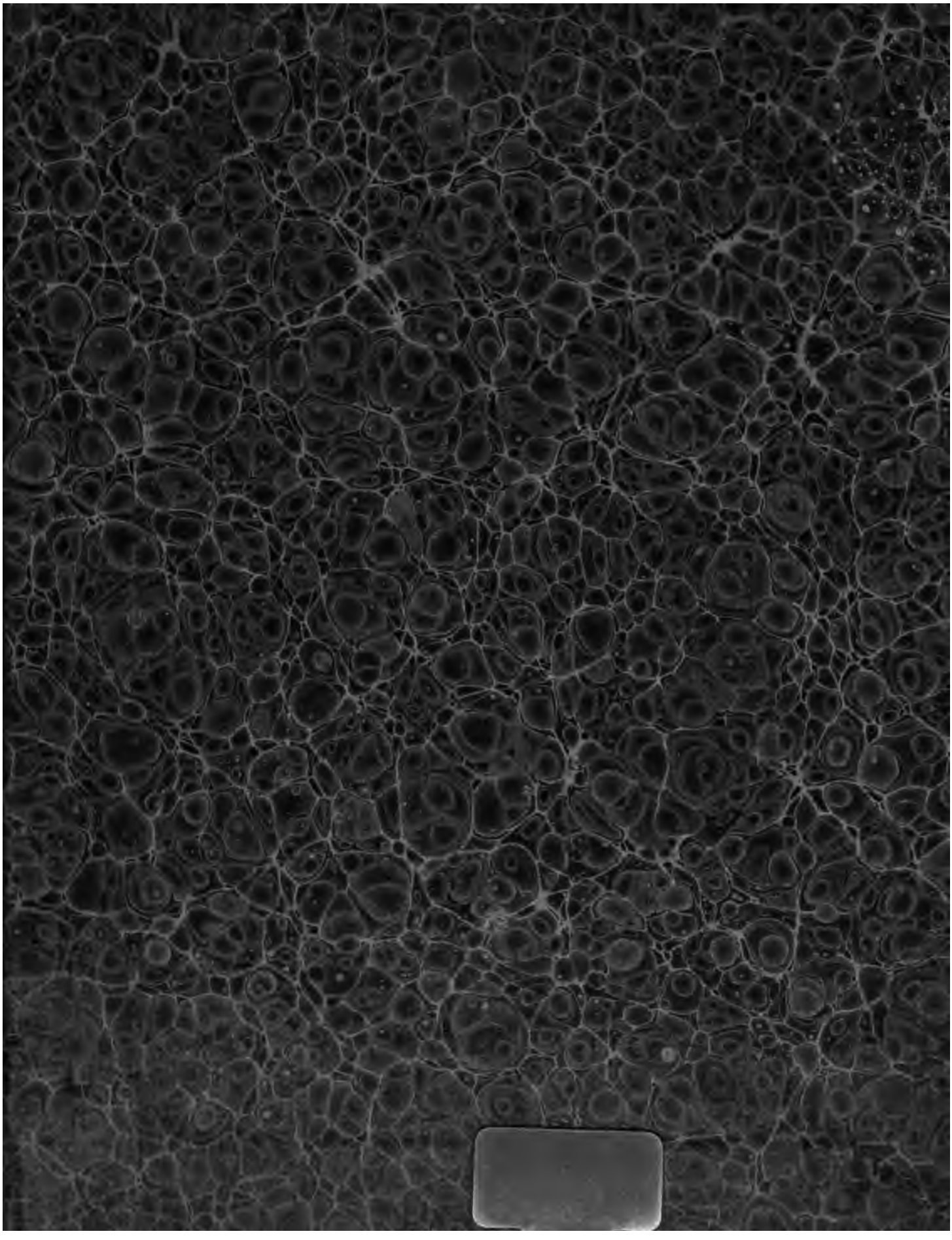
60